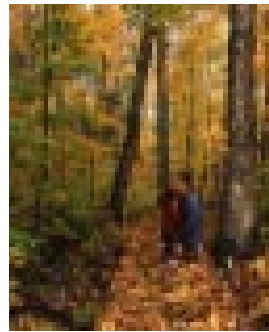
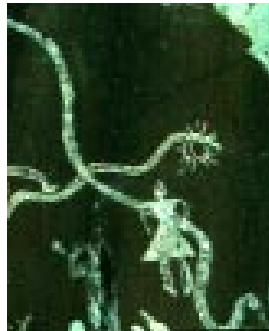
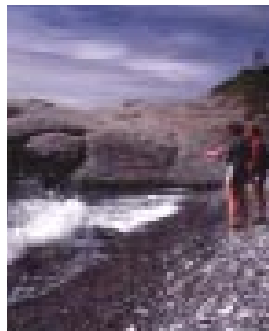
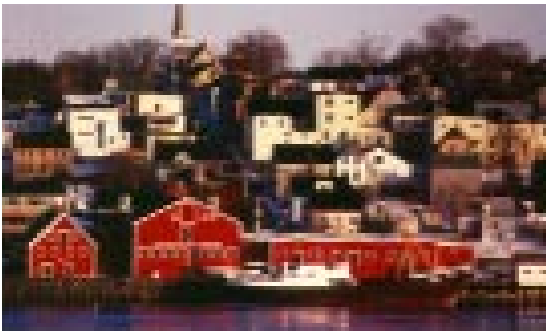
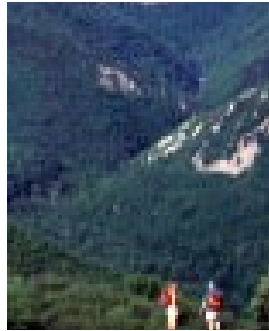


# RAPPORT SUR L'ÉTAT DES PARCS DE 1997



Patrimoine  
canadien

Parcs  
Canada

Canadian  
Heritage

Parks  
Canada

Canada 



©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1998

N° de catalogue : R64-184/1997F

ISBN : 0-662-82495-4



Conception graphique : Gordon Creative Group, Ottawa

Textes : Gordon Writing Group, Ottawa



RAPPORT SUR  
L'ÉTAT DES PARCS  
DE 1997



# TABLE DES MATIÈRES

---

## **MESSAGE DE LA MINISTRE ET DU SECRÉTAIRE**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>DANS UN ESPRIT DE COLLABORATION</b>	<b>5</b>
<b>L'ÉTAT DES PARCS NATIONAUX</b>	<b>11</b>
Introduction	11
Progrès réalisés en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation	14
L'intégrité écologique des parcs nationaux	24
La préservation des parcs pour l'avenir	53
Ressources culturelles des parcs nationaux	59
Ouvrages de référence	60
Liste d'études de cas	60
<b>L'ÉTAT DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX</b>	<b>63</b>
Introduction	63
Pour un réseau plus représentatif des lieux historiques nationaux	66
Pour évaluer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux	70

L'état des ressources culturelles, la mise en valeur du patrimoine et les menaces aux lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada	88
La mise en valeur du patrimoine	95
<b>AU SERVICE DES CANADIENS ET DES CANADIENNES</b>	<b>101</b>
Introduction	101
Le grand public	103
Les clients indirects – faire le lien entre l'ancien et le nouveau	106
Les visiteurs	108
Les partenaires commerciaux	124
Sensibilisation	125
Les intervenants	126
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>133</b>
Information financière	133
Investissements dans les ressources humaines	137
<b>ANNEXES</b>	<b>141</b>
Annexe 1 : Parc national Wapusk	143
Annexe 2 : Parc national Tuktut Nogait	145
Annexe 3 : Synopsis des ressources culturelles dans les parcs nationaux	147
Annexe 4 : État des ressources dans les lieux historiques nationaux	163
Annexe 5 : Planification de la gestion des lieux historiques nationaux	197
Annexe 6 : Description de nouveaux lieux historiques nationaux	199
Annexe 7 : Fréquentation des sites de Parcs Canada	206

# MESSAGE DE LA MINISTRE ET DU SECRÉTAIRE

---

En tant que Canadiens et Canadiennes, nous sommes fiers de notre patrimoine national. Nous avons hérité des incroyables beautés naturelles et de l'histoire des gens, des lieux et des événements qui ont fait notre pays. Pendant plus de cent ans, nous avons cherché à protéger ce patrimoine en créant des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. En cette fin de 20<sup>e</sup> siècle, nous pouvons nous enorgueillir de posséder des réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux qui sont sans égaux dans le monde.

Tout en étant des endroits qui suscitent notre émerveillement et qui nous permettent d'en apprendre beaucoup sur le Canada, ces parcs et lieux historiques illustrent notre histoire aux yeux du monde. Ce sont des endroits où nous pouvons nous ressourcer en contemplant tranquillement nos réalisations et projets du passé et apprivoiser certaines des régions les plus sauvages de notre pays. À la fois divertissants et emballants, ces parcs et lieux historiques sont de véritables trésors que nous devons chérir.

Bien sûr, nous sommes choyés de posséder ces trésors, mais il ne faut jamais les tenir pour acquis. La protection de ce patrimoine pour les futures générations constitue un défi continu, car il est constamment menacé par une multitude d'influences inhérentes aux parcs et aux lieux, ou qui viennent de l'extérieur. Il nous incombe de prendre les mesures qui conviennent pour faire face à ces défis.

À titre de ministre chargée des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, et de secrétaire d'État, nous prenons cette responsabilité au sérieux. Nous sommes très heureux de présenter le *Rapport sur l'état des parcs*, le troisième du genre qui décrit l'état des réseaux patrimoniaux au Canada. Ce rapport relate quelques-unes des mesures prises ces dernières années par le gouvernement pour protéger notre patrimoine et souligne les défis que nous devons encore relever. Une grande somme de travail a déjà été accomplie, mais il reste beaucoup à faire. Néanmoins, nous avons confiance qu'avec l'aide et la compréhension de tous les Canadiens et Canadiennes, l'administration publique continuera à progresser dans ses efforts pour développer nos réseaux nationaux des aires du patrimoine et pour enrayer les dangers qui menacent actuellement nos parcs et nos lieux historiques. Au cours des prochaines années, nous comptons réaliser ces objectifs en collaboration avec tous les Canadiens et Canadiennes.



Sheila Copps  
ministre du Patrimoine canadien



Andy Mitchell  
secrétaire d'État (Parcs)



# INTRODUCTION

---

Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada comptent parmi les plus précieux trésors du pays... et peut-être du monde. En 1885, il n'y avait qu'un seul parc à Banff; depuis, le réseau a peu à peu évolué et il compte maintenant, sur l'ensemble du territoire canadien, 38 parcs et réserves, trois aires marines de conservation et 792 lieux historiques.

Ces endroits remarquables sont une source de fierté pour les Canadiens et ils font maintenant partie intégrante de notre identité nationale collective. Ce sont aussi des legs durables que nous transmettrons aux générations à venir.

Comme gardien, Parcs Canada doit protéger et préserver ces endroits spéciaux et amener le public à mieux les comprendre pour ensuite les apprécier et en profiter davantage. Pour réaliser ces buts, il faut un engagement fort en vue de préserver l'intégrité des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, leurs richesses, leur bien-fondé et leur unité. Il faut aussi l'appui et la participation des visiteurs et de tous les Canadiens.

Le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* consigne les progrès qui ont été réalisés en fonction de ces buts en présentant un aperçu des activités relatives à la conservation et à la mise en valeur de Parcs Canada, dont il doit rendre compte aux Canadiens par l'intermédiaire du Parlement. Ces rapports présentés au Parlement, conformément à une modification apportée en 1988 à la



*Dans le Rapport sur l'état des parcs de 1997, le public canadien, les parlementaires et la communauté internationale ont une image complète de ces parcs et lieux historiques remarquables, et de l'effort soutenu de Parcs Canada pour surveiller et conserver leur intégrité aujourd'hui et demain.*



Loi fédérale sur les parcs nationaux, ont pour but de constituer une fiche historique de l'état des parcs et des lieux historiques.

Le premier rapport présenté en 1990 a précisé la notion d'intégrité comme objectif fondamental et complet de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine national du Canada. Ce rapport incluait également un document distinct sur le profil des parcs et des lieux individuels. Le rapport de 1994 étudiait l'état des parcs et des lieux actuels, tout en précisant les progrès qui avaient été faits en vue de mesurer l'état de ces endroits.

Depuis 1990, ce cadre de mesure – le système d'évaluation de l'intégrité écologique d'un parc et de l'intégrité commémorative d'un lieu historique – a été considérablement peaufiné, et des

indicateurs ont été mis au point. Le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* suit cette évolution et répond aux questions soulevées dans les rapports précédents.

Il offre aussi un aperçu des parcs et des lieux historiques actuels et ceux que l'on se propose d'établir; il met un nouvel accent sur les services à la clientèle; pour la première fois, dans cette série de rapports, il présente les résultats de leurs investissements financiers et de leurs investissements dans les ressources humaines.

Pour aider les lecteurs et les lectrices à mieux suivre le texte, la figure 1 : *Guide visuel du Rapport sur l'état des parcs de 1997*, présente cette information sous forme de tableau.

Les chapitres sur l'état des lieux historiques nationaux et des parcs nationaux étudient les progrès réalisés en vue de parachever et d'améliorer ces réseaux, pour qu'ils représentent dûment les régions

naturelles et l'histoire humaine du Canada. Ils donnent un aperçu du cheminement qui a été fait pour mettre en œuvre un système d'évaluation de l'intégrité écologique des parcs en mesurant la biodiversité, les fonctions et les stress des écosystèmes. De même, on y précise les progrès réalisés pour mesurer l'intégrité commémorative des lieux historiques dans un rapport détaillé sur huit sites, plus un synopsis de l'état des ressources culturelles, de la mise en valeur du patrimoine et des menaces à l'intégrité des 132 lieux administrés par Parcs Canada.

Le contenu des deux chapitres suivants, *Au service des Canadiens* et *Investissements*, se veut la présentation de type plutôt d'affaire du *Plan d'affaires national* (1995) visant à assurer que Parcs Canada a les moyens de servir les Canadiens tout en protégeant les ressources et en les mettant en valeur.

Le chapitre *Au service des Canadiens* met l'accent sur le besoin constant d'offrir des services de haute qualité. Il faut dire que Parcs Canada compte d'autres clients que les visiteurs. Par exemple, nombreux sont les Canadiens qui, à titre d'intervenants ou de partenaires commerciaux, tirent profit des services offerts par Parcs Canada et qui aimeraient participer davantage à la protection et à la mise en valeur du patrimoine canadien. Le plan d'affaires a confirmé la nécessité d'un plus large soutien chez les Canadiens, de façon à encourager les entreprises en partenariat.

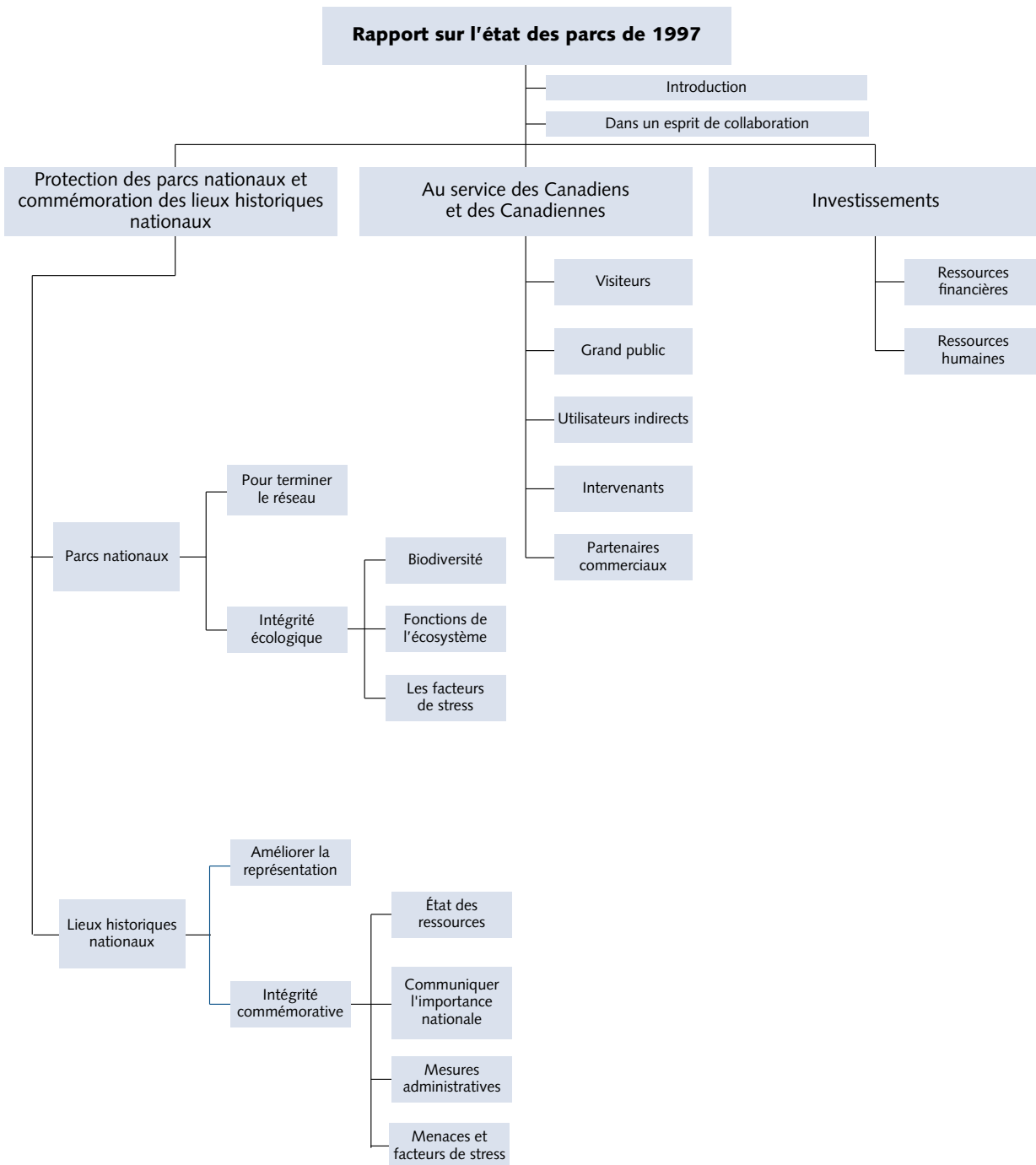
C'est dans cet esprit que les services ont changé d'orientation et n'englobent plus seulement les visiteurs, mais aussi d'autres clients, comme les utilisateurs indirects, les intervenants, les partenaires commerciaux et la population en général. Ce chapitre tient compte de ce cadre plus large en y insérant des renseignements sur la façon dont Parcs Canada sert tous ces groupes-clients.

Le dernier chapitre, *Investissements*, porte sur l'investissement des ressources. Financièrement, Parcs Canada a évolué; autrefois financé à partir des recettes fiscales, il compte maintenant plusieurs sources de revenus. Par ailleurs, il y a une section sur le financement des nouveaux parcs et des nouveaux lieux historiques, ainsi que sur l'amélioration de l'intégrité écologique et commémorative des parcs et des lieux historiques actuels. Les ressources humaines sont étayées par une analyse statistique de l'effectif, des changements de données et de la composition, et des défis relatifs au recrutement.

Dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, le public canadien, les parlementaires et la communauté internationale ont une image complète de ces endroits remarquables et de l'effort soutenu de Parcs Canada pour surveiller et conserver leur intégrité aujourd'hui et demain.



Figure 1 : Guide visuel du Rapport sur l'état des parcs de 1997



# DANS UN ESPRIT DE COLLABORATION

Si vous jetez un coup d'œil aux endroits à travers le pays où l'on protège avec succès une partie du patrimoine culturel ou naturel du Canada, vous constaterez qu'il y a entre eux un filon commun. Plus souvent qu'autrement, ce sont les gens de la région qui prennent les choses en main. Ils sont à ce point soucieux de leur environnement qu'ils ont décidé de retrousser leurs manches et de mettre leur enthousiasme et leur détermination au service de leur collectivité.

On peut citer ici, comme exemple remarquable, la ville de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse. En décembre 1995, la vieille partie de la ville a été déclarée site du patrimoine mondial par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il s'agit, en grande partie, de vieilles maisons et de vieux bâtiments commerciaux et publics qui surplombent un port encore en activité et qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Le maire de la ville, Laurence Mawhinney, attribue à la Société patrimoniale de Lunenburg le mérite de ce titre tant convoité en matière de patrimoine. Sherman Zwicker, qui est actuellement président de la Société, est descendant, en lignée directe, des colons allemands qui ont fondé Lunenburg en 1753. Il fait remarquer, en toute modestie, ce qui est typique des habitants, que la société patrimoniale n'est qu'une des 55 organisations bénévoles de cette ville de 2 600 âmes. « Depuis la Chambre de commerce, en passant par la *Fishermen's Memorial Society*, jusqu'aux pompiers bénévoles, les gens mettent leur temps et leurs talents, tant qu'ils le peuvent, au service de leur collectivité. C'est là le nerf moteur de cette petite communauté; c'est, en quelque sorte, sa bougie d'allumage. Il est vraiment étonnant de constater ce qu'une petite poignée de gens peuvent faire lorsqu'ils ont le feu sacré. »

❖

*Parcs Canada est fier de l'exemple que donnent les gens des collectivités qui prennent sur eux de protéger le patrimoine des Canadiens et encourage fortement cet esprit de collaboration.*

❖



*Sherman Zwicker, président de la Société patrimoniale de Lunenburg, a contribué à attirer à sa collectivité, en Nouvelle-Écosse, des honneurs très convoités dans le monde du patrimoine.*

Peter Haughn, directeur adjoint des services municipaux de Lunenburg, a coordonné la collecte de l'information pour la mise en candidature de la ville, tandis que la rédaction officielle de la demande elle-même a été confiée à Gordon Fulton, de Parcs Canada, à Ottawa. Désigné par l'UNESCO, le professeur Roy Graham, de la *Catholic University of America*, a passé cinq jours à faire une évaluation indépendante de la valeur historique et culturelle de Lunenburg. « Ce qui nous a rendu les choses plus faciles, déclare Peter Haughn, c'est que nous n'avions pas seulement à démontrer que cela en valait la peine, mais aussi que la communauté abondait dans le même sens. La Société patrimoniale est

active depuis si longtemps; ce n'est donc pas comme si la ville devenait tout d'un coup historique; c'est plutôt l'œuvre de toute une vie. Nous lui avons démontré que nous sommes une communauté vivante, et non pas un musée. Je crois que notre point fort a été de ne pas avoir dépensé une fortune pour faire cette demande; nous avons conservé les deux pieds sur terre; nous avions 500 \$ et nous ne les avons même pas dépensés au complet. »

Le professeur Graham, qui a rédigé un brillant rapport à l'UNESCO, a récemment été engagé par la ville pour dresser un plan de gestion culturelle, en partie pour que la ville n'abandonne pas son style de préservation simple et sans ostentation.

L'inscription de la ville sur la liste du patrimoine mondial s'accompagne d'un certain prestige dont les gens peuvent, à juste titre, s'enorgueillir. La tentation est forte alors de vouloir faire vieillot pour la forme. Heather Getson, une Lunenbourgeoise de la septième génération, très attachée depuis longtemps au patrimoine local, donne des précisions :

« Nous avons engagé les services du professeur pour qu'il nous présente des façons d'aller de l'avant, de préserver notre acquis, mais sans momifier la ville, sans l'enfermer sous cloche et entraver ainsi toute évolution. Car Lunenburg est, d'abord et avant tout, une communauté d'êtres humains, et l'on ne peut certes s'attendre à ce que les gens se pétrifient dans le temps ».

Au moment de l'évaluation par l'UNESCO, la présidente de la société patrimoniale était Audrey Hill. Elle est née dans le comté de Lunenburg, mais elle a vécu la plupart du temps ailleurs pendant sa vie d'adulte, avant de reprendre ses racines, en 1989, dans la ville qui l'a vue naître. Elle a rallié presque aussitôt la société patrimoniale.

« Je voulais surtout rendre les gens conscients de ce qu'ils avaient ici. Les Lunenbourgeois sont plutôt des gens tranquilles. Ils sont très fiers de ce qu'ils ont, mais ce sont de vrais Canadiens, en ce sens qu'ils ne le crient pas sur les toits. » C'est ainsi que me parlait Audrey Hill devant un café, sous les poutres de pruche taillées à la main et vieilles de 200 ans, qui traversent son salon de part en part. Comme tous les habitants, elle préférerait parler des choses à venir que de s'asseoir sur ses lauriers. « La société fait des pieds et des mains pour acheter le bâtiment qui conviendra le mieux comme maison du patrimoine, car la ville n'en a pas encore, mais nous ne semblons jamais trouver la maison qui conviendrait parfaitement, a-t-elle ajouté. Nous continuons à chercher. Je pense sincèrement que, si nous ne la trouvons pas, bien des objets historiques de la ville risquent de se perdre. » Cependant, tant qu'il y aura des Lunenbourgeois aussi engagés et aussi conscients de leur passé, cela ne risque guère de se produire.

Cet esprit de conservation et de préservation n'est pas l'apanage de Lunenburg. On peut en trouver aussi un exemple à l'autre extrémité du pays, à Dawson City, au Yukon. Au fil des ans, l'association des visiteurs du Klondike (KVA), le gouvernement territorial et Parcs Canada ont uni leurs efforts pour préserver les importantes pages d'histoire encore lisibles dans cette ville de l'ancienne ruée vers l'or.

En collaboration avec le Conseil des arts du Yukon, la KVA a rénové la maison Berton, dans laquelle Pierre Berton a passé sa jeunesse, dans une rue qu'on connaît maintenant à Dawson comme la ruelle des écrivains (*Writer's Row*). La cabane de Robert Service se trouve juste de l'autre côté de la rue, non loin de celle de Jack London.



Peter Haughn s'est occupé de la demande de Lunenburg à l'UNESCO qui l'a acceptée.

Les citoyens ont, par ailleurs, eu le souci de construire et de rénover en adhérant strictement aux lignes directrices qui régissent ce quartier historique. Hayne Wing, propriétaire de l'hôtel Midnight Sun, a dû se rendre jusqu'à St. Louis, au Missouri, pour trouver le motif authentique des plafonds qu'il voulait rénover dans son hôtel. Il est aussi propriétaire du Caley's Store, un autre bâtiment patrimonial soigneusement restauré, et il poursuit ses travaux de rénovation dans deux autres immeubles. « Pendant bien des années, c'est Parcs Canada qui a veillé à préserver les bâtiments historiques de Dawson. Maintenant, il est temps que l'entreprise privée emboîte le pas. »

---

La préservation du patrimoine culturel ne porte pas uniquement sur les paysages urbanisés et l'architecture. Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard forme un étroit croissant de 40 km, fait de plages et de dunes sur la rive nord de cette province insulaire.

---

Le parc jouxte à certains endroits une terre de la Couronne, dont une parcelle est louée à des agriculteurs, mais dont une certaine partie tombe en friche, au grand dam des gens de la région, comme Arnold Smith. « Rien n'est plus triste, dit-il, que de voir une terre agricole laissée à l'abandon pour être envahie de peuplements très denses d'épinettes toutes rabougries par l'air salin. »

Il y a deux ans et demi, Arnold Smith a contribué à fonder le Comité des citoyens pour le patrimoine culturel, qui se compose de résidents de la localité et entrepreneurs; ce comité travaille à transformer cette terre en une forêt acadienne. « À nos yeux, c'est un site culturel,



*Très active au sein de la Société patrimoniale de Lunenburg, Audrey Hill se consacre à la préservation du patrimoine culturel de la ville.*

fait-il remarquer. Ce sont là les boisés dont parle Lucy Maud Montgomery dans ses ouvrages. À l'époque, il y avait encore une partie de la forêt acadienne intacte; elle était faite de pins, de bouleaux jaunes et blancs, de chênes, d'érables, de pruches et de cèdres – une forêt dont les cimes des arbres forment écran et limitent la croissance de la végétation au sol. Il n'y a presque plus de forêts naturelles comme celle-là dans l'Île-du-Prince-Édouard, mais nous avons pensé que les boisés laissés sur les fermes pourraient servir de point de départ pour restaurer la forêt de naguère. »

C'est alors que les agents de Parcs Canada, les administrations municipales, les agriculteurs et d'autres résidents ont commencé à se réunir. « Tout a assez bien marché, se souvient Arnold Smith, non sans une certaine nostalgie. Nous avons étalé les cartes, puis nous avons décidé quelles parcelles convenaient à l'agriculture et quelle superficie pourrait servir à l'aménagement d'une forêt acadienne. Nous avons songé à prévoir une région boisée circulaire, car cette forme est préférable pour les forêts, prenant bien soin de ne pas obstruer les plans de vue. » Au mois de mars, une entente avec Parcs Canada a été conclue pour réaliser cette vision et le comité de citoyens est devenu le groupe consultatif de l'Ouest de Parcs Canada, créé, de dire Smith, « ... pour que Parcs Canada reçoive une collaboration de la collectivité et pour que les gens de la collectivité sachent davantage ce que font les représentants de Parcs Canada. Voilà le nouvel esprit de collaboration! Le personnel de Parcs Canada veut avoir notre point de vue et veut qu'on brasse nos idées ensemble. Nous comptons vraiment travailler avec Parcs Canada pour que tout aille pour le mieux. »

---

Au parc national de la Pointe-Pelée, une étroite langue de terre qui s'avance dans le lac Érié, à l'extrémité sud-ouest de l'Ontario, la restauration du territoire du parc dans un état qui ressemblerait à l'écosystème originel constitue non seulement une priorité, mais un mandat.

---

On s'emploie consciemment maintenant à rétablir la faune et la flore de la forêt carolinienne qui jadis recouvrait le sud-ouest de l'Ontario. Les Amis de Pointe-Pelée, une association coopérante constituée en 1981, fournissent les bénévoles qui aident à l'élimination des espèces exotiques et à la cueillette des semences nécessaires à la réintroduction des espèces indigènes. Ce n'est pas une mince tâche, comme le fait remarquer la directrice générale des Amis de Pointe-Pelée, Lea Martel. Jusque dans les années 60, il y avait plus de 400 bâtiments dans le parc, des chalets pour la plupart. Sur les 750 espèces végétales du parc, presque 40 p. 100 ne sont pas indigènes.

Les Amis exploitent la boutique-librairie Nature Nook dans le centre d'accueil du parc, ainsi qu'un café et un centre de location de canots et de bicyclettes. Une partie des recettes est versée au programme de restauration de l'écosystème du parc, qui comporte, entre autres projets, la réintroduction, en collaboration avec l'Université de Guelph, de l'écureuil volant du Sud, un mammifère disparu du parc. « Nous amassons des fonds, mais ce sont les gens du parc qui ont l'expertise », de dire Lea Martel. Le programme de l'écureuil volant a été inauguré en 1992 et, deux ans plus tard, 99 animaux avaient été introduits dans les 16 kilomètres carrés du parc. L'été dernier, après deux hivers extrêmement rigoureux, on estimait que leur population ne comptait plus que 35 à 50 adultes. Les chats errants sont l'un de leurs principaux prédateurs. Voilà qui nous donne une autre preuve que, même si le parc entreprend le rétablissement des espèces indigènes, il n'est jamais entièrement immunisé contre les répercussions des activités humaines qui se poursuivent dans l'écosystème environnant.

Les Amis de Pointe-Pelée ont aussi commandité un programme de réhabilitation de l'habitat naturel dans la région voisine d'Essex car 4 p. 100 seulement du comté présente encore un habitat à l'état naturel. Or, on voulait accroître ce pourcentage. On a donc lancé une campagne de publicité pour sensibiliser la population à la nécessité de rétablir la diversité biologique de la région. Des groupes de bénévoles, comme le club des naturalistes du comté d'Essex avec ses 180 membres, ont recueilli des semences de près de 100 essences d'arbre typiques de la forêt carolinienne, pour les confier ensuite à des pépiniéristes locaux qui revendaient les plants d'un an au public. Bien que le financement du projet ait pris fin, le club des naturalistes continue à recueillir des semences pour les pépinières. Carolinian Canada, un partenariat d'organismes publics et privés ayant son siège à London, en Ontario, continue d'appuyer ce genre d'effort de conservation dans le sud-ouest de l'Ontario.

---

La participation de la collectivité peut se faire sur une grande échelle ou elle peut prendre simplement la forme d'une sortie d'écoliers.

---

Lois Knight, professeure de 7<sup>e</sup> année à la *Wellington Junior High School* d'Edmonton, a demandé aux gardes du parc national Elk Island s'il n'y aurait pas quelque chose que sa classe d'environnement et de plein air pourrait faire pour contribuer à l'aménagement de ce parc de 195 kilomètres carrés. Ross Chapman, biologiste de la conservation à Elk Island, a demandé à la classe de l'aider à restaurer un tronçon de 200 mètres d'une vieille route. « De petites parcelles comme celle-là ont besoin qu'on y

réintroduise des espèces indigènes par un semis à la volée », dit Ross Chapman. En septembre dernier, la classe a passé un après-midi à épandre et à râtelier un mélange de graines préparé à l'Université de l'Alberta – dont l'agropyre étroit à épi, le brome frangé et le pâturin des prés. Lois Knight a constaté que les élèves prenaient à cœur de restaurer leur région, qu'ils avaient l'impression de contribuer à une œuvre commune, mais que le travail était très éreintant. Après avoir reposé tout l'hiver, les semences ont germé au printemps. « Les résultats ont été excellents et, à vrai dire, fascinants, ajoute Chapman. À moins d'un désastre, comme un troupeau de bisons qui viendrait le piétiner, ça va pousser. » Lois Knight y est retournée avec sa classe en mai pour constater le fruit de leur labeur, et les élèves ont alors compris que la restauration d'un site se faisait de façon graduelle, étape par étape. « Évidemment, ce n'était pas une belle pelouse bien garnie, comme on s'y attend à cet âge », dit-elle en riant.

---

Dans les limites du parc national des Prairies, dans le sud-ouest de la Saskatchewan, l'herbe des prairies frissonne sous la caresse du vent, comme lorsque de petites vagues rident le port de Lunenburg.

---

Le parc national des Prairies a été créé pour représenter l'écosystème d'une prairie mixte demeurée intacte. Jusqu'à maintenant, environ la moitié des quelque 900 kilomètres carrés du projet ont été acquis des éleveurs locaux sans qu'il y ait obligation de leur part. L'écrivain bien connu Wallace Stegner, natif de la région, a parlé, dans l'un de ses



*Paulette Legault, présidente de Prairie Wind and Silver Sage Friends of Grasslands en Saskatchewan, est fière de Val Marie et de son tout nouveau musée et magasin de souvenirs.*

ouvrages, du vide presque complet et, en un certain sens, effrayant de cette région. Il a également écrit au sujet du vent qui y souffle constamment et qui vous hérissé les cheveux sur la tête et vous fouette le visage.

Les 160 habitants de Val Marie, le village le plus proche du parc, ont eu une réaction ambivalente au moment de la création du parc – des terres à pâturage étaient soustraites à l'exploitation des éleveurs, ce qui semblait menacer davantage une collectivité qui diminuait depuis plusieurs décennies. Cependant, le 1<sup>er</sup> juillet 1997, un événement devait contribuer à panser les plaies entre le parc et la collectivité – ce fut l'ouverture de l'école Val Marie entièrement rénovée, une école de briques de deux pièces qui était inoccupée depuis une quinzaine d'années. Avec une main-d'œuvre entièrement bénévole, le bâtiment a été transformé en musée, avec boutique, et aménagé par une association coopérante qui se compose de partisans locaux du parc et qui, parmi 90 suggestions obtenues lors d'un concours, s'est choisi un nom plutôt long : *The Prairie Wind and Silver Sage Friends of Grasslands*. Paulette Legault, qui a toujours habité à Val Marie, est la présidente de la Société. Assise confortablement dans son fauteuil, dans la même pièce ensoleillée de l'école qu'elle avait fréquentée étant jeune, elle se dit vraiment enchantée de l'empressement qu'on a mis à la restaurer. « Ce fut fantastique! Si vous demandiez à quelqu'un de prêter main-forte, il accourait et vous consacrait le temps dont il disposait pour les travaux à faire : sablage, peinture, vernissage et que sais-je. Toute la collectivité nous a appuyés. »



Artiste et historienne, Lise Perrault, de Val Marie également, expose au musée ses peintures des pâturages.

Au mois d'août, quand j'ai visité le musée, on y exposait les œuvres d'une peintre locale, doublée d'une historienne, Lise Perrault. Or, elle m'a dit : « Il n'y en a pas beaucoup qui peignent le parc des Prairies. Ils veulent des arbres, des montagnes, des lacs, et nous n'en avons pas. Mais ces collines sont vivantes ». Elle a fait des recherches sur un incident presque oublié de l'histoire de la région : en 1885, la dernière chasse au bison au Canada est partie de Buffalo Butte, juste à l'ouest de Val Marie. Lise Perrault, qui tenait une ferme qui fait maintenant partie du parc, m'a emmené rencontrer une femme de la localité, Louise Moine, dont le père, Pat Trottier, a pris part à cette chasse. Louise Moine, qui a 93 ans, est assez âgée pour se souvenir qu'elle recueillait, dans une plaine sans arbre, les crottes séchées des bisons, qui servaient de combustibles. C'est ce genre d'anecdotes historiques que contribueront à préserver de l'oubli les *Prairie Wind and Silver Sage Friends of Grasslands*. Paulette Legault m'a dit : « Lorsque la communauté a compris que les gens du parc voulaient nous aider à construire ce musée, ce fut une importante étape de franchise. Les résidents ont commencé à dire que, peut-être, les gens du parc voulaient faire quelque chose pour le village – au lieu de nous enlever nos pâturages, ils veulent faire quelque chose de positif. Je ne pense pas que vous allez entendre maintenant autant de propos négatifs ».

Pour les gens de l'extérieur, cela peut simplement ressembler à une querelle de clocher entre les éleveurs et les partisans du parc, mais pour ceux et celles qui ont grandi et vécu sur ces terres, les enjeux sont plus complexes et touchent une corde plus sensible. Thelma Poirier et son mari Émile s'occupent d'élevage à la frontière de la partie est du parc des Prairies. Thelma Poirier est une éminente poète et elle exprime de façon réfléchie les sentiments ambivalents des locaux à l'égard du parc. Même si elle fait partie du conseil d'administration des *Prairie Wind and Silver Sage Friends of Grasslands*, elle affirme : « Nous devrions tous être de si bons gardiens de nos terres que nous n'aurions pas besoin de parc. » Elle m'a fait traverser ses pâturages, passé le lieu où fleurissait autrefois une colonie de chouettes des terriers, une espèce en péril qu'une inondation-éclair a décimée en 1992. « Mon mari avait observé ces chouettes toute sa vie, a-t-elle dit. Vous ne savez pas ce que je donnerais pour revoir ici une de ces chouettes. » Puis elle m'a dit ceci : « Il y a quelques années, alors que je me trouvais dans le parc des Prairies, j'ai vu une chouette des terriers perchée sur l'enseigne de Parcs Canada. Cela veut peut-être dire que le parc est important ».

Le parc n'est pas seulement important, il est peut-être essentiel à la survie de plusieurs des espèces en péril dans les prairies, dont le chien des prairies et le renard véloce. Ce petit canidé gris argenté n'est pas plus gros qu'un chat de maison; il se nourrit de petits animaux, d'oiseaux et d'insectes. Le renard véloce a disparu du Canada dans les années 30. Depuis 1983, ces renards ont été libérés dans leurs anciennes aires de répartition dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ils ont été introduits dans le parc national des Prairies en 1990.

Le garde de parc des Prairies, Keith Foster, dit que le programme de réintroduction des renards véloces n'aurait jamais été possible sans Miles et Beryl Smeeton qui, en 1971, ont établi une colonie de reproduction de renards véloces à leur réserve de la faune de Cochrane, en Alberta. Il s'agissait d'un acte de générosité de la part d'immigrants qui voulait donner quelque chose en retour à leur nouveau pays. Leur fille, Clio Smeeton, a repris à son compte la cause des renards véloces depuis la mort de ses parents.

La population sauvage actuelle de renards véloces au Canada est estimée à 289 individus. Clio Smeeton dit qu'il faut, pour garantir la survie d'une population, au moins 250 couples reproducteurs. « Ils ne sont pas encore autonomes, mais ils ont démontré qu'ils pouvaient se reproduire et élever leurs petits dans la nature – il s'agit simplement de protéger leur habitat. Le parc national des Prairies s'en occupe. » Elle est très reconnaissante envers le personnel du parc qui a accompli très soigneusement le travail délicat de libérer les animaux dans un nouveau milieu. Elle fait aussi l'éloge d'un éleveur du nom de Jay Chandler, dont les terres voisinent la partie ouest du parc. Celui-ci a grandement aidé à réintroduire les renards véloces. « La ferme d'élevage de Jay jointe au parc, c'est une grande étendue de prairie pour eux », a dit Clio Smeeton.

La colonie captive de Clio Smeeton, soit 21 couples reproducteurs – la seule au monde – produit entre 50 et 80 rejets par année. Sa société sans but lucratif fournit les installations sans frais et dirige le programme avec un mince budget annuel de 29 000 \$. Ces fonds se sont toutefois évaporés en 1997. Pour sauver les renards véloces, Clio Smeeton doit « ... s'arracher les cheveux, implorer le Ciel et quémander dans les bureaux des entreprises, dit-elle. Je m'arrêterais immédiatement si la population de renards pouvait assurer sa survie, mais ce n'est pas le cas. Si nous arrêtons maintenant les opérations, elle serait de nouveau vouée à l'extinction, car les animaux de cette espèce commencent à disparaître aux États-Unis. »

Au début, c'était un simple travail qu'elle a entrepris par amour pour ses parents, mais c'est devenu, pour Clio Smeeton, une opération vitale, formidable et prometteuse. Les bonnes intentions et l'engagement personnel ne constituent cependant qu'un point de départ – le gouvernement a encore un rôle à jouer par son financement et son expertise pour garantir l'avenir des renards véloces.

**Il en va de même des sites patrimoniaux dont le caractère naturel et culturel doit être préservé partout au pays, depuis les forêts acadiennes de Cavendish, dans l'Île-du-Prince-Édouard, jusqu'aux bâtiments de l'ère du Klondike, à Dawson City, au Yukon. Parcs Canada accueille avec joie l'exemple des résidents locaux qui assument la responsabilité de protéger un patrimoine qui appartient à tous les Canadiens. Ils sont une véritable source d'inspiration et Parcs Canada encourage cet esprit de collaboration.**

---

*Brian Preston est un journaliste à la pige établi à Montréal. Il contribue au magazine Saturday Night et publie des articles sur l'environnement dans de nombreux magazines canadiens et américains. Son œuvre lui a valu des prix.*

# L'ÉTAT DES PARCS NATIONAUX

---



## I N T R O D U C T I O N

Les parcs nationaux du Canada constituent un refuge pour la faune et la flore et représentent un havre de paix pour l'esprit humain. Essentiels à notre identité collective, ces grands espaces préservent et chantent à leur façon les immenses beautés naturelles de notre pays pour que tous puissent les connaître, les apprécier et en profiter.

Depuis septembre 1997, le réseau des parcs nationaux du Canada comprend 38 parcs nationaux et réserves de parc. On a aussi conclu des ententes relatives à trois aires marines nationales de conservation (voir : *Certaines données essentielles sur les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation*). Le réseau des parcs comprend aussi cinq rivières du patrimoine canadien.

Chaque parc fait partie intégrante d'une vision du Canada, laquelle consiste à préserver les milieux qui représentent la diversité de notre territoire.

Ces parcs nationaux et ces aires marines de conservation sont des oasis naturelles d'une rare splendeur : des sapins de Douglas qui pointent vers le ciel jusqu'à 85 mètres de hauteur, un troupeau



*« Vue du ciel, la Terre magnifique dans ses teintes bleues et brunes, paraît toute délicate, malgré la rugosité des montagnes et de la croûte terrestre. Pourtant, les différentes formes de vie qu'on y trouve sont complexes et étroitement dépendantes les unes des autres. C'est à travers elles qu'on comprend la vraie fragilité de notre monde et de la beauté unique du Canada. Heureusement, certains de nos sages concitoyens se sont donnés les moyens de connaître, d'apprécier et de préserver ces formes de vie complexes, par l'entremise de notre réseau de parcs nationaux. »*

Dr. Roberta Bondar





Figure 2 : *Parcs nationaux et réserves de parc national du Canada*

Parcs nationaux et réserves	Année de l'entente	Année d'établissement	Superficie (km <sup>2</sup> )
Banff (Alberta)	–	1885	6 641,0
Glaciers (Colombie-Britannique)	–	1886	1 349,3
Yoho (Colombie-Britannique)	–	1886	1 313,1
Lacs-Waterton (Alberta)	–	1895	505,0
Jasper (Alberta)	–	1907	10 878,0
Elk Island (Alberta)	–	1913	194,0
Mont-Revelstoke (Colombie-Britannique)	–	1914	259,7
Îles-du-Saint-Laurent (Ontario)	–	1914	8,7
Pointe-Pelée (Ontario)	–	1918	15,0
Kootenay (Colombie-Britannique)	–	1920	1 406,4
Wood Buffalo (Alberta et Territoires du Nord-Ouest)	–	1922	44 802,0
Prince-Albert (Saskatchewan)	–	1927	3 874,3
Mont-Riding (Manitoba)	–	1929	2 973,1
Îles-de-la-Baie-Georgienne (Ontario)	–	1929	25,6
Hautes-Terres-du-Cap-Breton (Nouvelle-Écosse)	–	1936	948,0
Île-du-Prince-Édouard (Île-du-Prince-Édouard)	–	1937	21,5
Fundy (Nouveau-Brunswick)	–	1948	205,9
Terra-Nova (Terre-Neuve)	–	1957	399,9
Kejimikujik (Nouvelle-Écosse)	1967	1974	403,7
Kouchibouguac (Nouveau-Brunswick)	1969	1979	239,2
Pacific Rim (Colombie-Britannique) (R)*	1970/1987	–	285,8
Forillon (Québec)	1970	1974	240,4
La Mauricie (Québec)	1970	1977	536,1
Pukaskwa (Ontario)	1971/1978	–	1 877,8
Kluane (Territoire du Yukon) (R)	1972	1976	22 013,3
Nahanni (Territoires du Nord-Ouest) (R)	1972	1976	4 765,2
Auyuittuq (Territoires du Nord-Ouest) (R)*	1972	1976	19 707,4
Gros-Morne (Terre-Neuve)	1970/1973/1978/1983	–	1 805,0
Prairies (Saskatchewan)	1975/1981/1988	–	906,4
Archipel-de-Mingan (Québec) (R)	–	1984	150,7
Ivvavik (Territoire du Yukon)	1984	1984	9 750,0
Île-d'Ellesmere (Territoires du Nord-Ouest) (R)	1986	1988	37 775,0
Péninsule-Bruce (Ontario)	1987	–	154,0
Gwaii Haanas (Colombie-Britannique) (R)	1987/1988	1996	1 495,0
Aulavik (Territoires du Nord-Ouest)	1992	–	12 200,0
Vuntut (Territoire du Yukon)	1993	1995	4 345,0
Wapusk (Manitoba)	1996	–	11 475,0
Tuktut Nogait (Territoires du Nord-Ouest)	1996	–	16 340,0
<b>Total</b>			<b>222 282,5</b>

« Année de l'entente » désigne l'année du protocole d'entente ou de l'entente fédérale-provinciale pour établir un parc national.

« Année d'établissement » désigne l'année à laquelle le parc a été formellement créé par décret, proclamation ou règlement.

(R) Réserve de parc national : Une réserve de parc national est un endroit mis à port en vue d'en faire un parc national en attendant le règlement de toute revendication territoriale autochtone pas encore résolue. Au cours de cette période intérimaire, la Loi sur les parcs nationaux s'applique et les Autochtones peuvent poursuivre leurs activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage. D'autres mesures provisoires peuvent aussi prévoir la participation des peuples autochtones à l'administration des réserves de parc.

\* La mesure de la superficie du parc est sujette à révision par l'arpenteur général.

Terres retirées en vue d'un futur parc national*	Année du retrait	Superficie (km <sup>2</sup> )
Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves (Territoires du Nord-Ouest)	1970	7 150,0
Nord-de-l'île-de-Baffin (Territoires du Nord-Ouest)	1992	22 252,0
Tuktut Nogait (Territoires du Nord-Ouest) (secteurs des Inuits et du Sahtu)	1992	11 850,0
Baie-Wager (Territoires du Nord-Ouest)	1996	23 600,0
Île-Bathurst (Territoires du Nord-Ouest)	1996	8 700,0
<b>Total</b>		<b>73 552,0</b>
<b>Total général</b>		<b>295 834,5</b>

\* Les terres reliées aux projets de parc national du lac Guillaume-Delisle (Québec) et du ruisseau Churn (Colombie-Britannique) ont été protégées par des lois provinciales, mais pas nécessairement pour créer des parcs nationaux.

tonitruant de 160 000 caribous de la Porcupine, le mont Logan qui culmine à 5 951 mètres, des dolines, des fondrières, des grottes à stalactites, des sols karstiques, des bad-lands, des marais salés, des glaciers, des battures, de profonds fjords et une vibrante vie dans les zones de marées.

Les parcs contribuent par ailleurs aux nombreux superlatifs qui rehaussent notre réputation internationale : le fjord le plus profond du monde, les plus grands cervidés, le seul site de nidification que l'on connaisse de la grue blanche d'Amérique (qui est une espèce en danger de disparition), une grande concentration de pingos (buttes bizarres avec un noyau interne de glace) et bien d'autres. Neuf parcs nationaux font en outre partie de sites désignés du patrimoine mondial.

Le réseau canadien des parcs nationaux a connu des débuts modestes en 1885; le gouvernement fédéral avait alors réservé, «afin de prévenir toute vente ou occupation illégale», une superficie de 26 kilomètres carrés autour des sources thermales près de ce qui est devenue la ville de Banff. Il y a 100 ans, la *Loi sur le parc des Montagnes Rocheuses* protégeait officiellement la réserve de la source thermale de Banff. Au moment de l'adoption, en 1930, de la *Loi sur les parcs nationaux*, 14 parcs avaient été créés.

Au début des années 60, vingt parcs nationaux avaient été établis, mais au gré du hasard. C'est alors qu'on a entrepris de planifier un réseau national, avec l'idée de créer les parcs selon un ensemble organisé de principes, et qu'on a diffusé un premier plan de réseau en 1971. Depuis lors, le nombre de parcs a presque doublé (figure 2 : *Parcs nationaux et réserves de parc national du Canada*, et figure 3 : *Aires marines nationales de conservation du Canada*).

En 1988, Parcs Canada a adopté une méthode scientifique de gestion des écosystèmes, fondée sur le besoin de préserver l'intégrité écologique, c'est-à-dire maintenir un écosystème intact et vigoureux.

Le gouvernement fédéral a comme objectif d'instaurer, d'ici l'an 2000, un réseau de parcs nationaux qui représentera chacune des 39 régions naturelles de Parcs Canada. Jusqu'à maintenant, 24 régions sont représentées et les efforts se poursuivent pour les 15 autres.

Ce chapitre rend compte des progrès qui ont été accomplis jusqu'à présent pour concrétiser l'objectif du gouvernement, fait état des efforts qui ont été consentis pour mesurer, maintenir et, au besoin, restaurer l'intégrité écologique des parcs et analyse, enfin, le rôle qui incombe à la population en tant que gardienne responsable de l'environnement. On y trouvera également un aperçu de certains plans et de certains procédés utilisés pour préserver ou restaurer les parcs. Une dernière section – qui est nouvelle dans le *Rapport sur l'état des parcs* – donne un aperçu de l'état des ressources culturelles présentes dans notre réseau de parcs nationaux.

Ensemble, ces éléments constituent un aperçu de l'état actuel du réseau des parcs nationaux du Canada tout en levant le voile sur ce qu'il deviendra demain.

Figure 3 : Aires marines nationales de conservation du Canada

Aires marines de conservation et réserves (R)	Année de l'entente	Superficie (km <sup>2</sup> )
Fathom Five (Ontario)	1987	113,0
Archipel Gwaii Haanas (Colombie-Britannique) (R)	1988	3 570,0
Parc marin du Saguenay (Québec)	1990	1 138,0
<b>Total</b>		<b>4 821,0</b>
En outre, la région marine de la plate-forme de l'île de Vancouver est partiellement représentée par la composante marine du parc national Pacific Rim (R), en Colombie-Britannique		
	1970	213,9
<b>Total général</b>		<b>5 034,9</b>

Figure 4 : Rivières du patrimoine canadien situées dans les parcs nationaux

Rivière	Parc national (province/territoire)	Année de désignation	Longueur (km)
Aisek	Réserve de parc national Kluane (Yukon)	1986	110
Nahanni-Sud	Réserve de parc national Nahanni (T.N.-O.)	1987	300
Athabasca	Parc national Jasper (Alberta)	1989	168
Saskatchewan-Nord	Parc national Banff (Alberta)	1989	49
Kicking Horse	Parc national Yoho (C.-B.)	1989	67

## ❖ CERTAINES DONNÉES ESSENTIELLES SUR LES PARCS NATIONAUX ET LES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

- 38 parcs nationaux et réserves de parc
  - 3 aires marines de conservation
  - 222 283 kilomètres carrés de parcs nationaux
  - 5 rivières du patrimoine canadien dans les parcs nationaux
  - 4 821 kilomètres carrés d'aires marines nationales de conservation
  - Dépenses d'environ 182 millions de dollars (1996-1997)
  - 14,5 millions de visiteurs (1996-1997)
  - Dépenses de 1,2 milliard de dollars attribuables aux visites dans les parcs nationaux (1994)
- 

## PROGRÈS RÉALISÉS EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX PARCS NATIONAUX ET DE NOUVELLES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

### PROGRÈS RÉALISÉS EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DE PARCS NATIONAUX

Parcs Canada fait figure de pionnier dans la protection des régions naturelles représentatives du pays. Le plan de réseau des parcs nationaux, publié pour la première fois en 1971, subdivise le Canada en 39 régions naturelles distinctes selon la géologie, la physiographie, et la végétation. Lorsque chacune de ces régions sera représentée dans le réseau de parcs nationaux, un échantillonnage du pays tout entier sera alors protégé.

Jusqu'à maintenant, 24 régions naturelles sont représentées dans les 38 parcs nationaux et réserves de parc national. Les démarches se poursuivent pour établir de nouveaux parcs dans 15 autres régions; des territoires sont déjà réservés pour des parcs nationaux dans quatre de ces régions.

Les nouveaux parcs nationaux et les nouvelles aires marines de conservation sont créés en vertu de toute une gamme de mécanismes novateurs. Dans les régions qui font l'objet de revendications territoriales par les peuples autochtones, par exemple, on établit des réserves de parc national comme étape provisoire dans le cheminement conduisant à la proclamation d'un parc national. Nahanni, Kluane et Auyuittuq ont toutes été créées comme « réserves de parc national ».

Les parcs nationaux occupent aujourd'hui quelque 222 283 kilomètres carrés, soit environ 2,25 p.100 du territoire canadien. Lorsque le réseau aura été complété, il couvrira probablement environ 3 p.100 du Canada.

Les efforts pour établir de nouveaux parcs nationaux sont principalement orientés sur les 15 régions naturelles non représentées (figure 5 : *Parachèvement du réseau des parcs nationaux*). Par ailleurs, on achète également des parcelles à l'intérieur des parcs actuels là où l'acquisition de terres n'est pas complétée (comme dans le parc national des Prairies et dans le parc national de la Péninsule-Bruce), ou encore là où l'acquisition de terres additionnelles permettrait d'améliorer la représentation d'une région naturelle ou de mieux assurer l'intégrité écologique d'un parc (comme pour le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard).

Les parcs nationaux s'établissent normalement en cinq étapes (figure 6 : *Progrès réalisés en vue de terminer le réseau de parcs nationaux*). Il faut souvent compter plusieurs années avant de les franchir toutes.

Les deux premières étapes, qui consistent à identifier les aires représentatives et à les choisir, s'appuient principalement sur des assises scientifiques. La troisième phase, plus longue, consiste à évaluer la faisabilité de créer un parc et implique beaucoup de consultations auprès du public; c'est, normalement, l'étape la plus complexe et la plus controversée. Il faut tenir compte des facteurs socio-économiques, comme les divers modes d'utilisation des sols et des ressources, ainsi que de la vie sociale et économique des collectivités. Pour faire progresser les projets de création de parcs tout en travaillant avec des partenaires, il est parfois nécessaire d'en arriver à des compromis dans la délimitation des limites définitives des futurs parcs.

La quatrième étape peut également s'avérer assez longue. Pour permettre l'application de la *Loi sur les parcs nationaux* et les *Règlements sur les parcs nationaux*, les terres qui constituent un parc national doivent appartenir au gouvernement du Canada et être libres de toute charge. Dans les provinces, le gouvernement fédéral négocie une entente en vertu de laquelle l'administration et le contrôle d'une terre sont transférés au gouvernement fédéral en vue d'aménager un nouveau parc national.

Là où le territoire est assujéti à une revendication territoriale globale de la part d'un peuple autochtone, un nouveau parc peut être établi comme faisant partie du règlement négocié de la revendication ou conformément à cet accord. Ou encore on peut établir une réserve de parc national en attendant le règlement de la

revendication territoriale. Les dispositions de la *Loi sur les parcs nationaux* et les *Règlements sur les parcs nationaux* s'y appliquent, mais la chasse, le piégeage et la pêche par les Autochtones s'y poursuivent selon leurs traditions. Les limites définitives et les conditions des réserves de parcs sont fixées lorsque la revendication est réglée.

Même lorsque l'entente est conclue, il faut parfois compter des années avant que le gouvernement fédéral n'obtienne le titre foncier en bonne et due forme, en raison des complications relatives à l'obtention des titres fonciers et des longues négociations qui précèdent l'achat des propriétés. Dans ces cas, divers autres instruments législatifs assurent une protection provisoire aux ressources des parcs.

## FAITS SAILLANTS DES PARCS NATIONAUX RÉCEMMENT CRÉÉS

En 1996, le gouvernement du Canada a réservé plus de 60 000 kilomètres carrés en vue d'y aménager de nouveaux parcs nationaux – soit une superficie supérieure à la Suisse ou à la Nouvelle-Écosse. Des ententes ont été signées pour créer le parc national Wapusk, près de Churchill, dans le nord du Manitoba, de même que le parc national Tuktut Nogait, près de Paulatuk, dans les Territoires du Nord-Ouest. De manière à accorder une protection intérimaire aux ressources en attendant la conclusion d'une entente, des terres ont été mises en réserve en vue d'aménager un parc à la baie-Wager et sur l'Île Bathurst, tous deux situés dans les Territoires du Nord-Ouest.

### WAPUSK (Manitoba)

L'entente fédérale-provinciale relative à l'établissement du parc national Wapusk a été signée à Churchill, au Manitoba, en avril 1996. Les négociations se sont déroulées entre Parcs Canada, le gouvernement du Manitoba, l'administration du district de Churchill et Manitoba Keewatinowi Okimakanak (représentant des Premières Nations de Fox Lake et de York Factory, au nord du Manitoba). Avec ses 11 475 kilomètres carrés, Wapusk constitue à ce jour le plus vaste parc national qui soit situé entièrement dans une province.

Wapusk comprend l'un des plus grands sites connus de mise bas de l'ours polaire au monde et il offre l'un des endroits les plus

accessibles pour voir ces animaux. Le littoral de la baie d'Hudson fournit un habitat essentiel aux oiseaux aquatiques et aux oiseaux de rivage. (Voir l'annexe 1 : *Le parc national Wapusk.*)

### **TUKTUT NOGAI (Territoires du Nord-Ouest)**

Une entente relative à l'établissement d'un parc a été signée par le gouvernement canadien, l'administration Inuvialuit et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en juin 1996. Le parc national Tuktut Nogait (de 16 340 kilomètres carrés) protège une partie substantielle d'un projet de parc national plus vaste. La partie qui reste est protégée par une entente de réserve de terres, en attendant que soient complétées d'autres consultations et d'autres négociations.

Le parc protège une partie de l'aire de mise bas du troupeau de caribous Bluenose dans la région de Melville Hills. On retrouve en outre dans le parc le spectaculaire canyon de la rivière Hornaday ainsi qu'une faune abondante, comme le caribou, le bœuf musqué, l'ours grizzli et le loup. Si l'on veut agrandir le parc pour qu'il englobe les terres avoisinantes, il faudra que les peuples autochtones concernés et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest arrivent à une entente en ce sens. Au Nunavut, les négociations devront se faire avec les Inuits de Kugluktuk (anciennement Coppermine) et au Sahtu, avec les Dénés et les Métis, de Deline en particulier. (Voir l'annexe 2 : *Le parc national Tuktut Nogait.*)

## **FAITS SAILLANTS SUR LES PROJETS DE PARCS NATIONAUX**

Les démarches entreprises en vue de l'établissement de parcs dans les 15 autres régions naturelles évoluent de façon différente selon les cas. Le calendrier relatif à la création de ces parcs nationaux est tributaire de nombreux facteurs, en particulier de la bonne volonté et de l'appui des autres gouvernements et des organisations autochtones.

## **HÉRITAGE DU PATRIMOINE MARIN DU PACIFIQUE (Colombie-Britannique)**

Dans le cadre du programme patrimoine marin du Pacifique (1995), le Canada et la Colombie-Britannique comptent, d'ici l'an 2000, acquérir des terres en vue de la création d'un nouveau parc national et de nouvelles aires protégées provinciales dans la partie sud des îles du Golfe. Ces îles renferment la plus forte concentration de propriétés qui possèdent la plus importante valeur écologique et qui sont les moins perturbées par l'activité humaine dans la région des basses-terres du détroit de Georgia. Jusqu'à maintenant, environ neuf kilomètres carrés de propriétés insulaires ont été acquises.

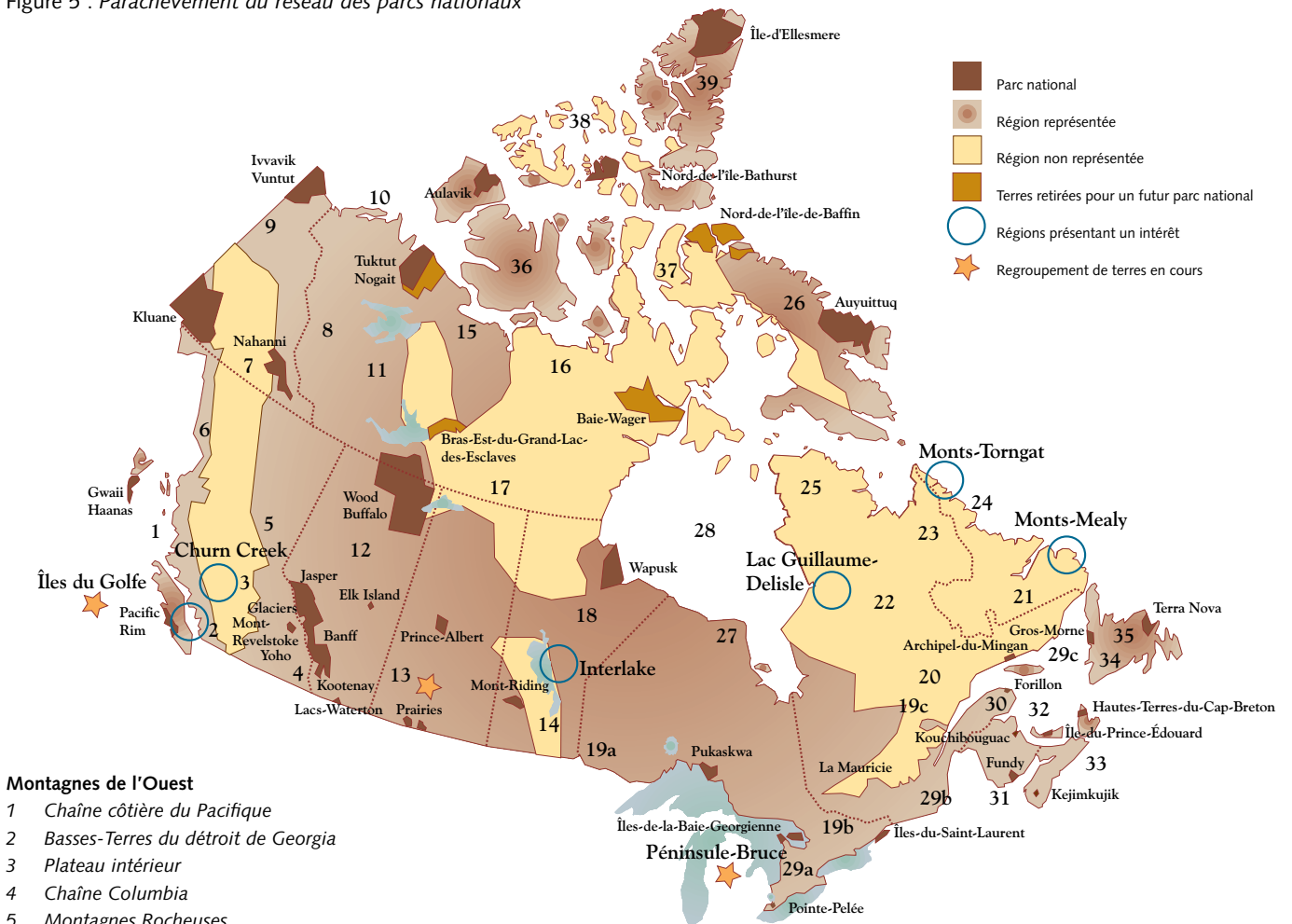
Le programme d'acquisition des terres se poursuivra jusqu'en l'an 2000; le Canada et la Colombie-Britannique détermineront alors les secteurs qui seront cédés au Canada pour y aménager un parc national ainsi que les aires qui seront protégées par la province. Cette acquisition commune de terres s'inscrit dans un nouveau partenariat dynamique qui convient aux régions naturelles très développées, où les propriétés foncières sont peu nombreuses et coûtent très cher.

### **NORD-DE-L'ÎLE-DE-BAFFIN (Territoires du Nord-Ouest)**

En vertu de l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut (1993), le gouvernement et les Inuits négocient une entente sur les répercussions et les bénéfices économiques pour les Inuits de l'établissement officiel, au plus tard au début de 1998, d'un parc national dans le nord de l'île de Baffin et sur l'île Bylot.

La région proposée pour la création du parc, retirée aux termes de la *Loi sur les terres territoriales* en 1992, abrite certains des fjords les plus spectaculaires au monde, une colonie de plus de 400 000 marmettes de Brünnich et 35 p. 100 de la population nicheuse mondiale de la grande oie des neiges.

Figure 5 : Parachèvement du réseau des parcs nationaux



**Montagnes de l'Ouest**

- 1 Chaîne côtière du Pacifique
- 2 Basses-Terres du détroit de Georgia
- 3 Plateau intérieur
- 4 Chaîne Columbia
- 5 Montagnes Rocheuses
- 6 Chaîne côtière du Nord
- 7 Montagnes et plateaux intérieurs du Nord
- 8 Monts Mackenzie
- 9 Nord du Yukon

**Plaines intérieures**

- 10 Delta du Mackenzie
- 11 Plaines boréales du Nord
- 12 Plaines et plateaux boréaux du Sud
- 13 Prairies
- 14 Basses-Terres du Manitoba

**Bouclier canadien**

- 15 Collines de la toundra
- 16 Toundra centrale
- 17 Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest
- 18 Bas-Plateaux boréaux du Centre
- 19a Région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs de l'Ouest
- 19b Région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs du Centre
- 19c Région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs de l'Est

- 20 Hautes-Terres boréales Laurentiennes
- 21 Région boréale de la côte est
- 22 Plateau lacustre boréal
- 23 Rivière à la Baleine
- 24 Montagnes du Labrador du Nord
- 25 Plateau de la toundra d'Ungava
- 26 Région de Davis du Nord

**Basses-Terres de la baie d'Hudson**

- 27 Basses-Terres d'Hudson et de James
- 28 Plaine Southampton

**Basses-Terres du Saint-Laurent**

- 29a Basses-Terres du Saint-Laurent de l'Ouest
- 29b Basses-Terres du Saint-Laurent du Centre
- 29c Basses-Terres du Saint-Laurent de l'Est

**Région des Appalaches**

- 30 Monts Notre-Dame et Mégantic
- 31 Hautes-Terres Acadiennes des Maritimes
- 32 Plaine maritime
- 33 Bas-Plateau de la côte atlantique
- 34 Hautes-Terres de l'ouest de Terre-Neuve
- 35 Région atlantique de l'est de Terre-Neuve

**Basses-Terres de l'Arctique**

- 36 Basses-Terres de l'Arctique Ouest
- 37 Basses-Terres de l'Arctique Est

**Îles de l'Extrême-Arctique**

- 38 Extrême-Arctique Ouest
- 39 Extrême-Arctique Est

Figure 6 : Progrès réalisés en vue de terminer le réseau de parcs nationaux

Régions naturelles terrestres des parcs nationaux	Identification des aires représentatives	Choix d'une proposition précise	Étude de faisabilité	Négociations d'une entente finale	Protection par la Loi sur les parcs nationaux
<b>Montagnes de l'Ouest</b>					
1. Chaîne côtière du Pacifique (Pacific Rim, Gwaii Haanas) . . . . .					
2. Basses-Terres du détroit de Georgia (proposition pour les îles du Golfe sud) . . . . .					
3. Plateau intérieur (Ruisseau Churn – aire potentielle) . . . . .					
4. Chaîne Columbia (Glaciers, Mont-Revelstoke) . . . . .					
5. Montagnes Rocheuses (Banff, Jasper, Kootenay, Yoho, Lacs-Waterton) . . . . .					
6. Chaîne côtière du Nord (Kluane) . . . . .					
7. Montagnes et plateaux intérieurs du Nord . . . . .					
8. Monts Mackenzie (Nahanni) . . . . .					
9. Nord du Yukon (Ivvavik, Vuntut) . . . . .					
<b>Plaines intérieures</b>					
10. Delta du Mackenzie (Ivvavik) . . . . .					
11. Plaines boréales du Nord (Wood Buffalo) . . . . .					
12. Plaines et plateaux boréaux du Sud (Prince-Albert, Wood Buffalo, Mont-Riding, Elk Island) . . . . .					
13. Prairies (Prairies) . . . . .					
14. Basses-Terres du Manitoba (proposition pour la région d'Interlake) . . . . .					
<b>Bouclier canadien</b>					
15. Collines de la toundra (Tuktut Nogait <sup>1</sup> ) . . . . .					
16. Toundra centrale (Baie-Wager <sup>1</sup> ) . . . . .					
17. Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest (proposition pour le Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves <sup>1</sup> ) . . . . .					
18. Bas-Plateaux boréaux du Centre (Pukaskwa) . . . . .					
19. Région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs (La Mauricie, Îles-de-la-Baie-Georgienne, Îles-du-Saint-Laurent) . . . . .					
20. Hautes-Terres boréales Laurentiennes . . . . .					
21. Région boréale de la côte est (proposition pour les Monts-Mealy) . . . . .					
22. Plateau lacustre boréal (proposition pour le lac Guillaume-Delisle) . . . . .					
23. Rivière à la Baleine . . . . .					
24. Montagnes du Labrador du Nord (proposition pour les Monts-Torngat) . . . . .					
25. Plateau de la toundra d'Ungava . . . . .					
26. Région de Davis du Nord (Auyuittuq) . . . . .					
<b>Basses-Terres de la baie d'Hudson</b>					
27. Basses-Terres d'Hudson et de James (Wapusk) . . . . .					
28. Plaine Southampton . . . . .					
<b>Basses-Terres du Saint-Laurent</b>					
29. Basses-Terres du Saint-Laurent (Îles-de-la-Baie-Georgienne, Pointe-Pelée, Péninsule-Bruce, Archipel-de-Mingan) . . . . .					
<b>Région des Appalaches</b>					
30. Monts Notre-Dame et Mégantic (Forillon) . . . . .					
31. Hautes-Terres acadiennes des Maritimes (Fundy, Hautes-Terres-du-Cap-Breton) . . . . .					
32. Plaine Maritime (Kouchibouguac, Île-du-Prince-Édouard) . . . . .					
33. Bas-Plateau de la côte atlantique (Kejimikujik) . . . . .					
34. Hautes-Terres de l'ouest de Terre-Neuve (Gros-Morne) . . . . .					
35. Région atlantique de l'est de Terre-Neuve (Terra-Nova) . . . . .					
<b>Basses-Terres de l'Arctique</b>					
36. Basses-Terres de l'Arctique Ouest (Aulavik) . . . . .					
37. Basses-Terres de l'Arctique Est (Nord-de-l'Île-de-Baffin <sup>1</sup> ) . . . . .					
<b>Îles de l'Extrême-Arctique</b>					
38. Extrême-Arctique Ouest (Île-Bathurst <sup>1</sup> ) . . . . .					
39. Extrême-Arctique Est (Île-d'Ellesmere) . . . . .					

<sup>1</sup> Terres retirées pour leur assurer une protection provisoire

<sup>1</sup> Les démarches continuent en vue de l'établissement des portions du parc situées dans le Nunavut et le Sahtu

## **BAIE-WAGER (Territoires du Nord-Ouest)**

En septembre 1996, 18 ans après la première proposition pour la création d'un parc national dans la région de la baie Wager, des terres ont été retirées aux termes de la *Loi sur les terres territoriales*. Les récentes consultations qui ont eu lieu au sujet de la création de ce parc ont mis à contribution les communautés inuits de Repulse Bay, de Coral Harbour, de Chesterfield Inlet, de Baker Lake, de Rankin Inlet et de l'Association inuit Kivalliq. Cette dernière a adopté une résolution à l'appui du parc national et du retrait des terres et des négociations relatives à une entente sur les répercussions et les bénéfices économiques pour les Inuits sont maintenant en cours.

Parmi les questions qui feront l'objet des négociations, mentionnons les limites du parc, la gestion coopérative du parc, les emplois et la formation des Inuits, l'accès par le parc aux exploitations minières, l'accès aux pierres à tailler et l'établissement d'avant-postes inuits.

La baie Wager pénètre dans les terres sur une distance de plus de 150 kilomètres à partir de la baie d'Hudson et l'on y trouve des îles et des littoraux érodés par les glaciers, de magnifiques falaises et des estrans qui débouchent sur une onduleuse toundra. Une chute à rebours et deux polynies (des régions de la mer qui ne gèlent jamais) offrent un spectacle particulièrement saisissant.

## **NORD-DE-L'ÎLE-BATHURST (Territoires du Nord-Ouest)**

En octobre 1996, après consultations avec les Inuits de Resolute Bay et divers ministères, des terres ont été mises à part aux termes de la *Loi sur les terres territoriales* pour créer un parc national au nord de l'île Bathurst.

L'aire mise en réserve, d'une superficie d'environ 8 700 kilomètres carrés, englobe toute la partie de l'île de Bathurst adjacente, au nord, à la réserve nationale de faune du Col-de-l'ours-blanc.

L'aire proposée pour le parc national évoque les longues nuits d'hiver de cette âpre région naturelle, les grandes étendues de roche-mère et les très brèves saisons de croissance de végétation.

On retrouve dans cette région un important site de mise bas pour le caribou de Peary, qui est une espèce en péril.

Les études vont bon train sur les ressources minières et énergétiques, sur les ressources culturelles, sur le potentiel touristique et sur l'histoire de tradition orale. On s'attend à ce qu'il faille environ deux ans pour terminer ces études et pour négocier une entente avec les Inuits portant sur les répercussions et les bénéfices économiques de ce projet.

Dans le cours du processus de création du parc, on tiendra compte des questions relatives à la présence possible de gisements de plomb et de zinc ainsi qu'aux réserves de pétrole et de gaz situées à proximité.

## **MONTS-TORNGAT (Terre-Neuve et Labrador)**

En 1992, le gouvernement fédéral, de concert avec le gouvernement provincial et l'Association des Inuits du Labrador, a entrepris une étude de faisabilité sur l'établissement d'un parc national dans les monts Torngat, au nord du Labrador. À partir des données recueillies au cours de l'évaluation, l'équipe chargée de l'étude a conclu, au début de 1996, qu'il était possible d'aménager un parc national dans cette région.

Le Canada a accepté de négocier, pour le nord du Labrador, les revendications territoriales globales des Inuits du Labrador et des Inuits de Nunavik, dans le Nouveau-Québec. D'autre part, Parcs Canada essaie de trouver un moyen, acceptable pour toutes les parties, qui permette aux Inuits de Nunavik de jouer un rôle officiel dans l'établissement du parc national proposé.

La présence d'un parc national dans les monts Torngat protégerait la merveilleuse beauté naturelle des hauts reliefs de l'Arctique, des fjords majestueux, des vallées fluviales et des littoraux accidentés. Du haut des falaises, qui peuvent s'élever jusqu'à 900 mètres, on peut voir dériver les icebergs qui se sont détachés du Groenland deux ans plus tôt. À l'intérieur des terres, les pics des monts Torngat atteignent des hauteurs de plus de 1 500 mètres, et sont les points les plus élevés du Canada continental, à l'est des Rocheuses.



## **LA RÉGION D'INTERLAKE (Manitoba)**

L'étude de faisabilité sur le parc national des basses-terres du Manitoba, entreprise en 1994, se concentrait sur trois parties de la région d'Interlake du Manitoba : Long Point, Little Limestone Lake et Hecla-Grindstone.

Au début de 1996, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont rendu publics les premiers résultats de l'étude. On a soumis au débat public une combinaison possible de trois, peut-être quatre, échantillons différents de la région naturelle. Le parc consisterait en deux ou plusieurs composantes séparées sur le plan géographique. Cette combinaison de sites permettrait d'illustrer des aspects qui ne pourraient pas l'être dans un parc national groupé. Chaque composante comporte des caractéristiques importantes et tout à fait particulières qui, prises comme un tout, expriment bien l'essence de la région naturelle des basses-terres du Manitoba.

La partie de Long Point – soit la partie centrale du parc projeté – s'étend entre deux des lacs d'eau douce les plus impressionnants au monde, soit le lac Winnipeg et le lac Winnipegosis. On y retrouve un amalgame de bas-plateaux et de basses-terres, de terres humides, de végétation et d'habitats, qui rendent cet endroit particulièrement représentatif de la région. Orignaux, wapitis, caribous des bois et chevreuils peuvent y être observés.

La baie Limestone abrite des grottes sculptées par l'érosion de l'eau au fil des siècles et une frayère importante pour le doré. Les troisième et quatrième aires – un certain nombre d'îles dans les deux lacs – renferment les peuplements de pins rouges situés les plus au nord-ouest du Canada et certaines des concentrations les plus nombreuses et les plus diversifiées de colonies intérieures d'oiseaux nicheurs au Canada.

Pour compléter l'étude de faisabilité du parc, il fallait tenir compte du potentiel forestier et minier des secteurs adjacents aux régions de Long Point et de la baie Limestone. Cette évaluation se poursuit et l'on se soucie tout particulièrement du point de vue des communautés des Premières Nations qui ont des intérêts dans l'aire d'étude. Les négociations relatives à l'entente pour l'établissement d'au moins une composante du projet de parc devraient s'amorcer en 1998.

## **MONTS-MEALY (Terre-Neuve et Labrador)**

Les monts Mealy sont situés au sud du Labrador, à l'est de la communauté de Happy Valley-Goose Bay. L'aire d'étude du projet de parc donne sur la rive sud du bras Hamilton (lac Melville), une mer intérieure qui s'étend sur une distance de 150 kilomètres de l'océan Atlantique vers l'intérieur du Labrador.

Une étude de faisabilité de parc n'a pas encore été annoncée. Parcs Canada travaille de pair avec le gouvernement provincial et les peuples autochtones de la région pour veiller à ce que les intérêts de tous les résidents locaux soient pris en compte.

Les monts Mealy grimpent abruptement au sud du lac à marées Melville jusqu'à des hauteurs de plus de 1 100 mètres. La région à l'étude est très diversifiée : toundra montagneuse, marécages étendus sur un bas-plateau, forêt boréale, rivières sauvages spectaculaires et écosystèmes côtiers. La région sert d'habitat à diverses espèces fauniques, dont un petit troupeau résidant de caribous, ainsi que des orignaux et des ours noirs.

## **RUISSEAU CHURN (Colombie-Britannique)**

En raison du développement très avancé du territoire, de l'urbanisation grandissante, de l'exploitation forestière, de la chasse sportive et de l'élevage, il sera très difficile d'établir un parc national dans la région du plateau intérieur de la Colombie-Britannique.

De 1991 à 1995, Parcs Canada a tenté, dans le cadre du processus provincial d'aménagement des terres de la région Cariboo-Chilcotin, de faire protéger l'aire du ruisseau Churn et du ruisseau Big. Il s'agit d'une région d'environ 2 000 kilomètres carrés, mais, comme on n'a pu obtenir d'appuis suffisants dans les communautés locales, elle n'a pas été incorporée dans le plan final d'aménagement de Cariboo-Chilcotin. Cependant, deux portions de l'aire proposée pour un parc national ont été mises en réserve comme espaces protégés selon le plan d'aménagement du territoire, et l'une de ces portions a depuis été désignée parc provincial.

## **BRAS-EST-DU-GRAND-LAC-DES-ESCLAVES (Territoires du Nord-Ouest)**

Durant près de 30 ans, le lieu connu sous le nom de Bras est du Grand-Lac-des-Esclaves a fait l'objet de réflexions sur la possibilité d'y établir un parc national. En 1970, quelque 7 150 kilomètres carrés de terres ont été mises en réserve aux termes de la *Loi sur les terres territoriales* à des fins d'établissement d'un parc national. Le paysage y est spectaculaire – on y trouve un archipel d'îles dans le grand-lac-des-Esclaves, de longs escarpements de blocs faillés, des gorges, des chutes, et bien d'autres beautés naturelles.

Depuis un certain temps, toutefois, ce projet de parc national est au point mort. Les peuples autochtones, qui seront les plus touchés par cette proposition, craignent que le parc national ne perturbe leur utilisation traditionnelle des terres et leur mode de vie ancestral. Parcs Canada s'attend à reprendre les discussions avec les gens de Lutselk'e au cours des négociations relatives à leurs droits territoriaux en vertu du Traité 8. Il faudra aussi obtenir l'appui du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

## **LAC GUILLAUME-DELISLE (Québec)**

Le lac Guillaume-Delisle est situé dans la région naturelle du Plateau lacustre boréal. Cette région est visée par les ententes de la baie James et du Nord du Québec (1975). On y retrouve des falaises littorales spectaculaires et des cratères doubles que remplit le lac à l'Eau Claire, le deuxième lac naturel du Québec par sa superficie. La rivière à l'Eau Claire présente une chaîne de cascades et de chutes remarquables. Le lac Guillaume-Delisle lui-même, connu autrefois sous le nom de golfe de Richmond, est un vaste estuaire d'eau saumâtre relié à la baie d'Hudson par un étroit chenal.

L'établissement d'un nouveau parc national dans la région du lac Guillaume-Delisle nécessitera le consentement du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec, de la communauté d'Umiujaq et de la société Makavik au nom des Inuits de Nunavik. Des discussions préliminaires ont eu lieu il y a quelques années à l'invitation du maire d'Umiujaq.

## **RÉGION NATURELLE 7 : Plateaux et montagnes intérieurs du Nord**

Parcs Canada entreprend de mettre à jour ses études anciennes sur cette région naturelle afin d'y incorporer de nouvelles données et d'utiliser de nouvelles méthodes pour évaluer les aires naturelles. L'entente finale avec les Premières nations Champagne et Aishihik, qui couvre une partie de cette région du Yukon, a été réglée.

Pour établir un parc national dans cette région, il faudra compter sur l'appui et la collaboration des Premières nations et des gouvernements de la Colombie-Britannique ou du Yukon, ou des deux.

## **RÉGIONS NATURELLES 20, 23, 25 (Québec) et 28 (Territoires du Nord-Ouest)**

La détermination et la sélection des aires naturelles qu'on voudrait incorporer dans des parcs nationaux ne sont pas encore terminées dans ces quatre régions; les recherches se poursuivent.

## **PROGRÈS RÉALISÉS EN VUE D'ÉTABLIR DES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION**

En 1986 naissait le programme des aires marines nationales de conservation et, bien qu'il soit encore à ses débuts, le réseau renferme déjà trois aires marines créées en vertu d'ententes fédérales-provinciales et représentant quatre des 29 régions marines naturelles de Parcs Canada. En outre, la composante marine de la réserve de parc national Pacific Rim représente en partie une cinquième région marine.

Le programme des aires marines nationales de conservation a pour but de protéger un réseau d'aires représentatives des milieux marins du Canada. Un plan de réseau, semblable à celui des parcs nationaux, sert de guide pour l'établissement de nouvelles aires. Intitulé *D'un océan à l'autre* (1995), le plan découpe les eaux côtières du Canada et les Grands Lacs en 29 régions marines naturelles.

Les trois aires qui ont fait l'objet d'une entente sont : le parc marin Saguenay-Saint-Laurent, où la rivière Saguenay se jette dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, au Québec; Fathom Five, dans la baie Georgienne, en Ontario; et Gwaii Haanas, au large des îles de la Reine-Charlotte, en Colombie-Britannique. La figure 7 : *Parachèvement du réseau des aires marines nationales de conservation* présente un aperçu de la représentation.

Pour le moment, les aires marines nationales de conservation peuvent être considérées comme des parcs marins aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux*, mais Parcs Canada est en train de préparer de nouvelles dispositions législatives pour définir un cadre juridique plus complet en vue de les établir et de les gérer.

Comme le réseau des aires marines nationales de conservation en est encore à ses débuts, les faits saillants qui suivent portent sur les régions où l'on a enregistré des progrès marquants.

## FAITS SAILLANTS DES PROGRÈS RÉALISÉS RÉCEMMENT DANS LES AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

### **GWAII HAANAS (Colombie-Britannique)**

C'est en 1988 que l'on a signé l'entente fédérale-provinciale en vue de la création de l'aire marine nationale de conservation Gwaii Haanas. Il a fallu attendre jusqu'en 1993 pour convenir de ses limites. Par la suite, les travaux ont été interrompus par l'obligation d'obtenir les droits d'exploration pétrolière au large des côtes. En mars 1997, quatre sociétés pétrolières – Shell Canada Limitée, Chevron Canada Resources, Petro-Canada et Mobil Oil Canada – ont cédé leurs droits, en grande partie grâce aux interventions bien orchestrées de la Société canadienne pour la conservation de la nature.

Il reste encore, entre autres, à concevoir un régime de gestion coopérative avec le ministère des Pêches et des Océans, et avec les Haïdas; à consulter les utilisateurs locaux, en particulier les pêcheurs commerciaux; et à prévoir une structure officielle de protection et de gestion par la voie des lois et des règlements.

### **PARC MARIN SAGUENAY-SAINT-LAURENT (Québec)**

En décembre 1996, les projets de loi visant à établir le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent ont été déposés à la Chambre des communes et à l'Assemblée nationale du Québec. Le projet de loi fédéral (C-78) constituait un fondement législatif complet pour la gestion des responsabilités fédérales. Le projet de loi provincial fournit une assise législative complémentaire (loi 86) pour que le gouvernement provincial puisse gérer les activités qui relèvent de sa compétence.

Le projet de loi C-78 est mort au feuillet au moment du déclenchement des élections au printemps 1997. En juin 1997, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la loi 86. Le projet de loi fédéral C-7 (anciennement C-78) a été déposé à la Chambre des communes le 26 septembre 1997, et approuvé le 10 décembre 1997. La Loi devrait être promulguée sous peu.

## FAITS SAILLANTS DES PROJETS D'AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION

Les travaux d'identification et de sélection des aires se poursuivent dans plusieurs régions marines naturelles du Canada. Dans l'Atlantique, les travaux sont bien avancés pour la plate-forme du Labrador, la plate-forme du Golfe Nord, le chenal Laurentien, les bancs de la Madeleine et la plate-forme Néo-Écossaise (figure 7 : *Parachèvement du réseau d'aires marines nationales de conservation*). Dans les Grands Lacs, les travaux vont bon train pour le lac Huron et le lac Ontario. Dans le Pacifique, les travaux sont en cours pour le bassin de la Reine-Charlotte. Dans l'Arctique, on a entrepris des démarches pour la mer de Beaufort, le détroit de Lancaster, la plate-forme de l'île de Baffin, la baie d'Hudson et la baie James. Voici certains points saillants des travaux en cours.

### **LAC SUPÉRIEUR (Ontario)**

En mars 1997, le Canada et l'Ontario ont convenu d'évaluer l'appui pour une aire marine nationale de conservation dans la partie ouest du lac Supérieur. On a cerné une aire d'étude préliminaire qui va de l'ouest des îles Slate jusqu'au cap Thunder à la pointe de la péninsule Sibley et les consultations publiques sont en cours. Cette aire d'étude fournit une représentation exceptionnelle du caractère physique et biologique de la région marine. Les caractéristiques géologiques et géomorphologiques en présence sont très diverses : abruptes falaises,

Figure 7 : Parachèvement du réseau des aires marines nationales de conservation



#### Océan Arctique

- 1 Bassin Arctique
- 2 Mer de Beaufort
- 3 Archipel Arctique
- 4 Golfe Reine-Maud
- 5 Détroit de Lancaster
- 6 Plate-forme de l'île de Baffin
- 7 Bassin Foxe
- 8 Baie d'Hudson
- 9 Baie James

#### Océan Atlantique

- 1 Détroit d'Hudson
- 2 Plate-forme du Labrador
- 3 Plate-forme de Terre-Neuve
- 4 Plate-forme du Golfe Nord
- 5 Estuaire du Saint Laurent
- 6 Bancs de la Madeleine
- 7 Chenal Laurentien
- 8 Les Grands Bancs
- 9 Plate-forme Néo-Écossaise
- 10 Baie de Fundy

#### Océan Pacifique

- 1 Détroit d'Hécate
- 2 Plate-forme Reine-Charlotte
- 3 Bassin Reine-Charlotte
- 4 Plate-forme de l'île de Vancouver
- 5 Détroit de Georgia

#### Grands Lacs

- 1 Lac Supérieur
- 2 Baie Georgienne
- 3 Lac Huron
- 4 Lac Erie
- 5 Lac Ontario

# L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES PARCS NATIONAUX

grottes sous-marines, flèches littorales et plages soulevées. Les hauts-fonds sont particulièrement vitaux pour le touladi du lac Supérieur et les populations d'omble de fontaine de renommée internationale.

## LES BAIES BONAVIDA ET NOTRE-DAME (Terre-Neuve et Labrador)

Les gouvernements du Canada et de la province ont amorcé une étude de faisabilité pour un projet de création d'une aire marine nationale de conservation dans la région des baies Bonavista et Notre-Dame en février 1997. L'aire à l'étude s'étend du cap Bonavista, à l'est, jusqu'à North Head à l'embouchure ouest de la baie des Exploits. On y retrouve un littoral diversifié et accidenté, la mer léchant tantôt des marais salés pour s'enfoncer jusqu'à des profondeurs de plus de 3 000 mètres. L'île Funk abrite, au large des côtes, une colonie d'oiseaux de mer d'importance nationale et internationale. Une vie marine riche et variée y évolue dans une multitude d'habitats et soutient une économie dynamique axée sur la pêche depuis des centaines d'années. Diverses espèces de mammifères marins nagent fréquemment dans ces eaux, dont le phoque du Groenland, le phoque à capuchon, le phoque commun, le dauphin à flanc blanc, le marsouin commun, le rorqual à bosse, le petit rorqual, le rorqual commun et le globicéphale noir ainsi que la baleine noire, une espèce en péril.

## HÉRITAGE DU PATRIMOINE MARIN DU PACIFIQUE (Colombie-Britannique)

En juillet 1995, l'Héritage du patrimoine marin du Pacifique voyait le jour. C'est un programme fédéral-provincial de cinq ans visant à créer un réseau élargi et intégré d'aires protégées côtières et marines le long de la côte pacifique du Canada. Ce programme vise à acquérir des terres sur les îles du Golfe pour en faire de nouvelles aires protégées, dont un parc national, et pour étudier la faisabilité d'établir deux nouvelles aires marines nationales de conservation : l'une dans le sud du détroit de Georgia, l'autre dans le bassin de la Reine-Charlotte. Les travaux préparatoires sont en cours pour entreprendre l'étude de faisabilité dans le détroit de Georgia.

Nous avons tendance à considérer les parcs nationaux comme des espaces vierges, protégés par leurs frontières des influences extérieures. La réalité est toute autre. Les parcs portent les traces des pratiques antérieures de gestion des terres, comme la lutte contre les insectes, les coupes forestières, les barrages et la lutte contre les feux de forêt. Même les régions reculées subissent l'influence des polluants et du changement climatique. En outre, les parcs situés le plus au sud abritent de nombreux types d'aménagements, comme des routes, des corridors de transports et de communication, des bâtiments d'accueil et d'entretien.

Le fait est que les parcs font partie d'un écosystème plus vaste, qui fait l'objet de stress de diverses sources. Il faut donc les administrer en conséquence. La préservation de l'intégrité écologique est, en ce sens, la priorité des parcs nationaux. En vertu des modifications apportées en 1988 à la *Loi sur les parcs nationaux*, Parcs Canada doit rendre compte de l'état de l'intégrité écologique des parcs nationaux. Au début des années 80, Parcs Canada a instauré une méthode systématique d'acquisition et d'analyse des données sur

Figure 8 : État des plans directeurs des parcs nationaux

Parcs nationaux, réserves et aires marines de conservation	Plans directeurs actuels et lignes directrices provisoires de gestion (LDPG)
Auyuittuq	.LDPG 1982
Aulavik	.LDPG 1997
Banff	.1997
Elk Island	.1996
Fathom Five*	.LDPG 1988
Forillon	.1996
Fundy	.1992
Glaciers et Revelstoke	.1995
Gros-Morne*	.1984
Gwaii Haanas*	.Plans en cours d'élaboration
Hautes-Terres-du-Cap-Breton	.1995
Îles-de-la-Baie-Georgienne*	.1970
Île-d'Ellesmere	.LDPG 1988
Île-du-Prince-Édouard	.1981
Îles-du-Saint-Laurent*	.1985
Ivvavik	.1994
Jasper	.1988
Kejimikujik	.1996
Kluane	.1992
Kootenay	.1988
Kouchibouguac	.1994
La Mauricie	.1992
Lacs-Waterton	.1994
Mingan	.1992
Nahanni	.1995
Pacific Rim*	.1995 (lignes directrices de gestion nov. 94)
Péninsule-Bruce*	.LDPG 1988
Pointe-Pelée	.1995
Prairies	.LDPG 1991
Prince-Albert	.1995
Pukaskwa	.1995
Mont-Riding*	.1996
Saguenay-Saint-Laurent*	.1995
Terra-Nova*	.1996
Tuktut Nogait	-
Vuntut	-
Wapusk	-
Wood Buffalo	.1984
Yoho	.1988

\* Dépôt prévu pour 1998

## ❖ QU'EST-CE QUE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE?

L'intégrité écologique désigne l'état d'un écosystème

- ▮ dont la structure et les fonctions ne sont pas altérées par des stress imputables à l'activité humaine, et
- ▮ qui conserve sa capacité d'adaptation du fait que sa diversité biologique et les processus qui la soutiennent sont en mesure de persister.

les ressources naturelles des parcs nationaux. Pour chaque parc, on a recueilli et analysé toute une somme d'informations, dont l'inventaire de base des ressources, une description et une analyse des ressources, un plan de conservation des écosystèmes et des plans de gestion des ressources naturelles.

En bout de ligne, on retrouve à l'intérieur des plans directeurs des parcs les objectifs particuliers inhérents à chaque parc, lesquels sont énoncés dans les plans de conservation des écosystèmes et de gestion des ressources naturelles. Les plans s'appuient sur les meilleures connaissances actuelles, étayées par de nombreuses recherches, et comportent l'engagement d'établir une surveillance scientifique intégrée du parc. Les plans directeurs sont approuvés pour 28 parcs nationaux et réserves; six autres sont assortis de plans provisoires (figure 8 : *État des plans directeurs des parcs nationaux*). Après avoir été mis à jour, le plan directeur de chaque parc comportera un énoncé de l'état souhaitable de l'écosystème du parc, ainsi qu'une stratégie pour atteindre cet objectif. Les plans de conservation du parc précisent les menaces qui pèsent sur les ressources et identifient les mesures à mettre en œuvre pour les atténuer ou les éliminer.

On met en œuvre des programmes pour veiller à ce que le prochain rapport sur l'état des parcs puisse donner des détails sur d'autres composantes de la biodiversité, des fonctions des écosystèmes et des stress qui pèsent sur les parcs.

À l'automne 1996, Parcs Canada a amélioré son système de surveillance de l'intégrité écologique en adoptant un cadre d'évaluation (figure 9 : *Évaluation de l'intégrité écologique*). Ce cadre appuie l'idée selon laquelle l'intégrité écologique est un état souhaitable ou un but à atteindre défini par le plan de gestion de chaque parc, selon les circonstances qui lui sont propres (figure 10 : *Intégrité écologique et utilisation du sol*). Chaque parc utilise les indicateurs généraux du cadre d'évaluation – la biodiversité, les fonctions de l'écosystème et les stress – mais les composantes spécifiques varient en fonction des conditions propres à chacun.

La mise en application du cadre d'évaluation est une entreprise à long terme qui nécessitera un engagement ferme et des ressources financières appropriées. Jusqu'à maintenant, une composante de chacun des trois indicateurs généraux a été étudiée. Le rapport étudie la richesse des espèces comme mesure de la biodiversité et considère de quelle façon la fréquence des incendies modifie le fonctionnement de l'écosystème; il fournit également un aperçu des stress qui affectent les parcs nationaux. On a recueilli des informations au moyen de la base de données préliminaires sur les espèces, du *questionnaire-sondage sur les stress* mis au point par

Parcs Canada en 1996 et de plus de 40 études de cas, dont 12 sont brièvement présentées dans cette section. Les résultats des études de cas concordent avec les constatations qui sont ressorties du questionnaire sur les stress et on observe une bonne corrélation entre les bases de données sur les espèces et ce même questionnaire.

La figure 11 : *Synopsis de l'état d'intégrité écologique des parcs* résume les aspects des données du présent rapport et procure ainsi un coup d'œil sur l'état d'intégrité écologique des parcs.

Il est particulièrement important de prendre note de « la cote générale de l'intégrité écologique » dans la colonne « conclusion », là où les incidences des menaces à chaque parc national sont cotées.

Les cotes, qui vont de 1 à 5, permettent de saisir rapidement l'état de chaque parc, la cote 1 qualifiant un état de stress moindre et la cote 5 exprimant un état de stress majeur.

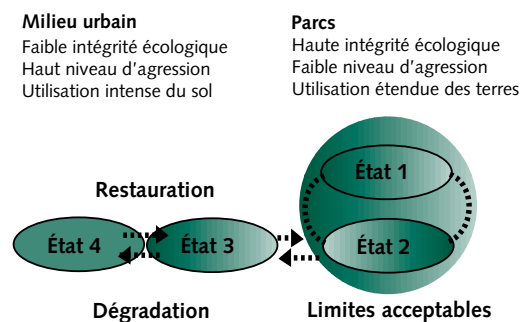
Le Fonds mondial pour la nature (Canada) (Noss, 1995)

Figure 9 : Évaluation de l'intégrité écologique

## Ensemble d'indicateurs choisis pour évaluer l'intégrité écologique

Biodiversité	Fonctions de l'écosystème	Stress
<b>Richesse des espèces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changement dans la richesse des espèces</li> <li>• nombre et étendue des espèces exotiques</li> </ul>	<b>Succession/rétrogression</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquence et ampleur des perturbations (incendie, insectes, inondation)</li> <li>• répartition par âge et catégorie de la végétation</li> </ul>	<b>Utilisation des sols par les humains</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• carte sur l'utilisation des sols, densité de la population, densité routière</li> </ul>
<b>Dynamique de la population</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taux de mortalité et de natalité des espèces indicatrices</li> <li>• immigration et émigration des espèces indicatrices</li> <li>• viabilité de la population des espèces indicatrices</li> </ul>	<b>Productivité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lointaine ou par site</li> </ul>	<b>Fragmentation de l'habitat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taille des parcelles, distance entre les parcelles, intérieur de la forêt</li> </ul>
<b>Structure trophique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• répartition par taille et catégorie de tous les taxons</li> <li>• niveaux de prédation</li> </ul>	<b>Décomposition</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par site</li> </ul>	<b>Polluants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• égouts, produits pétrochimiques, etc.</li> <li>• transport à distance des substances toxiques</li> </ul>
	<b>Rétention des nutriments</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ca, N par site</li> </ul>	<b>Climat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• données météorologiques</li> <li>• fréquence des phénomènes extrêmes</li> </ul>
		<b>Autres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• questions propres aux parcs</li> </ul>

Figure 10 : Intégrité écologique et utilisation du sol



Dans la fourchette des activités associées à l'utilisation des terres, les parcs nationaux se situent à l'extrémité consacrée à la conservation. Leur rôle consiste à conserver les écosystèmes en préservant au maximum leur intégrité écologique. Par définition, les écosystèmes sont dynamiques et un changement ne suppose pas automatiquement une perte d'intégrité. Cette intégrité peut en effet prendre diverses formes, à l'intérieur de certaines limites acceptables. Au-delà de ces limites, l'écosystème risque de perdre son intégrité. Il est parfois possible de restaurer un écosystème dégradé.

Figure 11 : Synopsis de l'état d'intégrité écologique des parcs

Parc	Contexte		Biodiversité						Fonctions des écosystèmes	Stress			Conclusion
	Latitude (degrés nord)	Étendue (km <sup>2</sup> )	Nombre total d'animaux vertébrés (1)	Nombre total de plantes vasculaires (1)	Animaux réintroduits (1)	Animaux disparus (1)	Animaux exotiques introduits (1)(3)	Plantes exotiques introduites (2)	Effets sur le cycle des incendies % (4)	Nombre de stress importants signalés	Densité routière (km de route par km <sup>2</sup> )	Visiteurs par km <sup>2</sup>	Cote générale de l'intégrité écologique
Vuntut*	60,26	4 345	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	100	0	–	n.d.	1
Wapusk*	57,55	10 170	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	100	2	n.d.	n.d.	2
Ellesmere	82,5	37 775	53	137	0	0	0	0	n.d.	1	0	0,01	2
Auyuittuq	67,2	19 707	50	118	0	0	0	1	n.d.	5	0	0,07	2
Archipel-de-Mingan	50,2	151	210	425	0	2	1	33	n.d.	5	0	185,80	2
Aulavik*	74	12 200	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	–	3
Ivvavik	69	10 170	180	361	1	1	0	7	n.d.	3	0	0,02	3
Nahanni	61,5	4 765	248	580	1	1	1	25	100	2	0	0,21	3
Kluane	60,5	22 013	224	814	0	0	1	57	<10	8	0	3,41	3
Wood Buffalo	58,5	44 802	296	315	0	0	3	33	<10	2	0,01	0,16	3
Prince-Albert	53,9	3 874	301	576	1	1	4	59	<10	15	0,03	49,04	3
Gwaii Haanas	52	1 495	124	258	0	0	6	43	n.d.	15	0	1,00	3
Gros-Morne	49,6	1 805	246	666	0	1	6	102	n.d.	10	0,09	60,94	3
Forillon	48,9	240	296	498	0	3	5	109	<50	16	0,19	748,75	3
Hautes-Terres-du-Cap-Breton	46,7	948	247	643	2	4	7	117	<20	19	0,10	559,07	3
Lacs-Waterton	49,08	505	337	905	1	0	6	109	<10	15	0,13	693,07	4
Elk Island	53,5	194	264	338	2	3	6	51	<50	14	0,29	1 494,85	4
Jasper	52,8	10 878	315	875	1	2	4	87	<5	18	0,05	119,51	4
Banff	51,5	6 641	327	934	0	1	8	94	<10	15	0,08	599,31	4
Yoho	51,3	1 313	268	750	0	0	5	116	<10	7	0,14	495,01	4
Glaciers	51,2	1 349	224	517	0	0	2	76	<10	7	0,05	118,58	4
Revelstoke	51	260	192	372	0	0	2	64	<10	7	0,17	616,10	4
Kootenay	50,9	1 406	244	676	0	0	3	73	<5	16	0,08	853,24	4
Mont-Riding	50,7	2 973	317	626	3	3	6	107	<30	15	0,07	117,72	4
Prairies	49,2	906	232	312	0	0	7	61	n.d.	13	0,01	1,54	4
Terra-Nova	48,5	400	200	487	1	3	5	113	<10	11	0,14	500,13	4
Pukaskwa	48,3	1 878	346	480	0	0	7	47	<20	9	0	9,05	4
Kouchibouguac	46,7	239	297	517	0	5	5	144	n.d.	15	0,21	710,70	4
La Mauricie	46,7	536	272	361	0	3	23	24	<30	16	0,13	503,64	4
Fundy	45,6	206	319	483	1	3	7	130	n.d.	18	0,22	1 068,48	4
Péninsule-Bruce	45,2	154	380	702	0	0	9	190	<10	3	0,29	714,29	4
Îles-de-la-Baie-Georgienne	44,9	26	320	722	1	2	6	159	n.d.	16	0	1992,19	4
Kejimikujik	44,3	404	222	507	1	5	6	93	n.d.	7	0,06	421,10	4
Île-du-Prince-Édouard	46,2	22	287	400	1	9	7	123	n.d.	12	7,82	30 232,56	5
Pacific Rim	48,7	346	278	348	0	0	7	107	n.d.	20	0,09	1240,99	5
Îles-du-Saint-Laurent	44,4	9	405	623	1	5	11	192	<20	16	0,55	5057,47	5
Pointe-Pelée	41,9	15	419	586	1	23	10	237	n.d.	13	0,98	28660,67	5

**NOTES :**

\* Parc établi trop récemment pour qu'on ait des données.

(1) Animaux : Les données ne valent que pour les vertébrés indigènes.

(2) Plantes : Les données ne valent que pour les plantes vasculaires indigènes.

(3) Il n'y a pas de données disponibles pour les plantes vasculaires disparues ou réintroduites

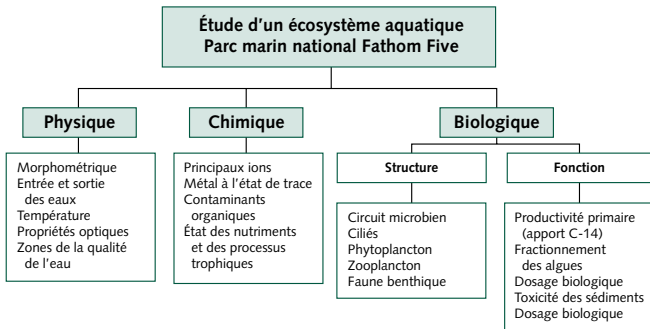
(4) Cela montre comment disponibles les cycles des incendies sont perturbés par l'aménagement.

n.d. non disponible.



## ❖ ÉVALUATION DE L'INTÉGRITÉ DU PARC MARIN NATIONAL FATHOM FIVE

Environnement Canada, le ministère des Pêches et des Océans et Parcs Canada se sont unis pour produire une évaluation de base de l'intégrité écologique du parc marin national Fathom Five.



L'expérience se voulait un essai d'évaluation de l'intégrité écologique d'un milieu au moyen d'une série d'indicateurs adaptés au parc, dont ceux-ci :

- ▀ évaluation de la non-conformité avec les lignes directrices nationales et les directives relatives à la qualité de l'eau dans le lac Huron;
- ▀ évaluation de la structure des premiers maillons de la chaîne alimentaire et de leurs fonctions;
- ▀ évaluation de la toxicité des sédiments et des tests biologiques sur le fractionnement des algues;

- ▀ étude et évaluation de la surveillance des contaminants chez les poissons (par exemple, une queue à taches noires) et les oiseaux ichthyophages (par exemple, les œufs de la sterne caspienne);
- ▀ évaluation des espèces exotiques (par exemple, la lamproie de mer, les moules zébrées, une certaine espèce de puce d'eau).

L'évaluation combinée des aspects physiques, chimiques et biologiques de Fathom Five nous montre, preuves à l'appui, que son milieu aquatique est dans un état sain et que l'eau y est de très bonne qualité.

Il est très peu probable que la qualité de l'eau soit modifiée de façon notable à court terme, car Fathom Five est situé au milieu d'un grand réseau de lacs avec un très long cycle de circulation des eaux (22 ans) et il est éloigné des impacts d'origine hydrique et humaine. Il faut tenir compte du fait que l'introduction d'espèces exotiques et la pêche ont eu de profondes répercussions sur le lac Huron et que les efforts qui ont été déployés pour maintenir la biodiversité et les espèces indigènes dans les limites du parc nécessiteront des programmes de gestion pour l'ensemble du lac.

Maintenant que l'intégrité écologique de base de Fathom Five a été établie, il sera plus facile d'évaluer les changements qui se produiront à cet endroit.



Bateaux de pêche dans la baie Georgienne

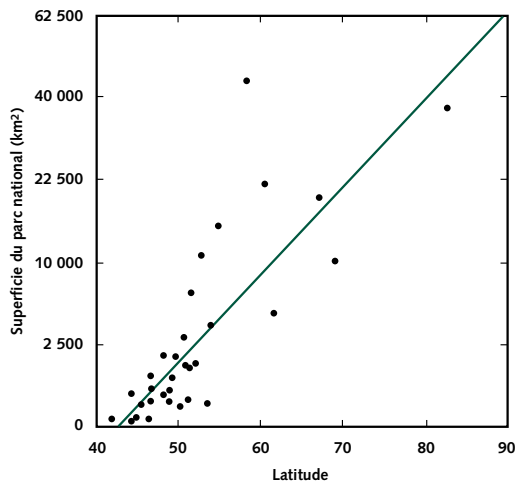


Plongée dans le parc marin Fathom Five

# 1. BIODIVERSITÉ

La taille et la répartition des parcs nationaux au Canada ont été influencées par l'histoire et la géographie de l'utilisation humaine des sols. L'occupation du territoire, elle, a été fortement influencée par le climat. La productivité biologique, c'est-à-dire la production annuelle de plantes, d'animaux et de microbes dans les vastes étendues sauvages, les forêts commerciales et les régions agricoles, dépend de l'énergie solaire disponible, par conséquent du climat, ce qui, ultimement, détermine le productivité des écosystèmes. Les régions plus chaudes et plus humides du sud du Canada donnent lieu à des écosystèmes régionaux caractérisés par une croissance plus luxuriante des végétaux, par une plus grande diversité d'espèces indigènes (Currie, 1991) et par une utilisation des sols plus intensive et plus extensive que dans le Nord. Ainsi, les parcs qui compte le plus grand nombre d'espèces se trouvent dans les régions plus au sud tandis que les parcs les plus grands, dotés d'une moins grande diversité, sont situés dans les régions nordiques plus virginales. (Figure 12 : *Superficie et latitude des parcs nationaux*).

Figure 12 : *Superficie et latitude des parcs nationaux*



Ce gradient des petits parcs nationaux aux grands parcs nationaux du Sud au Nord est relié à la fragmentation des écosystèmes naturels sur une échelle régionale. (Figure 19 : *Vue satellite du couvert végétal, des parcs nationaux et du réseau routier*).

Pour être réaliste dans ses attentes en matière de conservation et de restauration de l'écosystème, il faut tenir compte de cet état de choses pour chaque parc.

Figure 13 : *Évaluation de l'intégrité écologique*

## Ensemble d'indicateurs choisis pour évaluer l'intégrité écologique

Biodiversité	Fonctions de l'écosystème	Stress
<b>Richesse des espèces</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changement dans la richesse des espèces</li> <li>• nombre et étendue des espèces exotiques</li> </ul>	<b>Succession/régression</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquence et ampleur des perturbations (incendie, insectes, inondation)</li> <li>• répartition par âge et catégorie de la végétation</li> </ul>	<b>Utilisation des sols par les humains</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• carte sur l'utilisation des sols, densité de la population, densité routière</li> </ul>
<b>Dynamique de la population</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taux de mortalité et de natalité des espèces indicatrices</li> <li>• immigration et émigration des espèces indicatrices</li> <li>• viabilité de la population des espèces indicatrices</li> </ul>	<b>Productivité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lointaine ou par site</li> </ul>	<b>Fragmentation de l'habitat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taille des parcelles, distance entre les parcelles, intérieur de la forêt</li> </ul>
<b>Structure trophique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• répartition par taille et catégorie de tous les taxons</li> <li>• niveaux de prédation</li> </ul>	<b>Décomposition</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par site</li> </ul>	<b>Polluants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• égouts, produits pétrochimiques, etc.</li> <li>• transport à distance des substances toxiques</li> </ul>
	<b>Rétention des nutriments</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ca, N par site</li> </ul>	<b>Climat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• données météorologiques</li> <li>• fréquence des phénomènes extrêmes</li> </ul>
		<b>Autres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• questions propres aux parcs</li> </ul>

### ❖ QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ?

La biodiversité, c'est-à-dire la diversité biologique, désigne la variété de la vie à différents niveaux.

- Par diversité du paysage, on entend la variété des communautés biologiques qui se retrouvent dans un paysage. Différents habitats soutiennent divers types de communautés végétales et animales.
- La diversité des espèces désigne la variété des espèces végétales et animales qu'on retrouve dans une région donnée. Ce facteur est capital pour le fonctionnement de l'écosystème, car si une espèce disparaît, les autres espèces qui en dépendent peuvent disparaître à leur tour.
- La diversité génétique est la variation entre les individus d'une même espèce. Les espèces domestiques, par exemple, offrent une moins grande diversité génétique que les animaux sauvages. Les populations qui sont génétiquement diversifiées peuvent s'adapter aux conditions changeantes. Par exemple, certains pins ont la capacité de résister aux attaques des dendroctones du pin, ce qui signifie qu'il y en aura toujours qui survivront à une infestation de dendroctones.

Par exemple, le parc national de la Pointe-Pelée, un parc relativement petit et très achalandé dans le sud-ouest de l'Ontario, nécessitera toujours une gestion intense pour atténuer les stress sur le parc et optimiser son intégrité écologique. Par contre, le parc Vuntut, un immense parc peu aménagé et rarement visité dans le Nord du Yukon, n'aura besoin que de très peu d'interventions dans l'avenir immédiat.

L'effet incontournable de la latitude, de l'état original, de la dimension et du degré d'aménagement d'un parc peut différer à tel point qu'il n'est pas toujours approprié de comparer entre eux la capacité des parcs de préserver la biodiversité. Selon la théorie de la conservation, on peut s'attendre à ce qu'il y ait des pertes dans les petits parcs du sud du Canada situés dans des régions fortement développées. On ne prévoit pas nécessairement les mêmes pertes dans les grands parcs du Nord. Mais même si la biodiversité est plus élevée dans les parcs du Sud, toutes les pertes sont importantes du point de vue écologique.

« Pour remanier les choses intelligemment, la première règle est de conserver toutes les pièces. »

Aldo Leopold, conservateur de renom

La protection de la biodiversité d'un parc – c'est-à-dire de la richesse de ses espèces – est un élément clé de l'intégrité écologique. Pour évaluer la biodiversité, Parcs Canada recueille et analyse des données écologiques et des renseignements sur l'utilisation du sol, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des limites du parc, et il le fait de façon régulière.

La présente section résume les informations provenant de 34 parcs nationaux (Rivard et autres) relativement à la richesse des espèces ou au nombre total d'espèces – l'un des principaux indicateurs de la biodiversité. Parcs Canada a recueilli des données sur la richesse des espèces dans le cas des vertébrés d'eau douce et terrestres (poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères) et des plantes vasculaires. Les variations historiques connues dans la distribution des espèces dans les parcs depuis leur création sont aussi consignées (figure 15 : *Nombre total de plantes vasculaires et de vertébrés dans les parcs nationaux*).

Figure 14 : Flore des parcs nationaux et des lieux historiques de l'île de Terre-Neuve (Luc Brouillet, 1996)

Parcs nationaux et lieux historiques nationaux	A	B	C	D	E	F	G
L'Anse-Aux-Meadows	30,5	323	303	27	8	9,6	8,9
Port-Aux-Choix	8,0	367	344	47	24	16,8	13,7
Gros-Morne	1 805	722	622	101	62	36,1	16,2
Terra-Nova	400	462*	386*	24	13	8,6	6,2

- A superficie du parc ou du lieu en kilomètres carrés
  - B nombre total d'espèces
  - C nombre total d'espèces indigènes
  - D nombre d'espèces rares de Terre-Neuve qu'on trouve dans le parc ou le lieu historique (sur l'île de Terre-Neuve seulement)
  - E nombre d'espèces rares qu'on trouve uniquement dans le parc ou dans le lieu historique (et qu'on ne trouve pas dans un autre parc ou un autre lieu historique)
  - F pourcentage des espèces terreneuviennes rares protégées par le parc ou le lieu historique (pour l'île de Terre-Neuve seulement)
  - G pourcentage d'espèces rares comparativement au nombre total d'espèces indigènes
- \* inventaire en cours

L'établissement d'une aire protégée, tel un parc national, contribue à maintenir la biodiversité du Canada. Tous les parcs nationaux abritent une grande variété d'espèces rares. Depuis plusieurs années, environ 3 500 observations de plantes vasculaires rares et 1 000 observations de mousses rares ont été vérifiées par les musées et les herbariums en Alberta et à Ottawa. Le parc national des Lacs-Waterton offre une remarquable biodiversité : plus de 800 observations de plantes rares. Dans la province de Terre-Neuve, la contribution des parcs et des lieux historiques nationaux à la protection de la flore vasculaire de cette province est également exceptionnelle (figure 14 : *Flore des parcs nationaux et des lieux historiques de l'île de Terre-Neuve*).

Selon les bases de données nationales préliminaires sur la flore et la faune, les parcs nationaux renferment environ 93 espèces désignées comme étant « à risque » par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC). Ce comité a désigné 245 espèces terrestres indigènes comme étant « à risque » ou comme ayant déjà disparu du Canada (figure 16 : *État des espèces désignées par le CSEMDC dans les parcs nationaux du Canada*). Parcs Canada a participé à plusieurs programmes actifs de conservation pour réintroduire certaines espèces, comme la grue blanche d'Amérique, le faucon pèlerin, la martre d'Amérique, le pluvier siffleur et la tortue de Blanding.

Figure 15 : Nombre total de plantes vasculaires et de vertébrés dans les parcs nationaux

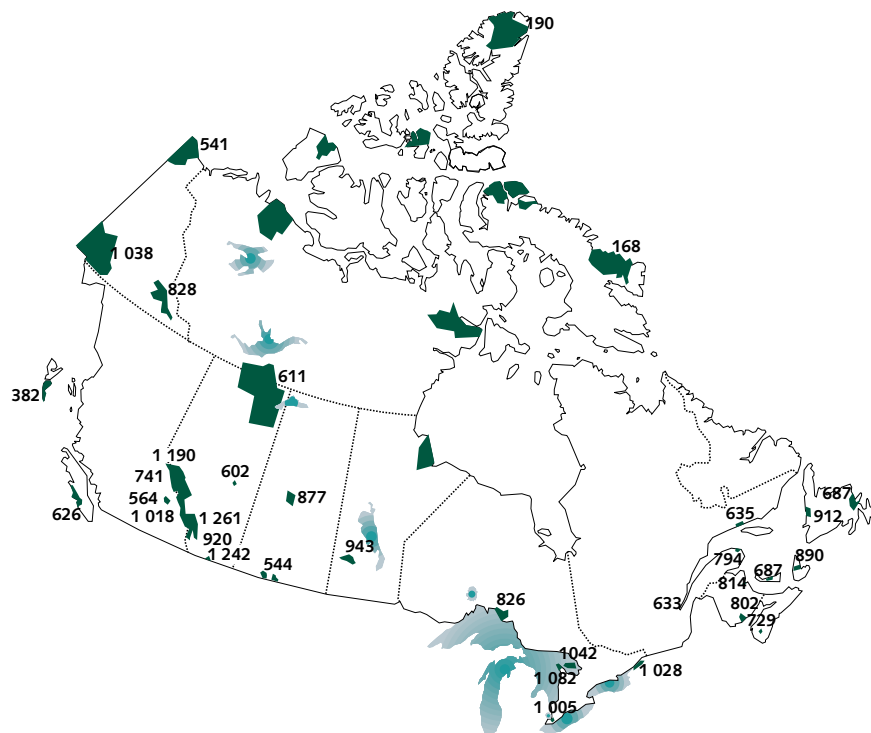
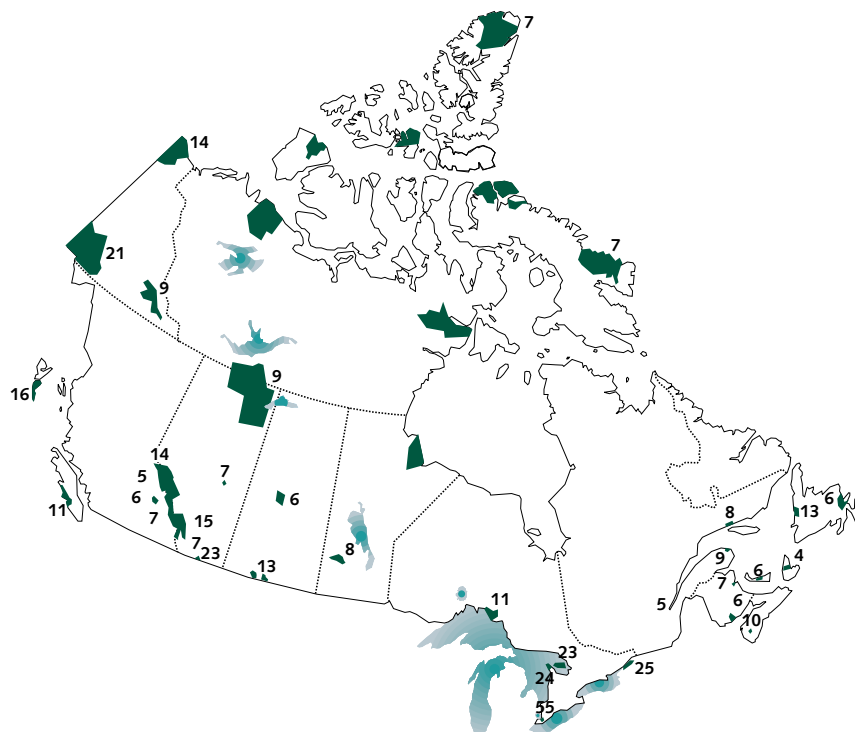


Figure 16 : Nombre d'espèces désignées par le CSEMDC dans les parcs nationaux



## ❖ LA RÉINTRODUCTION DE LA TORTUE DE BLANDING EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Les chercheurs du parc national Kejimikujik et des universités ont entrepris sept études pour assurer de façon plus scientifique la gestion et la protection de la tortue de Blanding en Nouvelle-Écosse.

Il y a plusieurs sujets de préoccupation : les habitats sont limités, les populations sont peu nombreuses, l'accroissement naturel est faible, le taux de prédation est artificiellement très élevé, les zones sont perturbées en raison de la présence humaine. En 1995, le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada a inscrit la tortue de la Nouvelle-Écosse sur la liste des espèces menacées. C'est alors qu'un groupe d'experts provenant des milieux gouvernementaux, éducatifs et privés a dressé un plan de rétablissement.

En vertu de ce plan, sept études sont présentement menées dans le parc national Kejimikujik par les scientifiques du parc, le Fonds mondial pour la nature, le ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse et l'Université Acadia. Cette équipe a achevé ses recherches sur l'écologie des jeunes tortues et sur les déplacements des jeunes tortues qui viennent d'éclore. Les quatre autres études traitent de l'écologie de la nidification, de l'analyse génétique, des prédateurs et des habitats.

Les données scientifiques recueillies jusqu'à maintenant répondent à bien des questions qu'on se posait; les études qui se poursuivent fourniront des données qui pourront être applicables à la gestion de la ressource à l'intérieur comme à l'extérieur des limites du parc Kejimikujik.



*Tortues de Blanding, parc national Kejimikujik*

## ❖ EFFORT CONCERTÉ POUR PROTÉGER LE PLUVIER SIFFLEUR EN PÉRIL

Les parcs nationaux de la côte est unissent leurs efforts pour protéger le pluvier siffleur, une espèce en péril.

Les 5 500 pluviers siffleurs adultes de l'Amérique du Nord, dont 2 100 nichent au Canada, sont en péril en raison de la dégradation de leur habitat de reproduction, des perturbations attribuables à la présence des humains et des animaux domestiques ainsi qu'à la prédation des œufs, des oisillons et des oiseaux adultes.

Depuis 1991, la population des pluviers a diminué de 17 p.100 dans le Canada atlantique. Environ 3 p.100 des pluviers nichent dans trois parcs nationaux : le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, le parc national Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick, et l'annexe Seaside du parc national Kejimikujik, en Nouvelle-Écosse.

Depuis 1988, les trois parcs ont fourni le plus haut degré possible de protection et de gestion de l'espèce, y compris une surveillance et une application étroites des règlements relatifs à la protection, le cloisonnement des sites de nidification pour en interdire l'accès au public et la protection des nids individuels contre la dégradation au moyen de clôtures de broche.

Parcs Canada collabore avec d'autres organismes fédéraux, comme le Service canadien de la faune, avec les gouvernements des provinces ainsi qu'avec les organismes privés. Il est également membre des équipes nationales et internationales de rétablissement du pluvier siffleur qui travaillent à ce projet au Canada et aux États-Unis.

Le plan canadien de rétablissement du pluvier siffleur vise à accroître de 58 p.100 la population adulte, ce qui représente 670 oiseaux adultes, dans le Canada atlantique. Le plan propose également comme objectif de productivité la norme de 1,5 petit par couple reproducteur par année. Les recherches indiquent que ce niveau de productivité est nécessaire pour accroître la population.

Parcs Canada a atteint ce but depuis 1988 avec une production moyenne de 1,5 petit par couple reproducteur au cours d'une période de neuf ans. Certaines années, la production a même dépassé deux rejetons par couple reproducteur.

Somme toute, le rétablissement de cette espèce en péril nécessitera un effort concerté de la part de tous les gouvernements, groupes et particuliers qui administrent les territoires où les espèces se reproduisent et passent l'hiver. Les mesures de protection et de gestion doivent inclure la préservation et l'entretien des habitats, la réduction au minimum des perturbations anthropiques et la protection des œufs, des oisillons et des oiseaux adultes contre la prédation excessive.

## DÉFI DE LA GESTION

Protéger les valeurs patrimoniales des parcs nationaux représente tout un défi en raison du fait que les parcs ne sont pas des lieux clos : ils font partie d'écosystèmes plus vastes et s'inscrivent dans des paysages culturels. La gestion des parcs nationaux du Canada est donc une entreprise complexe autant en raison de facteurs qui proviennent de l'intérieur que de l'extérieur des limites des parcs.

Le prélèvement des ressources naturelles est un bon exemple des problèmes qui peuvent apparaître. Bien que la prospection ou l'extraction commerciale des ressources naturelles non renouvelables soit interdite dans les parcs nationaux, la récolte restreinte d'espèces végétales et animales est autorisée à certaines conditions, sous la surveillance de Parcs Canada.

Dans plus d'une douzaine de parcs nationaux, la plupart situés au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, les règlements des revendications territoriales autochtones et les ententes relatives à l'établissement des parcs autorisent certaines activités traditionnelles de récolte ou de subsistance, comme la chasse, le piégeage et la pêche. L'entente détermine les conditions de cette récolte pour en assurer la durabilité. Elle définit également la nature et l'envergure de la participation des peuples autochtones à la planification et à la gestion des ressources renouvelables des parcs.

Depuis 1972, des dispositions spéciales s'appliquent aux parcs nationaux qui sont situés dans des régions où les populations tirent leur subsistance des ressources naturelles sur place et où il n'existe pas de solution de rechange raisonnable. Dans ces cas, l'entente relative à l'établissement du parc permet la poursuite, pour un temps donné, de certaines activités d'exploitation. C'est le cas du parc de Gros-Morne, où les populations locales sont autorisées à couper du bois pour leur propre usage et à piéger le lièvre. L'entente relative au parc national Kouchibouguac permet la pêche commerciale sous réserve d'un règlement particulier. De même, l'entente relative à l'Archipel-de-Mingan permet la chasse aux canards de mer, l'hiver, à partir de la côte.

Dans les réserves de parc national comme Pacific Rim et Gwaii Haanas, la récolte traditionnelle de plantes et la pêche autochtones se poursuivent. Dans le parc national des Prairies, les pâturages pour usage personnel sont permis pour une période de cinq ans sur les terrains indiqués au moment de l'achat. La culture est autorisée sur les terrains déjà cultivés afin d'éviter la prolifération des mauvaises herbes en attendant la restauration des terrains.

## ❖ LA PÊCHE SPORTIVE EN MAURICIE

L'état général de la truite mouchetée dans le parc national de la Mauricie montre l'incidence des activités humaines sur les Laurentides québécoises au cours du dernier siècle. Au nombre des facteurs qui ont contribué à cet état de choses et que l'on peut observer partout dans la région figurent les bouleversements de l'habitat, l'introduction massive de nouvelles espèces de poissons et la pollution atmosphérique et donc des systèmes hydrologiques. D'après les indicateurs dont nous disposons, les réactions des stocks de poissons aux facteurs de stress actuels vont d'une légère diminution des stocks à une disparition totale dans les cas extrêmes. Si nous n'intervenons pas localement, nous courons le risque de ne plus pouvoir préserver l'équilibre naturel. Nous devons donc absolument procéder à un examen du cadre de gestion actuellement en vigueur.

### L'AVENIR

L'étude écogénétique des stocks de truite mouchetée, que nous sommes en train d'achever, nous permettra, en un premier temps, de repérer les souches génétiques que l'on retrouve dans le parc. Les résultats préliminaires révèlent de grandes différences entre les stocks des divers systèmes hydrographiques et même entre les stocks des divers lacs avoisinants. L'analyse ultérieure des données nous permettra de déterminer où sont les stocks et l'importance des facteurs de stress. Nous serons ensuite davantage en mesure de concevoir une méthode de gestion qui garantira la viabilité et la préservation de l'intégrité génétique des stocks de truite mouchetée indigène.

Parmi les mesures possibles figurent les suivantes :

- la protection totale des stocks qui sont uniques ou représentatifs de leur région naturelle;
- la remise en état des habitats que l'activité humaine a gravement détériorés;
- l'entretien des caractéristiques d'écoulement et le maintien de la qualité de l'eau malgré l'activité humaine (gestion du bassin hydrographique);
- la conclusion d'ententes avec les responsables de la gestion des bassins hydrographiques partagés afin de protéger l'intégrité du parc;
- la surveillance de certains stocks de poissons introduits dans le parc;
- l'examen du cadre de gestion et des conditions d'exploitation sous forme de pêche récréative;
- l'acquisition de connaissances descriptives sur les stocks de truite mouchetée;
- l'élaboration d'un programme de surveillance de la truite mouchetée.

Bien que ces travaux en soient encore à leurs tout débuts, nous sommes en droit d'espérer que nous pourrons, sous peu, intensifier la protection que nous assurons aux ressources. Il ne faut cependant pas se faire d'illusions, les résultats seront à la mesure de nos efforts.

## ❖ PÊCHE À LA PALOURDE À KOUCHIBOUGUAC

Les résultats préliminaires qu'ont donnés les sept bancs partagés en 1979, 1993 et 1996 révèlent, cette année, une augmentation considérable des stocks de palourde commune tant sur le plan de la densité totale (+10,5 palourdes/m<sup>2</sup>), des stocks totaux (+9 850 000 palourdes), du volume total (+22,602 litres) que du volume par hectare (+259 livres/ha). En revanche, les stocks de palourde commerciale (d'une taille supérieure à 38 mm) n'ont connu qu'une augmentation négligeable au titre de la proportion (+0,008), de la densité (+1,83 palourde/m<sup>2</sup>) et du volume (+3,038 litres). Ces résultats témoignent d'un bon recrutement de même que d'une quantité et d'une concentration supérieures de palourdes communes de moins de 38 mm pour les sept bancs partagés du parc.

Par ailleurs, la densité totale et la densité du stock de palourde commerciale pour les bancs 9, 11 et 18, déjà très basses en 1993 où elles s'étaient établies respectivement à 24,0, 35,3 et 13,0 pour la population totale de palourdes/m<sup>2</sup> et à 4,67, 6,45 et 8,26 pour la population de palourdes commerciales/m<sup>2</sup>, sont tombées à des niveaux encore inférieurs, soit 4,67, 6,45 et 8,26 pour la population totale de palourdes/m<sup>2</sup> et 0,00, 0,97 et 0,43 pour la population de palourdes commerciales/m<sup>2</sup>.

Individuellement, l'état de santé de ces trois bancs est arrivé à un seuil critique. C'est la raison pour laquelle, au printemps 1997, après avoir consulté les pêcheurs, nous avons décidé de fermer les bancs à l'exploitation pour un minimum de deux ans.

Les parcs nationaux fournissent également des occasions de loisir en plein air. Pour respecter cette exigence, la pêche sportive est permise dans les parcs où les populations de poissons sont assez abondantes pour pouvoir faire l'objet d'exploitation sans en compromettre la viabilité. Le parc national Forillon fait ici exception; aucune pêche sportive n'y est autorisée depuis 1995. Le parc de la Pointe-Pelée applique un règlement qui consiste à relâcher les prises. Du même coup, il interdit les hameçons avec ardillon et les appâts naturels, et impose une saison de pêche. Pour atténuer le risque d'empoisonnement de la faune découlant de l'utilisation d'accessoires de pêche contenant du plomb, les parcs nationaux ont mis sur pied un programme d'information qui encourage le recours à des solutions de rechange, comme le fait de remplacer le plomb par le bismuth.

Toutes les activités de loisir et de récolte sont conditionnelles à la protection des écosystèmes. Cependant, même dans ces conditions, les activités d'exploitation peuvent perturber l'intégrité écologique d'un parc. Parcs Canada s'efforce de réduire ces répercussions au minimum.

## FRAGMENTATION DU PAYSAGE

La gestion des parcs nationaux du Canada se complique davantage du fait de la fragmentation des paysages. En fait, les modes d'utilisation du sol et les infrastructures comme les routes, qui fragmentent des écosystèmes naturels, passent pour l'une des plus grandes menaces à la biodiversité (Noss, 1992). En raison de la fragmentation, des habitats se perdent; les habitats qui restent sont découpés en petites parcelles, ce qui fait que les populations des espèces sont de plus en plus isolées.

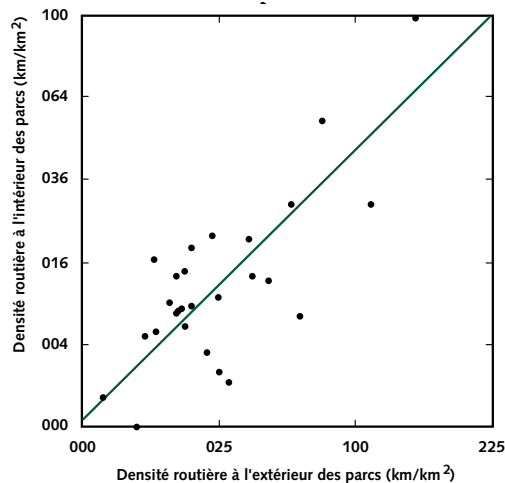
Les modifications qui surviennent dans la composition des espèces sont attribuables aux influences humaines qui s'exercent à l'intérieur comme à l'extérieur des limites d'un parc, comme la densité routière, la densité de la population humaine et la fragmentation des paysages. Il y a de très fortes corrélations statistiques entre les changements qui surviennent chez les espèces vivant dans les parcs nationaux et la densité du réseau routier à l'extérieur et à l'intérieur du parc, la population humaine en présence ainsi que la fragmentation des aires naturelles (pourcentage du paysage dominé par la présence humaine) (figure 17 : *Rapport entre les changements qui surviennent chez les espèces et l'activité humaine*).

Figure 17 : *Rapport entre les changements qui surviennent chez les espèces et l'activité humaine*

	Vertébrés et plantes vasculaires exotiques	Vertébrés disparus
<b>DANS LES PARCS</b>		
Densité routière	0,732	0,818
Visiteurs par km carrés	0,477	0,830
Pourcentage des paysages dominés par la présence humaine	0,461	0,348
<b>DANS LES RÉGIONS</b>		
Densité routière	0,583	0,712
Visiteurs par km carrés	0,630	0,868
Pourcentage des paysages dominés par la présence humaine	0,580	0,544

Les corrélations sont significatives :  $P \leq 0,05$

Figure 18 : Densité routière à l'intérieur et à l'extérieur des parcs



Certains des écosystèmes naturels qui caractérisent de grandes régions du Canada ont été convertis pour l'exploitation agricole, le développement urbain, les activités industrielles et l'aménagement des forêts (Mosquin, Whiting et McAllister, 1995), tandis que d'autres régions sont demeurées relativement intactes (figure 19 : *Vue par satellite du couvert végétal, des parcs nationaux et des réseaux routiers*).

Dans les parcs plus anciens, sans tenir compte de leur taille et de leur latitude, l'infrastructure est plus développée, la fragmentation plus poussée et, partant, la biodiversité davantage menacée. Le niveau de développement des infrastructures (routes, sentiers, bâtiments, terrains de camping, etc.) à l'intérieur des parcs nationaux dépend étroitement de l'ancienneté du parc (figure 25 : *Immobilisations et années depuis l'établissement des parcs*).

La densité routière est un indicateur fiable de la fragmentation. Non seulement les routes ouvrent la voie à la plupart des autres

## ❖ ÉLARGISSEMENT DE LA ROUTE TRANSCANADIENNE À BANFF

Le parc national Banff a essayé de répondre à la nécessité de construire des voies séparées pour élargir la route transcanadienne, tout en réduisant au minimum les répercussions sur l'environnement.

Le besoin d'élargir la route transcanadienne a été identifié dans les années 70 à cause du volume croissant de circulation à l'ouest de Calgary à travers le parc national Banff. Un comité d'examen de l'évaluation environnementale a conclu, en 1979, que l'élargissement était justifié mais qu'il fallait l'entreprendre avec grand soin pour éviter les conséquences de nature écologique.

Entre 1979 et 1997, la route transcanadienne a été élargie sur une distance de 45 kilomètres et de nombreuses mesures ont été prises pour ne pas nuire à l'environnement. Le tronçon construit a été clôturé au complet des deux côtés, et des passages souterrains ont été construits pour ne pas déranger les habitudes de déplacement traditionnelles des animaux ni perturber l'utilisation de leur habitat.

Le long des 27 premiers kilomètres du projet, 10 passages souterrains ont été construits. D'autres éléments y ont été incorporés, comme des barrières Texas, des barrières à sens unique, des échaliers pour piétons et des bordures défensives. On s'est efforcé tout particulièrement de réduire au minimum les effets de ces aménagements sur les terrains avoisinants et de regarnir les espaces dénudés en y plantant des espèces végétales aussi près que possible des variétés locales. Un important ruisseau poissonnier a été déplacé et reconstruit.

Le long des 18 derniers kilomètres de voies doublées, on a pris des mesures spéciales de protection en raison d'un nombre relativement plus élevé de loups et d'ours et de leurs besoins particuliers. Ainsi, en plus de 13 passages souterrains, deux passages aériens uniques en leur genre, de 50 mètres de largeur, ont été construits. Parmi les autres mesures, mentionnons un tablier de clôture pour empêcher que les animaux ne creusent sous les clôtures qui bordent la route, des mesures de protection des terres humides, la réhabilitation des plantes indigènes et les techniques de recherche.

À l'autorisation d'élargir la route canadienne était rattachée l'obligation de continuer à surveiller les aménagements après leur construction pour déterminer l'efficacité des mesures de protection. Ces études révèlent que les clôtures tiennent les grands animaux à l'écart de la route. Auparavant, certains tronçons de la route étaient renommés pour les collisions avec les animaux sauvages, plus de cent d'entre eux y étaient tués chaque année. Grâce à la clôture, les accidents entre véhicules et animaux ont baissé de près de 98 p.100. Lors des observations des pistes d'animaux, on a constaté que certains animaux s'étaient acclimatés aux passages souterrains et les utilisaient pour se déplacer dans leur habitat.

Au fur et à mesure que les travaux d'élargissement se poursuivent, les ressources consacrées aux mesures de protection de l'environnement ne cessent d'augmenter : 16 p.100 du budget a été affecté aux 13 premiers kilomètres; 20 p.100 aux 14 suivants et 30 p.100 aux 18 derniers.

Ces mesures de protection, qui ont été remarquées ailleurs dans le monde et au pays, continuent d'être surveillées, évaluées et rajustées si nécessaire.



perturbations humaines, mais elles ont aussi des effets cumulatifs qui subsistent tant qu'existe le tracé de la route (Noss, 1995). De tout temps, des routes ont été aménagées dans les parcs nationaux pour les rendre accessibles aux visiteurs, pouvoir leur offrir des services et assurer les opérations courantes. Dans le Canada méridional, des chemins et des réseaux routiers existaient dans les parcs avant même leur création. La densité routière demeure moins importante, toutefois, à l'intérieur des parcs (figure 18 : *Densité routière à l'intérieur et à l'extérieur des parcs*). Cela indique que les territoires occupés par les parcs sont quelque peu protégés des influences du développement du territoire mais, avec le temps, il y a un effet cumulatif du développement et une certaine perte d'intégrité écologique.

Parcs Canada s'efforce de réduire les impacts découlant de la présence des routes en réduisant de façon notable leur construction et en fermant un certain nombre de routes existantes. Parcs Canada a par ailleurs regroupé et ainsi réduit certains réseaux routiers; des panneaux signalant les traverses d'animaux ont été installés, tout comme on a construit à cet effet des passages aériens et souterrains.

Malgré ces initiatives, la présence de l'humain continue d'exercer une influence négative sur l'abondance des espèces. La preuve en est que les plus grands changements dans la composition des espèces de vertébrés et de plantes vasculaires surviennent dans les parcs à forte présence humaine du Canada méridional.

Comme le montre la figure 20 : *Nombre total d'espèces de vertébrés disparues des parcs nationaux*, un nombre restreint mais tout de même important d'espèces vertébrées indigènes ont disparu de certains parcs, même si on les retrouve ailleurs au Canada. Parmi les espèces ainsi disparues, mentionnons le bison, le loup, le castor, le cougar,

le lynx, la martre, le caribou et l'ours noir. On pense que quelques espèces végétales ont également disparu, mais cette question n'a pas fait l'objet de recherches poussées.

L'introduction d'espèces exotiques animales, et particulièrement de plantes exotiques, est la cause première des changements qui surviennent dans la composition des espèces dans les parcs nationaux (figure 21 : *Nombre total d'espèces végétales et animales exotiques dans les parcs nationaux*). Les espèces exotiques menacent les espèces indigènes et, dans certain cas, les supplantent.

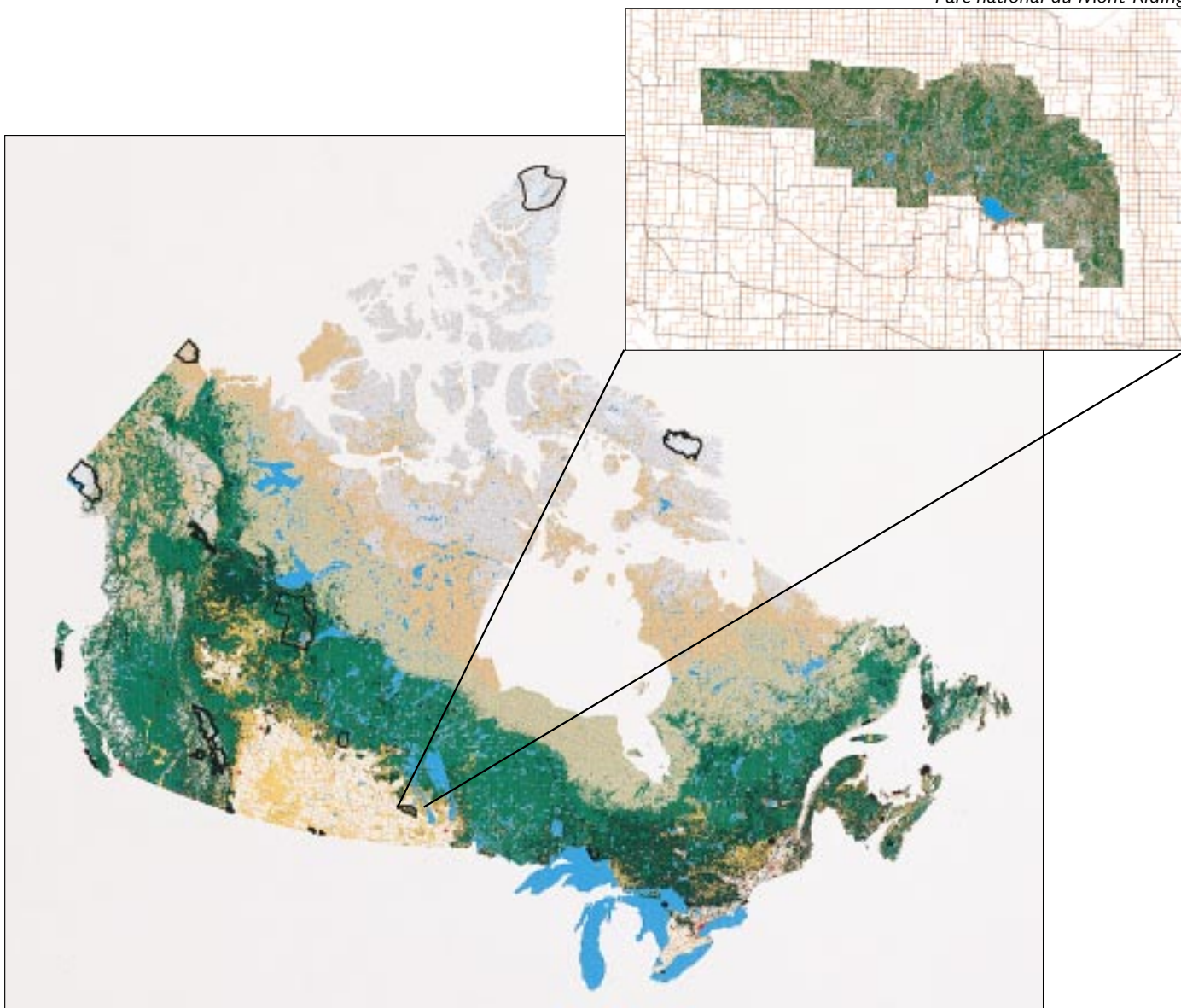
Comme nous l'avons vu, les changements qui surviennent dans la composition des espèces dans les parcs nationaux entretiennent des rapports étroits avec la densité des voies de circulation à l'intérieur et dans la zone périphérique des parcs, la densité de la population humaine et la fragmentation des espaces naturels. En outre, ces changements sont reliés tout autant à l'activité humaine de la région qu'à celle du parc. Cependant, il faut convenir que la majorité des espèces d'animaux vertébrés et des espèces de plantes vasculaires inventoriées dans les parcs y vivent toujours.

Comme on retrouve généralement les mêmes espèces animales et végétales à l'intérieur et à l'extérieur des limites des parcs nationaux, les espèces exotiques existant dans la région peuvent menacer tout à la fois l'écosystème de la région et celui du parc. De même, si une espèce disparaît à l'extérieur du parc, il est fort probable qu'elle disparaîtra également à l'intérieur du parc.

La conservation des espèces indigènes est fonction des politiques d'aménagement du territoire propres à chaque région, d'où l'importance d'établir des partenariats avec tous les intervenants et de coordonner les stratégies de conservation. C'est la seule façon d'assurer la restauration ou le maintien de la biodiversité des parcs nationaux.

Figure 19 : Vue satellite du couvert végétal, des parcs nationaux et du réseau routier

Parc national du Mont-Riding



- |                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| ■ Forêt mélangée      | ■ Toundra          |
| ■ Forêt décidue       | ■ Neige, glace     |
| ■ Eau                 | ■ Terres agricoles |
| ■ Forêt de transition | ■ Terres d'élevage |
| ■ Forêt de conifères  | ■ Régions urbaines |
| ■ Arctique, alpin     |                    |

\* Cette image satellite a été obtenue grâce à une technologie avancée (radiomètre à haute résolution)

Figure 20 : Nombre total d'espèces de vertébrés disparues des parcs nationaux

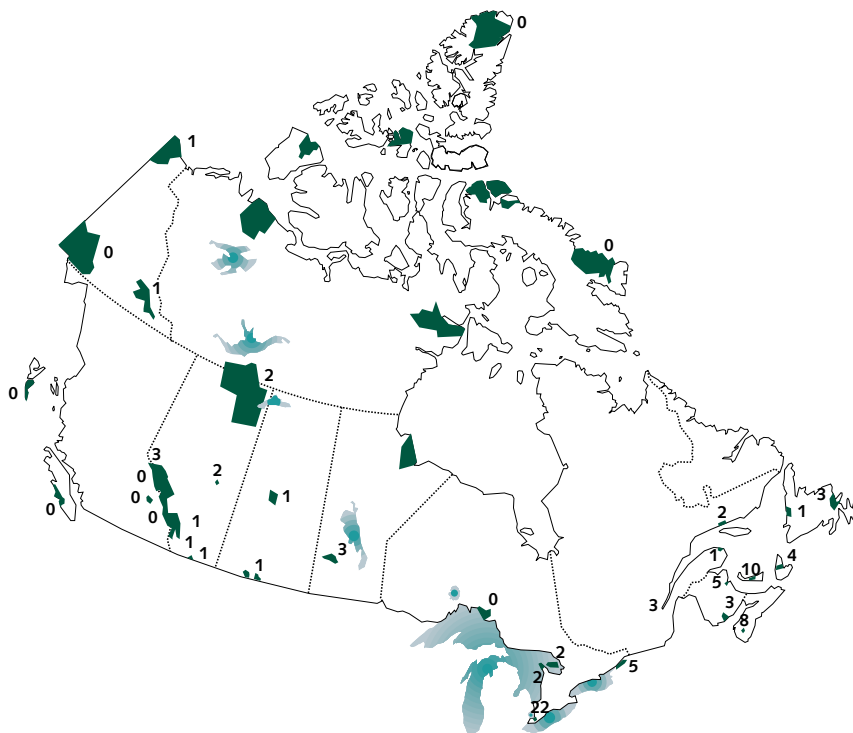


Figure 21 : Nombre total d'espèces végétales et animales exotiques dans les parcs nationaux

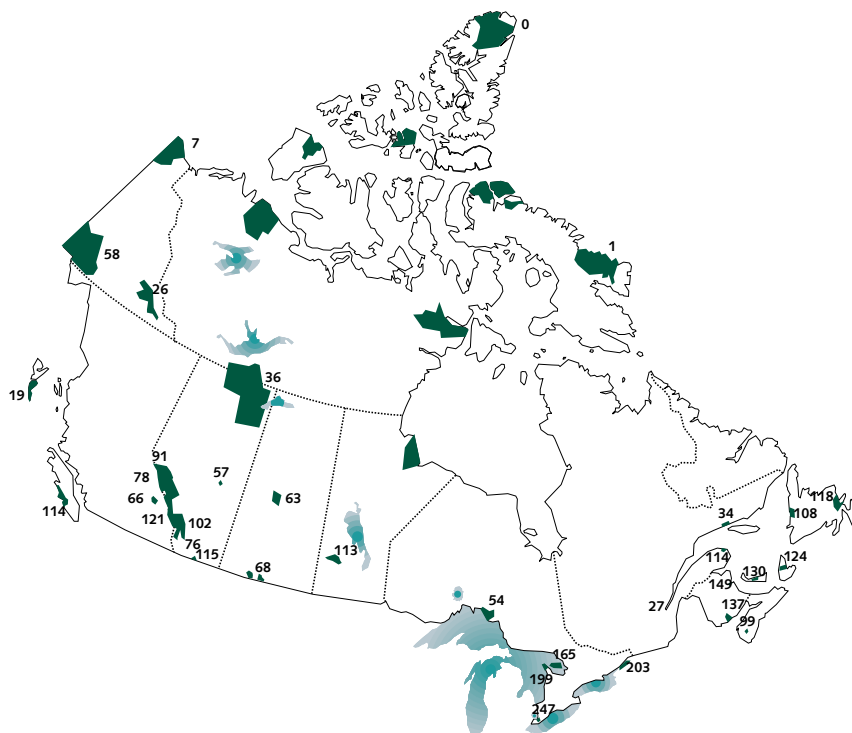


Figure 22 : Superficie des parcs nationaux et latitude (plus la latitude est basse, plus les parcs sont petits)

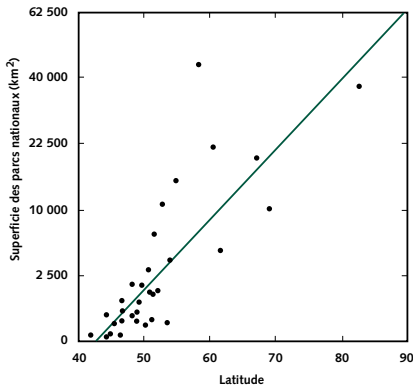


Figure 23 : Nombre d'espèces animales et végétales indigènes et latitude (plus la latitude est basse, plus les parcs sont petits)

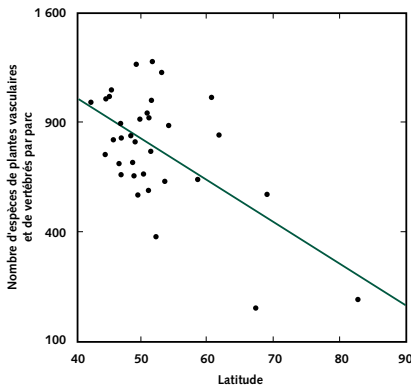
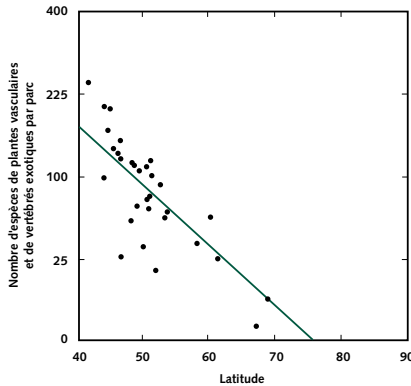


Figure 24 : Nombre d'espèces animales et végétales exotiques et latitude (plus la latitude est basse, plus les parcs sont petits)



## ◆ EFFETS DE LA FRAGMENTATION

Comme le montrent les graphiques, les aménagements d'origine humaine, la fragmentation des paysages, l'utilisation du territoire et les infrastructures, comme les routes, influencent la biodiversité, c'est-à-dire la richesse des espèces dans les écosystèmes.

L'introduction de la présente section explique comment la latitude et le climat se répercutent sur l'utilisation du territoire et la taille des parcs (figures 11 et 22). La latitude a aussi un effet sur le nombre d'espèces indigènes (figure 22) et d'espèces exotiques (figure 24); les parcs du nord comptent moins d'espèces, tandis que ceux du sud en ont davantage.

La fragmentation des paysages mesurée en fonction du développement s'accroît avec le temps écoulé depuis la création des parcs (figure 25) et la fragmentation mesurée en fonction de la densité routière entraîne une augmentation du nombre d'animaux et de plantes exotiques. Ces espèces exotiques déplacent les espèces indigènes, ce qui représente une menace pour l'écosystème. Dans certains cas, elles peuvent les supplanter (figure 26).

Ces graphiques démontrent que la biodiversité des parcs est menacée par la fragmentation du paysage et l'implantation des espèces exotiques qui en résulte. Ils nous suggèrent qu'il est nécessaire d'intervenir pour rétablir et maintenir les espèces indigènes.

Dans ces graphiques, chaque point représente un parc et la ligne illustre la tendance déterminée par la régression linéaire.

Figure 25 : Immobilisations et années écoulées depuis l'établissement des parcs

L'ampleur des infrastructures humaines (routes, sentiers, bâtiments, terrains de camping, etc.) à l'intérieur d'un parc national a une corrélation importante avec l'âge du parc (coefficient de corrélation :  $r=0,57$ ) (figure 25) mais non avec sa superficie ( $r=0,01$ ). Les parcs nationaux sont quelque peu protégés contre l'influence des activités pratiquées à l'extérieur de leurs limites, mais on y constate quand même un niveau de développement croissant et une certaine perte de leur nature sauvage avec le temps.

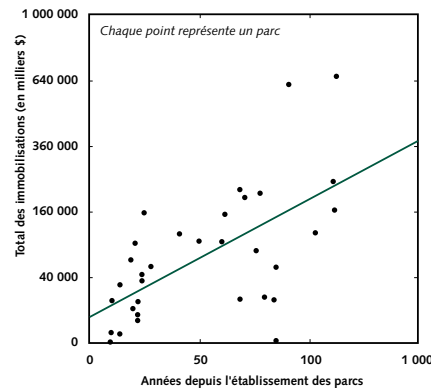
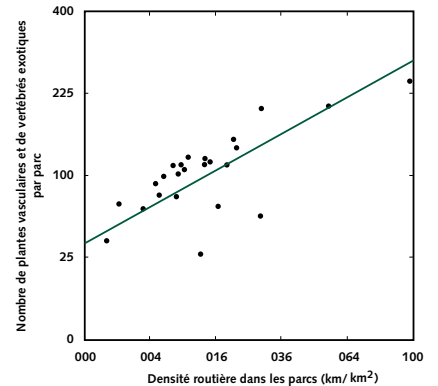


Figure 26 : Nombre de plantes et d'animaux exotiques et densité routière dans les parcs (plus cette densité est élevée, plus le nombre d'espèces exotiques est élevé)



## ❖ LE CAS PRÉOCCUPANT DU CARIBOU DES BOIS DES MONTAGNES

Le caribou des bois de l'écotype des montagnes, au nombre de 2 400 en Colombie-Britannique, est une espèce vulnérable et son sort préoccupe grandement Parcs Canada.

Un projet de recherches conjoint, financé par Parcs Canada, par la Direction des recherches des services forestiers de la Colombie-Britannique, par le Programme de compensation du poisson et de la faune du bassin du Columbia et par Forest Renewal British Columbia, examine les habitudes des caribous et identifie les menaces éventuelles.

Les caribous habitent dans des régions où la neige est très profonde et se nourrissent exclusivement de lichen arboré qu'ils trouvent surtout dans les vieux peuplements forestiers. Par conséquent, il leur faut de grandes superficies forestières, reliées les unes aux autres, pour survivre. En raison de cette exigence, maintenir des populations viables peut être coûteux en emplois et en argent pour l'industrie forestière de l'intérieur sud de la Colombie-Britannique.

Les parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers constituent l'aire principale de répartition d'environ 20 p.100 des caribous des montagnes. Malheureusement, ces parcs ne contiennent qu'environ le cinquième du territoire nécessaire pour soutenir une population viable. Bien que ces deux parcs soient une aire d'habitats critiques pour les caribous des montagnes, il en faudrait beaucoup plus pour assurer la viabilité de la population, y compris un réseau régional de couloirs et d'aires protégées, des politiques coordonnées et complémentaires sur l'aménagement du territoire, un accès limité pour les humains et des limites à l'utilisation par les humains de l'habitat vital d'hiver.



*Caribous des bois des montagnes*

## ❖ MODÈLE D'HABITAT EFFICACE DU GRIZZLI

La modélisation informatique de l'habitat suggère que la présence accentuée des humains a malheureusement réduit la capacité des parcs de montagne à soutenir l'ours grizzli. Selon une étude produite en 1995, les principaux refuges de grizzlis dans les parcs nationaux Banff, Kootenay et Yoho ne sont pas totalement hors de danger. L'activité humaine pourrait dès lors devoir être réévaluée.

On s'est inspiré d'une forme d'habitat-modèle pour le grizzli pour déterminer le potentiel du territoire à cet égard et quantifier les effets des activités humaines sur ces grands ursidés et leurs habitats.

Selon le résultat de recherches menées par Parcs Canada, la capacité intrinsèque du territoire, dans des conditions normales, à supporter les grizzlis dans les trois parcs des montagnes est qualifiée de « moyenne », en mettant les choses au mieux. Lorsqu'on tient compte du facteur de perturbation par la présence humaine, 50 p.100 des zones prévues pour les ours ne conviennent guère comme habitat. Si l'on tient compte du fait qu'un habitat efficace à 80 p.100 représente le seuil en dessous duquel les grizzlis sont perturbés, plus de 30 p.100 des secteurs impliqués se trouvent soit au niveau du seuil ou au-dessous.

Étant donné que les grizzlis représentent une espèce indicatrice de la région, la recherche laisse entendre que la capacité de l'écosystème de supporter de gros carnivores a été compromise par la façon dont l'activité humaine est gérée.



*Grizzli adulte*

## 2. FONCTIONS DE L'ÉCOSYSTÈME

Pour évaluer l'intégrité écologique des écosystèmes, il faut aussi évaluer les fonctions qui permettent à un écosystème de s'entretenir lui-même et d'évoluer. Parmi ces fonctions, on compte le taux de croissance, la décomposition des matières organiques, la rétention des nutriments, la succession et la rétrogression. Ce

dernier facteur comprend les perturbations causées par les épidémies d'insectes, les mammifères herbivores, les inondations, les tempêtes et particulièrement les feux de forêts. Bien que ces perturbations aient été traditionnellement considérées comme ayant des effets négatifs, on sait maintenant qu'elles font partie intégrante de la conservation de l'intégrité écologique.

Les écosystèmes évoluent avec le temps. La plupart s'adaptent à certains types de perturbations et, souvent, ils existent en raison de ces perturbations et non en dépit d'elles. Par exemple, les peuplements de pins gris du parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton pourraient disparaître s'il n'y avait plus de feux de forêts.

Les perturbations appliquées aux écosystèmes les font normalement rétrograder (p. ex., vers une jeune forêt) ou se transformer en un autre milieu (p. ex. une forêt remplace une prairie).

Avec le temps, on peut caractériser un paysage par son taux de succession ou de rétrogression. La mesure des niveaux de perturbations et les réactions des peuplements végétaux touchés nous fournit d'importants

indicateurs sur l'état de l'écosystème. La façon la plus sûre de mesurer cette transformation consiste à considérer la répartition des types et des catégories d'âge des peuplements végétaux. Une autre importante façon de caractériser le changement consiste à mesurer la fréquence et la nature des facteurs de changement. Par exemple, la fréquence des incendies dans un paysage peut se mesurer en fonction des territoires brûlés par unité de temps.

Figure 27 : Évaluation de l'intégrité écologique

### Ensemble d'indicateurs choisis pour évaluer l'intégrité écologique

Biodiversité	Fonctions de l'écosystème	Stress
<p><b>Richesse des espèces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changement dans la richesse des espèces</li> <li>• nombre et étendue des espèces exotiques</li> </ul> <p><b>Dynamique de la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taux de mortalité et de natalité des espèces indicatrices</li> <li>• immigration et émigration des espèces indicatrices</li> <li>• viabilité de la population des espèces indicatrices</li> </ul> <p><b>Structure trophique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• répartition par taille et catégorie de tous les taxons</li> <li>• niveaux de prédation</li> </ul>	<p><b>Succession/rétrogression</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquence et ampleur des perturbations (incendie, insectes, inondation)</li> <li>• répartition par âge et catégorie de la végétation</li> </ul> <p><b>Productivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lointaine ou par site</li> </ul> <p><b>Décomposition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par site</li> </ul> <p><b>Rétention des nutriments</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ca, N par site</li> </ul>	<p><b>Utilisation des sols par les humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• carte sur l'utilisation des sols, densité de la population, densité routière</li> </ul> <p><b>Fragmentation de l'habitat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taille des parcelles, distance entre les parcelles, intérieur de la forêt</li> </ul> <p><b>Polluants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• égouts, produits pétrochimiques, etc.</li> <li>• transport à distance des substances toxiques</li> </ul> <p><b>Climat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• données météorologiques</li> <li>• fréquence des phénomènes extrêmes</li> </ul> <p><b>Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• questions propres aux parcs</li> </ul>

L'absence de perturbations ou, au contraire, des niveaux très élevés de perturbations peuvent entraîner une baisse d'intégrité écologique, par exemple, lorsqu'une espèce ou une communauté est éliminée ou ramenée à des niveaux où elle ne joue plus de rôle fonctionnel dans l'écosystème.

Aux fins du présent rapport, Parcs Canada s'est concentré sur la façon dont la réduction du cycle des incendies peut modifier l'intégrité écologique. D'autres fonctions des écosystèmes feront l'objet de rapports futurs.

### LA DISPARITION DES FEUX

Bien que le feu soit le principal agent de changement dans la majorité des parcs, Parcs Canada a supprimé activement les débuts d'incendies depuis 90 ans, car il s'inquiétait des dommages qui pourraient être causés aux propriétés et aux terres environnantes. Récemment, les sciences écologiques ont montré le rôle essentiel du feu pour maintenir les écosystèmes et les renouveler.

Dans le questionnaire que Parcs Canada a fait remplir au sujet des facteurs de stress en 1996, 17 parcs nationaux ont indiqué que la suppression des feux avait un important effet écologique dans leur parc. Les changements apportés aux régimes des feux

## ❖ RÉTABLIR LA FLAMME

Pendant presque 90 ans, on a supprimé les feux dans les parcs nationaux du Canada, ce qui a dégradé bien des écosystèmes. Les forêts vieillissent et deviennent plus denses. Les habitats ouverts, favorisés des animaux, deviennent de plus en plus rares. La mosaïque de la végétation perd de sa diversité.

Récemment, Parcs Canada a commencé à utiliser des brûlages contrôlés pour régénérer la forêt et sa biodiversité.

Une parcelle récemment brûlée peut sembler morte mais, en fait, bien des formes de vie sont présentes. Elles feront naître une nouvelle forêt. Les ouvertures récentes dans la couverture forestière permettent aux rayons du soleil de réchauffer le sol et de stimuler de nouvelles pousses à partir de semences ou de racines. Le feu laisse derrière lui une cendre riche en minéraux, il libère et recycle les nutriments, ce qui crée des conditions de pousse idéales.

Bien des végétaux et des animaux se sont adaptés aux feux. Par exemple, la population des pics peut augmenter 50 fois plus vite après un feu, car ils mangent les scolytes de l'écorce et les autres insectes qui se spécialisent dans la colonisation des arbres récemment brûlés. Le lynx du Canada se sert des conifères adultes comme abri, mais il chasse dans les endroits récemment brûlés parce qu'ils abritent de grandes populations de sa proie favorite – le lièvre.

Après un incendie, les rosiers sauvages, les trembles et les framboisiers émergent vigoureusement de racines souterraines. L'original et le wapiti se nourrissent de ces nouvelles pousses. Le pin lodgepole, le pin gris et, dans une grande mesure, l'épinette noire dépendent des feux pour faire fondre la résine qui scelle les cônes et ainsi dégager leurs semences.

Les feux périodiques créent une diversité de végétation autant en âge qu'en espèces, ce qui fournit une riche variété d'habitats qui soutiennent bien des espèces d'insectes, de mammifères et d'oiseaux. La biodiversité de l'écosystème se développe normalement.

---

constituaient l'un des cinq grands problèmes auxquels 12 parcs font face aujourd'hui, dont Jasper, Yoho, Kootenay, Lacs-Waterton, Elk Island, Prince-Albert, Mont-Riding, Prairies, Pukaskwa, Îles-du-Saint-Laurent, La Mauricie et Terra-Nova. Quatre autres parcs – Banff, Kejimikujik, Île-du-Prince-Édouard et Hautes-Terres-du-Cap-Breton – ont rapporté qu'il s'agissait là d'un stress.

## ❖ POUR SAUVEGARDER LA SAVANE DE LA POINTE-PELÉE

La savane de cèdres rouges du parc national de la Pointe-Pelée, dans le sud-ouest de l'Ontario, est peu à peu supplantée par des arbres et des plantes qui vivent à l'ombre. La savane se compose principalement d'herbes, dont certaines, comme l'ipomée sauvage et le figuier de Barbarie, sont rares à l'échelle nationale ou provinciale. Pour l'observateur, c'est le cèdre rouge de l'Est qui semble surtout régner en maître dans cette savane.

Historiquement, les gens qui passaient par cette région avaient pris l'habitude d'allumer des feux afin de maintenir des peuplements forestiers ouverts, propices à la chasse, car cela attirait leurs gibiers favoris. La foudre a aussi contribué à allumer des incendies dans le parc.

Au cours de la majeure partie du présent siècle, la politique des parcs provinciaux et des parcs fédéraux a été de protéger les parcs contre les perturbations, telles que les incendies.

Les directeurs des parcs se rendent compte maintenant que les perturbations naturelles contribuent, en fait, à entretenir une mosaïque d'habitats en bonne santé pour une grande variété de plantes et d'animaux. Si la succession des forêts se poursuit sans la présence des perturbations, certains habitats spécialisés, comme la savane de cèdre rouge, seront envahis par des forêts à maturité.

Afin de rétablir ce qui faisait autrefois partie intégrante de l'écosystème de la Pointe-Pelée, un régime de feux contrôlés a été mis sur pied en avril 1997. Le fait de réintroduire le feu dans ces endroits aura probablement un effet positif sur les populations végétales et animales présentement en baisse.

---

Comment mesure-t-on les effets des changements apportés aux régimes des feux? On se sert de techniques de recherche sur l'histoire des feux, dont l'analyse des traces de feu et les cercles de croissance des arbres; il est ainsi possible de comparer les parcelles brûlées récemment avec les valeurs historiques. Les chercheurs peuvent estimer la fréquence des feux qui ont permis le remplacement d'un peuplement donné en reculant jusque vers l'an 1500 et, avec ces données, ils peuvent déterminer le cycle des feux. Le cycle des feux constitue le nombre d'années qu'il faut pour brûler une aire de la même taille que le parc.

Des recherches sur l'histoire des feux ont maintenant été menées dans 24 parcs. Les recherches indiquent que les feux de forêt ont une influence déterminante sur les paysages. Cependant, comme on peut le voir à la figure 28 : *Comparaison entre les cycles historiques et actuels des feux dans cinq parcs nationaux du Canada*, la superficie maintenant brûlée par des feux dans tous les parcs nationaux pris ensemble équivaut à environ 5 p.100 de la moyenne historique (*Keepers of the Flame*, 1989).

Les feux étaient autrefois un agent extrêmement commun qui permettait de définir le type et l'âge de la végétation, mais il constitue maintenant un événement très rare dans la plupart des parcs. On croit généralement que c'est là l'effet de la lutte contre les incendies. Pendant 50 ans, l'ours Smokey nous a mis en garde contre le fait que les incendies détruisaient les forêts; mais Smokey nous a donné une mauvaise information. Fait ironique, notre expertise dans la lutte contre les incendies compromet maintenant l'intégrité de nos écosystèmes naturels.

Comment la lutte contre les incendies a-t-elle touché les écosystèmes des parcs nationaux? Les effets sur l'intégrité écologique sont variés (voir l'encadré intitulé *Répercussions d'une baisse considérable de l'activité des feux sur la végétation*).

Conscient de la nécessité de laisser le feu jouer son rôle dans la plupart des parcs nationaux, Parcs Canada mène un programme de rétablissement des feux. Les feux peuvent être réintroduits sans menacer inutilement les vies, les propriétés et les terres avoisinantes, en identifiant bien les paramètres et la région à brûler, ainsi que la durée et les conditions dans lesquelles le feu se manifestera.

---

## ❖ RÉPERCUSSIONS D'UNE BAISSÉ CONSIDÉRABLE DE L'ACTIVITÉ DES FEUX SUR LA VÉGÉTATION

- ▶ Globalement, les forêts deviennent plus vieilles et il n'y a pratiquement plus d'exemples de forêts plus jeunes. Les études sur la répartition selon l'âge et les types de peuplement dans plusieurs parcs indiquent que cette répartition est anormale, et que peu de jeunes peuplements ont été créés au cours des 50 ou 70 dernières années.
  - ▶ Les forêts plus jeunes sont plus productives et fournissent plus d'aliments à une variété d'animaux. Les shépherdies du Canada sont des arbustes communs des forêts de pins lodgepole à Banff. C'est l'un des principaux aliments du grizzli. Au fur et à mesure que la forêt vieillit, la production de baies diminue et, éventuellement, la forêt n'a plus guère de valeur alimentaire (Hammer, 1995).
  - ▶ Au fur et à mesure que les forêts ignodépendantes vieillissent, beaucoup sont converties en un nouveau type de forêt. On peut prévoir, par exemple, qu'en l'absence de feu, les sapins baumiers et les bouleaux remplaceraient les forêts de pins gris dans les Hautes-Terres-du-Cap-Breton.
  - ▶ Dans certains cas, les types de végétaux adaptés au feu peuvent tout simplement disparaître. L'étude de la vallée de la Bow (Achuff *et autres*, 1996) a indiqué qu'en l'absence de feu, les peuplements de trembles auront disparu en l'an 2045. Traditionnellement, les peuplements de trembles évoluent selon un cycle de 20 ans. L'étude indiquait aussi que les plantes herbacées et les petits arbustes avaient déjà disparu.
  - ▶ Bien des prairies sont entretenues par le feu et, s'il n'y en a pas, elles se font graduellement supplanter par des arbustes arborés et des arbres. On a pris conscience de la nécessité du feu pour entretenir et restaurer les prairies dans les parcs nationaux de Prince-Albert, du Mont-Riding, Jasper, Banff et Kootenay.
-



En 1997, 12 parcs nationaux ont planifié des endroits à brûler. Les programmes actifs de rétablissement des feux se poursuivent aussi depuis plusieurs années à Elk Island, Banff, Wood Buffalo, Nahanni et La Mauricie. Mais, à l'échelle nationale, les parcelles brûlées dans les parcs représentent toujours moins de 10 p.100 du taux historique de superficies brûlées annuellement.

Il est essentiel de prescrire des feux pour maintenir la mosaïque d'habitats et les divers processus écologiques des parcs nationaux. Cela contribue aussi à réduire les accumulations de matières combustibles, ce qui diminue la probabilité que de grands feux incontrôlables menacent les vies, les biens et les terres avoisinantes.

Les recherches se poursuivent dans de nombreux parcs et révèlent les liens complexes entre le feu, les humains et l'environnement. Ces nouvelles connaissances sont utilisées par Parcs Canada pour modifier et améliorer le programme de gestion des feux, qui est dans bien des cas une composante importante d'un écosystème en santé.



*Dans bon nombre de parcs nationaux, on utilise maintenant le brûlage dirigé pour profiter des bienfaits écologiques du feu.*

*Figure 28 : Comparaison entre les cycles historiques et actuels des feux dans cinq parcs nationaux du Canada\**

Régions étudiées	Cycle de feu historique (période)	Cycle de feu actuel (période)	Référence
Parc national Kootenay	90 -110 ans (1512-1931)	2 298 ans (1931-1991)	Masters, 1989 Van Wagner, 1995
Parc national Jasper	55-120 ans (1405-1930)	6 100 ans (1930-1996)	Van Wagner, 1995
Parc national Banff	45-190 ans (1388-1928)	1 360 ans (1928-1996)	Van Wagner, 1995
Prince-Albert	25-75 ans (1760-1945)	645 ans (1945-1995)	Weir, 1996
Terra-Nova	126 ans (1775-1948) (1948-1995)	non mesurable (>10 000 ans)	Power, 1996

\* Le cycle de feu représente le nombre d'années nécessaires pour que toute la superficie d'un parc soit brûlée.

### 3. LES FACTEURS ÉCOLOGIQUES DE STRESS

Les facteurs de stress, de par leur nature même, modifient à la fois la biodiversité et les fonctions des écosystèmes. Par exemple, les stress écologiques, comme la fragmentation des habitats et le type d'utilisation du territoire par les humains, ont un effet sur la diversité des espèces et les fonctions de l'écosystème. La présente sous-section se concentre sur les résultats du questionnaire-sondage de 1996 de Parcs Canada portant sur les facteurs de stress. Ce questionnaire a servi à évaluer l'intégrité écologique.

#### QUESTIONNAIRE DE 1996 SUR LES FACTEURS DE STRESS

Le rapport de 1994 sur l'état des parcs faisait ressortir les résultats d'un questionnaire détaillé, présenté en 1992, sur les stress écologiques qui affectent les écosystèmes des parcs nationaux. Le présent rapport de 1997 expose les résultats du même questionnaire rempli par 36 parcs nationaux en 1995 et en 1996. (Les deux derniers parcs, Tuktut Nogait et Wapusk, ont été établis trop récemment pour y participer.)

Le questionnaire avait pour but d'évaluer l'état des écosystèmes en fonction de leur réaction au stress, au moyen de 29 facteurs de stress particuliers. On peut mentionner, comme exemples de stress,

les précipitations acides, les infrastructures des parcs, les couloirs de transport et le braconnage.

On a demandé à des groupes de trois à cinq experts, dont au moins un membre de l'extérieur de Parcs Canada, de remplir ce questionnaire en faisant consensus sur les réponses. Ces questionnaires tiennent compte de l'optique régionale, car les parcs font partie de plus grandes régions et les processus écologiques ne se limitent pas à leurs frontières.

Pour chacun des 29 facteurs de stress, les comités d'experts ont répondu aux questions suivantes :

- ▶ Est-ce que le facteur de stress se manifeste dans votre région?
- ▶ Est-ce qu'il provient de l'intérieur ou de l'extérieur du parc?
- ▶ Quelle en est l'échelle spatiale?
- ▶ Quels en sont les effets écologiques, le cas échéant?
- ▶ Est-ce que le stress a tendance à diminuer ou à augmenter?
- ▶ Quel est le temps prévu de récupération des effets du stress?

Il convient de noter qu'un stress peut, ou non, avoir des effets écologiques ou que ces effets peuvent passer inaperçus. Par exemple, un parc national peut avoir reçu des pluies acidifiées par des polluants, mais cela n'a peut-être pas eu de conséquences importantes sur le parc. Un stress n'est pris en considération que (1) s'il a des répercussions écologiques bien définies; (2) si les répercussions se font sentir sur plus d'un kilomètre carré; (3) si la tendance dans l'intensité du stress augmente ou demeure stable.

Figure 29 : Évaluation de l'intégrité écologique

#### Ensemble d'indicateurs choisis pour évaluer l'intégrité écologique

Biodiversité	Fonctions de l'écosystème	Stress
<p><b>Richesse des espèces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changement dans la richesse des espèces</li> <li>• nombre et étendue des espèces exotiques</li> </ul> <p><b>Dynamique de la population</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taux de mortalité et de natalité des espèces indicatrices</li> <li>• immigration et émigration des espèces indicatrices</li> <li>• viabilité de la population des espèces indicatrices</li> </ul> <p><b>Structure trophique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• répartition par taille et catégorie de tous les taxons</li> <li>• niveaux de prédation</li> </ul>	<p><b>Succession/régression</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fréquence et ampleur des perturbations (incendie, insectes, inondation)</li> <li>• répartition par âge et catégorie de la végétation</li> </ul> <p><b>Productivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• lointaine ou par site</li> </ul> <p><b>Décomposition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par site</li> </ul> <p><b>Rétention des nutriments</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ca, N par site</li> </ul>	<p><b>Utilisation des sols par les humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• carte sur l'utilisation des sols, densité de la population, densité routière</li> </ul> <p><b>Fragmentation de l'habitat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• taille des parcelles, distance entre les parcelles, intérieur de la forêt</li> </ul> <p><b>Polluants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• égouts, produits pétrochimiques, etc.</li> <li>• transport à distance des substances toxiques</li> </ul> <p><b>Climat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• données météorologiques</li> <li>• fréquence des phénomènes extrêmes</li> </ul> <p><b>Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• questions propres aux parcs</li> </ul>

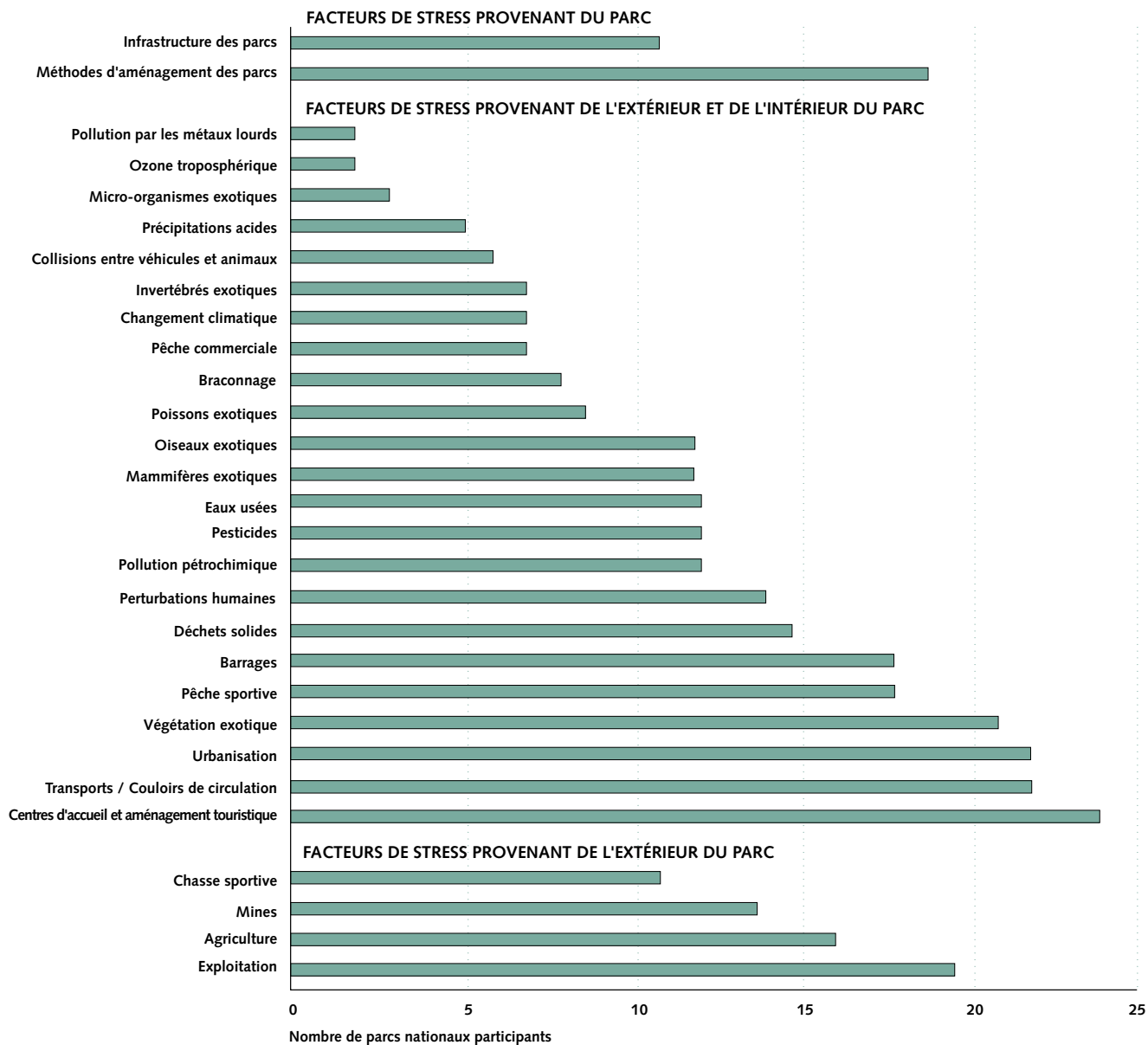
#### RÉSULTATS

De façon générale, les parcs du Canada disent faire l'objet d'un grand nombre de stress qui provoquent d'importantes répercussions écologiques (figure 30 : *Nombre de parcs nationaux qui signalent d'importantes répercussions écologiques provenant de divers stress attribuables aux activités humaines – 1996*).

Le questionnaire dressait la liste des facteurs de stress importants provenant soit de l'intérieur du parc, soit de la région environnante ou d'ailleurs.

Parmi les menaces qui provenaient uniquement de l'intérieur, 19 parcs parlent de difficultés attribuables à la gestion du parc. La grande majorité de ces cas concernent la pratique de supprimer les feux au cours des 50 à 70 dernières années. Cette suppression a entraîné des pertes d'habitats qui dépendent du feu, l'envahissement des prairies par des arbres ou arbustes et une modification du type et de la structure d'âge des couverts forestiers. Parcs Canada

Figure 30 : Nombre de parcs nationaux qui signalent d'importantes répercussions écologiques provenant de divers stress attribuables aux activités humaines – 1996



Nota : Le questionnaire a été distribué en 1995 dans les parcs nationaux situés en Ontario

Figure 31 : Facteurs de stress ayant une incidence écologique importante

Parcs nationaux	Agriculture	Barrages	Biacomage	Centres d'accueil et aménagement touristique	Changement climatique	Chasse sportive	Collisions entre véhicules et animaux	Corridor de service	Déchets solides	Eaux usées	Foresterie	Infrastructure du parc	Invertébrés exotiques	Mammifères exotiques	Méthodes d'aménagement du parc	Micro-organismes exotiques	Mines	Oiseaux exotiques	Ozone troposphérique	Pêche commerciale	Pêche sportive	Perturbations humaines	Pesticides	Poissons exotiques	Pollution par les métaux lourds	Pollution pétrochimique	Précipitations acides	Urbanisation	Végétation exotique
Archipel-du-Mingan			●		●															●		●						●	
Aulavik																													
Auyuittuq								●	●						●					●								●	
Banff	●	●		●			●	●	●	●	●				●						●	●		●			●	●	
Elk Island	●	●		●						●	●		●	●	●	●										●	●	●	●
Ellesmere																													
Forillon	●			●				●	●	●	●	●		●	●				●					●		●	●	●	
Fundy	●	●		●	●	●		●	●	●	●	●		●	●				●		●	●	●	●		●	●	●	
Glacier Revelstoke		●						●			●											●	●	●		●		●	●
Gros-Morne				●	●									●						●	●						●	●	●
Gwaii Haanas				●	●			●	●	●	●	●		●							●	●	●			●	●	●	●
Hautes-Terres-du-Cap-Breton	●	●		●				●	●	●	●	●	●	●	●						●		●	●	●	●	●	●	●
Île-du-Prince-Édouard	●			●				●	●		●		●	●	●				●				●	●			●	●	●
Îles-de-la-Baie-Georgienne	●	●	●	●		●		●		●		●	●	●	●						●	●	●			●	●	●	●
Îles-du-Saint-Laurent	●	●		●	●	●		●			●	●	●	●	●						●	●	●				●	●	●
Ivvavik						●			●					●															
Jasper	●			●			●	●	●	●	●	●		●	●						●	●		●	●	●	●	●	●
Kejimikujik		●		●							●	●									●				●		●		
Kluane	●	●							●												●	●					●	●	●
Kootenay	●			●		●	●	●	●	●	●			●	●				●	●	●	●				●	●	●	●
Kouchibouguac	●	●	●	●		●		●	●	●	●	●		●	●					●	●	●	●				●	●	●
Lacs-Waterton	●	●		●				●						●	●						●	●	●	●		●	●	●	●
La Mauricie		●		●	●	●	●	●	●		●		●	●	●						●	●	●	●		●	●	●	●
Mont-Riding	●	●				●		●		●	●											●	●					●	●
Nahanni														●	●														
Pacific Rim		●		●	●			●	●	●	●	●		●	●					●	●	●	●			●	●	●	●
Péninsule-Bruce				●				●				●																	
Pointe-Pelée	●	●	●	●				●	●	●		●												●	●			●	●
Prairies	●	●		●	●					●			●	●	●						●			●			●	●	●
Prince-Albert	●	●	●	●		●		●	●	●	●									●	●	●	●			●	●	●	●
Pukaskwa		●	●	●		●		●		●										●	●						●	●	●
Terra-Nova				●				●	●	●	●				●					●	●	●					●	●	●
Vuntut																													
Wapusk		●						●																					
Wood Buffalo		●		●																									
Yoho							●	●	●						●							●	●			●			

poursuit activement un programme de restauration des feux partout au Canada pour régler ce problème.

Un grand nombre des stress mentionnés ont une portée régionale et proviennent autant de l'intérieur que de l'extérieur des parcs. Le nombre d'impacts importants qu'on a signalés ici illustre particulièrement bien le degré élevé d'interdépendance entre un parc et la région avoisinante. Étant donné le haut niveau de développement entourant plusieurs des parcs du Sud, les comités d'experts ont rapporté des impacts importants dus aux couloirs de circulation (25 parcs) qui traversent les parcs et à l'urbanisation (24 parcs) à l'intérieur même ou sur les territoires adjacents aux parcs. Les aménagements touristiques et les centres d'accueil ont également été signalés comme causant des répercussions importantes (26 parcs). On s'efforce actuellement, dans certains parcs, d'introduire de nouvelles mesures pour gérer le nombre élevé de visiteurs. Par exemple, le lac O'Hara dans le parc national Yoho et le sentier de la côte ouest dans le parc national Pacific Rim ont tous deux établi des limites de capacité. Cependant, il est clair qu'il reste encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine, comme l'a signalé, à Banff, le récent rapport du groupe de travail sur la vallée de la Bow.

Le niveau d'aménagement et le nombre de visiteurs sont aussi reliés à d'autres impacts, comme l'invasion d'espèces de plantes exotiques (21 parcs), la pollution provenant des eaux usées (14 parcs) et celle provenant des déchets solides (15 parcs). Les invasions de plantes exotiques constituent un bon indicateur de la baisse d'intégrité écologique, car elles sont le résultat des perturbations physiques du territoire et des niveaux élevés du transport des semences par les voitures, les gens et les animaux domestiques. Le grand nombre de visiteurs et l'urbanisation croissante dans les parcs et autour des parcs ont aussi été signalés comme causant plus d'effets indirects, y compris une importante perturbation de la faune. Par exemple, la descente en canots dans les rapides des rivières de montagnes a perturbé et menacé la nidification des canards harlequins à Jasper (Wright *et autres*, 1996). Et l'utilisation très intense de l'arrière-pays à Banff et autour de Banff a poussé les grizzlis plus loin de leur lieu favori d'alimentation (Gibeau *et autres*, 1996).

On a signalé aussi de nombreux impacts sur les ressources aquatiques. La gestion des eaux usées continue d'altérer la qualité de l'eau dans 14 parcs. Cela continue notamment à constituer un problème dans les parcs avec lotissement urbain, dont Banff, Jasper, Yoho, Prince-Albert et Mont-Riding. Les initiatives en

cours pour améliorer le traitement des eaux usées se poursuivent dans ces parcs. On rapporte que la pêche sportive nuit aux populations de poissons et entraîne des modifications génétiques et structurales chez les populations de poissons dans 19 parcs – la majorité des parcs nationaux du Sud. Parcs Canada essaie de régler ce problème en imposant des limites de prises plus strictes et en interdisant la pêche à certains endroits. Il a aussi arrêté d'ensemencer les cours d'eau, car cela introduisait des espèces exotiques et appauvrissaient les souches d'espèces présentes. Parmi les autres facteurs de stress importants sur les écosystèmes aquatiques qui ont été signalés, mentionnons la pollution pétrochimique (15 parcs) et les pesticides (14 parcs). Les répercussions des précipitations acides ont seulement été mentionnées par quatre parcs – une baisse importante par rapport à la dernière étude.

Parmi les stress qui se manifestent à l'extérieur des frontières des parcs, les plus importants proviennent de l'utilisation des terres environnantes à des fins agricoles (17 parcs), forestières (20 parcs) et minières (16 parcs). Les effets de ces stress sont très répandus et ont de nombreuses répercussions écologiques. Par exemple, la figure 33 donne le *Nombre et les types des impacts écologiques signalés comme provenant de l'utilisation de terres agricoles et forestières autour des parcs*.

Les impacts qui ont été signalés comme provenant des exploitations forestières et agricoles extérieures sont diversifiés. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un changement du niveau de la population d'espèces individuelles ce qui peut altérer la composition des populations. La perte et la fragmentation des habitats sont aussi considérées comme importantes. Parcs Canada collabore avec les gestionnaires des territoires environnants, dans les domaines de l'agriculture et des forêts, pour régler ces problèmes par des approches écosystémiques. Quatre parcs nationaux ont des programmes de forêts modèles dans les régions adjacentes, et d'autres parcs participent à des partenariats avec des sociétés forestières et les provinces. Les programmes et les partenariats réduisent au minimum les effets des pratiques forestières autour des parcs et favorisent un développement durable. Cependant, intégrer les objectifs des parcs dans les programmes de conservation de la biodiversité dans une région plus large qui, elle, est dominée par les exploitations forestières et agricoles industrielles demeure un défi de taille.

## MODIFICATIONS PAR RAPPORT AU QUESTIONNAIRE DE 1992 SUR LES FACTEURS DE STRESS

Comment les résultats du questionnaire de 1996 se comparent-ils à ceux du questionnaire de 1992? La comparaison n'est pas facile pour plusieurs raisons. Toute comparaison doit tenir compte du fait que la version de 1996 a été faite avec plus de soin que la version de 1992. La version de 1996 était accompagnée d'un guide, et Parcs Canada a su tirer des leçons de la première opération. Malgré ces limites, on peut faire les comparaisons suivantes entre les deux versions.

- ▶ La provenance des stress demeure essentiellement la même. La grande majorité des stress (plus de 85 p.100) ont une portée régionale, que ce soit ceux qui proviennent simultanément de l'intérieur et de l'extérieur des parcs ou ceux qui proviennent uniquement de l'extérieur.
- ▶ L'échelle à laquelle s'applique les stress demeure elle aussi inchangée. La majorité des stress (plus de 75 p.100) se manifestent sur une échelle de plus de 10 kilomètres carrés.
- ▶ Le type d'impacts varie selon les stress qu'on signale. Il n'y a pas de différence appréciable à ce titre par rapport au questionnaire de 1992.
- ▶ Selon le questionnaire de 1996, il y a augmentation des facteurs de stress suivants : les mines, les corridors de service, l'urbanisation, le changement climatique, les perturbations humaines, la pêche sportive, les déchets solides, les pesticides, les eaux usées, l'infrastructure et les méthodes de gestion des parcs. Les raisons de ces augmentations varient. Certaines sont assurément attribuables à la croissance. Par exemple, l'urbanisation s'accroît autour de certains parcs. Dans d'autres cas, l'augmentation signalée tient au fait que les comités d'experts ont pu avoir en main une meilleure information. Par exemple, des études récentes sur les plus anciens terrains de golf des parcs nationaux comme Fundy, Banff, Hautes-Terres-du-Cap-Breton, Prince-Albert et Mont-Riding, signalent des niveaux élevés de résidus de mercure provenant des pesticides. On rapporte, notamment, que les toxiphènes polluent les lacs des hautes montagnes des Rocheuses. Ces études et d'autres aussi récentes sont la cause de la grande augmentation rapportée des effets des pesticides. D'autres augmentations sont attribuables à de nouvelles certitudes scientifiques. Par exemple, on dit que le changement climatique produit des répercussions importantes dans sept parcs. Cette constatation vient de ce que les comités d'experts

ont plus de certitude à ce sujet. Dans d'autres cas, on reconnaît simplement qu'il y un problème comme dans le cas de certaines méthodes de gestion des parcs (p. ex., la suppression des feux) et le cas des infrastructures.

### ❖ PERTE D'AMPHIBIENS À LA POINTE-PELÉE

Le parc national de la Pointe-Pelée, vestige d'un écosystème entouré d'intenses exploitations agricoles, se dégrade rapidement. On n'a qu'à songer pour s'en convaincre au nombre d'espèces amphibiennes qui ont disparu depuis son établissement.

On ne sait pas au juste pourquoi toutes ces espèces amphibiennes ont été perdues. Dans certains cas, le parc est trop petit pour soutenir une population viable. Par ailleurs, dans le passé, il y a eu des problèmes de pollution dans le principal marais, ainsi que l'emploi de DDT dans les années 60 pour lutter contre les insectes. Il peut y avoir aussi des influences de nature planétaire (p. ex., les niveaux anormaux de rayons ultra-violets B). Le fait demeure que le parc a connu une perte de ses espèces amphibiennes et la situation est similaire pour les reptiles (7 à 11 espèces ont disparu). Cet indicateur et d'autres de même nature démontrent clairement une perte importante d'intégrité écologique.

Figure 32 : Perte des espèces d'amphibiens au parc national de la Pointe-Pelée d'autrefois à aujourd'hui

Espèces	Depuis longtemps	Étude de 1972	Étude de 1974
Necture tachetée	x	absente	absente
Salamandre tigrée	x	absente	absente
Crapaud d'Amérique	x	x	x
Crapaud de Fowler	x	absent	absent
Rainette de Blanchard	x	absente	absente
Rainette crucifère	x	x	x
Grenouille de l'Ouest	?	x	x
Rainette grise	x	absente	absente
Grenouille taureau (ouaouaron)	x	x	absente
Grenouille verte	x	x	x
Grenouille léopard	x	x	x
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

► Le questionnaire de 1996 indique une diminution des stress dans seulement quatre catégories : métaux lourds, mammifères exotiques, pêche commerciale et précipitations acides. La baisse de la pêche commerciale est attribuable principalement à la fermeture des pêches aux poissons de fond sur la côte est. Plusieurs parcs signalent une diminution de la tendance des précipitations acides; le taux de dépôt de substances acidifiantes diminue. Les changements intervenus dans les autres catégories viennent simplement d'une meilleure information.

## CLASSEMENT GÉNÉRAL DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES PARCS

Dans le cadre du questionnaire de 1996 sur les facteurs de stress, on a demandé aux comités d'experts de coter, sur une échelle de un à cinq, l'effet cumulatif général de tous les stress sur l'écosystème de chaque parc. Les cotes sont utilisées pour donner un classement général du degré de dégradation des parcs nationaux

Figure 33 : Nombre et types des impacts écologiques signalés comme provenant de l'utilisation de terres agricoles et forestières autour des parcs

Type de répercussions	Agriculture	Foresterie
Modifications importantes aux données génétiques de la population, qui réduisent la viabilité d'une espèce	9	16
Réduction de la population de sorte que sa fonction dans l'écosystème est grandement réduite	11	19
Augmentation de la population de sorte que sa fonction dans l'écosystème est modifiée grandement	11	17
Perte d'une espèce indigène dans l'écosystème	9	12
Modification importante de la structure de la communauté	10	23
Fragmentation importante des habitats	18	23
Perte importante des habitats	17	21
Changement important dans la chimie de l'eau et des sols	15	10
Modification importante de l'environnement physique	14	12
Modification importante de la qualité de l'air	7	2
Modification importante du niveau ou du régime des eaux	10	6

(figure 34 : Dégradation de l'intégrité écologique signalée par suite du questionnaire de 1996 sur les facteurs de stress).

Le classement est une évaluation qualitative de la dégradation de l'intégrité écologique selon la théorie des sciences sociales; et il peut y avoir une certaine variation dans la façon dont les comités d'experts ont appliqué au classement l'information recueillie dans les questionnaires. C'est pourquoi il y aura sûrement discussion au sujet du classement, en particulier chez ceux qui ont toujours compté sur l'analyse quantitative.

Pour ce qui est des extrêmes au classement (1 et 5), il y aura probablement moins de débat. Certains grands parcs du Nord continuent d'avoir des degrés élevés d'intégrité écologique (cotes 1 et 2). Ils ont un éventail complet d'espèces indigènes, très peu d'aménagements et seulement quelques visiteurs. S'il y a un parc le plus près possible de son état naturel sur notre planète c'est le parc Vuntut dans le nord du Yukon. À l'autre extrémité du spectre, on trouve un parc, celui de la Pointe-Pelée (cote 5), dans le sud de l'Ontario. Ce parc est un petit vestige d'un ancien écosystème riche et diversifié qui se trouve maintenant au milieu d'une région très peuplée et très développée. Le parc de la Pointe-Pelée contient encore de nombreux éléments de l'ancien écosystème, mais on ne peut dire qu'il soit vierge et l'intégrité du grand écosystème avoisinant est grandement détériorée.

On pourra sans doute discuter longuement de la cote attribuée aux parcs listés au centre de la figure 34 : Dégradation de l'intégrité écologique signalée par suite du questionnaire de 1996 sur les facteurs de stress. Par exemple, on pourra discuter pour savoir si tel ou tel parc national devrait obtenir une cote de 3 ou de 4. Le fait important à retenir, c'est que la cote démontre le degré relatif de répercussion signalée. Une grande majorité des parcs au sud du cercle arctique signalent des répercussions importantes ou majeures pour l'intégrité écologique. Bien entendu, la majorité des stress signalés proviennent de l'extérieur des frontières des parcs; cependant, il subsiste encore un nombre important de stress provenant de l'intérieur même des parcs.

Le classement donne plus de poids aux remarques faites plus haut. Les parcs qui ont l'intégrité écologique la plus dégradée sont ceux qui sont les plus petits et qui sont situés dans les régions développées du Sud. Bien que la taille des parcs et leur emplacement soient définis par règlement, certains aspects se prêtent quand même à l'intervention. On peut citer ici, par exemple, les

degrés d'utilisation par les visiteurs qui sont un des problèmes signalés dans 24 des 36 parcs nationaux. Tous les visiteurs ne causent pas nécessairement de dégradation écologique, mais la gestion du nombre, du moment et du type de visites représentent un défi important pour Parcs Canada.

Figure 34: Dégradation de l'intégrité écologique signalée par suite du questionnaire de 1996 sur les facteurs de stress

PARC	Effet cumulatif de tous les stress	Effets provenant de sources externes	Effets provenant de sources internes	Tendance par rapport au questionnaire de 1994
Vuntut	1	1	1	s.o.
Auyuittuq	2	2	1	s.o.
Ellesmere	2	2	2	même
Archipel-de-Mingan	2	2	1	diminution
Wapusk	2	2	1	même
Aulavik	3	3	1	s.o.
Hautes-Terres-du-Cap-Breton	3	4	2	augmentation
Forillon	3	3	2	même
Gros-Morne	3	3	3	augmentation
Gwaii Haanas	3	4	2	même
Ivvavik	3	3	1	augmentation
Kluane	3	3	2	même
Nahanni	3	3	1	augmentation
Prince-Albert	3	5	3	même
Wood Buffalo	3	3	2	diminution
Banff	4	3	4	même
Lacs-Waterton	4	4	2	diminution
Péninsule-Bruce	4	4	3	augmentation
Elk Island	4	5	3	même
Fundy	4	5	3	augmentation
Îles-de-la-Baie-Georgienne	4	4	2	augmentation
Prairies	4	4	3	même
Jasper	4	4	4	augmentation
Kejimikujik	4	4	3	augmentation
Kootenay	4	4	3	même
Kouchibouguac	4	4	4	même
La Mauricie	4	5	3	même
Pukaskwa	4	4	2	même
Mont-Riding	4	4	3	même
Terra-Nova	4	4	4	augmentation
Yoho	4	4	3	même
Revelstoke, Glaciers	4	5	3	diminution
Île-du-Prince-Édouard	5	5	4	même
Pacific Rim	5	5	3	même
Pointe-Pelée	5	5	5	même
Îles-du-Saint-Laurent	5	5	2	augmentation

Degré de dégradation

1 = aucun 2 = mineur 3 = important 4 = majeur 5 = grave s.o. = sans objet

## 4 . C O N C L U S I O N

Les parcs nationaux du Canada sont des endroits merveilleux qui renferment une grande majorité de leurs espèces originales et des exemples représentatifs de près de 40 p.100 des espèces canadiennes à risque. Cependant, nos parcs continuent de signaler des nombres élevés de facteurs de stress qui ont un effet important sur l'écologie. La majorité des parcs signalent une dégradation appréciable de leur intégrité écologique, et cela est davantage prononcé dans les parcs plus petits et plus au Sud. Les principales menaces provenant de l'extérieur des parcs nationaux sont dues à l'exploitation forestière et agricole, et à l'urbanisation. Parmi les facteurs de stress internes aux parcs, il y a des impacts majeurs provenant de l'utilisation par les visiteurs, du contrôle des feux d'une manière qui les empêchent de jouer leur rôle écologique, et des infrastructures, comme corridors de services. Les espèces exotiques, notamment végétales, continuent aussi de créer des problèmes majeurs dans nombre de parcs.

Si l'on combine les facteurs de stress, ils causent diverses répercussions. Les plus importantes semblent être la perte et la fragmentation des habitats. La diminution des habitats répartit les espèces en plus petites unités fonctionnelles, chacune avec une plus faible probabilité de survie. La plupart des répercussions ont une portée régionale ou interrégionale, ce qui rend les problèmes très complexes à résoudre.

Bien qu'il y ait de nombreux exemples d'excellents efforts dans les parcs pour maintenir et rétablir l'intégrité écologique, le défi continue de croître et, dans bien des cas, nous perdons du terrain. La plupart des parcs du sud du Canada perdent de leur intégrité écologique et il faudra intensifier la gestion active. Cette gestion active comprendra le rétablissement de processus comme le feu, la gestion de la capacité d'accueil et plus d'efforts pour mieux planifier l'aménagement du territoire à l'échelle régionale. On compte déjà plusieurs exemples excellents à ce chapitre. La nécessité d'une planification régionale de l'aménagement du territoire est des plus importantes pour tous les secteurs de la société, y compris les parcs, les forêts, les terres agricoles et les territoires urbains. Bien que ce genre d'approche pose d'énormes difficultés, il y a de plus en plus de besoins communs et d'intérêts partagés.



## **UNE GESTION ACTIVE PLUS INTENSE**

Une gestion active plus intense implique qu'il faille transiger avec la capacité d'accueil, le rétablissement actif des processus comme le feu et un engagement par tous ceux et celles qui utilisent nos parcs nationaux, d'adopter les meilleures pratiques possible pour l'environnement.

## **INTÉGRATION RÉGIONALE PLUS INTENSE**

Il s'agit d'accroître la participation aux enjeux régionaux et à la planification régionale de l'aménagement du territoire ainsi que de chercher à communiquer les valeurs de Parcs Canada pour que les gens les appuient de plus en plus.

Les partenariats avec les intervenants et les stratégies de conservation coordonnées sont essentiels. Le maintien et, lorsque nécessaire, le rétablissement de l'intégrité écologique des parcs nationaux dépendent d'efforts concertés.

Comme le montrent la section *La préservation des parcs pour l'avenir* et les études de cas, présentées dans les encadrés du présent chapitre, plusieurs initiatives actuelles de Parcs Canada matérialisent ces deux exigences dans un effort soutenu pour maintenir et accroître l'intégrité écologique des parcs.

# LA PRÉSERVATION DES PARCS POUR L'AVENIR

Les projets de restauration à petite et à grande échelle, doublés d'une participation continue du public, contribuent à assurer la préservation des parcs nationaux du Canada pour les générations futures.

## RESTAURATION

Les utilisations passées et actuelles des territoires occupés maintenant par les parcs ont laissé leur marque sur l'environnement et, dans certains cas, compromis l'intégrité des écosystèmes. Parcs Canada doit restaurer l'intégrité écologique lorsque, selon les études, les activités humaines ont dégradé des écosystèmes et la restauration naturelle n'a pas lieu. De nombreux parcs ont eu à faire face à ces problèmes.

L'un des grands exemples à mentionner à ce chapitre est la restauration du lac Édouard dans le parc national de La Mauricie, au Québec. Un barrage construit sur le lac, vers 1900, existait encore au moment où Parcs Canada en a pris possession en 1971. Pour maintenir le potentiel récréatif de la plage, le barrage a été reconstruit sur les vieux ouvrages dans les années 70 et le niveau de l'eau est demeuré à 1,2 mètre au-dessus du niveau naturel.

Puis, le barrage a été gravement endommagé; le niveau des eaux a commencé à fluctuer de façon appréciable et à tel point que cela pouvait endommager l'écosystème. Parcs Canada a éliminé le barrage en 1996. Les vieilles structures ont été remplacées par trois enrochements qui ont rendu au site son apparence naturelle. Il a créé des frayères en amont du barrage et entre les enrochements. Le rabaissement du niveau moyen de l'eau aux niveaux naturels de fluctuation a permis d'élargir la plage et de refaire un grand nombre des rives situées au nord du lac, y compris plusieurs plages.

## ❖ EXEMPLES DE MESURES PRISES POUR RESTAURER LES ENDROITS CONTAMINÉS

**Parc national Fundy** : ancien centre de recherche d'Agriculture Canada. Les sols contaminés par des concentrations élevées de pesticides à base de cuivre ont été retirés du parc.

**Voie navigable historique du Canal-Rideau** : des terrains du canal adjacents à une ancienne décharge exploitée par la ville de Smiths Falls. Les sols contaminés par le plomb ont été recouverts d'une argile imperméable pour empêcher ce métal de venir en contact avec les humains.

**Parc national de Prince-Albert** : bloc de services d'entretien de Parcs Canada, pompes à essence à Narrows. Des sols contaminés par des hydrocarbures, à cause de la présence d'un réservoir d'entreposage d'essence qui fuyait, ont été retirés du parc.

**Parc national Ivavik** : site de l'ancienne ligne DEW à Komakuk Beach. Le nettoyage du lieu sera entrepris par le ministère de la Défense nationale en 1999.

**Parc national Banff** : ancienne mine de charbon à Bankhead. L'importante contamination par le goudron fait l'objet d'une stratégie d'évaluation des risques. La source a été maîtrisée. On assurera la réhabilitation et le suivi.

**Parc national Gwaii Haanas** : ancien camp de bûcherons à Beban sur l'île Lyell. La dépollution biologique *in situ* des lieux contaminés par les hydrocarbures est terminée et les installations de traitement ont été désaffectées.

**Parc national Pacific Rim** : ancien poste militaire de distribution d'essence pendant la Seconde Guerre mondiale à McLean Point. Tous les résidus d'hydrocarbures ont été retirés du lieu. Le système de réservoir a été scellé, clôturé et doté d'un affichage approprié.

**Lieu historique national du Moulin-McLean** : des sols contaminés aux hydrocarbures et aux métaux lourds ont été découverts à plusieurs endroits et on est en train de les nettoyer.

**Parc national Yoho** : ancien camp de construction de l'autoroute sur le chemin du lac Emerald; remplacement du réservoir à essence au bloc de Parcs Canada; retrait du réservoir à essence du poste de garde abandonné de Leancoil. Dans chaque cas, on a retiré des sols contaminés aux hydrocarbures.

Le parc national Forillon, situé dans la péninsule de Gaspé, a fait l'objet d'efforts de restauration importants. Comme c'est le cas pour de nombreux autres parcs nationaux, le territoire de Forillon avait été peuplé. Depuis que le parc a été établi au début des années 70, plus de 77 dépotoirs familiaux ont été découverts et nettoyés, incluant, en 1996, une décharge de 4 000 mètres carrés à Petit-Gaspé. Une vingtaine d'autres décharges feront l'objet d'un nettoyage plus tard. En outre, une vieille carrière de gravier sur la route Laurencelle (route 132) a été en partie restaurée en 1981 et en 1983.

Bien que les questions soient souvent complexes, ce genre d'efforts de restauration se poursuit partout au Canada.

## LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Une façon de veiller à ce que nos parcs soient préservés pour les générations futures consiste à éduquer le public et à le faire participer. En les encourageant à participer aux divers programmes des parcs, Parcs Canada peut contribuer à faire en sorte que les écoliers, les intervenants et les visiteurs en viennent à apprécier la gestion axée sur les écosystèmes et deviennent des gardiens responsables de leur patrimoine et des ambassadeurs des parcs nationaux.

### PROGRAMMES PATRIMONIAUX

Avant que le public ne puisse aider Parcs Canada à réaliser l'intégrité écologique, les gens doivent d'abord comprendre la complexité de leur milieu et leur place dans ce milieu. Les programmes de mise en valeur du patrimoine établissent un lien entre les valeurs et les ressources des parcs et les gens, et ils les aident à mieux les comprendre, à mieux en profiter et à mieux les appuyer.

Ces programmes encouragent la discussion sur les effets que les gens peuvent avoir sur l'environnement. Ces discussions mènent souvent à des appuis manifestes ainsi qu'à des mesures concrètes.

En 1996, par exemple, les participants ont lancé le programme « Big Horn in our Backyard – Community Working for Wildlife ». Il s'agit d'un programme de recherche et d'éducation qui porte principalement sur les écosystèmes locaux et régionaux, et qui se

penche sur les questions intéressant les collectivités voisines du Parc national Kootenay.

Les programmes d'interprétation à l'intérieur des parcs et les programmes de diffusion destinés à l'extérieur constituent les deux principaux éléments de la mise en valeur du patrimoine. Ensemble, ils créent un lien vital entre les gens et les écosystèmes.

À l'été 1996, Parcs Canada a supervisé et évalué un programme de mise en valeur du patrimoine. Il a procédé à un sondage auprès des clients et plus de 2 700 visiteurs de cinq parcs nationaux ont répondu à la question suivante : « Dans chaque parc national, nous essayons de présenter les traits caractéristiques d'une région naturelle du pays et de démontrer en quoi chaque parc est unique et spécial. Dans quelle mesure avons-nous réussi ici? » Les gens ont coté la mise en valeur de l'information comme bonne ou très bonne 92 p.100 du temps.

Parcs Canada a aussi sondé près de 2 900 personnes qui assistaient aux programmes d'interprétation de neuf parcs nationaux pour évaluer dans quelle mesure les programmes leur ont fait mieux comprendre les enjeux relatifs aux parcs. La moyenne nationale pour cet indicateur était bonne ou très bonne 76 p.100 du temps. (Pour plus de renseignements sur le sondage aux clients, voir le chapitre *Au service des Canadiens.*)

Le succès des programmes d'interprétation continuera à être évalué par des sondages faits auprès des clients pendant quelques années encore, ce qui permettra de savoir dans quelle mesure Parcs Canada et les entreprises du secteur privé réussissent à faire diffuser leurs messages. Pour obtenir une évaluation des programmes d'interprétation pour l'ensemble du réseau, un examen par les pairs et une évaluation globale par des tiers sont prévus pour 1997-1998.

### EXPÉRIENCES ÉDUCATIVES POUR LES ÂÎNÉS

Vivre des expériences éducatives est l'une des meilleures façons d'encourager les gens à apprendre comment ils peuvent influencer sur les écosystèmes et adopter un comportement responsable. À mesure que les personnes issues de l'explosion démographique d'après-guerre prennent de l'âge, les séjours culturels sont devenus une façon populaire pour les gens de plus de 50 ans de profiter des aventures éducatives où leurs expériences et leurs intellects sont sollicités.

## ❖ LA NÉCESSITÉ D'UNE RESTAURATION APRÈS LES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES DANS LE PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

Les écosystèmes riverains influencés par les crues sont uniques dans l'étendue de la forêt boréale façonnée par le feu. Ces endroits de grande biodiversité fournissent des couloirs de circulation aux animaux sauvages et une interface entre les communautés aquatiques et terrestres. Cependant, en raison de leur plus grande productivité, principalement dans le cas des peuplements matures d'épinettes blanches, ces écosystèmes riverains sont plus intensément la cible de l'exploitation forestière que n'importe quel autre type de forêt boréale dans l'ouest du Canada.

Jusqu'en 1991, les forêts d'épinettes blanches faisaient l'objet d'une exploitation forestière commerciale à Wood Buffalo. Environ 10 000 hectares ont été coupés à blanc dans une région entre 1966 et 1991. La régénération naturelle des épinettes blanches n'a pas eu lieu, surtout à cause de l'étendue des coupes à blanc (ce qui plaçait la grande partie de la région abattue hors de portée de la dispersion des semences) et de la destruction de pratiquement tous les arbres qui pouvaient contribuer à la dispersion des semences.

Parcs Canada a reçu comme mandat de restaurer l'intégrité écologique lorsque les études ont démontré que les activités humaines avaient dégradé l'écosystème et que, sans aide, la nature ne parviendrait pas à le restaurer. On élabore un plan de restauration. Pour ramener les peuplements d'épinettes blanches à un niveau qualifiable « d'état naturel », 9 300 hectares doivent être restaurés. Ce plan nécessitera quatre ou cinq ans. Il faudra jusqu'à 20 ans avant que la forêt ne regagne ses droits.

---

Au cours des deux dernières années, les visiteurs des auberges de séjours culturels du parc national Pacific Rim ont appris à connaître le milieu de la côte ouest du Canada en explorant la forêt pluviale et les mares laissées derrière par les marées.

En 1997, les directeurs des parcs sont allés un pas plus loin à l'aide d'un nouveau programme pour la conservation des ressources patrimoniales des parcs nationaux d'une durée d'une semaine. Les participants ont appris sur place les défis qu'il y avait à gérer l'écosystème par une foule d'activités, comme le recensement de la faune et la surveillance des rivages à Long Beach. Ainsi, les gens participent activement à la gestion des écosystèmes tandis que le parc acquiert des données précieuses.

## ❖ LE PROBLÈME DE L'ISOLEMENT AU PARC NATIONAL FORILLON

Le parc national Forillon, à la pointe est de la péninsule gaspésienne, pourrait facilement perdre son seul lien terrestre avec le reste de la Gaspésie, ce qui aurait des résultats désastreux pour certaines espèces.

Le parc de 244 kilomètres carrés est une péninsule bornée par la baie de Gaspé au sud et par le golfe du Saint-Laurent au nord. Son seul lien terrestre avec le reste de la Gaspésie se trouve à l'ouest. Sans ce lien, les mammifères du parc national Forillon seraient isolés sur le plan génétique. Un isolement à court ou à moyen terme aurait pour effet de faire disparaître certaines espèces du parc, en particulier celles dont la population est peu nombreuse et qui nécessitent un vaste habitat, comme l'original, l'ours et le lynx du Canada.

À l'heure actuelle, les échanges génétiques des deux côtés de la route 197, qui longe la limite ouest du parc, sont suffisants pour assurer le bien-être des populations existantes. Cependant, la situation pourrait changer assez rapidement, de sorte qu'il est urgent d'intervenir.

En sus des barrières naturelles et artificielles qui préviennent la libre circulation des animaux des deux côtés de cette route, il y a eu de plus en plus de lotissements urbains le long de cette route au cours des 15 dernières années. Si l'on ne prend aucune mesure, les futures habitations et autres lotissements pourraient créer des barrières artificielles définitives, ce qui préviendrait la libre circulation d'est en ouest dont ces espèces ont besoin pour leur survie à long terme.

### LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION

Une étude menée en 1994 démontre qu'il est possible de protéger huit couloirs de circulation et de sauvegarder les espèces touchées. L'objectif du parc est de protéger les quatre meilleurs qui relient le parc aux terrains publics et, par conséquent, au reste de la Gaspésie, sur une distance d'environ un kilomètre à l'ouest de la route 197.

Pour préserver l'intégrité écologique du parc, les terrains où se trouvent ces couloirs pourront être acquis graduellement. Cependant, il y a plusieurs obstacles, certains politiques et certains financiers, qui rendent difficile, voire impossible, l'acquisition de toutes ces propriétés. Il est nécessaire de songer à d'autres solutions, comme les partenariats avec une ou plusieurs organisations et des ententes avec les propriétaires actuels.

---

## LES PROGRAMMES DES TERRAINS DE CAMPING

Une nouvelle façon de considérer les programmes traditionnels des terrains de camping est offerte dans de nombreux parcs nationaux. Les interprètes expliquent maintenant les thèmes naturels et culturels des parcs ainsi que leurs valeurs en racontant des histoires, en montant des spectacles de marionnettes et en organisant des programmes audiovisuels. Ils adaptent de plus en plus leur message. Par exemple, un interprète de parc a constaté que le contenu d'un programme élaboré il y a 10 ans était plein de récits prometteurs sur la réintroduction de plusieurs espèces disparues du Canada. L'interprète a réalisé qu'en 1995 seul le faucon pèlerin avait réussi à revenir résider dans le parc. Ce récit remis à jour montre concrètement aux visiteurs les limites de la gestion des écosystèmes et leur fait comprendre que nous ne pouvons malheureusement pas toujours réparer ce que nous détérioration avons endommagé.

*ou la disparition*

*de tout élément du*

*patrimoine culturel*

*ou naturel constitue*

*un appauvrissement*

*dommageable du*

*patrimoine de tous*

*les pays du monde. »*

Convention sur le patrimoine mondial, Organisation des Nations Unies pour

l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

### L'AVENTURE DE LA RECHERCHE

Le parc national Yoho offre à un groupe d'âge plus varié des occasions d'apprendre par des aventures de recherche, un nouveau programme destiné principalement aux éducateurs du monde entier par Internet.

Ce programme offre certaines connaissances de base et des cours adaptés aux gens qui ont le goût de l'aventure. Il jumelle le personnel affecté à la gestion des écosystèmes et les chercheurs avec des petites équipes qui participent aux cours pour une période de sept à 10 jours. Les participants apprennent les méthodes de recherche et les techniques d'éducation environnementale.

Au cours d'un tel programme, les participants et le personnel ont surveillé et photographié des castors en activité, étudié les randonneurs dans les sentiers et aidé les biologistes à évaluer l'habitat de

Pours grizzli. Comme expérience ultime, les participants ont dirigé une randonnée pour des écoliers de la région et leur ont

enseigné l'écologie du castor. Pour les participants, c'était le passage de la théorie à la pratique; pour les enfants de la région, une expérience à nulle autre pareille.

## LA VOIX DE LA NATURE

Une série de conférences, données dans les collectivités voisines des Parcs nationaux Yoho et Kootenay, ont valu aux organisateurs le premier prix de Partenaires des parcs canadiens dans la catégorie des activités spéciales et de la promotion – sensibilisation, et une reconnaissance nationale.

## LES ÉCOLIERS

Les gens responsables de l'interprétation misent sur l'expertise de l'extérieur en élaborant des programmes d'apprentissage en association avec les professionnels provinciaux de l'éducation. Ces programmes présentent les rapports écologiques entre les aires protégées et les terrains privés. Ces efforts ont produit des instruments éducatifs, comme la trousse pédagogique du Manitoba, le guide albertain des études de terrain scientifiques et biologiques (onzième année) et le guide d'éducation environnementale sur les aires protégées de la Colombie-Britannique (de la cinquième à la septième années).

## LES PARTENARIATS ET LES ORIENTATIONS FUTURES

Parcs Canada est conscient du fait qu'il ne peut plus gérer les parcs en vase clos. Par conséquent, il a développé des partenariats et des coentreprises pour l'acquisition et la gestion des données de façon à pouvoir surveiller l'intégrité écologique; assurer la planification de la gestion des écosystèmes, les évaluations des incidences environnementales et la vérification de la gestion de l'environnement; et l'engagement du public dans la planification d'une bonne protection. Ces partenariats permettent à Parcs Canada de réaliser ses objectifs fondamentaux consistant à protéger les espaces naturels et à utiliser le territoire de façon durable sur le plan écologique.

Des programmes de gestion active se poursuivent en mettant à contribution les partenaires régionaux, dont le public en général. Le maintien et la restauration de l'intégrité écologique ne pourront s'atteindre que par un effort collectif.

Il peut être prudent d'élargir nos horizons. Jusqu'à maintenant, la conservation biologique du monde s'est concentrée principalement sur la protection des parcs nationaux, mais cela ne couvre qu'environ 3,2 p.100 du territoire mondial (Reid et Miller, 1989). La plupart de la diversité biologique existe, en fait, dans les écosystèmes habités par les humains (Pimental *et autres*, 1992). Il est essentiel que nous protégeions aussi la diversité biologique dans les lieux urbanisés ainsi que dans les vastes écosystèmes agricoles et forestiers, qui ensemble recouvrent environ 95 p.100 de la masse continentale mondiale (Western et Pearl, 1989).

---

## ❖ CENTRE NOVATEUR DE DONNÉES RELATIVES À LA CONSERVATION

En 1994, Parcs Canada a commencé à mettre au point un outil qui fournirait de l'information sur la biodiversité aux directeurs des parcs nationaux. Pour concevoir cet outil, Parcs Canada a fait équipe avec la Société pour la conservation de la nature (État-Unis) et avec l'Organisme de protection de l'environnement de l'Alberta. Il en est résulté un nouveau centre de données sur la conservation à l'intérieur d'un réseau qui relie plus de 80 centres en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Le centre albertain d'information sur le patrimoine naturel se sert, pour compiler et traiter les éléments de la biodiversité, d'un ensemble de procédures applicables universellement qui a été conçu et entretenu par les Centres pour la conservation de la nature.

Puisque le centre s'est concentré sur les plantes durant ses premières années, le plus grand nombre de dossiers porte sur les plantes vasculaires et les mousses – environ 3 500 observations de plantes vasculaires rares et 1 000 cas de mousse rares ont été identifiés par la collecte des données en Alberta.

---

## ❖ AU CHAMP DE GLACE COLUMBIA, LE PARTENARIAT DONNE DES RÉSULTATS NOVATEURS

Dans le cadre d'un partenariat unique, Parcs Canada et Brewster Transportation ont réaménagé les installations du champ de glace Columbia, au parc national Jasper, pour donner un meilleur service aux visiteurs dans un édifice central tout en réduisant au minimum les incidences environnementales d'un des centres les plus fréquentés par les visiteurs dans les parcs des Rocheuses.

Brewster Transportation organise la visite du champ de glace en autobus spécialement adaptés pour se déplacer sur les glaciers tandis que Parcs Canada gère un centre d'accueil. En appliquant des principes de gestion environnementale, les partenaires ont construit un grand centre et ont introduit plusieurs innovations, dont certaines sont présentées ci-dessous.

### L'EAU

Pour conserver l'eau, les nouveaux employés du Centre Icefield et de Brewster Transportation n'emploient que des robinets qui se ferment automatiquement, des toilettes à faible débit et des pommes de douche économisatrices d'eau. L'eau de drainage, ou « eau grise », est filtrée puis recyclée par des toilettes à faible débit, avant d'être acheminée aux installations de traitement des eaux usées.

La lingerie sale de l'hôtel est envoyée à Banff, plutôt que d'avoir à rejeter dans le circuit des eaux usées des agents de blanchiment chimiques difficiles à traiter sur place.

Les quartiers du personnel de Brewster ont un double système de plomberie qui sépare l'eau usée des toilettes de celle des autres sources. Si nécessaire, on peut entreposer l'eau usée des toilettes puis l'envoyer par camion ailleurs vers des usines de traitement.

L'usine ultramoderne de traitement des eaux usées du centre produit des effluents qui respectent ou dépassent constamment les normes.

### L'ÉNERGIE

L'électricité est produite sur place grâce à une centrale moderne qui fonctionne au moyen de génératrices diesel. Un système automatique permet au centre de ne fonctionner qu'avec le minimum de génératrices requis pour satisfaire les besoins en électricité.

Le parc des autobus qui visitent les glaciers est équipé des mêmes moteurs modernes que ceux utilisés pour les génératrices du centre.

Pour ménager l'électricité, le nouveau centre a de grandes fenêtres qui font face au sud afin de pouvoir tirer profit de la lumière et de la chaleur du soleil. Grâce aux techniques modernes de construction, l'édifice conserve bien la chaleur. Les fenêtres s'ouvrent, ce qui élimine la nécessité d'un système de climatisation. Pour ménager les combustibles fossiles durant l'hiver, toute l'eau est drainée de l'édifice et le matériel sensible est enlevé, ce qui permet à l'édifice d'hiverner dans le froid.

### LE RECYCLAGE

Un camion plein de carton, de verre et de métal va toutes les semaines à Jasper pour le recyclage. Les quartiers du personnel de Brewster Transportation sont construits sur un solage de tubages recyclés et enfoncés dans le sol. De l'asphalte usée a été broyée puis réutilisée dans les nouveaux terrains de stationnement. Les arbustes et les plantes qui ont été déplacés durant la construction sont replantés autour du nouveau centre, et 15 000 plants de saules de la région ont été plantés dans les endroits perturbés.

On a réduit largement l'usage d'assiettes de papier, d'ustensiles en plastique et de tasses en mousse en utilisant des couverts traditionnels. Les approvisionnements sont achetés en vrac pour réduire l'emballage. De temps à autre durant la saison d'été, les employés du centre organisent un grand nettoyage des détritres sur le terrain.

### LA PROTECTION DE LA FLORE ET DE LA FAUNE

La Galerie des glaciers présente de manière efficace des messages de conservation sur les plantes, les animaux et l'eau de la région, et des visites sur la surface des glaciers les renforcent. On prend bien soin de mettre tous les déchets à l'abri des ours. En aménageant les sentiers pédestres le long des circuits établis et en faisant en sorte qu'on ne piétine plus un peu partout, les endroits qui avaient été endommagés recouvrent lentement leur état. Des escaliers en passerelles longent la moraine terminale du glacier, de sorte que les plantes colonisatrices peuvent continuer à lutter pour s'implanter sans être écrasées. On a introduit des souffleuses à neige adaptées aux endroits fragiles.

# RESSOURCES CULTURELLES DES PARCS NATIONAUX

**S'étendant sur un total de 222 283 kilomètres carrés, les 38 parcs nationaux contiennent une quantité de ressources culturelles qui ont trait principalement aux communautés autochtones, aux premiers établissements et aux bâtiments qui datent du début des parcs.**

Comme responsable de ces ressources à valeur historique, Parcs Canada applique les principes de la gestion des ressources culturelles – principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension de respect et d'intégrité.

La présente section vise à faire découvrir et apprécier la variété, la complexité et l'état de ces ressources. De plus, cette section sur les ressources culturelles contribue à mieux faire comprendre l'histoire du Canada, indique le potentiel de commémoration des ressources culturelles, comme l'histoire des Autochtones, et permet de mieux saisir l'état des parcs nationaux.

Une ressource culturelle, est une œuvre humaine ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, et dont la valeur historique a été reconnue (Parcs Canada, *Politique de gestion des ressources culturelles*).

C'est la première fois que Parcs Canada fait rapport sur des ressources culturelles dans les parcs nationaux qui n'ont pas été désignées comme ayant une valeur historique nationale. Les ressources culturelles des parcs d'importance historique nationale continuent d'être décrites dans la section sur les lieux historiques nationaux du présent rapport.

On présente ces ressources culturelles à l'annexe 3 : *Synopsis des ressources culturelles des parcs nationaux*. En utilisant cet aperçu comme point de départ, Parcs Canada pourra démontrer, dans son prochain rapport sur l'état des parcs, les progrès qu'il a réalisés pour identifier et gérer ses ressources culturelles.

Il ne faut pas sous-estimer les défis à relever lorsqu'on parle de questions relatives à la gestion des ressources culturelles dans un contexte géographique, où l'intégrité écologique est le mandat principal. Les humains ont laissé et continuent de laisser des traces de leur présence qui demeurent gravées dans le paysage. Peut-être pourrions-nous nous inspirer de la pensée autochtone et considérer le parc comme un continuum où les ressources naturelles et culturelles ne sont pas nécessairement distinctes ou catégorisées. C'est peut-être la meilleure façon d'aborder l'exigeante tâche de gérer des ressources culturelles dans un environnement naturel.

Il y a eu beaucoup de travail de fait et celui-ci se poursuit. Les inventaires et les évaluations des ressources culturelles sont complets, ou presque, dans certains parcs alors qu'ailleurs, ils ont à peine commencé. Ces documents sont absolument nécessaires pour comprendre la composition des ressources culturelles d'un parc national. Ils sont utilisés pour :

- ▮ identifier les ressources culturelles qui peuvent avoir une importance historique nationale;
- ▮ déterminer les possibilités de commémorer l'histoire des peuples autochtones;
- ▮ sélectionner les ressources qui ont vraiment une valeur historique;
- ▮ gérer les ressources par des moyens appropriés en vue de les protéger et de les mettre en valeur.



## O U V R A G E S D E R É F É R E N C E

Currie, D. J. « Energy and large-scale patterns of animal- and plant-species richness », *The American Naturalist*, n° 137, p. 27-49.

Mosquin, T., P. G. Whiting et D. E. McAllister. *Canada's Biodiversity: The Variety of Life, Its Status, Economic Benefits, Conservation Costs and Unmet Needs*, Ottawa, Musée canadien de la nature, 1995, n° de catalogue NM98-13/71995E, ISBN 0-660-13073-4.

Noss, R. F. « The Wildlands Project Land Conservation Strategy », *The Wildlands Project*, numéro spécial de *Wild Earth*, T. Butler, J. Davis, K. Fitzgerald, D. Foreman, D. Johns, R. Mondt et R. Noss, 1995.

Noss, R. F. *Maintaining Ecological Integrity in Representative Reserve Networks*, document de travail du Fonds mondial pour la nature Canada et du Fonds mondial pour la nature États-Unis, 1995.

Pimental, D., U. Stachow, D. A. Takacs, H. W. Brubaker, A. R. Dumas, J. J. Meaney, J. A. S. O'Neil, D. E. Onsi et D. B. Corzilius. « Conserving Biological Diversity in Agricultural/Forestry Systems », *BioScience*, 42(5)354-362, 1992.

*Principes directeurs et politiques de gestion*, Ottawa, ministère du Patrimoine canadien, Approvisionnement et Services Canada, 1994, n° de catalogue R62-275/1994F. ISBN 0-662-21559-1.

Reid, W. V., et K. R. MILLER. *Keeping options alive: the scientific basis for conserving biodiversity*, Washington DC, World Resources Institute, 1989.

Rivard, D. H., J. Poitevin, D. Plasse, M. Carleton et D. Currie. *Species richness and changes in species composition in Canada's national parks: With-in park habitat and the regional context*, soumis à *Conservation Biology*, 1996.

Western, D., et M. C. Pearl. *Conservation for the Twenty-first Century*, New York, Oxford University Press, 1989.

## L I S T E D ' É T U D E S D E C A S

### PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

1. Status and Management of the Endangered Species Piping Plover (*Charadrius melodus*) in Maritime Canada's National Parks (1997)

### PARC NATIONAL BANFF

1. Environmental Assessment, Banff National Park Management Plan, (1997)
2. Trans Canada Highway Twinning (1997)

### RANCH-BAR U

1. Bar U Ranch National Historic Site Range and Riparian Zone Management Plan (1997)

### PARC NATIONAL ELK ISLAND

1. Elk Management (1997)

### PARC MARIN NATIONAL FATHOM FIVE

1. Integrated Ecosystem Health Assessment (1997)

### PARC NATIONAL FORILLON

1. Réhabilitation de sites au parc national Forillon (1997)
2. Problématique d'isolement du parc national Forillon (1997)
3. L'étude sur le canard arlequin : un exemple de partenariat (1997)

### PARC NATIONAL DES ÎLES-DE-LA-BAIE-GEORGIENNE

1. Greater Ecosystem Management (1997)

### PARC NATIONAL DES PRAIRIES

1. The Effects of Grazing and Exotic Grasses on the Ecological Integrity of Upland Prairie (1997)
2. The Effect of Grazing in and around Grasslands National Park (1997)

PARC NATIONAL GROS-MORNE

1. Ecology of Woodland Caribou, Moose and Black Bear in the Gros Morne National Park Ecosystem (1997)

GROSSE-ÎLE

1. Conformité environnementale (1997)

PARC NATIONAL JASPER

1. Columbia Icefields: Applied Environmental Stewardship Principles (1997)

PARC NATIONAL KEJIMIKUJIK

1. Blanding's Turtle (*Emydoidea blandingii*) Recovery in Nova Scotia (1997)

PARC NATIONAL KOUCHIBOUGUAC

1. Inventaire et analyse des populations de la mye commune, *mya arenaria*, au parc national (1997)

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

1. Surveillance des populations d'originaux et de loups (1997)
2. Le huart à collier (1997)
3. Restauration des écosystèmes (1997)
4. Restauration du barrage du lac Édouard (1997)

RÉSERVE DE PARC NATIONAL DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN

1. Les oiseaux de mer en Minganie (1997)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

1. Core Monitoring in the North (1997)

PARC NATIONAL DE LA POINTE-PELÉE

1. Report for Red Cedar Savanna for the 1997 Visitor's Guide (1997)

PARC NATIONAL DE PRINCE-ALBERT

1. Deforestation (1997)

PARC NATIONAL DES GLACIERS-REVELSTOKE

1. Revelstoke Caribou Project (1997)

PARCS DES ROCHEUSES

1. Alberta Natural Heritage Information Centre (1997)
2. Trail Use Monitoring in the Rocky Mountain Parks (1997)
3. DNA Fingerprinting as a Tool in Mark-Recapture Studies (1997)
4. Implications of Preliminary Genetic Findings for Grizzly Bear Conservation in the Central Canadian Rockies (1997)
5. Grizzly Bear Habitat Effectiveness Model for Banff, Kootenay and Yoho National Parks (1997)
6. National/International Monitoring Case Study (1997)
7. Wetland Monitoring (1997)

PARC MARIN DU SAGUENAY

1. Les baleines et les activités d'observation en mer (1997)

PARC NATIONAL DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT

1. Exploring the Past (1997)

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

1. A Framework for Managing Development (1997)
2. Belly River Wolf Project (1997)

PARC NATIONAL WOOD BUFFALO

1. The Need for Post-logging Restoration (1997)

AUTRES

1. Interpretation Programming Supporting Ecosystem-based Management (1997)
2. The Regional Ecological and Land Use Context of Canada's National Parks (1997)
3. Changes in the Rates of Succession and Retrogression – the Loss of Fire (1997)

# L'ÉTAT DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

---

## INTRODUCTION

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend 792 emplacements qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, son caractère, son identité et sa trame.

« L'une des façons dont nous les Canadiens, nous nous intéressons à l'histoire et aux traditions de notre pays, c'est en saisissant l'importance qu'il y a à préserver et à symboliser nos anciens monuments et lieux historiques. » C'est en ces termes que l'honorable Robert Winters, alors ministre des Ressources et du Développement, présenta le projet de loi qui établissait formellement le programme des lieux historiques nationaux en 1953. La première étape consistait à mettre sur pied ce programme et elle fut franchie en 1914, lorsque le fort Howe, à Saint-John, au Nouveau-Brunswick, avait été mis en réserve comme territoire du Dominion. L'histoire du pays influence le présent qui est le nôtre; elle ne lui est pas distincte ni détachée – c'est l'un des thèmes dominants du débat qu'a suscité la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. Le ministre Winters a donné plus de poids à ce thème en mentionnant que les conceptions et les actions d'autrefois, bien qu'elles soient différentes des nôtres, ne font pas moins partie de ce que nous sommes devenus.

Désignés par le ministre du Patrimoine canadien sur l'avis de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, nos lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont

❖  
*« Comment trouver  
des raisons de vivre ensemble  
si nous avons perdu  
la mémoire de ce que  
nous sommes? »*



Fernand Harvey



l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. La *Loi sur les lieux et monuments historiques* prévoit divers moyens de commémorer l'histoire du Canada, par exemple, par l'installation d'une plaque, par la conclusion d'une entente avec une tierce partie ou encore, par l'acquisition de lieux-témoins par Parcs Canada. La plupart des lieux historiques sont la propriété d'autres ordres de gouvernement, d'institutions, d'organismes à caractère patrimonial ou encore de particuliers. Nombreux sont ceux qui continuent à remplir leurs fonctions traditionnelles, comme la gare ferroviaire Union Station, à Toronto (Ontario). Des Canadiens demeurent et travaillent dans le Vieux-Lunenburg, en Nouvelle-Écosse; les enfants jouent dans le parc Stanley de Vancouver (Colombie-Britannique); les nouveaux mariés célèbrent leurs noces au Château Frontenac, à Québec; les consommateurs continuent à acheter leur épicerie au marché de Saint-John, au Nouveau-Brunswick. À peine 132 des 792 lieux historiques répertoriés à ce jour sont gérés par Parcs Canada.

Un bon nombre de ces 132 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada sont, en fait, des propriétés transférées au fil des ans par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral au ministre du Patrimoine canadien. Trente-huit autres lieux historiques nationaux sont administrés par d'autres ministères du gouvernement fédéral, tels les phares ou les édifices du Parlement, ou hébergent certains services comme celui de l'héraldique. Il est tout à fait normal que ces propriétés entretiennent souvent une relation thématique étroite avec le rôle traditionnel du gouvernement fédéral, y compris la défense, les travaux publics, les transports et la justice. Dans le but de diversifier les tranches d'histoire représentées par les propriétés fédérales, Parcs Canada a acquis de nouveaux lieux se rattachant à l'histoire des peuples autochtones, aux Acadiens, à l'exploration, aux sciences et à la technologie, ainsi qu'à l'histoire économique et politique.

Ce chapitre du rapport comprend trois sections :

### 1. Pour un réseau plus représentatif des lieux historiques nationaux

– Cette section fournit, d'une part, un aperçu des initiatives mises récemment de l'avant pour élargir et mettre en œuvre le plan du réseau des lieux historiques nationaux et fait état, d'autre part, des progrès réalisés pour améliorer la représentation.

### 2. Les lieux historiques nationaux : La mesure de l'intégrité commémorative

– Confrontés au nouveau concept de l'intégrité commémorative, huit lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada sont ici présentés en détail.

### 3. L'état des ressources culturelles, la mise en valeur du patrimoine et les menaces qui pèsent sur les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada.

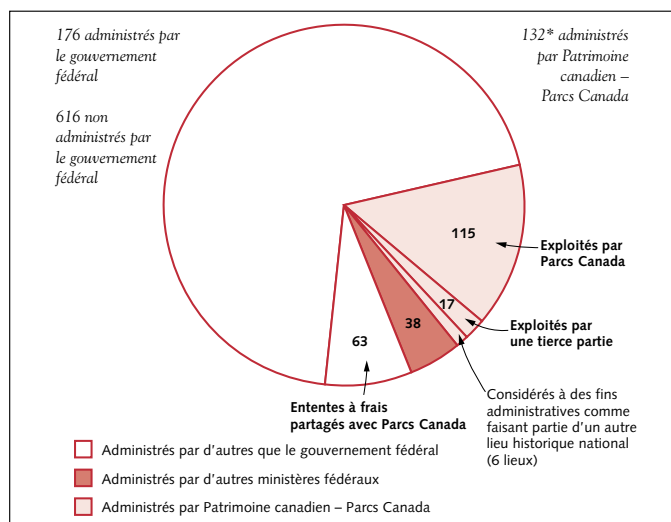
## ❖ QUELQUES FAITS IMPORTANTS AU SUJET DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

- 792 lieux historiques nationaux au Canada
- 132\* lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada
- 38 lieux historiques nationaux administrés par d'autres ministères fédéraux
- 616 lieux historiques nationaux administrés par d'autres, y compris des particuliers, des organismes à vocation patrimoniale, des entreprises et d'autres administrations publiques
- 9 614 427 visiteurs ont fréquenté les lieux historiques de Parcs Canada au cours de l'exercice de 1996-1997
- Crédits fédéraux de 96,3 millions de dollars pour le programme des lieux historiques nationaux\*\* au cours de l'exercice de 1996-1997

\* Six autres lieux s'ajoutant à ce total. Ces lieux ne sont pas indiqués séparément, parce qu'ils s'intègrent à un lieu plus vaste.

\*\* Comprend les canaux historiques.

Figure 35 : La famille des 792 lieux historiques nationaux



❖ « NOUS FAISONS TOUS PARTIE DE LA MÊME GRANDE FAMILLE... » Alastair Kerr

« Les lieux historiques nationaux du Canada forment une trame complexe qui couvre tout le pays et relie les régions entre elles.

Dans ma propre ville, à Victoria, en Colombie-Britannique, je n'ai qu'à traverser quelques pâtés de maisons pour atteindre Chinatown, le plus vieux quartier chinois du pays, l'hôtel de ville de Victoria, l'un des plus beaux témoins du style Second Empire dans l'ouest du Canada, la synagogue Emanu-el, la plus vieille synagogue encore debout au pays, et le Royal Theatre, l'une de ces vieilles et rares maisons de spectacles construites entre 1913 et 1930 pour le théâtre, les comédies musicales et les spectacles de vaudeville. Ce ne sont là que quelques-uns des lieux historiques nationaux de ma ville natale.

Ces lieux font partie de notre histoire nationale, contribuant à nous relier à un plus grand tout et à définir ce que signifie le fait d'être Canadien. Ils font partie de mon propre passé et du patrimoine de tous mes compatriotes.

Lorsque je voyage au pays et que je visite des lieux historiques nationaux, qu'ils soient exploités par Parcs Canada ou par d'autres, cela me rappelle que nous faisons tous partie de la même grande famille malgré les différences inévitables qui marquent nos traditions, nos horizons et nos aspirations. »

*Alastair Kerr est planificateur du patrimoine à la Division du patrimoine de la province de la Colombie-Britannique.*

---

❖ BIEN PLUS QUE DES LIEUX...

Bien que, dans ce rapport, l'accent soit mis sur les lieux, il va de soi que le programme de commémoration administré par Parcs Canada s'applique également à des personnages et à des événements d'importance historique nationale.



Pauline Johnson

Plus de 500 personnes ont été honorées officiellement pour avoir fait leur marque dans l'histoire de notre pays. Outre des premiers ministres et autres personnalités politiques, la liste renferme des artistes, des hommes et des femmes de lettres et des interprètes de grand renom, comme l'écrivaine et peintre

Emily Carr et la grande cantatrice Emma Albani, des athlètes, comme le boxeur Sam Langford, des joueurs de hockey, comme Howie Morenz, des scientifiques et des savants, comme le codécouvreur de l'insuline, sir Frederick Banting, et l'ethnologue Marius Barbeau de même que des chefs autochtones, comme Big Bear (Misto-ha-a-Musqua). Des industriels, des syndicalistes, des militants sociaux et des explorateurs – pour ne mentionner que quelques autres catégories – font également belle figure dans cette liste.

La composante « Événements et autres » du programme regroupe une large gamme de sujets parmi quelque 300 désignations. Mentionnons, entre autres, le refuge Bering-Yukon (la route migratoire de l'Asie aux Amériques utilisée il y a des milliers d'années), la grève générale de Winnipeg, les pêches au large des côtes de l'Atlantique et les débuts du chemin de fer transcontinental.

---



Emily Carr



Sam Langford

# POUR UN RÉSEAU PLUS REPRÉSENTATIF DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Les temps changent... Les visiteurs de la forteresse de Louisbourg, par exemple, sont étonnés des conditions qu'eurent à subir les premiers colons qui demeuraient à cet endroit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout comme notre milieu physique se transforme, nos idées et nos opinions évoluent constamment de même que ce que nous jugeons comme ayant une importance historique.

## REPRÉSENTER L'HISTOIRE DU CANADA : LE PROJET DE RÉSEAU

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le programme des lieux historiques nationaux reflétait le souci des gens de l'époque de reconnaître « les grands hommes et les événements » qui ont contribué à bâtir le pays. Au milieu du siècle, on s'est plutôt intéressé à l'histoire politique et économique. Maintenant que le siècle tire à sa fin, l'accent est plutôt mis sur l'histoire sociale, qui s'attache à souligner les réalisations et les expériences des Canadiens moyens. C'est pour tenir compte de cette évolution de l'opinion que le plan du réseau des lieux historiques nationaux fait périodiquement l'objet d'une révision et d'une mise à jour. Il ne s'agit pas de renier notre passé, bien au contraire! Nous respectons les idées et les sentiments de ceux et celles qui nous ont précédé et nous y incorporons ceux de notre temps.

Parcs Canada a entrepris récemment de revoir l'ensemble de son plan du réseau des lieux historiques nationaux. Dans le cadre de cet exercice, d'intenses consultations ont été menées partout au pays auprès des groupes qui s'intéressent de près au patrimoine, incluant

les organismes provinciaux et territoriaux qui œuvrent dans ce domaine. La tenue d'une série de cinq ateliers nationaux a permis de définir des priorités en matière de commémoration de l'histoire du Canada; deux de ces ateliers avaient trait à l'histoire des femmes, deux autres concernaient les peuples autochtones et un dernier portait sur les communautés culturelles. Les consultations ont pris fin en 1996. Au terme de l'exercice de révision du plan du réseau, 15 grands thèmes de commémoration ont été désignés comme prioritaires en matière de représentation. L'identification et l'évaluation de lieux potentiels de représentation sont déjà en cours tout comme est bien enclenchée la négociation de partenariats qui permettront de mettre en valeur ces lieux. Parallèlement, Parcs Canada passe à la loupe les

### ❖ LES THÈMES PRIORITAIRES DE COMMÉMORATION IDENTIFIÉS DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PLAN DU RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Le premier plan du réseau des lieux historiques nationaux, paru en 1981, subdivisait l'histoire du Canada en trois grandes catégories thématiques – l'histoire sociale, l'histoire économique et l'histoire politique – regroupant au total 79 thèmes. Au cours des années 80, 11 de ces thèmes (marqués d'un astérisque) ont été désignés comme hautement prioritaires en termes de désignation de sites représentatifs et de mise en valeur. Avec le temps, cependant, il est devenu clair qu'il subsistait de larges pans à combler. Après analyse et de plus amples consultations, l'importance des 11 thèmes identifiés à l'origine a été confirmée. En outre, le thème des paysages culturels a été proposé pour mieux cerner l'empreinte de l'homme sur le paysage. Trois nouvelles initiatives thématiques ayant trait, respectivement, à l'histoire des peuples autochtones, à l'histoire des femmes et à celle des communautés culturelles, ont également reçu le feu vert de sorte qu'on retrouve présentement 15 thèmes prioritaires pour l'établissement de nouveaux lieux historiques nationaux et leur mise en valeur, soit :

- les peuples autochtones
- l'agriculture\*
- l'architecture et le génie\*
- le Canada et le monde\*
- les communautés culturelles
- les paysages culturels
- les ressources énergétiques\*
- les pêches\*
- l'immigration\*
- l'industrie et les manufactures\*
- les arts et lettres\*
- l'exploitation minière\*
- les travaux et les découvertes scientifiques\*
- les modes d'établissement\*
- les femmes.

lieux historiques nationaux qui font déjà partie de son réseau pour vérifier si ces lieux ne pourraient pas concourir, éventuellement, à commémorer l'histoire des peuples autochtones, l'histoire des femmes et celle des communautés culturelles.

## LES PROGRÈS ACCOMPLIS RÉCEMMENT POUR ATTEINDRE UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION

Ces dernières années, des progrès considérables ont été accomplis en vue d'améliorer la diversité thématique au sein du réseau des lieux historiques nationaux. Ces progrès sont indéniables lorsqu'on passe en revue la liste des lieux désignés depuis 1993, l'acquisition et l'aménagement des lieux administrés par Parcs Canada ainsi que l'aide consentie aux lieux qui ne relèvent pas de la compétence de Parcs Canada.

### Désignation des lieux

Depuis la publication du dernier rapport, les ministres ont désigné 48 lieux historiques nationaux. Ces ajouts au réseau des lieux couvrent une tranche significative de l'histoire du Canada; il s'agit :

- ▀ d'arrondissements historiques, comme le « Chinatown » de Victoria et le vieux quartier historique de Saint Andrews, au Nouveau-Brunswick;
- ▀ de lieux culturels autochtones, comme les pétroglyphes de Bedford, en Nouvelle-Écosse, et la passe Fall Caribou, dans les Territoires du Nord-Ouest;
- ▀ de sites industriels, comme l'usine Claybank Brick, en Saskatchewan;
- ▀ de lieux associés à l'histoire des femmes, comme l'Adelaide Hunter Hoodless Homestead, en Ontario, et le Women's College Hospital, à Toronto;
- ▀ d'éléments marquants du paysage canadien, comme les élevateurs à grain Inglis, au Manitoba, et le pont de Québec, qui enjambe le fleuve Saint-Laurent près de Québec.

### ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT DE LIEUX ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA

Six lieux historiques, qui représentent plusieurs thèmes prioritaires, font présentement l'objet de travaux de restauration majeurs. Certains aspects du vaste thème des pêches sont présentés dans

trois de ces lieux : les pêches de la côte est, à l'établissement Ryan (Bonavista, Terre-Neuve); les pêches de la côte ouest, au Gulf of Georgia Cannery (Richmond, Colombie-Britannique), ainsi que la pêche à la baleine par les Basques, à Red Bay, sur la côte du Labrador, où les négociations se poursuivent pour acquérir une partie du lieu. Le thème de l'agriculture est représenté au Ranch-Bar U, sis dans le sud-ouest de l'Alberta; l'immigration est présentée au lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, situé dans l'archipel de l'Île-aux-Grues (Québec), tandis que la thématique de commémoration présentée au manoir Papineau, situé à Montebello (Québec), se rattache en partie au thème « architecture et génie ».

Un nouveau lieu historique national a été acquis depuis 1993 et deux propriétés appartenant déjà à Parcs Canada ont été désignées. Il s'agit :

- ▀ du Monument Lefebvre, situé à Memramcook (Nouveau-Brunswick), site acadien d'importance majeure;
- ▀ de la Maison-Commemorative-Bethune, située à Gravenhurst (Ontario), lieu de naissance du Dr Norman Bethune (thème prioritaire « Canada et le monde »);
- ▀ du lieu historique national Kejimikujik, au parc national Kejimikujik (Nouvelle-Écosse), paysage typique de l'histoire et de la culture autochtones (thème prioritaire « peuples autochtones »).

Le lecteur retrouvera une description plus détaillée de ces trois lieux à l'annexe 6.

### L'AIDE AUX LIEUX HISTORIQUES QUI NE RELÈVENT PAS DE PARCS CANADA

Depuis 1994, 13 lieux historiques nationaux ont reçu une aide de Parcs Canada par le biais du Programme national de partage des frais. Ces lieux, décrits plus bas, sont disséminés dans huit provinces et illustrent un riche éventail de thèmes; on compte ainsi des réalisations architecturales exceptionnelles, des sites significatifs dans l'histoire des peuples autochtones, des lieux associés à l'industrie, à l'histoire politique, à l'agriculture et aux arts et lettres.

- ▀ **L'église anglicane St. George, Halifax (Nouvelle-Écosse).** Lorsqu'un violent incendie a grandement endommagé ce temple réputé, les paroissiens ont vite réagi. Parcs Canada a versé une contribution financière généreuse pour restaurer l'église.

---

## ❖ LE PARTENARIAT – LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET L'AVENIR

- ▶ **La banque des agriculteurs, South Rustico (Île-du-Prince-Édouard).** Situé dans une petite localité agricole, ce bâtiment a abrité l'une des premières banques coopératives agricoles au pays. Parcs Canada contribue à sa conservation et à sa mise en valeur dans l'intérêt du public.
- ▶ **La cathédrale Christ Church, Fredericton (Nouveau-Brunswick).** Une entente à frais partagés a contribué à préserver ce joyau du patrimoine religieux, exemple exceptionnel du style néo-gothique.
- ▶ **La vieille pulperie, Chicoutimi (Quebec).** Cette usine de pâte et papier a presque été détruite par les graves inondations survenues au Saguenay en 1996. Parcs Canada contribue à mettre en valeur le site pour y présenter le rôle qu'il a joué dans l'industrie papetière du Canada.
- ▶ **Le Morrin College, Québec (Quebec).** Ancienne prison, ce bâtiment impressionnant, de style palladien, a aussi bénéficié de l'aide de Parcs Canada qui a veillé à sa restauration.
- ▶ **La maison Taché, Montmagny (Quebec).** Le Programme national de partage des frais a contribué à la restauration de la maison de sir Étienne-Paschal Taché, l'un des Pères de la Confédération.
- ▶ **Les monticules Manitou (Kay-Nah-Chi-Wah-Nung),** près de Fort Frances (Ontario). Un partenariat avec la communauté amérindienne de Rainy River permettra à ce lieu d'être conservé et présenté à tous les Canadiens. Il s'agit d'un vaste tumulus qui a servi pendant 2 000 ans aux rites religieux et aux cérémonies autochtones.
- ▶ **Chiefswood, Réserve des Six nations Grand River (sud-ouest de l'Ontario).** Lieu natal de la poétesse Pauline Johnson et construit dans un style à l'italienne raffiné, ce bâtiment est transformé en musée par le Conseil des Six nations grâce à un partenariat avec Parcs Canada.
- ▶ **Glanmore, Belleville (Ontario).** Cette résidence exceptionnelle de style Second Empire est maintenant exploitée comme musée par la société historique du comté de Hastings. L'aide financière accordée par Parcs Canada pour réparer la toiture de l'imposant édifice contribuera à assurer sa conservation.
- ▶ **La station hydraulique de Hamilton, Hamilton (Ontario).** Cette ancienne station hydraulique municipale est logée dans un bel édifice construit à l'italienne, situé à proximité d'une station hydraulique moderne. Une entente à frais partagés a permis de maintenir l'ancienne station ouverte au public en tant que musée de la technologie de la vapeur.

Dès ses tout débuts, le Programme des lieux historiques nationaux s'est appuyé sur le partenariat, un partenariat à caractère souvent informel. L'affaire remonte à l'époque où les premiers lieux historiques nationaux furent créés. Les sites appartenaient alors rarement en droit au gouvernement fédéral, comme les Forges du Saint-Maurice, Hochelaga (le village iroquois où se trouve maintenant Montréal) et le lieu d'hivernement de Port Dover, en Ontario (où les explorateurs français passèrent l'hiver 1669-1670).

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de Parcs Canada, n'était donc pas en mesure de concrétiser ses objectifs relatifs aux lieux historiques nationaux et dut compter sur l'appui de particuliers, d'entreprises et de bon nombre de personnes qui s'intéressaient à la cause du patrimoine. On a misé sur cette relation qui se poursuit encore de nos jours.

Outre le partenariat qui se reflète dans la nature diverse du mode de propriété des lieux historiques nationaux et dans les efforts individuels des Canadiens et des visiteurs pour appuyer le programme, il existe d'autres formes de partenariat. On peut mentionner, par exemple, les récentes initiatives associées au Programme national de partage des frais. Un marché public, des théâtres, des lieux de culte, des ouvrages municipaux, des lieux culturels autochtones et bien d'autres lieux au Canada ont bénéficié de ce programme. Par ailleurs, Parcs Canada offre également son expertise professionnelle et technique lorsque c'est possible. L'aide offerte à la ville de Carp, en Ontario, où se trouvaient les quartiers généraux du gouvernement en cas de crise – communément appelé le « Diefenbunker » – en est un bon exemple.

Les associations coopérantes qui forment des groupes d'« Amis » dans 21 lieux historiques nationaux, dont les sept canaux historiques, contribuent également de façon substantielle à la mise en valeur et à l'exploitation de ces entités.

Bien que le partenariat ait toujours constitué une composante clé du Programme des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, dans le passé, s'est surtout penché sur le sort des lieux qu'il administrait en propre, en particulier lorsqu'il évaluait la représentativité de ces lieux. N'échappant pas à l'élan de restructuration qui a touché tout le secteur public, Parcs Canada a également subi d'importants changements organisationnels. L'un de ces changements réside dans la volonté de l'organisme de partager davantage avec la population ses responsabilités en matière de protection et de mise en valeur des lieux historiques nationaux. Passant de la parole au geste, Parcs Canada, ces dernières années, a réduit sensiblement ses acquisitions et a plutôt mis l'accent sur le partenariat.

---



## ❖ LES CANADIENS SE SOUCIENT-ILS DE LEUR HISTOIRE ET DE LEUR PATRIMOINE?

La réponse est « oui ». Le rapport Goldfarb de 1997 a confirmé cette réponse et, en même temps, a révélé certains faits intéressants :

- ▀ 92,8 p. 100 des Canadiens croient qu'il est important de préserver le patrimoine canadien;
- ▀ 90,5 p. 100 des Canadiens trouvent l'histoire du Canada intéressante;
- ▀ 80,1 p. 100 des Canadiens croient que les Canadiens ne sont pas suffisamment fiers de leur patrimoine et de leur histoire;
- ▀ 53,9 p. 100 des Canadiens croient que les autres Canadiens ne connaissent pas l'histoire du Canada.

Cette dernière constatation provient d'un sondage réalisé récemment par Angus Reed et selon lequel les Canadiens de 18 à 24 ans ont échoué au test sur l'histoire présenté le jour de la Fête du Canada. Les jeunes Canadiens de ce groupe d'âge ont obtenu une note de 34 p. 100 à ce test. Il est évident, dans ce contexte, que les lieux historiques nationaux peuvent jouer un rôle accru pour mieux faire connaître l'histoire du Canada.

- ▀ **Le couvent des Sœurs Grises, Saint-Boniface (Manitoba).** Maintenant un musée, cette mission du XIX<sup>e</sup> siècle est importante sur le double plan historique et architectural. La restauration récente du bâtiment, l'une des plus grandes charpentes en pièce-sur-pièce encore debout au Canada, a été rendue possible grâce à une aide financière de Parcs Canada.
- ▀ **Les Poteries Medalta, Medicine Hat (Alberta).** Ce complexe manufacturier, avec ses remarquables fours en forme d'alvéoles, a produit des objets en céramique pour les localités des Prairies en expansion au début du XX<sup>e</sup> siècle. Parcs Canada contribue à aménager ce lieu historique et à l'ouvrir au public.
- ▀ **Le moulin McLean, près de Port Alberni (Colombie-Britannique).** Ce lieu abritait autrefois un moulin à scie très actif où s'activaient des travailleurs de différentes origines; Parcs Canada aide à le conserver et à le présenter au public canadien.

La planification des futurs partenariats se poursuit par des consultations, des négociations et des études. Dans le cadre du Programme national de partage des frais, les négociations vont bon train en vue de permettre la conservation et la mise en valeur d'un centre typique du mode d'établissement des Prairies et ce, au lieu historique national du village agricole de Stirling, en Alberta. Au

Figure 36 : Améliorer la représentation – Progrès réalisés depuis le Rapport sur l'état des parcs de 1994

Thème	Nombre de lieux désignés depuis 1993*	Lieux de Parcs Canada acquis ou mis en valeur	Partage des frais – lieux appartenant à d'autres groupes*
Peuples autochtones	9	1	1
Agriculture	3	1	1
Architecture et génie	11	1	6
Le Canada et le monde	5	1	
Communautés culturelles	3		
Paysages culturels	7		
Ressources énergétiques	1		
Pêches		3	
Immigration		1	
Industrie et manufacture	2		3
Arts et lettres	1		1
Exploitation minière			
Travaux et découvertes scientifiques			
Modes de colonisation/peuplement			
Femmes	3		

*Les 15 thèmes prioritaires ne s'excluent pas mutuellement. Par exemple, dans la colonne qui traite des désignations, le Chinatown de Victoria figure sous la rubrique « Communautés culturelles », en fonction de la désignation, mais comprend aussi des éléments relatifs aux « paysages culturels », à des « modes de colonisation/peuplement », ou à des réalisations en « architecture et génie ».*

*\* Le total ne donne pas 48 dans la colonne des désignations ni 13 dans la colonne du partage des frais parce que les lieux ne se rattachent pas tous à ces thèmes particuliers. En outre, un lieu peut figurer dans plus d'une colonne.*

lieu récemment désigné d'Arvia'juaq et Qikiqtaaluk, dans les Territoires du Nord-Ouest, des projets visent à présenter l'histoire et la culture inuites. Par ailleurs, les négociations sont en cours pour la restauration de l'Académie de Lunenburg, en Nouvelle-Écosse; le Vieux-Lunenburg, comme on sait, est désormais inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Parcs Canada et le gouvernement de l'Alberta collaborent pour leur part en vue de commémorer le thème du développement énergétique au lieu historique national de l'usine à gaz de Turner Valley. En outre, Parcs Canada travaille avec le Service des parcs nationaux des États-Unis pour mettre en valeur divers lieux associés au rôle joué par le « chemin de fer clandestin » dans l'histoire des Noirs au Canada.

Il reste beaucoup à faire pour que le réseau soit vraiment représentatif. À cette fin, les études se poursuivent sur l'histoire des peuples autochtones tout comme sur l'histoire des femmes et celle des communautés culturelles. Les résultats nous permettront de déterminer de nouveaux lieux qui viendront s'ajouter à ceux qui existent et d'améliorer la présentation des nouveaux thèmes dans le réseau actuel.

# POUR ÉVALUER L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Les rapports de 1990 et de 1994 sur l'état des parcs ont démontré que, bien que Parcs Canada ait eu à sa disposition de bonnes données sur l'état ou la condition des ressources à caractère patrimonial de même

que sur les autres ressources dans les lieux historiques nationaux qu'il administre, l'organisme n'était pas en mesure de présenter un rapport global sur l'état des lieux eux-mêmes.

« Le cercle du chant sera complété lorsque vous verrez les pistes devant vous comme les vôtres. »

Aku (Sage du peuple Dunne-za) avec Robin Ridington

La nécessité d'observer l'état général des lieux historiques nationaux et d'en faire rapport constituait donc un défi. Parcs Canada a réagi en adoptant un concept global mais simple pour décrire, planifier et surveiller la santé et l'intégrité des lieux historiques nationaux. Ce concept, c'est l'« intégrité commémorative ». Depuis 1994, la méthode d'évaluation de l'intégrité commémorative s'est raffinée et, pour la première fois, Parcs Canada est en mesure de faire part de l'état d'un certain nombre de lieux historiques nationaux au moyen de ce concept.

L'intégrité commémorative se rapporte à la santé et à la plénitude d'un lieu. Un lieu historique national est dans un état d'intégrité commémorative lorsque :

- ▀ les ressources qui en symbolisent ou en caractérisent l'importance nationale ne sont ni altérées ni menacées;
- ▀ les raisons qui justifient sa désignation d'importance nationale sont communiquées au public d'une manière efficace;
- ▀ les valeurs patrimoniales du lieu (incluant celles qui ne se rapportent pas à son importance nationale) sont respectées par tous ceux dont les décisions et les actions peuvent avoir une influence sur le lieu.

L'une des principales caractéristiques de l'intégrité commémorative, c'est qu'elle s'applique particulièrement au lieu (le « tout ») et traite des ressources individuelles ou des types de ressources (les « parties ») dans ce contexte. Par ailleurs, le terme « commémorative » est employé de pair avec le terme « intégrité » pour bien démontrer que Parcs Canada se soucie de la commémoration. La raison peut être exprimée par cette simple question : « Pourquoi tel lieu est-il commémoré par le gouvernement canadien en tant que lieu historique national? » Si les Canadiens ne sont pas en mesure de comprendre les raisons qui justifient l'importance nationale accordée à un lieu donné, ce dernier ne possède pas d'intégrité commémorative.

## UNE ÉVALUATION COMPLÈTE DE HUIT LIEUX HISTORIQUES

Le présent rapport fournit une évaluation complète de l'intégrité commémorative de huit lieux historiques nationaux :

- ▀ Fort-Langley, situé à Fort Langley, en Colombie-Britannique;
- ▀ L'Auberge-de-Ski-Skoki, au parc national Banff, en Alberta;
- ▀ Rocky Mountain House, à Rocky Mountain House, en Alberta;
- ▀ Batoche, près de Rosthern, en Saskatchewan;
- ▀ Fort-Prince-de-Galles, près de Churchill, au Manitoba;
- ▀ La maison-de-Sir-John-Johnson, à Williamstown, en Ontario;
- ▀ Fort-Témiscamingue, près de Ville-Marie, au Québec;
- ▀ Grand-Pré, à Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse.

## ❖ QUAND UN LIEU PEUT-IL ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME « INTACT »?

L'intégrité commémorative est synonyme de bon « état de santé » et de plénitude ou d'intégralité. Rappelons qu'un lieu est considéré en état d'intégrité lorsque les ressources qui lui confèrent une importance historique nationale ne sont ni altérées ni menacées, lorsque les motifs qui sont à la base de sa désignation d'importance nationale sont communiqués au public d'une manière efficace et lorsque les valeurs patrimoniales du lieu sont respectées.

L'un des aspects qui sous-tendent cette notion d'intégrité est essentiellement d'ordre physique. Comment pouvons-nous dire qu'un lieu constitue une entité intacte au sens concret et physique? Avant de répondre à cette question, il importe de clarifier l'expression « entité intacte » dans le contexte de l'intégrité commémorative de chaque lieu historique. Cette expression se rapporte-t-elle à l'état d'un lieu tel qu'il existait à une époque donnée et qui s'est conservé intact jusqu'à nos jours? Nous pourrions répondre qu'un lieu qui possède un haut degré d'authenticité présente un caractère d'intégralité en référence au passé. Mais l'intégralité au plan physique ne pourrait-elle pas se rapporter, également, à l'état antérieur d'un lieu historique, qui est disparu avec le temps et qu'il faudrait recréer pour que le lieu soit considéré comme « intégral »? Ou encore, veut-on dire autre chose?

Bref, à toutes ces questions on peut répondre : « tout dépend...! ». L'intégralité physique d'un lieu doit être déterminée au cas par cas, selon les caractéristiques qui sont à la base de la désignation du lieu historique. Les exemples suivants nous indiquent comment aborder et résoudre cette question :

- 1. Lieu historique national de Grand-Pré.** Le village de Grand-Pré a été fondé en 1682 et ses habitants, des Acadiens, ont été déportés en 1755. Si l'intégralité physique du lieu était fondée sur le fait que le site doit absolument posséder tous les attributs qu'il présentait entre 1682 et 1755, il nous faudrait conclure que l'intégralité de ce lieu historique est passablement altérée. Mais ce lieu n'a pas été reconnu d'importance nationale sur la base d'un tel critère. Grand-Pré a été désigné pour son lien avec la colonisation et la déportation du XVIII<sup>e</sup> siècle. Vu sous cet angle, Grand-Pré est considéré comme une entité physiquement intacte.
- 2. Lieu historique national de l'Auberge-de-Ski-Skoki.** Il y a des endroits où l'authenticité d'époque du lieu a non seulement été préservée intégralement, mais, en fait, est à l'origine de la reconnaissance de l'importance nationale du lieu historique. Le lieu historique national de l'Auberge-de-Ski-Skoki fait partie de ces lieux et est considéré, dans ce contexte, comme une « entité intacte ».
- 3. Lieu historique national du Fort-Prince-de-Galles.** Dans d'autres lieux, la notion d'intégralité incorpore le passage – voire les ravages – du temps et cette caractéristique est reflétée dans la désignation même du lieu. Un bon exemple nous est fourni par la révision récente des objectifs de commémoration associés au LHN du Fort-Prince-de-Galles, qui a entraîné la reconnaissance de l'importance nationale « du fort en tant que vestige ». Toute initiative visant à restaurer le fort à son état d'origine en altérerait l'intégralité physique.

## FICHES DES HUIT LIEUX HISTORIQUES

D'autres renseignements sur chacun de ces huit lieux historiques figurent aux pages 78 à 87. Les fiches présentent la cote générale de chaque lieu et fournissent des renseignements portant sur les raisons qui justifient, pour chacun d'eux, leur importance nationale (l'« objectif de commémoration ») ainsi que des données afférentes aux menaces qui pèsent sur le lieu de même que sur sa fréquentation.

## M É T H O D O L O G I E

Ce rapport sur l'intégrité commémorative s'appuie sur la connaissance approfondie et le jugement professionnel de plusieurs praticiens dans le domaine de la gestion des ressources culturelles. Les normes et les critères généralement acceptés et énoncés dans les politiques et les guides techniques ont servi de fondement à l'évaluation. Le processus, qui consistait essentiellement en une auto-évaluation, a été mené par Parcs Canada. Deux spécialistes du patrimoine ne faisant pas partie du personnel de Parcs Canada ont également participé à l'exercice. L'évaluation consistait à comparer « ce qui devrait être » – c'est-à-dire l'état souhaitable du lieu tel qu'il est exposé dans l'énoncé d'intégrité commémorative – avec « ce qui existe dans les faits », de façon à faire ressortir l'état réel du lieu.

Diverses sources ont servi à évaluer l'état de l'intégrité commémorative des huit lieux historiques exposés dans le présent rapport :

- ▶ l'énoncé d'intégrité commémorative;
- ▶ des rapports portant sur l'état des diverses ressources culturelles en présence, préparés par des spécialistes en archéologie, en architecture et génie, en conservation des artefacts et en gestion des collections. Ces rapports ont été vérifiés par les régisseurs des lieux;
- ▶ un questionnaire détaillé portant sur la communication des valeurs patrimoniales du lieu, rempli à l'échelle du lieu;
- ▶ un inventaire des menaces qui pèsent sur le lieu, produit à l'échelle du lieu;
- ▶ une liste des contrôles des sphères d'imputabilité, selon la politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada;
- ▶ les connaissances et le jugement professionnel des évaluateurs.

## LE TABLEAU-SYNTHÈSE SUR L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

Ce tableau, qu'on peut trouver à la page 88, expose en détail l'état des huit lieux historiques mentionnés précédemment. On y indique «l'état de santé» du lieu à l'aide de 19 indicateurs distincts répartis en trois catégories générales : l'état des ressources, l'efficacité de la communication et les méthodes de gestion. Le tableau communique l'information en s'inspirant du modèle des feux de circulation, vert, jaune et rouge; essentiellement, le tableau fournit une base de comparaison utile d'un lieu à l'autre et d'un indicateur à l'autre. Les écarts relevés entre l'état souhaitable et l'état réel sont indiqués soit par un feu jaune (un certain écart) soit par un feu rouge (un écart important). Les renseignements relatifs au système de cote utilisé dans le tableau sont indiqués dans la légende.

**Les pages restantes de cette section sur l'intégrité commémorative devraient se lire au moyen du tableau-synthèse (page 88) dont nous venons de parler et qui sert de guide.**

## RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS

On relève des situations problématiques – indiquées par des feux jaunes ou rouges – pour chacun des huit lieux historiques. Par conséquent, aucun de ces lieux ne peut prétendre avoir atteint l'état d'intégrité commémorative. Certains problèmes sont relativement mineurs; d'autres, étiquetés d'un feu rouge, sont plus inquiétants.

On n'a pas cherché à octroyer une cote globale pour chacun des huit lieux évalués pour la simple raison qu'une cote unique – verte, jaune ou rouge – ne pourrait s'appliquer que dans la mesure où les trois aspects mesurés auraient une cote identique. Or, cette situation ne s'est présentée que dans deux cas, Batoche et Fort-Langley, qui ont trois feux jaunes chacun. Pour les six autres lieux, une cote de couleur amalgamée n'aurait rien signifié pour qui que ce soit.

Dans chaque catégorie, toutefois, une cote générale a été octroyée. On a donné plus de poids aux indicateurs relatifs aux ressources et aux messages culturels reconnus d'importance nationale, car ces indicateurs ont trait directement à la dimension « d'importance nationale » de ces lieux historiques. Une cote rouge accolée à un indicateur d'importance nationale se traduit automatiquement par une cote rouge pour l'ensemble de la catégorie. On peut le constater dans la cote générale de l'état des ressources de l'Auberge-de-Ski-Skoki et dans la cote générale de l'efficacité de la communication à Fort-Témiscamingue, à la Maison-de-Sir-John-Johnson, à Rocky Mountain House et à l'Auberge-de-Ski-Skoki.

Si on poursuit l'analogie, l'objectif à atteindre dans chacun des lieux consiste à changer les cotes rouges et jaunes pour des feux verts, en éliminant progressivement les altérations et les lacunes.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX – COMMENT LIRE LE TABLEAU- SYNTHÈSE SUR L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

### 1. ÉTAT DES RESSOURCES

Cette section traite des ressources du patrimoine, qu'elles soient culturelles ou naturelles. La catégorie « Objets » comprend des articles qui proviennent du lieu historique, même s'ils sont présentement entreposés ailleurs. Toutes les autres ressources sont considérées comme étant *in situ*.

La cote de l'état d'une ressource s'appuie sur ses valeurs historiques. Par exemple, si la ressource est un vestige, son état est évalué en conséquence. Il serait inadéquat de conclure qu'une ressource qui était jadis un bâtiment mais dont il ne subsiste plus que les fondations est « en piètre état », simplement parce que les murs et le toit sont disparus. De même, un ouvrage à caractère patrimonial ne recevrait pas une cote rouge uniquement parce qu'il ne respecte pas le code actuel du bâtiment ou encore les exigences relatives à la sécurité publique.

## Sommaire de l'évaluation

En ce qui concerne l'état des ressources, six des huit lieux historiques évalués sont dans un état « acceptable » – une cote jaune – ; un lieu est en « bon état » tandis qu'un autre est dans un état précaire. La prédominance des cotes jaunes indique qu'il est nécessaire d'apporter des améliorations dans plusieurs domaines. La cote rouge attribuée au Fort-Témiscamingue et à l'Auberge-de-Ski-Skoki indique que la situation nécessite une attention urgente. Le fait que les « autres ressources culturelles » et les « ressources naturelles » figurent comme étant en meilleure condition que les « ressources culturelles d'importance nationale » est aussi à prendre en considération.

Bien que l'information sur l'état des ressources soit indispensable à toute évaluation de l'intégrité commémorative d'un lieu, le tableau-synthèse fait clairement ressortir qu'une évaluation fondée exclusivement sur ce critère donnerait une image incomplète ou trompeuse de l'état des lieux historiques nationaux. Dans le cas des huit lieux historiques dont il est question ici, les constats relatifs à l'efficacité des communications sont très différents des observations faites au niveau de l'état des ressources.

## 2. EFFICACITÉ DE LA COMMUNICATION

La communication fait partie intégrante des trois grands volets de l'intégrité commémorative :

- ▶ toute négligence à communiquer la valeur historique des ressources qui symbolisent ou représentent l'importance du lieu historique constitue aussi bien une menace ou une dégradation que la négligence à préserver ou à protéger les ressources;
- ▶ le deuxième volet de l'intégrité commémorative exige que les raisons qui motivent la reconnaissance de l'importance nationale accordée à un lieu soient bien communiquées au public;

## ❖ QU'EST CE QU'UN ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'énoncé d'intégrité commémorative expose, pour un lieu historique national donné, ce que signifie le concept d'intégrité commémorative appliqué à ce lieu en particulier. Cet énoncé vise à établir un cadre de référence pour la planification, l'exploitation et la préparation de rapports d'évaluation du lieu. L'énoncé décrit en détail ce que représente chacun des éléments composant la notion de l'intégrité commémorative.

- ▶ *Les ressources qui symbolisent ou représentent l'importance du lieu historique ne sont ni altérées ni menacées.* Cette section de l'énoncé décrit les ressources qui ont trait directement à l'importance nationale du lieu historique. On y retrouve également les valeurs historiques propres aux ressources, valeurs qui peuvent être soit symboliques soit physiques et qui, dans un cas comme dans l'autre, doivent être sauvegardées et communiquées. En faisant appel à des objectifs et à des indicateurs, l'énoncé fournit par ailleurs des orientations quant au sens que devrait prendre l'expression « ressources ni altérées, ni menacées » dans le contexte particulier du lieu.
- ▶ *Les raisons qui justifient l'importance nationale accordée au lieu sont communiquées au public d'une manière efficace.* Cette section de l'énoncé reprend les messages d'importance nationale identifiés pour le lieu et toute autre information nécessaire afin de bien les comprendre. À l'aide d'objectifs et d'indicateurs, l'énoncé fournit une orientation sur le contenu des messages et incorpore également les exigences de la politique de gestion des ressources culturelles au regard de la mise en valeur du lieu et d'une communication efficace de ses valeurs patrimoniales auprès des clientèles.
- ▶ *Les valeurs patrimoniales du lieu historique (y compris celles qui ne se rapportent pas à son importance nationale) sont respectées dans toutes les décisions et dans toutes les actions qui influent sur le lieu historique.* Cette section de l'énoncé traite des ressources patrimoniales et de leurs valeurs qui ne sont pas directement liées à son importance nationale; il y est aussi question de tous les autres aspects qui n'entrent pas dans les deux premiers volets de l'intégrité commémorative. L'énoncé fournit, à l'aide d'indicateurs et d'objectifs, des orientations relatives à tout ce qui doit être « respecté » dans le contexte propre du lieu historique.

Figure 37 : Exemples de situations qui méritent une cote jaune

Lieu historique	Type de ressources	Description
Fort-Témiscamingue	Emplacement lui-même	Des secteurs du site ont été inondés
Grand-Pré	Éléments de paysage	Les saules français vieillissent et sont dégradés; un programme de plantation est nécessaire.
Fort-Prince-de-Galles	Bâtiments, ouvrages	Trois secteurs des murs d'enceinte sont en piètre état; une section de 10 pieds sur 7 s'est effondrée en octobre 1997; dans l'ensemble, l'état général des ressources est acceptable.
Fort-Langley	Sites archéologiques	Les gisements sont perturbés en raison de la présence d'infrastructures de services dans le sol et des fondations d'un bâtiment.
Rocky Mountain House	Objets	Variation considérable de l'état des artefacts, qui va de « bon » à « mauvais ».

- ▀ il est essentiel de communiquer la valeur historique pour assurer le respect dû au lieu dans toutes les décisions et les actions prises à son endroit.

L'efficacité des communications dans le **contexte de l'intégrité commémorative du lieu**, au-delà de l'efficacité des communications en tant que telles, est un indice clé de l'état d'un lieu historique national. Par exemple, l'un des huit lieux historiques a remporté des prix pour la qualité de ses programmes d'interprétation et pourtant, l'évaluation générale dans son cas porte une cote rouge, simplement du fait qu'on a observé des lacunes au niveau de la communication des valeurs d'importance nationale.

### Sommaire de l'évaluation

Quatre des huit lieux historiques éprouvent de sérieux problèmes dans cette catégorie, trois autres présentent des déficiences et un seul lieu mérite la cote « bon état ». La prédominance de la cote rouge est l'aspect le plus frappant de cette partie du tableau, en particulier sous la rubrique « importance nationale ». Étant donné que deux indicateurs essentiels de cette section ont été laissés en blanc (Parcs Canada n'a pas encore en main l'information nécessaire pour faire rapport sur la « performance des médias utilisés » ni sur

le « degré de compréhension des messages par le public »), la situation pourrait s'avérer pire que celle qui est indiquée.

Le rendement dans trois domaines précis représente un sujet de préoccupation :

### A. La communication efficace des messages d'importance nationale

#### Sommaire des résultats

Un écart considérable existe entre l'état souhaité et l'état réel de la communication de l'importance nationale du lieu, comme en fait foi la cote rouge attribuée à quatre des huit lieux historiques évalués.

#### Analyse des résultats

Il y a plusieurs raisons qui peuvent expliquer les carences observées à ce chapitre :

- ▀ avant que Parcs Canada ne commence à évaluer les lieux historiques dans l'optique de leur intégrité commémorative, les critères utilisés pour évaluer l'efficacité des communications dans un lieu donné ne tenaient pas toujours compte de ses valeurs historiques et de son importance nationale. L'importance historique nationale est à la base de la désignation d'un lieu historique national; l'une des principales raisons pour lesquelles certains lieux sont exploités directement par Parcs Canada est liée au fait qu'on veut s'assurer que leur importance nationale est bien communiquée au public. Le concept d'intégrité commémorative introduit une certaine rigueur en obligeant à identifier et à préciser les valeurs historiques d'un lieu. Depuis l'introduction de la notion d'intégrité commémorative, Parcs Canada s'est montré beaucoup plus sensible à gérer ses lieux en fonction de leurs valeurs historiques;
- ▀ depuis environ 25 ans, on a hésité à mettre l'accent sur la façon dont les lieux historiques nationaux s'intégraient dans l'histoire du Canada prise dans son ensemble; en partie parce qu'on craignait d'être chauvin ou centralisateur et en partie parce qu'on était sceptique quant à la validité de l'histoire nationale;
- ▀ cette tendance à mettre sous le boisseau la dimension nationale de l'histoire concorde avec celle observée parallèlement dans le monde de la recherche, durant la même période, à mettre l'accent sur l'histoire locale et régionale. Et pourtant, l'histoire nationale et l'histoire locale ne sont pas du tout incompatibles;

- ▶ on notait, par ailleurs, une tendance assez généralisée à considérer le lieu dans l'optique de ses interrelations avec sa région immédiate plutôt que dans la perspective globale de ses liens avec le Canada tout entier. Malheureusement, on faisait alors abstraction du *genius loci* propre aux lieux historiques nationaux, qui fait en sorte qu'ils constituent des expressions locales de l'histoire nationale;
- ▶ plusieurs lieux historiques nationaux sont associés à des aspects de l'histoire qui portent à controverse. Ces aspects controversés sont souvent ceux-là mêmes qui confèrent à ces lieux leur importance nationale. Comme c'est le cas pour plusieurs institutions publiques, on jugeait alors préférable d'éviter tout débat qui risquait d'envenimer les choses.

## **B. Représenter la diversité des courants historiographiques pour les sujets qui portent à interprétation**

En vertu de sa Politique de gestion des ressources culturelles, Parcs Canada s'est engagé :

- ▶ à présenter le passé d'une manière qui reflète exactement la portée et la complexité de l'histoire humaine commémorée ou représentée par le lieu historique national;
- ▶ à présenter l'histoire de façon objective;
- ▶ à présenter les divers courants historiographiques, autrement dit à présenter à la fois les points de vue exprimés à l'époque où les événements se sont passés, les thèses qui découlent de l'histoire traditionnelle ainsi que les interprétations plus modernes;
- ▶ à ne pas jouer le rôle d'arbitre dans l'histoire humaine du Canada.

Pour mesurer cet indice, la méthode suivante a été adoptée :

- ▶ une cote « rouge » a été inscrite dans les cas où une composante majeure de l'**objectif de commémoration** du lieu (les raisons qui lui confèrent une importance nationale) traite de questions qui étaient ou sont hautement controversées d'un point de vue historique ou historiographique et que les diverses thèses sur ces questions sont pratiquement laissées de côté dans le programme d'interprétation du lieu. Dans ces cas, l'état d'intégrité a été jugé inférieur à ce qui pourrait être décrit comme « généralement acceptable moyennant certaines améliorations »;
- ▶ dans les cas où l'écart s'applique à des questions qui ne sont pas directement reliées à l'objectif de commémoration, on a attribué une cote jaune.

## **Synthèse des résultats**

Cinq lieux historiques sur huit présentent des pertes d'intégrité selon cet indicateur; l'un d'eux n'a pas reçu de cote et deux se sont vu octroyer une cote rouge.

## **Analyse des résultats**

La cote rouge a été attribuée à deux sites qui traitent d'aspects très controversés de l'histoire. Le déséquilibre semble provenir du fait qu'on ait mis l'accent sur des aspects historiographiques locaux plutôt que de considérer l'histoire et les thèses afférentes dans un contexte plus global. Les écarts observés entre « l'état souhaité » et « l'état réel » de la situation sont présentement analysés dans le cadre de l'élaboration du plan directeur.

Rendre justice à la complexité de l'histoire et trouver le juste milieu dans le traitement des thèmes exposés, voilà ce qui est au cœur des préoccupations de bon nombre d'institutions muséales et de lieux historiques. Les récentes controverses suscitées au sujet de l'exposition d'**Enola Gay**, de l'institut Smithsonian, à Washington, D.C., et de l'exposition **Au cœur de l'Afrique**, organisée par le Royal Ontario Museum, illustrent la nature permanente du défi. Il est éminemment souhaitable d'établir des critères et des normes pour assurer un certain équilibre tant pour les moyens de communication que pour le contenu. Pour assurer cet équilibre, il faut être à même de comprendre, par exemple, que certains médias sont plus évocateurs ou peuvent avoir plus d'impact que d'autres. Certains visiteurs peuvent ne pas avoir pris connaissance de tous les outils de communication mis à leur disposition ou ne pas s'en être prévalu et, par conséquent, risquent de ne pas obtenir, en bout de ligne, un portrait fidèle de ce qui leur est présenté. Il faut aussi comprendre que le fait de relever les erreurs ou les fautes survenues dans le cours de l'histoire – lorsque ces aspects font partie intégrante de l'histoire du lieu – doit être perçu comme un point positif et non le contraire.

## **C. Communiquer les valeurs générales des lieux historiques nationaux**

Cet indice donne une idée du degré de communication afférent aux paramètres suivants :

- ▶ la raison d'être des lieux historiques nationaux (chaque lieu historique, par exemple, joue un rôle dans l'expression de notre identité nationale);
- ▶ les informations générales sur le réseau des lieux historiques, y compris les lieux qui n'appartiennent pas à Parcs Canada;

- le fait que les lieux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens.

### **Synthèse des résultats**

Cinq des lieux historiques reçoivent une cote jaune et trois, une cote rouge.

### **3. PRATIQUES DE GESTION**

La gestion des ressources culturelles repose sur la prémisse que si l'on part de bons principes et qu'on pratique une saine gestion, les décisions prises et les actions qui en découlent contribueront à l'atteinte de l'intégrité commémorative. Au bout du compte, une bonne conservation et une communication efficaces reposent essentiellement sur un système de gestion solide et cohérent.

La politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada décrit quelque 60 mesures et pratiques de gestion qui sont essentielles à une bonne gestion des ressources culturelles. Il n'était pas vraiment possible de faire rapport sur chacune d'elles, dans ce rapport, de sorte que cinq pratiques ont été sélectionnées comme « indicateurs » de l'état de la gestion des ressources culturelles.

#### **Inventaire et évaluation des ressources culturelles**

La première exigence en matière de gestion consiste à définir les ressources qui devraient être gérées comme des ressources culturelles, y compris cette dimension de « lieu-témoin » visée par la désignation de son importance historique nationale. On y parvient, notamment, grâce à l'inventaire des ressources. En parallèle ou comme deuxième étape, on doit s'attacher à décrire les valeurs des ressources (« évaluation »), de façon à ce que celles-ci puissent être gérées dans le respect de ces mêmes valeurs. Une cote jaune signifie ici qu'on n'a pas encore complété l'inventaire ou l'évaluation pour le lieu.

#### **La prise de décision respecte les principes et les pratiques de gestion des ressources culturelles**

On indique ici dans quelle mesure l'information appropriée touchant les ressources est effectivement disponible pour la prise de décision. L'indice permet également d'évaluer dans quelle mesure ces mêmes données ont réellement été prises en considération dans les décisions prises par les régisseurs des lieux historiques et par tous les autres décideurs qui exercent une influence sur le lieu.

#### **État des différents dossiers documentaires relatifs au lieu**

Idéalement, l'indicateur devrait porter ici sur l'ensemble de la documentation relative au lieu à retirer. Le présent rapport ne traite cependant que de la documentation archéologique, les responsables des autres champs de compétence tout comme les régisseurs des huit lieux n'ayant pas fait rapport sur l'ensemble des dossiers documentaires.

#### **Programmes d'entretien**

Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure les programmes réguliers d'entretien font partie intégrante de la gestion du lieu historique.

#### **Suivi et mesures correctrices**

Il s'agit ici d'évaluer dans quelle mesure les éléments qui posent problème, comme l'état des ressources et l'efficacité des communications, font l'objet d'un suivi, et dans quelle mesure des actions correctrices sont prises pour remédier aux déficiences observées. La participation à l'élaboration du rapport sur l'état des parcs peut être considérée comme une forme de suivi.

#### **Synthèse des résultats**

Le meilleur rendement général a été enregistré dans cette catégorie – deux lieux historiques ont reçu une cote verte, les six autres une cote jaune.



---

## ❖ ACCORDS DE PARTENARIAT ET INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

Chaque fois que Parcs Canada étudie la possibilité de conclure un accord de partenariat dans un lieu historique national qu'il exploite, même s'il s'agit d'un partenaire ou de partenaires ayant un lien important avec le lieu du point de vue historique, on applique les principes suivants : (1) le lieu appartient aux contribuables canadiens, donc à l'ensemble des Canadiens; (2) notre principale obligation envers les Canadiens est d'assurer l'intégrité commémorative du lieu selon les principes et pratiques de la Politique de gestion des ressources culturelles. Dans le cas des lieux historiques nationaux, le partenariat constitue la façon d'assurer l'intégrité commémorative du lieu.

---

---

## ❖ L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE – UN CONCEPT NOVATEUR

On reconnaît de plus en plus que l'intégrité commémorative constitue un concept novateur important pour la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation des lieux historiques. On s'est servi de cet outil dans le cadre de l'exercice de planification de plusieurs lieux historiques qui ne sont pas administrés par Parcs Canada, dont les monuments commémoratifs canadiens des champs de bataille de la crête de Vimy et de Beaumont-Hamel, en France, le fort Henry, à Kingston, en Ontario, le Royal Theatre et Hatley Park (ancien site du collège militaire Royal Roads), à Victoria, en Colombie-Britannique. D'autres organismes, dont la Commission des parcs du Saint-Laurent et le ministère ontarien de la Culture, de la Citoyenneté et des Loisirs, se sont inspirés de ce concept pour définir les valeurs historiques et pour élaborer des stratégies de gestion. Ce concept peut s'appliquer aux lieux historiques qui sont surtout gérés à des fins patrimoniales, ainsi qu'aux lieux qui conservent leur vocation originelle.

---

# AUBERGE - DE - SKI - SKOKI

Située dans la vallée Skoki, à l'intérieur du parc national Banff, cette auberge destinée aux skieurs est accessible à pied, à cheval ou en ski.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

L'Auberge-de-Ski-Skoki, auberge de montagne construite entre 1930 et 1936, est un exemple national important des bâtiments d'architecture rustique traditionnelle érigés dans les parcs nationaux du Canada.



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

État des ressources ●

Efficacité des communications ●

Pratiques de gestion ●

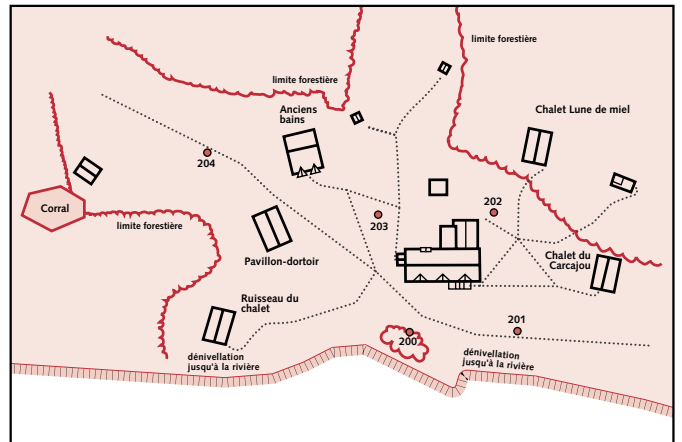
## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Inventaire photographique terminé
- ▶ Plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada installée

## MENACES SIGNALÉES

### MENACES IMPORTANTES

- ▶ Infiltration d'eau; il se peut que la fonte des neiges abîme les fondations
- ▶ Absence d'équipement de détection ou de lutte contre les incendies
- ▶ Conditions climatiques rigoureuses
- ▶ Projets de développement des lieux



### MENACES MODÉRÉES

- ▶ Manque d'équipements de sécurité pendant la saison morte
- ▶ Infestation de ravageurs

# B A T O C H E

Batoche est situé sur la rive est de la rivière Saskatchewan Sud, à mi-chemin entre Saskatoon et Prince Albert.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

Le site présente un intérêt historique national puisque c'est là, à Batoche, que se sont opposés le gouvernement provisoire des Métis et le gouvernement canadien en 1885, lors de conflits armés qui ont influencé le cours de l'histoire du pays. Son intérêt tient aussi à la communauté métisse qui continue d'y vivre et à la préservation de l'utilisation traditionnelle des terres riveraines par les Métis.



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

État des ressources ●

Efficacité des communications ●

Pratiques de gestion ●

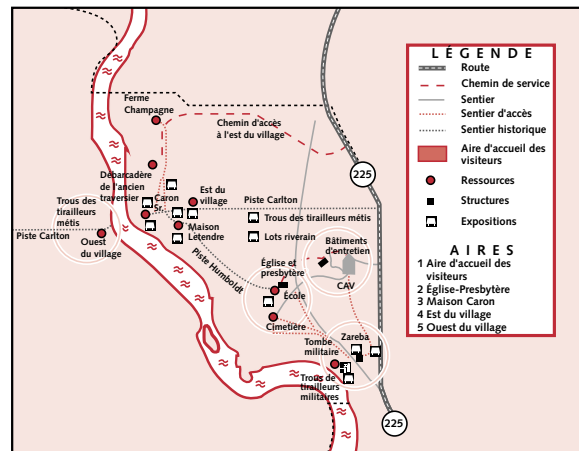
## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Entente de coopération conclue avec la *Métis Society of Saskatchewan* en vue de préserver l'intégrité commémorative
- ▶ Collaboration avec la réserve de *One Arrow* au sujet de l'intégrité commémorative
- ▶ Plan directeur complété
- ▶ Divers programmes nouveaux à l'intention des visiteurs

## MENACES SIGNALÉES

### MENACES IMPORTANTES

- ▶ Manque de mesures de sécurité
- ▶ Sol instable minant les fondations de l'église



### MENACES MODÉRÉES

- ▶ Vandalisme, vols
- ▶ Absence d'équipement de lutte contre l'incendie à l'intérieur des bâtiments
- ▶ Conditions climatiques sévères
- ▶ Infestation de ravageurs et envahissement de la végétation
- ▶ Absence de moyens de contrôle des conditions dans lesquelles sont conservées les collections
- ▶ Entretien limité et augmentation du risque de détérioration des artefacts exposés à la suite de la réduction des effectifs

# F O R T - L A N G L E Y

Le fort Langley est situé sur la rive sud du fleuve Fraser, à environ 48 kilomètres à l'est de Vancouver, dans la ville de Fort Langley. Ce lieu comporte des vestiges d'origine et des éléments commémoratifs.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

Le fort Langley a une importance nationale à cause de sa position stratégique et du rôle multiple qu'il joua dans le commerce des fourrures de la Compagnie de la Baie d'Hudson à l'ouest des Rocheuses; le fort contribua en outre à raffermir (par le commerce des fourrures) la présence politique des Britanniques et des Canadiens sur la côte du Pacifique. Enfin, c'est là où fut proclamée la Colonie de la Colombie-Britannique.



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

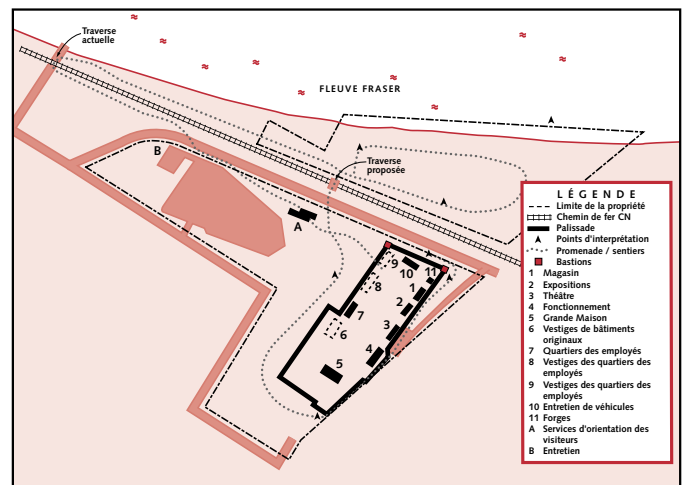
État des ressources ●

Efficacité des communications ● ↑

Pratiques de gestion ● ↑

## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Nouveau pavillon d'accueil pour les visiteurs
- ▶ Rétablissement des perspectives visuelles qui permettent de mieux saisir la valeur historique du lieu
- ▶ Réalignement de la présentation des valeurs patrimoniales du lieu pour accentuer la communication des messages associés à son importance nationale
- ▶ Ententes de coopération avec le peuple Stō:lō
- ▶ Vidéo d'orientation du lieu et guide de visite disponibles en cinq langues
- ▶ Forte participation des bénévoles aux programmes d'animation quotidiens
- ▶ Jumelage au niveau de la promotion avec le lieu historique national Gulf of Georgia Cannery (forfaits offerts pour la visite des deux lieux historiques)



- ▶ Programmes pédagogiques remodelés pour harmoniser les liens entre le programme scolaire de la Colombie-Britannique et l'objet de commémoration du lieu

### MENACE SIGNALÉE

- ▶ Diverses menaces modérées dont la menace d'érosion au sud-est du fort

# F O R T - P R I N C E - D E - G A L L E S

Le fort Prince-de-Galles, le Cap Merry et l'anse Sloop forment ensemble le lieu historique national du Fort-Prince-de-Galles. Ces trois entités sont situées sur les rives est et ouest de l'embouchure du fleuve Churchill.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

Le Fort-Prince-de-Galles, poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson au XVIII<sup>e</sup> siècle, a une importance historique nationale en raison du rôle qu'il a joué dans la rivalité franco-britannique pour la maîtrise des territoires et des ressources situés autour de la baie d'Hudson. Construit expressément pour protéger les intérêts de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans cette région, le vieux fort de pierre conserve un remarquable degré d'authenticité.



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

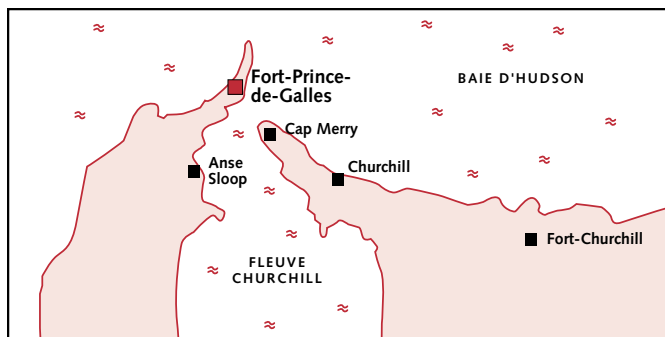
État des ressources ●

Efficacité des communications ● -

Pratiques de gestion ●

## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Section du mur d'enceinte (environ 10 pieds sur 7 pieds) effondrée en octobre 1997
- ▶ Collaboration avec les voyageurs
- ▶ Plan directeur complété en 1997 avec résumé de l'évaluation d'impact environnemental
- ▶ Projet relatif aux collections d'objets menacés terminé en 1995-1996



## MENACES SIGNALÉES

### MENACE IMPORTANTE

- ▶ Utilisation de véhicules tout terrain et de motoneiges

### MENACES MODÉRÉES

- ▶ Infiltrations d'eau et gel qui détériorent les ouvrages de pierre
- ▶ Rudes conditions climatiques qui affectent les ouvrages et les voies d'accès au lieu
- ▶ Impacts négatifs découlant du développement hors site

# F O R T - T É M I S C A M I N G U E

Le fort Témiscamingue est situé dans le nord-ouest du Québec, sur la rive du lac Témiscamingue, à 6 kilomètres au sud de Ville-Marie.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

Le fort Témiscamingue est un symbole national important de la rivalité qui opposait les Français et les Anglais. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette rivalité trouvait sa source dans l'exploitation des fourrures aux balentours de la baie d'Hudson et elle s'est manifestée dans les activités des marchands indépendants au XVIII<sup>e</sup> siècle, et des Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, au XIX<sup>e</sup> siècle.



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

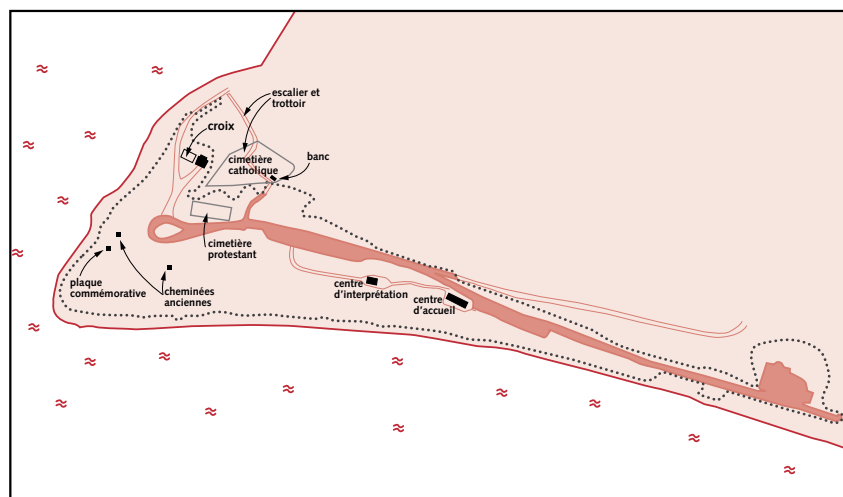
État des ressources ●

Efficacité des communications ● ↑

Pratiques de gestion ● -

## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Travaux de mise en valeur en cours
- ▶ Pose d'une pierre tombale dans un cimetière protestant en 1995
- ▶ Mise en œuvre d'un programme de fouilles archéologiques
- ▶ Participation des Premières nations de l'Abitibi-Témiscamingue au projet d'aménagement
- ▶ Participation financière de la collectivité à l'aménagement du lieu



## MENACES SIGNALÉES

### MENACES IMPORTANTES

- ▶ Absence de système d'alarme en cas d'incendie; les services municipaux sont éloignés; l'équipement de lutte contre l'incendie ne comprend que du matériel léger
- ▶ Risque de feux de forêt
- ▶ Érosion de certaines parties du site qui ne sont pas protégées, particulièrement le long du lac
- ▶ Présence d'herbe à puce dans les endroits fréquentés par le public

### MENACES MODÉRÉES

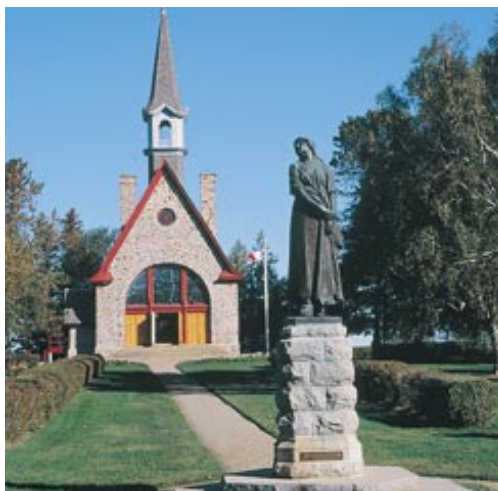
- ▶ Vandalisme et vols
- ▶ Présence de renards et d'écureuils et peut-être de loups et d'ours
- ▶ Absence de contrôles environnementaux pour les artefacts
- ▶ Effets négatifs du développement à l'extérieur du lieu
- ▶ Accès au lieu par bateau à partir de la plage
- ▶ Ressources limitées dont la plage publique exige une bonne part

# GRAND - PRÉ

Ce lieu est situé à la lisière sud du marais de Grand-Pré, près de Wolfville, en Nouvelle-Écosse.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

Centre de la vie acadienne entre 1682 et 1755, année de la Déportation, Grand-Pré revêt un intérêt historique national. Les Acadiens d'aujourd'hui continuent d'ailleurs de vouer un profond attachement à cette ville, autrefois le cœur de la nation acadienne.



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

État des ressources ● ↓

Efficacité des communications ●

Pratiques de gestion ●

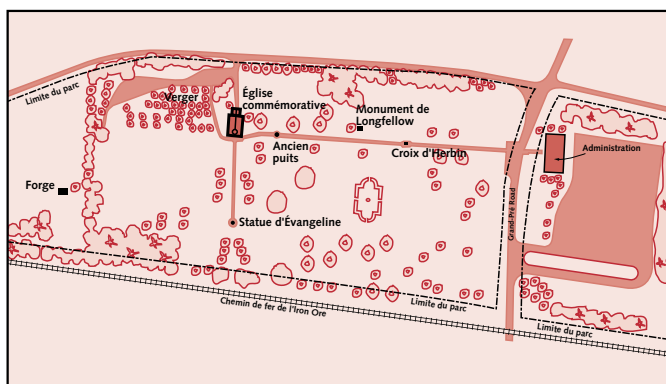
## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Nouveau toit pour l'église commémorative
- ▶ Nouvelles publications, nouveaux panneaux d'interprétation et nouveaux partenariats
- ▶ Bâtiment de la forge stabilisé

## MENACE SIGNALÉE

### MENACE MODÉRÉE

- ▶ Risque de dégradation du caractère commémoratif du lieu par le développement hors site





# LA MAISON - DE - SIR - JOHN - JOHNSON

La maison de Sir John Johnson a été construite à Williamstown, en Ontario, entre 1784 et 1792, comme dépendance du moulin où étaient érigées une scierie et une meunerie.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

Ce lieu a été reconnu d'importance nationale pour trois raisons : ses rapports historiques avec sir John Johnson (qui a incité les Loyalistes à s'établir dans la vallée du Saint-Laurent après la révolution américaine); son ancienneté, car c'est l'un des plus vieux bâtiments encore debout en Ontario; sa conception architecturale.



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

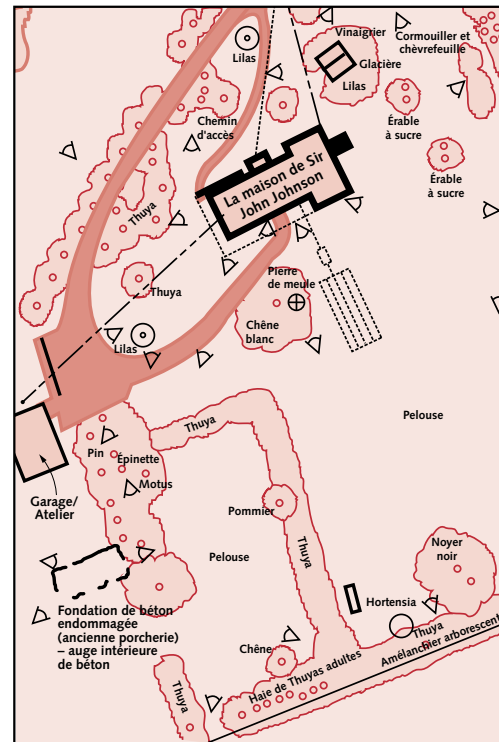
État des ressources ● ↑

Efficacité des communications ● ●

Pratiques de gestion ●

## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Création de l'association « Friends of the Manor House » (nouveau partenariat)
- ▶ Importants travaux réalisés ces dernières années; des parties de la maison ont été restaurées pour être réutilisées par les partenaires
- ▶ Étude sur la valorisation du paysage d'époque complétée en 1996
- ▶ Circuit de visite du lieu et exposition sur les ressources archéologiques du site aménagés par le personnel saisonnier en 1996



## MENACES SIGNALÉES

- ▶ Absence de mesures de sécurité et de protection contre les incendies signalée parmi les risques d'une moindre gravité

# ROCKY MOUNTAIN HOUSE

Ce lieu historique national est situé à 200 kilomètres au sud-ouest d'Edmonton, près de l'agglomération de Rocky Mountain House, sur la rive gauche de la rivière Saskatchewan Nord.

## POURQUOI CE LIEU EST-IL IMPORTANT POUR LES CANADIENS?

Rocky Mountain House revêt une importance historique nationale en raison du rôle que le lieu a joué dans la traite des fourrures, de son lien avec David Thompson et l'exploration de l'Ouest et de ses liens avec les tribus Pieds Noirs (Nitsitapi), en particulier les Peigan (Pikani).



## ÉVALUATION GÉNÉRALE DE L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

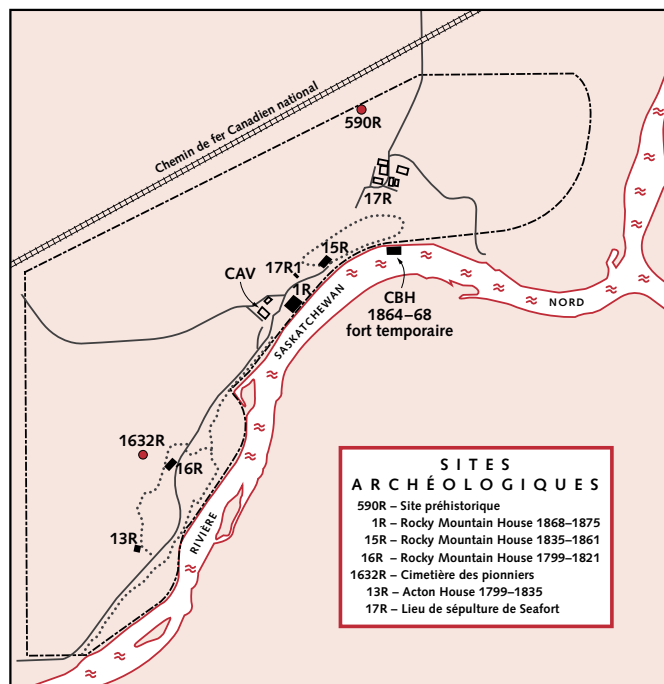
État des ressources ●

Efficacité des communications ● + ↑

Pratiques de gestion ●

## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- ▶ Énoncé d'intégrité commémorative complété
- ▶ Consolidation des relations avec les autorités locales et les propriétaires terriens
- ▶ Élaboration et mise en œuvre d'un plan de valorisation du paysage
- ▶ Amélioration de l'interprétation du lieu portant sur la période 1835-1861
- ▶ Remise en état du système de chauffage, d'éclairage et de sécurité du centre d'accueil
- ▶ Traitements de conservation complétés pour les ressources mobilières; protection et maintien des ressources dans un environnement stable
- ▶ Tenue d'un atelier sur le tourisme patrimonial avec la participation de tous les ordres de gouvernement, des groupes d'utilisateurs et des intervenants



- ▶ Amélioration des liens avec les lieux historiques provinciaux et avec les lieux historiques nationaux situés dans le parc national Banff
- ▶ Prix, décernés à l'interne et à l'externe, pour l'efficacité de la communication des messages
- ▶ Ajout d'un terrain de camping rustique en 1995

## **MENACES SIGNALÉES**

### **MENACE IMPORTANTE**

- ▶ Infestation de ravageurs : présence d'écureuils fouisseurs sur les sites archéologiques

### **MENACES MODÉRÉES**

- ▶ Vols et vandalisme
- ▶ Infiltration d'eau par suite des inondations d'hiver
- ▶ Érosion de la rive qui entraîne une détérioration des artefacts à un endroit
- ▶ Envahissement de la végétation : les arbres colonisent le site du dernier poste de traite; présence de plantes nocives
- ▶ Absence de contrôles environnementaux (humidité, éclairage et température) pour les artefacts
- ▶ Menace de modification du caractère d'époque par le développement sur le site et hors site, en particulier la coupe du bois et l'activité industrielle

Figure 38 : Indicateurs de l'intégrité commémorative

	Auberge-de-Ski-Skoki	Batoche	Fort-Langley	Fort-Prince-de-Galles	Fort-Témiscamingue	Grand-Pré	La Maison-de-Sir-John-Johnson	Rocky Mountain House
<b>ÉTAT DES RESSOURCES</b>								
<b>ÉVALUATION GLOBALE DU LIEU (sommaire des données cumulatives présentées ci-dessous)</b>								
Ressources culturelles d'importance nationale	●	●	●	●	●	●↓	●↑	●
Autres ressources culturelles	●	●	●	●+	●	●	●	●
Types de ressources culturelles								
Le lieu-témoin	●	●	●	●	●	●-	●	●
Paysages	●	●	●	●	●	●	●	●
Patrimoine bâti	●	●	●	●	●	●	●↑	●
Sites et gisements archéologiques	s.o.	●	●	●	●	●	●	●
Collections (objets et artefacts)	●	●	●	●	●	●	●	●
Autres ressources patrimoniales (p. ex. environnement naturel)								
	●	●	s.o.	●	s.o.	s.o.	●	●
<b>EFFICACITÉ DE LA COMMUNICATION</b>								
<b>ÉVALUATION GLOBALE DU LIEU (sommaire des données cumulatives présentées ci-dessous)</b>								
Importance nationale	●	●-	●↑	●-	●↑	●	●	●+↑
Autres valeurs patrimoniales	●	●-	●	●	●	●	●	●
Efficacité des moyens de communication	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Compréhension des messages par le public	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
Représentativité des divers courants historiographiques								
	n.c.	●↑	●↑	●↑	●	●↑	●	●↑
Valeurs générales associées aux lieux historiques nationaux								
	●	●	●↑	●	●	●	●	●
<b>PRATIQUES DE GESTION</b>								
<b>ÉVALUATION GLOBALE DU LIEU (sommaire des données cumulatives présentées ci-dessous)</b>								
Inventaire et analyse des ressources culturelles	●	●	●↑	●	●-	●	●	●
Mise en application de la politique de gestion des ressources culturelles	●	●	●	●	●↑	●*	●	●↑
Documentation (dossiers archéologiques seulement)	●	●	●	●	n.c.	●	●	●
Programmes d'entretien	●	●	●	●	●	●	●	●
Suivi et identification de mesures correctrices	●↑	●	●↑	●	●+	●	●-↑	●

**LÉGENDE – Les symboles**

Les bulles de couleur correspondent, par analogie, au code des feux de circulation. Elles s'appliquent à l'état du lieu au moment de l'évaluation (février-mars 1997).

- La couleur verte est synonyme de « bon », d'« efficace » et de « présentement non altéré ». Non seulement les indicateurs marqués en vert ne constituent pas une menace à l'intégrité commémorative du lieu historique mais, en fait, contribuent à l'état souhaité.
- La couleur jaune est synonyme de « passable », « acceptable », « quelques déficiences ou altérations ». La situation requiert des ajustements mineurs.
- La couleur rouge est synonyme de « médiocre », « inefficace », « grandement perturbé », « graves lacunes ou déficiences » (que ce soit en rapport avec l'état des ressources, la communication des messages et des valeurs patrimoniales ou encore avec certaines pratiques de gestion).

n.c. signifie « non coté ».

s.o. signifie « sans objet ».

L'astérisque renvoie aux engagements pris à l'endroit des écarts repérés sur le plan historiographique.

Les signes plus (+) ou moins (-) signifient que l'état rapporté est à la limite supérieure ou inférieure de l'une des couleurs, mais pas au point de passer à une autre couleur.

Ce symbole a été peu utilisé (moins de 5 p.100 des cas) et seulement dans les cas considérés comme « cas limite » entre deux cotes et là où il y avait consensus à l'effet que la couleur retenue reflétait davantage l'état de la situation.

Les flèches (↑) (↓) dénotent les tendances (à l'amélioration ou à la détérioration), mais non l'état réel. Par exemple, on a pu entreprendre des travaux majeurs qui, une fois terminés, apporteraient un changement de cote. Lorsque nous préparons un rapport sur l'état d'un lieu, il s'agit de l'état actuel et non de l'état qu'il présentera dans l'avenir (que cet avenir soit précisé ou pas). On trouvera quelques bons exemples à la figure 38, à la ligne « Importance nationale », sous la rubrique *Efficacité de la communication*. La situation rapportée ici est bien en deçà de celle qu'on espère atteindre dans l'avenir. Le prochain rapport sur l'état des parcs permettra de rendre compte si les améliorations prévues ici se sont traduites, dans les faits, par une cote supérieure. À l'inverse, certaines détériorations peuvent être signalées, comme dans le cas de la catégorie « le lieu témoin » pour Grand-Pré, sans influencer négativement l'état actuel.



## HUIT LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX



# L'ÉTAT DES RESSOURCES CULTURELLES, LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET LES MENACES AUX LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX ADMINISTRÉS PAR PARCS CANADA

Les lieux historiques nationaux du Canada sont une ressource précieuse et non renouvelable. Parcs Canada a donc comme principal objectif de protéger et de mettre en valeur, pour les générations actuelles et futures, le legs remarquable et irremplaçable que représentent ces lieux et les ressources qui y sont associées.

Contrairement à la section précédente, qui considérait « l'état de santé » et l'intégralité de huit lieux historiques, la présente section porte sur l'ensemble du réseau. On y trouvera, pour chacun des 132 lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada, des données sur l'état des ressources culturelles, un aperçu de la mise en valeur ainsi qu'un tableau des menaces qui pèsent sur les lieux.

## L'ÉTAT DES RESSOURCES CULTURELLES

Qu'il s'agisse d'une délicate épinglette en bronze d'origine Viking, exposée au lieu historique national de l'Anse-aux-Meadows, ou encore des totems du lieu historique national de Ninstints, les ressources culturelles associées aux lieux historiques constituent une part importante de notre patrimoine. En vertu de la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada, les ressources culturelles sont des lieux-témoins ou des ouvrages de l'homme auxquels on a attribué une valeur historique. Les ressources culturelles regroupent, d'une part, celles qui sont directement rattachées à l'objet de commémoration d'un lieu, c'est-à-dire à son importance nationale (ressources culturelles de niveau 1) et celles qui, d'autre part, tout en n'étant pas directement associées à l'objet de commémoration du lieu, n'en possèdent pas moins une valeur historique (ressources culturelles de niveau 2). Pour les fins de ce rapport, ces ressources ont été subdivisées en trois catégories : 1) patrimoine bâti et terrains; 2) sites archéologiques; 3) objets et artefacts (exposés dans le lieu même ou hors site).

La présente section du rapport porte sur l'état des ressources culturelles de chacun des 132 lieux historiques administrés par Parcs Canada, plus particulièrement sur leur état **matériel** au cours de la période visée par le rapport, soit de novembre 1996 à mars 1997. Les constats ont été effectués à partir des données qui figurent à l'annexe 4, « L'état des ressources culturelles des lieux historiques nationaux »; cette annexe propose par ailleurs des cotes comparatives, lorsque disponibles, par rapport à l'état des ressources présenté dans les rapports de 1990 et de 1994.

## AMÉLIORATIONS APPORTÉES À L'EXERCICE

Comparativement aux rapports précédents, celui-ci a été amélioré sous trois aspects :

- ▀ une présentation plus claire et plus schématique de l'information. – Un tableau général de l'état des ressources pour chaque lieu historique est proposé à l'annexe 4. Contrairement au rapport de 1994, où les données étaient présentées dans des tableaux séparés pour chaque catégorie de ressources, le rapport de cette année regroupe les données en une seule annexe, donnant ainsi un aperçu

« lieu par lieu » et « province par province » de l'état des ressources culturelles en 1997. De plus, le tableau des ressources culturelles comporte une colonne « commentaires », qui fournit des informations sur les travaux complétés depuis la parution du rapport de 1994 de même que sur les travaux en cours ou prévus pour l'exercice 1997-1998;

- ▀ l'accent mis sur les ressources culturelles. – Cette section du rapport porte exclusivement sur des ressources culturelles auxquelles une valeur historique a été attribuée à la suite d'une évaluation formelle. Les rapports précédents englobaient plutôt tous les ouvrages et bâtiments vieux de plus de 40 ans, tous les sites archéologiques et les objets historiques ainsi que de nombreuses reproductions;
- ▀ une information plus détaillée et plus complète. – Les données sur les sites archéologiques et les artefacts situés à l'extérieur du lieu sont plus étoffées que celles des années précédentes. En effet, c'est la première fois que le rapport comprend des informations relatives aux inventaires de ressources, à l'état des dossiers afférents aux ressources (relevés-témoins, archives, iconographie...) ainsi qu'aux résultats de l'évaluation des ressources culturelles. L'ajout de ces éléments traduit bien les progrès considérables qui ont été accomplis depuis le dernier rapport quant à l'évaluation des ressources culturelles, exercice qui vise, notamment, à déterminer les ressources qui méritent le statut de « ressources culturelles ».

## MÉTHODOLOGIE

La tâche de faire rapport sur l'état des ressources culturelles s'amorce avec l'opération « collecte des données », qui a lieu partout au pays. Ce travail est confié à des spécialistes œuvrant dans des champs de compétence aussi diversifiés que le patrimoine bâti, les techniques de conservation, l'archéologie, la conservation des artefacts et la gestion des collections. Les données brutes sont alors colligées sous forme de tableau-synthèse et transmises à chaque lieu historique pour vérification.

## EXPLICATIONS DES COTES

L'état des ressources culturelles est qualifié de « bon », de « moyen » ou de « piètre ». La signification de chaque cote est décrite plus en détail à l'annexe 4. Puisque les cotes portent sur des ressources patrimoniales, il est normal qu'elles soient attribuées sur la base de

la valeur historique et de la nature de ces ressources. Par exemple, un ouvrage à l'état de vestige ne doit pas être coté comme étant en piètre état simplement parce qu'il s'agit d'une ruine. Si le vestige est consolidé et que son état est stable, sa condition est plutôt « bonne ».

## PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGES CULTURELS

Pour faire partie de cette catégorie, un bâtiment, un ouvrage ou un paysage culturel doit essentiellement être « intact » ou avoir suffisamment conservé sa forme première pour être identifiable. En d'autres termes, il ne peut s'agir d'un vestige. Au canal Rideau, par exemple, la logette du maître éclusier, les barrages, les sas ainsi que les écluses et les biefs ont tous les attributs requis pour être inclus dans cette catégorie.

Depuis le rapport de 1994, nous avons beaucoup amélioré nos méthodes pour recenser les ressources et identifier celles qui pouvaient être qualifiées de ressources culturelles, pour les évaluer et les classer soit de niveau 1 soit de niveau 2. Avec le résultat que 950 ressources culturelles sont cotées dans le présent rapport; les trois quarts étant de niveau 1, les autres de niveau 2.

La composition des ressources de niveau 1 est répartie comme suit : bâtiments, 39 p. 100; ouvrages de fortification, 27 p. 100; ressources marines, 16 p. 100; aménagements extérieurs, 11 p. 100; autres, 7 p. 100. La composition des ressources de niveau 2 est répartie comme suit : bâtiments, 45 p. 100; ressources marines, 36 p. 100; aménagements extérieurs, 9 p. 100; autres, 10 p. 100.

Figure 40: État du patrimoine bâti et des paysages culturels

État	GRC Niveau 1	GRC Niveau 2	Total
Bon	34%	30%	33%
Moyen	48%	57%	50%
Piètre	18%	13%	17%

## LE SYSTÈME DE COTES

Pour être en mesure d'apprécier l'état du patrimoine bâti et des paysages culturels, on a eu recours à un système d'évaluation basé sur la notion de « risque pour les ressources ». Les cotes sont attribuées en fonction des conséquences qui résulteraient, pour une ressource en mauvais état, de l'absence de mesures correctrices. De l'eau qui s'infiltre par le toit, par exemple, peut engendrer des effets

sur plusieurs composantes d'un bâtiment, comme ses finis intérieurs, sa charpente ou encore ses systèmes électro-mécaniques. On peut interpréter la cote comme une mesure de l'accroissement des dommages – et des frais de conservation afférents – qui pourraient résulter au niveau du tissu patrimonial de la ressource, si l'on tardait trop à agir.

## SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Une analyse comparative des données de 1997 et de celles de 1994 indique une diminution du nombre de ressources qualifiées en « bon » et en « piètre » état ainsi qu'une augmentation du nombre de ressources dont l'état est « moyen ». Comme on le verra à l'annexe 4, l'état des deux tiers environ des ressources n'a pas changé depuis trois ans. Pour les autres, environ les deux tiers ont vu leur situation s'améliorer alors que l'autre tiers régressait.

*détérioration...*

*du patrimoine*

*culturel ... constitue*

*un appauvrissement*

*regrettable. »*

Convention  
sur le patrimoine  
mondial

En ce qui concerne les bâtiments et les fortifications, le nombre de ressources en bon état ou en moyen état s'est accru et le nombre de celles qui se trouvaient en piètre état a diminué. Pour les ouvrages maritimes, le nombre des ressources en piètre état a diminué considérablement. Cette amélioration se traduit dans le nombre de ressources maritimes présentement considérées en moyen état.

La tendance tient au fait que les interventions de conservation ont porté, en priorité absolue, sur les ressources en piètre état. Mais les nouvelles ne sont pas toutes aussi bonnes; le nombre de ressources qui sont passées de « bon état » à « état moyen » constitue un sujet de préoccupations. Leur détérioration pourrait s'accroître au cours des prochaines années si les mesures de conservation appropriées n'étaient pas prises; dans cette éventualité, le nombre de ressources en piètre état pourrait augmenter.

## SITES ARCHÉOLOGIQUES

Aux fins du présent rapport, un site archéologique peut être défini comme un site qui consiste principalement en un/des vestige(s) à l'air libre, enfouis ou submergés, qui témoigne(nt) d'une activité humaine. Les sites qui témoignent de l'occupation des Normands à l'Anse-aux-Meadows et de la présence autochtone à Fort-Kitwanga sont de bons exemples de sites archéologiques.

Compte tenu du faible nombre de sites archéologiques dont il a été fait mention dans le rapport de 1994, nous ne disposons que de peu de données pour établir des comparaisons et analyser les principales tendances. Des progrès considérables ont tout de même été réalisés dans cette catégorie de ressources, plus spécifiquement au niveau des inventaires et du rapport sur l'état des ressources. L'inventaire des sites archéologiques est maintenant complété dans 28 lieux historiques nationaux. Partout au pays, un plus fort pourcentage d'inventaires a été complété (25 p. 100) ou en partie terminé (69 p. 100) par rapport à 1994. Il est capital de pouvoir disposer d'inventaires de ressources car autrement, des informations pourraient être perdues. Lorsque vient le temps d'intervenir dans un lieu, que ce soit au niveau de la planification, de l'entretien ou de l'investissement dans de nouvelles immobilisations, il importe de pouvoir se fier sur de bonnes sources documentaires. Dans le cadre d'une étude de faisabilité, le Ranch-Bar U a récemment fait l'objet d'un inventaire de ressources détaillé. Les données recueillies ont permis d'atténuer les impacts découlant de la restauration et de l'aménagement du lieu. On produit également des inventaires sur des sites où l'on estime pouvoir retrouver des gisements archéologiques à haut potentiel (les trous de tirailleurs de Batoche, par exemple) ou dans des endroits où les ressources sont susceptibles d'être mises en valeur, comme dans le cas des vestiges industriels des Forges du Saint-Maurice. Les inventaires sont particulièrement vitaux dans les cas où les lieux sont vulnérables à la trop forte présence des humains, y compris les visiteurs, ou quand sévissent les agents naturels, comme l'érosion. Les ressources paléohistoriques de Fort-Lennox, par exemple, sont menacées par l'érosion littorale. Sans inventaire, l'information sur ces ressources risquerait d'être perdue à tout jamais. Compte tenu de l'ensemble des besoins auxquels Parcs Canada doit répondre, il se pourrait que les travaux d'inventaire accusent toutefois un certain retard, à moins que de nouvelles ressources n'y soient consenties.

### Cotes d'appréciation

Les évaluations de l'état des sites archéologiques tiennent compte de la nature et de l'envergure des travaux qu'il faudra entreprendre pour corriger les situations problématiques, tout en respectant l'intégrité physique de la ressource culturelle.

### Synthèse des résultats

On rapporte que les sites archéologiques sont en bon état dans 65 p. 100 des lieux historiques nationaux.



Figure 41 : Carte des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada



TERRE-NEUVE ET LABRADOR

- 1 Cap-Spear
- 2 Signal Hill
- 3 Cottage-Hawthorne
- 4 Castle Hill
- 5 Établissement-Ryan
- 6 L'Anse-aux-Meadows
- 7 Port-au-Choix
- 8 Mission-de-Hopedale

NOUVELLE-ÉCOSSE

- 9 Forteresse-de-Louisbourg
- 10 Marconi
- 11 Île-Grassy
- 12 Canal-de-St. Peters
- 13 Alexander-Graham-Bell

- 14 Fort-McNab
- 15 Île-Georges
- 16 Citadelle-d'Halifax
- 17 Tour-Prince-de-Galles
- 18 Redoute-York
- 19 Fort-Edward
- 20 Grand-Pré
- 21 Kejimikujik
- 22 Fort-Anne
- 23 Port-Royal

- ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
- 24 Fort-Amherst-Port-la-Joye
  - 25 Ardgowan
  - 26 Province House
  - 27 Hôtel-Dalvay-by-the-Sea

NOUVEAU-BRUNSWICK

- 28 Fort-Gaspereaux
- 29 Fort-Beauséjour
- 30 Monument-Lefebvre
- 31 Île-Beaubears
- 32 Tour-Martello-de-Carleton
- 33 Blockhaus-de-St. Andrews

QUÉBEC

- 34 Grande-Grave
- 35 Bataille-de-la-Ristigouche
- 36 Phare-de-Pointe-au-Père
- 37 Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais
- 38 Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy

- 39 Parc-de-l'Artillerie
- 40 Cartier-Brébeuf
- 41 Fortifications-de-Québec
- 42 Maison-Maillou
- 43 Louis-S.-St-Laurent
- 44 Forges-du-Saint-Maurice
- 45 Canal-de-Saint-Ours
- 46 Canal-de-Chambly
- 47 Fort-Chambly
- 48 Fort-Lennox
- 49 Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine
- 50 Canal-de-Lachine
- 51 Louis-Joseph-Papineau
- 52 Sir-George-Étienne-Cartier
- 53 Bataille-de-la-Châteauguay
- 54 Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
- 55 Sir-Wilfrid-Laurier
- 56 Coteau-du-Lac
- 57 Caserne-de-Carillon
- 58 Canal-de-Carillon
- 59 Manoir-Papineau
- 60 Fort-Témiscamingue

#### ONTARIO

- 61 Cairn-de-Glengarry
- 62 Maison-de-Sir-John-Johnson
- 63 Maison-Inverarden
- 64 Bataille-du-Moulin-à-Vent
- 65 Fort-Wellington
- 66 Maison-Laurier
- 67 Canal-Rideau
- 68 Villa-Bellevue
- 69 Tours-Martello-de-Kingston
- 70 Voie-Navigable-Trent-Severn
- 71 Île-Navy
- 72 Hauteurs-de-Queenston
- 73 Casernes-de-Butler
- 74 Fort-George
- 75 Fort-Mississauga
- 76 Colline-Bead
- 77 Maison-Commemorative-Bethune
- 78 Mission-Saint-Louis
- 79 Woodside
- 80 Remblais-de-Southwold
- 81 Phare-de-la-Pointe-Clark
- 82 Fort-Malden
- 83 Phare-de-l'Île-Bois-Blanc
- 84 Fort-St. Joseph
- 85 Canal-de-Sault Ste-Marie

#### MANITOBA

- 86 York Factory
- 87 Fort-Prince-de-Galles
- 88 Lower Fort Garry
- 89 Presbytère-St. Andrew's
- 90 La Fourche
- 91 Maison-Riel
- 92 Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding
- 93 Monticules-Linéaires

#### SASKATCHEWAN

- 94 Fort-Espérance
- 95 Fort-Pelly
- 96 Fort-Livingstone
- 97 Homestead-Motherwell
- 98 Batoche
- 99 Bataille-de-Fish Creek
- 100 Fort-Battleford
- 101 Frenchman Butte
- 102 Fort-Walsh

#### ALBERTA

- 103 Premiers-Puits-de-Pétrole-de-l'Ouest-Canadien
- 104 Ranch-Bar U
- 105 Rocky Mountain House
- 106 Refuge-du-Col-Abbot
- 107 Musée-du-Parc-Banff
- 108 Cave and Basin
- 109 Col-Howse
- 110 Auberge-de-Ski-Skoki
- 111 Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur
- 112 Col-Athabasca
- 113 Jasper House
- 114 Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper
- 115 Col-Yellowhead

#### COLOMBIE-BRITANNIQUE

- 116 Col-Kicking Horse
- 117 Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin
- 118 Col-Rogers
- 119 Fort-Langley
- 120 Parc-Stanley
- 121 Gulf of Georgia Cannery
- 122 Phare-de-Fisgard
- 123 Fort-Rodd Hill
- 124 Fort-St. James
- 125 Fort-Kitwanga
- 126 Nunsting
- 127 Piste-Chilkoot

#### TERRITOIRE DU YUKON

- 128 S.S. Klondike
- 129 Drague-Numéro-Quatre
- 130 Salle-d'Affinage-de-l'Or-de-Bear Creek
- 131 Complexe-Historique-de-Dawson
- 132 S.S. Keno

Le *Rapport sur l'état des parcs* de 1994 précisait que les sites archéologiques étaient dans un état fragile ou problématique dans six lieux historiques nationaux : la Forteresse-de-Louisbourg, les Forges-du-Saint-Maurice, l'île-Navy, le Fort-Wellington, les passes à poissons Mnjikaning, situées dans le canal Trent-Severn, et Batoche. Deux autres lieux, York Factory et Fort-Anne, sont sérieusement affectés par l'érosion. L'érosion demeure une menace importante à Louisbourg, bien qu'en 1995, un programme ait été lancé pour en réduire les effets. Les vestiges des Forges-du-Saint-Maurice et de Batoche sont maintenant considérés en bon état. À l'île-Navy, par contre, le problème de l'érosion s'est dangereusement aggravé. Fort-Wellington signale que ses vestiges sont maintenant en bon état, mais que des actes de vandalisme menacent la propriété en bordure du fleuve. La navigation de plaisance continue par ailleurs de menacer les passes à poissons de Mnjikaning; le lieu fait l'objet d'une surveillance régulière. À York Factory, certaines sépultures ont été réenfouies, mais l'ensemble du site reste menacé par l'érosion. Des secteurs importants du littoral sont arrachés chaque année; une stratégie a donc été mise au point pour calculer le degré de progression de l'érosion. Un important programme de stabilisation est par ailleurs en cours à Fort-Anne.

## COLLECTIONS

Qu'il s'agisse des premiers modèles d'hydroptères, d'appareils médicaux, de spécimens botaniques, d'artefacts archéologiques, d'effets personnels ayant appartenu à d'anciens premiers ministres ou de ressources paléontologiques... toutes ces ressources font partie de cette catégorie. Certains objets sont exposés ou entreposés sur place, c'est-à-dire au lieu historique même, alors que d'autres sont conservés « hors site », c'est-à-dire à l'extérieur du lieu.

### COLLECTIONS CONSERVÉES SUR PLACE

#### Cotes d'appréciation

Les changements positifs qui se sont produits depuis le rapport de 1994 et qui résultent de traitements de conservation à caractère correctif ou préventif, sont signalés, dans le tableau-synthèse présenté à l'annexe 4, par une flèche pointant vers le haut. Les traitements de conservation correspondent à l'intervention directe d'un conservateur sur un objet donné qui se trouve dans un état moyen ou médiocre et ce, aussi bien sur place que dans le laboratoire de conservation d'un centre de services.

## Synthèse des résultats

Par rapport à ceux des années précédentes, les données sur les collections sont plus complètes dans ce rapport. Outre des renseignements sur les objets eux-mêmes, on trouvera des informations sur les conditions dans lesquelles ils sont conservés et l'état de la gestion des collections.

- **Objets** : On rapporte que la majorité des objets de la plupart des collections sont généralement en bon état. Cependant, on note des exceptions aux extrémités. Dans 11 lieux historiques, par exemple, la totalité des objets est en bon état alors que, dans une dizaine d'autres, un nombre substantiel d'objets demeurent dans un état allant de moyen à médiocre.
- **Conditions d'entreposage** : Les collections de 22 lieux historiques sont jugées menacées en raison de conditions d'entreposage moyennes ou médiocres. Et pour 13 de ces 22 lieux historiques, les objets eux-mêmes peuvent également être considérés comme détériorés, résultat des mauvaises conditions d'entreposage qui contribuent d'ailleurs au piètre état de la collection (plus de 10 p. 100 des objets sont dans un état moyen ou piètre).
- **Gestion des collections** : Les collections d'objets de 16 lieux historiques sont menacées, une situation attribuable à une gestion déficiente ou passable des collections. Dans quatre de ces 16 lieux historiques, les collections peuvent également être considérées comme détériorées en raison des impacts défavorables qui découlent des pratiques de gestion (plus de 10 p. 100 des objets sont dans un état moyen ou piètre).

Depuis le dernier rapport, on a signalé que des traitements de conservation ont été entrepris dans 29 lieux historiques. Dans neuf de ces lieux historiques, les interventions faisaient partie de projets majeurs de conservation. La tendance qui prédomine dans la conservation aujourd'hui, tout comme en 1990 et en 1994, consiste à mettre davantage l'accent sur la prévention. Les soins à apporter peuvent être confiés à des conservateurs mais ils sont, le plus souvent, dispensés par le personnel des lieux historiques, sous la supervision du personnel de conservation. On peut mentionner, comme exemples, la pose de filtres anti UV pour prévenir la décoloration, l'amélioration des conditions générales d'entreposage et d'exposition, le recours à de bonnes techniques d'entretien pour le contrôle des infestations, l'enseignement de la bonne manière de manipuler les objets pour prévenir les dommages et les bris. Depuis 1993, des interventions à caractère préventif – certaines réalisées dans le cadre de projets majeurs, dont l'installation de systèmes d'extincteurs automatiques – ont été entreprises dans 22 lieux historiques.

Figure 42 : Inventaire des sites archéologiques

	Complet	Incomplet	Inconnu	Total
Lieux historiques nationaux	28	75	7	110*

\*110 lieux historiques nationaux sur 130 disent posséder des ressources archéologiques.

Figure 43 : Cotes de l'état des ressources archéologiques

État	Nombre de lieux historiques nationaux qui font état de sites archéologiques
Bon	71
Moyen	11
Piètre	13
Combinaison (bon, moyen ou piètre)	9
Inconnu	16
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>

Conscient de l'importance de la prévention pour la conservation et de la nécessité de bien instruire le personnel des lieux historiques pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches en matière de conservation, on a fait en sorte que des plans de gestion des collections soient élaborés pour chaque lieu et que le personnel reçoive une formation sur les mesures de prévention à adopter. Des plans ou des manuels d'entretien des collections existent pour 18 lieux historiques. Trois vidéos de formation expliquant la manière de manipuler les objets, les mesures d'entretien courantes ainsi que la politique de gestion des ressources culturelles, sont en voie d'être complétés pour être diffusés dans les lieux historiques. En outre, des archéologues et des conservateurs mettent au point un programme de suivi pour les ressources culturelles sous-marines, incluant la passe à poissons de Mnjikaning.

## COLLECTIONS CONSERVÉES HORS SITE

### Cotes d'appréciation

Pour ces objets, les cotes d'appréciation « bon », « moyen » et « piètre » sont attribuées en fonction de l'envergure ou de l'urgence des interventions ou des traitements à mettre en œuvre. La cote est déterminée suivant une combinaison de l'état physique de la collection, de l'état de son organisation et des conditions dans lesquelles sont entreposés les objets.

### Synthèse des résultats

L'inventaire des artefacts archéologiques hors site n'a pas encore été complété dans 86 lieux historiques nationaux (figure 44 : *Inventaire*

Figure 44 : Inventaire des artefacts archéologiques hors site

	Complet	Incomplet	Inconnu	Total
Objets archéologiques	24	65	21	110

Ce tableau montre les progrès nécessaires pour les inventaires des objets archéologiques de 86 lieux historiques nationaux.

Figure 45 : Cotes de l'état des artefacts archéologiques hors site

État	Nombre de lieux historiques nationaux qui font état de sites archéologiques
Bon	51
Moyen	12
Piètre	4
Combinaison (bon, moyen, piètre)	23
Inconnu	20
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>

Ce tableau montre les progrès nécessaires.

des artefacts archéologiques hors site). La figure 45 : Cotes de l'état des artefacts archéologiques hors site donne une idée des connaissances actuelles que nous avons de l'état de ces ressources.

## RESSOURCES NATURELLES

Souvent, les sites historiques nationaux présentent aussi des richesses naturelles, physiques et biologiques appréciables. Par exemple, Fort-Rodd-Hill, en Colombie-Britannique, abrite des forêts d'arbusiers et de chênes de Garry qui sont parmi les types de forêts les plus menacés au Canada; Batoche, en Saskatchewan, se distingue par des prairies de fétuques et le site de Port au Choix, à Terre-Neuve, présente des étendues désertiques de calcaire côtier. Parfois, les espèces sont indigènes; d'autres fois, elles sont importées. En général, Parcs Canada traite les ressources naturelles des sites historiques nationaux comme faisant partie intégrante du paysage culturel.

Dans ce *Rapport sur l'état des parcs*, les experts du patrimoine culturel ont multiplié les efforts pour faire connaître l'état des ressources culturelles dans les parcs nationaux. Dans le prochain rapport, nous espérons que les écologistes pourront signaler et évaluer les conditions physiques des lieux historiques nationaux et de leurs ressources naturelles. Ces éléments méritent aussi une attention indépendante.

## LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Les visiteurs d'un lieu historique national peuvent s'instruire de plusieurs façons, soit par des publications, des expositions thématiques, des panneaux d'interprétation, des présentations audiovisuelles, des visites guidées, des démonstrations de techniques d'artisanat ou de métiers anciens, des ateliers d'animation, de familiarisation avec des costumes d'époque, des visites d'intérieurs reconstitués ou par le simple fait d'observer des bâtiments, des détails architecturaux ou les particularités d'un paysage.

Outre l'ensemble des activités offertes sur place, la mise en valeur du patrimoine comprend également des programmes de diffusion hors site. Tout comme les programmes présentés sur place, les programmes de diffusion externe couvrent un large éventail d'activités, dont les visites effectuées dans les écoles par le personnel du lieu muni de trousseaux pédagogiques (trousseaux d'apprentissage conçues pour les groupes scolaires). Voilà en gros ce qu'on entend ici par mise en valeur du patrimoine.

Par la mise en valeur du patrimoine, qui constitue une part importante de l'expérience de visite d'un lieu historique national, Parcs Canada fournit au public l'occasion d'apprendre tout en s'amusant; il l'incite à bien comprendre l'importance nationale des lieux et favorise le respect des valeurs patrimoniales. Cent neuf lieux historiques offrent actuellement un programme de mise en valeur du patrimoine. Bien que le fait de séduire et de divertir les visiteurs fasse partie intégrante de la mise en valeur du patrimoine, le but premier demeure de bien faire saisir la signification du lieu dans l'histoire du Canada. Le respect manifesté à l'égard des ressources d'un lieu s'appuie sur la compréhension que l'on a de ses valeurs et de son importance.

Des progrès considérables ont été réalisés, ces trois dernières années, quant à notre capacité de faire rapport sur la mise en valeur du patrimoine. Le rapport de 1994 indiquait qu'il n'existait aucune approche méthodologique permettant de faire le bilan des programmes d'interprétation et invitait Parcs Canada à mettre au

point des indicateurs capables d'évaluer si les principaux messages atteignent le public. Parcs Canada a répondu en prenant plusieurs initiatives dont :

- les fiches d'appréciation : Ce système de fiches normalisées a été introduit au cours de l'année 1996 dans plusieurs lieux afin de recueillir diverses données sur la clientèle du site, sur les programmes de mise en valeur du patrimoine et sur la satisfaction des visiteurs. En effet, quand le public est satisfait des installations et des services qui lui sont offerts, il se montre généralement plus réceptif à l'égard des messages d'importance nationale qui lui sont transmis. Les résultats de l'analyse des fiches d'appréciation sont indiqués dans le chapitre « Au service des Canadiens »;
- les énoncés d'intégrité commémorative : Ces énoncés ont pour but de veiller à ce que chaque lieu mette l'accent sur l'importance fondamentale du lieu pour le Canada.

L'analyse des fiches d'appréciation indique que le personnel de Parcs Canada continue à fournir un niveau et une qualité de service impressionnants. Par contre, selon les résultats d'un récent sondage interne effectué auprès des régisseurs des lieux historiques, il y a matière à préoccupation. On avait demandé aux régisseurs quels changements, à leur avis, étaient survenus depuis le dernier rapport. Les régisseurs de 125 lieux historiques ont répondu au sondage, qui traduit deux grands sujets de préoccupation :

### 1. LES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES

Les appréhensions exprimées à l'égard des réductions budgétaires ressortent clairement dans les réponses.

- Les crédits budgétaires ont été réduits d'environ 25 p. 100. Il en est résulté une diminution des sommes affectées à la mise en valeur du patrimoine et au personnel qui concevait et administrait les programmes.
- La réduction ou l'élimination de certains programmes, en particulier les programmes impliquant le contact direct; 35,8 p. 100 des régisseurs ont indiqué que les compressions entraînaient une réduction, voire l'élimination de certains programmes.
- La réduction des heures d'ouverture a été mentionnée dans le cas de dix lieux historiques.

- ▀ L'incapacité de répondre à la demande – de nombreux régisseurs ont fait remarquer que diverses facettes de l'histoire de leur lieu ou que certains détails sur les ressources culturelles ne sont pas communiqués au public, même s'il y a une demande accrue de services d'interprétation dans les lieux historiques.

Malgré ces défis, le nombre de lieux historiques qui ont indiqué qu'il n'y avait pas de programme de mise en valeur du patrimoine a diminué de 30 à 23, depuis le rapport de 1994. Soixante-cinq pour cent des régisseurs ont souligné que de nouveaux éléments de programme avaient été créés au cours de cette période. Cinquante-huit pour cent estiment qu'ils sensibilisent suffisamment les

visiteurs au réseau d'aires patrimoniales dont leur lieu historique fait partie. En outre, 78,1 p. 100 des régisseurs

« *Le passé* sont d'avis que leur lieu historique transmet adéquatément aux visiteurs les messages liés à son importance nationale. Ce pourcentage est encore peu exploré passablement plus élevé que la cote plus objective attribuée lors de l'évaluation de et méconnu du l'intégrité commémorative des huit lieux historiques, où, précisément sur cette Canada est question de l'efficacité de la communication de l'importance nationale, sept lieux sans doute l'un sur huit étaient considérés comme obstacles à faibles. Les premiers résultats des fiches d'appréciation recueillies à l'été 1997 notre évolution tendent à confirmer l'évaluation produite dans le cadre de l'intégrité commémorative. culturelle. »

## 2. LES DROITS D'ENTRÉE

Robert Fulford

On s'inquiète des effets de l'augmentation des droits d'entrée. De fait, depuis la parution du rapport de 1994, des droits d'entrée ont commencé à être perçus ou encore on a augmenté ceux qui existaient et ce, dans de nombreux lieux historiques nationaux.

Les statistiques de fréquentation constituent un important indicateur du succès de la mise en valeur du patrimoine. De façon générale, la fréquentation a diminué de 8 p. 100 entre 1993-1994 et 1996-1997, pour passer de 10 381 210 à 9 541 333 dans les 88 lieux historiques

qui tiennent des statistiques, bien que neuf autres lieux soient compris dans les chiffres de 1996-1997. En ce qui concerne plus spécifiquement les 57 lieux historiques qui imposent des droits d'entrée, la fréquentation a chuté de 16,5 p. 100 soit de 8,1 millions en 1993-1994 à 7,2 millions en 1996-1997. La majorité de ces lieux – 68,9 p. 100 – attribuent la baisse de la fréquentation à l'introduction ou à l'augmentation des tarifs. Le nombre de visiteurs a surtout diminué au niveau local, des écoles et du public en général. L'expérience observée ailleurs tend à démontrer qu'une introduction ou une augmentation des droits d'entrée entraîne normalement une baisse d'achalandage, lequel remonte par la suite. Dans les lieux historiques nationaux, cependant, on n'a pas encore assisté à cette remontée. Nous devons trouver des moyens créatifs d'attirer les habitants de la région qui s'intéressent aux valeurs historiques des sites. Les données détaillées relatives à la fréquentation des lieux historiques nationaux entre 1993-1994 et 1996-1997 figurent à l'annexe 7.

Il importera d'assurer un suivi dans les domaines suivants :

- ▀ Il faudra poursuivre les analyses afin de déterminer les actions à prendre pour maintenir l'intérêt du public dans les lieux historiques.
- ▀ La communication de l'importance nationale des lieux historiques reste déficiente. Parcs Canada doit continuer à améliorer les choses dans ce domaine et déterminer les normes qu'il compte atteindre. Par exemple, est-ce 50 p. 100 ou 90 p. 100 des visiteurs qui doivent avoir saisi l'importance nationale d'un lieu au terme de leur visite?
- ▀ Pour maintenir et susciter l'intérêt du public dans les lieux historiques nationaux, Parcs Canada doit investir dans des produits d'interprétation créatifs et innovateurs. Il faut s'efforcer, plus particulièrement, de trouver une façon rentable de rejoindre les publics locaux, les visiteurs accidentels ainsi que les groupes scolaires. Les programmes de diffusion hors site peuvent, pour leur part, constituer un véhicule prometteur pour rejoindre les personnes qui ne peuvent venir sur les lieux et pour communiquer avec des groupes qui ne sont pas actuellement desservis.

## MENACES

Divers facteurs – naturels et humains – compromettent les lieux historiques nationaux. Parmi les menaces naturelles les plus courantes, on peut citer l'érosion, le pourrissement, les conditions climatiques, les infiltrations d'eau, l'instabilité du sol, les infestations végétales et animales et les incendies d'origine naturelle. Nombre de ces menaces naturelles, ou plus particulièrement leurs effets, peuvent être atténués grâce aux interventions humaines. Le fait de ne rien tenter pour atténuer ces menaces doit cependant être considéré comme une « menace d'origine humaine ». D'autres menaces sont liées directement à l'activité humaine, dont le vandalisme, les effets nocifs de la pollution, les dommages causés aux ressources par l'usure, le développement inadéquat à l'intérieur et à l'extérieur des limites du lieu historique et le manque de contrôles, comme les contrôles environnementaux et les systèmes de détection et de lutte contre le feu.

### COTES D'APPRECIATION

Tout comme au cours des années précédentes, les données présentées dans ce rapport ont été puisées à même les réponses aux questionnaires sur les menaces qui ont été remplis pour tous les lieux historiques, sauf quatre. Pour la première fois, cependant, on a demandé aux régisseurs des lieux historiques de qualifier le degré de menace.

- ▮ La cote « élevée » indique que l'intensité de la menace compromet sérieusement le lieu historique, ses ressources ou la capacité de bien en communiquer l'importance nationale.
- ▮ La cote « faible » signifie que la menace n'est pas assez importante pour provoquer une perte d'intégrité d'ici à ce que paraisse le prochain rapport sur l'état des parcs, prévu dans trois ans.
- ▮ La cote « moyenne » se situe entre ces deux extrêmes. Elle pourrait désigner un état chronique; en raison des intempéries, un lieu pourrait, par exemple, nécessiter un entretien plus fréquent que la normale.

### SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Une lecture comparée des rapports de 1990 et de 1994 indique que, de façon générale, il n'y a pas eu beaucoup de changements dans la portée, le nombre et l'ampleur des menaces depuis 1994. Il y a tout de même des exceptions notoires qui ressortent dans deux catégories : la sécurité ainsi que le vandalisme et le vol.

## LIEUX HISTORIQUES QUI SIGNALENT LE PLUS GRAND NOMBRE DE MENACES

Les 10 lieux historiques qui ont signalé le plus grand nombre combiné de menaces élevées et moyennes sont le Canal-de-Lachine, Fort-Walsh, le Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin, la Piste-Chilkoot, Fort-Témiscamingue, Batoche, le Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper, le Ranch-Bar U, Frenchman Butte et York Factory. Tous sauf un ont signalé des cas de vandalisme ou de vol depuis 1994. Huit ont mentionné le manque de sécurité, l'infestation de ravageurs et l'envahissement de la végétation, le manque d'équipement de détection ou de lutte contre l'incendie comme les menaces les plus importantes. La menace que représente le feu est considérée par ces lieux comme étant la plus sérieuse et de loin; cinq lieux l'ont d'ailleurs désignée comme une menace élevée.

### MENACES LES PLUS FRÉQUEMMENT SIGNALÉES

#### Infiltrations d'eau

La menace la plus souvent citée comme élevée ou moyenne – par 35 lieux historiques – est l'infiltration d'eau, soit au niveau du drainage ou encore des fuites. Par fuites, on entend l'eau qui s'infiltré par le toit ou les fenêtres, comme au Phare-de-Pointe-au-Père. Les infiltrations d'eau au niveau des fondations ou les dommages causés aux fondations ont été signalés comme étant le résultat de mauvaises conditions de drainage autour de l'ouvrage ou du bâtiment; cette situation peut généralement être corrigée. Les infiltrations d'eau chroniques dépendent principalement des conditions locales, soit qu'un lieu historique se trouve sur un sol perméable, où la nappe phréatique est peu profonde, soit qu'il est vulnérable aux inondations d'origine fluviale ou nivale. Ces conditions touchent particulièrement les sites archéologiques, comme Rocky Mountain House.

#### Vandalisme, vol et manque de sécurité

Sur les 125 lieux historiques qui ont signalé des menaces, 111 ont cité le vol et le vandalisme, tandis que 106 ont indiqué que le manque de sécurité posait problème. Il s'agit là d'une augmentation considérable par rapport aux chiffres de 1994, année où moins de la moitié des 89 lieux historiques interrogés déclaraient considérer ces facteurs comme une menace. En 1997, la majorité des lieux historiques jugeaient ces menaces faibles, mais 33 lieux ont noté que le vandalisme constituait un problème potentiel élevé ou moyen et 32 lieux ont parlé

d'incidents réels. Les menaces élevées ou moyennes provenant du manque de sécurité ont été signalées par 32 lieux historiques. Selon le sondage, l'absence d'équipement de sécurité est généralement la cause de la plupart des actes de vandalisme et des vols. La plupart des cas de vandalisme portent sur le matériel d'interprétation. Fort-Anne, toutefois, a rapporté qu'on avait endommagé le cimetière de la garnison, provoquant les premiers dommages sérieux que ce lieu ait subi ces dernières années. Les autorités locales et les gardes de Parcs Canada collaborent à l'enquête sur cet incident, qui aura causé des dommages évalués entre 10 000 et 12 000 \$. Le Canal-de-Lachine a signalé pour sa part plusieurs cas de graffiti et d'occupation illégale de bâtiments.

Certains lieux, dont Cap-Spear, Marconi, le Phare-de-l'Île-Bois

Blanc, Fort-George, Fort-Mississauga, le Cairn-de-Glengarry, la Tour-Murney (les Tours-Martello de

Kingston), le Canal-Rideau, le Musée-du-Parc-Banff, la Piste-Chilkoot et le Fort-St. James ont

« *Comment*

*trouver des raisons*

*de vivre ensemble*

*si nous avons perdu*

*la mémoire de ce*

*que nous sommes? »*

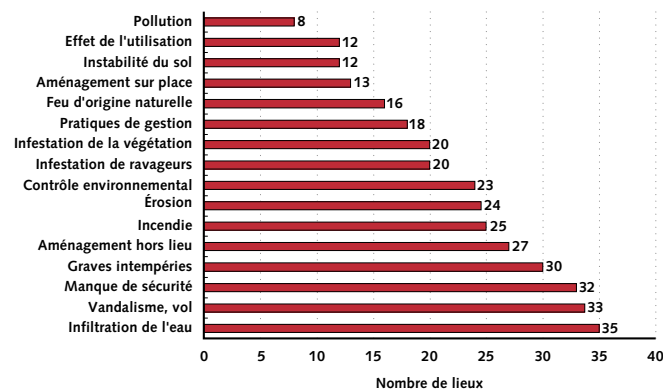
Fernand Harvey

signalé différents degrés de menace provenant des dommages causés à des bâtiments, en particulier sous forme de graffiti. La Fourche, à Winnipeg, est aux prises, chaque année, avec des problèmes de vandalisme et de vol de matériel; le personnel du lieu travaille en collaboration avec le service de police de la ville pour rechercher les contrevenants.

### Incendies

La menace du feu demeure évidemment réelle. Depuis le rapport de 1990, on considère de plus en plus que le manque d'équipement de détection et de lutte contre le feu constitue une lourde menace. En 1990, on faisait état du feu en tant que menace dans deux lieux seulement. Après trois incendies majeurs survenus dans des lieux historiques qui n'avaient pas auparavant mentionné le feu comme une menace, 22 lieux historiques l'ont signalé comme problème potentiel en 1994. En 1997, 25 lieux historiques signalent le feu comme un danger potentiel élevé ou moyen. À Fort-Langley, où le feu a détruit le pavillon d'accueil en 1993, un nouveau bâtiment a été construit et doté d'un système intégré de protection contre les incendies. Un système de détection est déjà installé dans le seul bâtiment d'origine ayant appartenu à la Compagnie de la Baie d'Hudson et du matériel de lutte contre les incendies sera installé en 1997-1998. De nombreux lieux historiques considèrent que la mise en place d'un système de détection ne suffit pas à assurer une protection suffisante. Les lieux éloignés posent un problème particulier :

Figure 46 : Menaces élevées et moyennes signalées dans les lieux interrogés



l'efficacité des appareils de détection est réduite en raison du long délai d'intervention. Même dans les cas où il existe un système de détection, l'absence d'équipement de lutte contre le feu est généralement considérée comme une menace par les lieux historiques.

### Érosion

Vingt-trois lieux historiques ont signalé que l'érosion constituait une menace élevée ou moyenne. Huit de ces lieux avaient mentionné l'érosion comme un problème potentiel dans les rapports de 1990 et de 1994. Au Canal-de-Chambly, par exemple, certaines zones de la voie canalisée demeurent exposées à l'érosion malgré la renaturalisation des berges et le recours à des empierrements (gabions). À Coteau-du-Lac, l'érosion cause l'affaissement des ouvrages de terre et des glacis. Les humains peuvent parfois retarder l'érosion mais ils peuvent aussi la provoquer. Sur la Piste-Chilkoot, par exemple, les visiteurs qui empruntent le sentier perturbent la végétation naturelle et provoquent ainsi de l'érosion.

### Communiquer l'importance du lieu

Les menaces ne sont pas toutes d'ordre physique. Négliger de communiquer efficacement la signification d'un lieu peut miner la raison d'être des lieux historiques nationaux. Les énoncés d'intégrité commémorative définissent les messages qui doivent être communiqués au public. Il incombe aux gestionnaires responsables des lieux de veiller à ce que ces messages soient bien communiqués. Dans les prochains rapports sur l'état des parcs, nous recueillerons et analyserons les données relatives à cet aspect de la même façon que nous avons traité des menaces d'ordre physique depuis 1990. Par ailleurs, les données provenant des sondages sur les menaces ainsi que des questionnaires sur la mise en valeur devraient être davantage intégrées pour bien analyser ce problème.



## C O N C L U S I O N

Le concept d'intégrité commémorative a permis de faire rapport sur l'état de santé et l'intégralité des lieux historiques nationaux tout en servant à réaligner les efforts de Parcs Canada sur les aspects les plus fondamentaux de son action, ceux qui confèrent aux lieux historiques nationaux leur importance nationale. Le nouveau concept de même que les énoncés d'intégrité commémorative ont également permis d'identifier plus rigoureusement et plus systématiquement les valeurs patrimoniales. L'intégrité commémorative, de pair avec la Politique de gestion des ressources culturelles, démontre bien que la reconnaissance d'une valeur patrimoniale donnée n'a pas besoin de se faire aux dépens d'une autre; toutes les valeurs patrimoniales ont leur juste place.

Bien sûr, il y aura toujours place pour l'amélioration. Ce rapport fait malgré tout progresser les choses dans un certain nombre de domaines, dont la notion d'intégrité, la portée, la complexité et les méthodes de gestion. L'ouvrage illustre également le bien-fondé du concept d'intégrité commémorative comme base d'examen et de rapport.

Parcs Canada a déjà commencé à travailler à la préparation du prochain rapport, recueillant des données de base sur quatre lieux historiques nationaux qui feront l'objet de rapports détaillés au niveau de l'évolution de leur intégrité commémorative entre 1997 et 2000. Il s'agit du complexe historique de Dawson, au Yukon, du Canal-Rideau, en Ontario, de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, au Québec, ainsi que de Red Bay, sur la côte du Labrador. Nous espérons également, dans le prochain rapport, élargir le champ pour englober les lieux historiques nationaux qui ne sont pas administrés par Parcs Canada. Cet ajout permettra de mieux refléter la grande diversité des lieux historiques, leur état de propriété et leur mode de fonctionnement, ainsi que le partenariat national qui unit pour une cause commune propriétaires et gestionnaires et qui caractérise la grande famille des lieux historiques nationaux du Canada.

# AU SERVICE DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

---

## INTRODUCTION

C'est avec passion que les Canadiens et les Canadiennes parlent de leurs parcs et lieux historiques nationaux. « Les parcs sont quelque chose dont nous devrions tous être très fiers... il faut les protéger... nous devons en être les gardiens... »; « Parcs Canada existe pour que mes petits-enfants trouvent encore des parcs... Il faut s'assurer qu'ils seront toujours là... »; « on a tous une chance de voir ce qu'il y a eu avant nous et comment nous sommes devenus ce que nous sommes... »; « ils sont comme nos meilleurs plats que l'on sert à la visite... »; « ça concerne le Canada, la liberté et un endroit pour la famille... » (Sondages d'opinion publique pour Account Planning Research, McKim Communications, 1996.)

Le mandat de Parcs Canada reflète deux objectifs interdépendants – Parcs Canada doit assurer la protection des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux pour les générations futures tout en répondant aux besoins actuels des Canadiens qui souhaitent fréquenter ces endroits et en profiter pleinement. Bien des

❖  
« Ça concerne le Canada,  
la liberté et un endroit  
pour la famille... »



## ❖ PARCS CANADA CHERCHE À CRÉER DE SOLIDES RELATIONS AVEC DES GROUPES DE CLIENTS AUSSI NOMBREUX QUE DIFFÉRENTS

- ▶ **Le grand public** : tous les Canadiens qui ont confié à Parcs Canada la protection et la mise en valeur des plus grands trésors de leur patrimoine naturel et culturel.
- ▶ **Les utilisateurs indirects** : ceux qui font l'apprentissage et l'expérience d'un parc national donné ou d'un lieu historique national particulier par personne ou organisme interposé, c'est-à-dire qui obtiennent de l'information au sujet de ces endroits sans s'y rendre en personne.
- ▶ **Les visiteurs** : tous ceux qui se rendent dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux.
- ▶ **Les partenaires commerciaux** : ceux qui offrent des services à divers clients pour le compte de Parcs Canada ou en partenariat avec lui (la gamme des partenaires commerciaux va de la petite boutique de cadeaux, ou du pourvoyeur qui travaille dans un parc national, jusqu'aux organismes d'affaires nationales qui commanditent tel ou tel événement dans un parc national ou un lieu historique national).
- ▶ **Les autres intervenants** : ceux qui apportent leur soutien à Parcs Canada, ou qui souhaitent influencer ses actions, ou l'aider à exercer son mandat, ou encore qui ont des objectifs analogues (les groupes d'intervenants proviennent en outre d'autres niveaux de gouvernement, des groupes de préservation du patrimoine et des sociétés historiques).

Bien des Canadiens et des Canadiennes se retrouveront dans plusieurs de ces catégories – par exemple, une personne qui se rend dans un parc national en Colombie-Britannique peut également être un utilisateur indirect lorsqu'elle visite le site national de Parcs Canada sur le Web. En fait, certains appartiennent même à tous les groupes clients. Parcs Canada se rend bien compte que chaque groupe a ses propres besoins et ses attentes, et il s'efforce d'adapter ses activités en fonction de chacune de ces relations.

---

Canadiens se rendent parfaitement compte que préservation et protection ne sont possibles que s'il existe une relation solide entre Parcs Canada et tous ceux qui apportent leur soutien à la bonne gestion de ces endroits exceptionnels. Ceci dit, et dans le contexte de la restructuration de la fonction publique, Parcs Canada est confronté à de nouveaux défis dans la réalisation de ces objectifs.

L'engagement permanent de Parcs Canada consiste à offrir un service de très grande qualité à tous les Canadiens. L'adoption, en 1995, du Plan d'affaires national permet à Parcs Canada de poursuivre l'exercice de son mandat. S'il est vrai qu'il apporte d'importants changements à la gestion interne de Parcs Canada, le Plan ne modifie pas pour autant le caractère fondamental de ce mandat. En outre, il tient nettement compte de la nécessité de mobiliser et d'amplifier le soutien de tous les Canadiens, dans le but de cerner et de saisir toutes les possibilités de collaboration à l'appui de la mission de Parcs Canada.

Traditionnellement, Parcs Canada a axé ses services sur les visiteurs des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Bien qu'il collabore avec des intervenants, des partenaires commerciaux et d'autres groupes depuis longtemps, il ne les traitait pas comme des « clients », avec tout l'engagement à l'égard du service qu'une telle relation suppose. Dorénavant, Parcs Canada s'efforcera de comprendre les besoins et attentes de ses divers clients et d'arriver à trouver le juste équilibre entre leurs besoins et la réalisation de son mandat de protection et de mise en valeur.

En élargissant le concept du « client » de Parcs Canada, ce chapitre du *Rapport sur l'état des parcs* a également étendu sa portée comparativement aux rapports précédents. Le rapport de cette année offre de l'information sur les diverses façons dont Parcs Canada dessert tous ces groupes de clients.

# LE GRAND PUBLIC

## SENSIBILISATION – POUR MIEUX COMPRENDRE

En tant que « propriétaires » des ressources administrées par Parcs Canada, les Canadiens sont en droit d'être renseignés et de comprendre toute la portée et la valeur des divers aspects du réseau national. Plus nos citoyens seront renseignés sur Parcs Canada, soit sur son mandat et sa mission, ses succès et ses défis, et sur les endroits remarquables dont il assure la gestion, plus ils pourront participer efficacement à ses efforts de préservation et de mise en valeur. La sensibilisation est un élément crucial pour la sauvegarde de l'intégrité de notre réseau. Les citoyens bien renseignés s'intègrent souvent à un ou plusieurs groupes de notre clientèle – tantôt ils feront le voyage vers l'un de nos parcs nationaux ou lieux historiques nationaux, tantôt ils se joindront à une organisation d'intervenants, ou consulteront le site national de Parcs Canada sur le Web. L'équation est simple – une sensibilisation accrue améliore les connaissances et la compréhension, entraînant par le fait même une volonté d'agir et un engagement de la part des clients.

Le succès de Parcs Canada dans la réalisation de sa mission ne fait absolument aucun doute dans l'esprit des Canadiens, qui classent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux aux troisième et quatrième rangs des symboles importants du Canada, après le drapeau et l'hymne national. Une enquête récente d'Angus Reid Group Inc. confirme ces constats. En dépit de la grande valeur que les Canadiens accordent aux parcs nationaux et lieux historiques nationaux, des consultations internes et externes et des évaluations professionnelles effectuées en 1996 révèlent que l'image, la position et le profil de Parcs Canada et de ses produits et services pourraient être grandement améliorés. L'image de Parcs Canada est souvent floue et confuse dans l'esprit des Canadiens. Par exemple, bien des gens ne savent pas que le réseau, qui existe depuis plus de 100 ans, n'est pas encore complété. D'autres ne se rendent pas compte que les lieux historiques nationaux sont sous la responsabilité de Parcs Canada. L'image des lieux historiques nationaux pâlit devant l'énorme importance des parcs nationaux. De même, bien des Canadiens confondent les parcs nationaux et provinciaux, sans trop bien comprendre la différence.

Autrefois, Parcs Canada cherchait principalement à ce que les visiteurs dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux sachent ce qui leur était offert, comment s'y rendre, et à quoi s'attendre une fois sur place. Les méthodes traditionnelles, y compris les affiches, les prospectus, les centres d'information et la publicité dans les expositions commerciales et touristiques, étaient les moyens les plus répandus d'informer les visiteurs. Parcs Canada reconnaît maintenant la nécessité pour les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux individuels de continuer à communiquer

### ❖ ÉCHELLE DE L'APPARTENANCE PATRIMONIALE

**Par ses activités et produits, Parcs Canada offre à des publics cibles des possibilités d'apprentissage spécifiques qui les aident à gravir les échelons de l'appartenance à la cause patrimoniale (patrimoine naturel et culturel).**

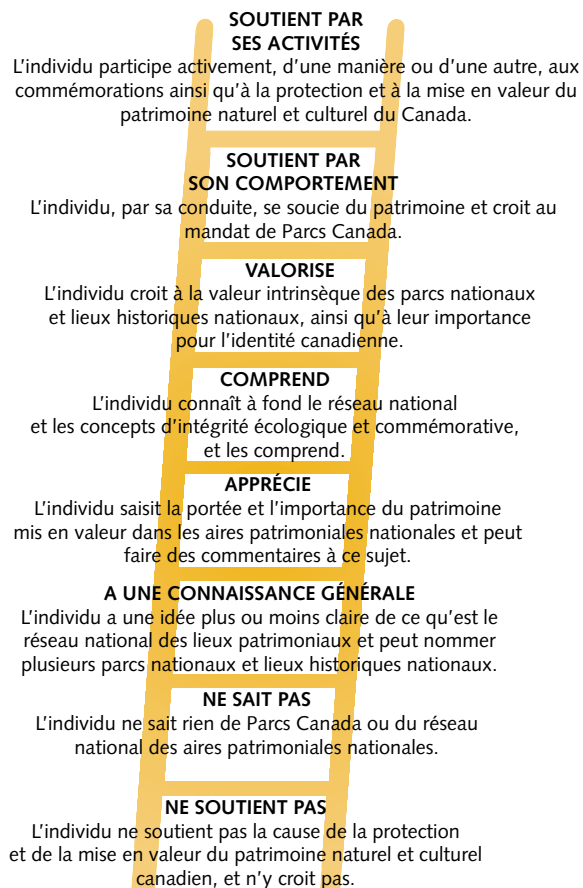


Figure 47 : Patrimoine du Canada par rapport au patrimoine ethnique individuel (Canadiens)

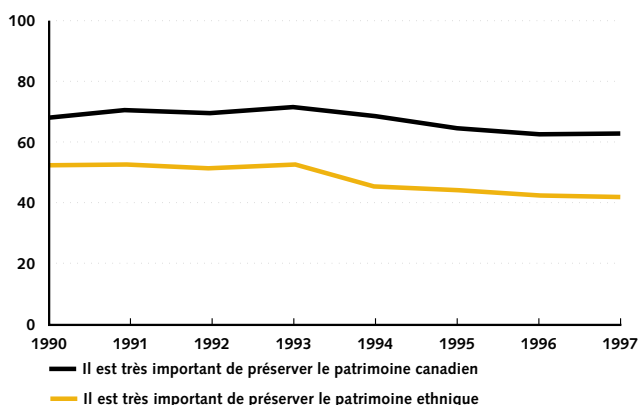


Figure 48 : L'importance de l'enseignement de l'histoire et du patrimoine canadiens

	Total Canada	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique
Il est extrêmement important d'insister davantage sur l'enseignement de l'histoire du Canada (%)	74	78	79	80	60	73
Il faudrait renseigner les Canadiens davantage sur leur histoire et leur patrimoine (%)	68	69	71	71	61	72

Figures 47 et 48 : D'une part, la proportion des Canadiens et des Canadiennes qui affirment qu'il est important de préserver le patrimoine du Canada est légèrement en déclin; de l'autre, une forte majorité s'accorde pour dire que les Canadiens devraient en savoir davantage sur leur histoire et leur patrimoine. Ce paradoxe apparent peut être le reflet de l'évolution de la société canadienne; en effet, une proportion croissante de la population provient de traditions autres que britannique ou française.

sur le plan local tout en se concentrant sur la création d'une image nationale forte – reconnue et appréciée par ses divers clients, qu'il s'agisse d'écoliers en train de faire une recherche sur l'histoire locale, ou de voyageurs qui se rendraient dans les coins les plus reculés du pays.

La  
sensibilisation  
est un élément  
critique pour  
l'intégrité du  
réseau.

Les relations externes seront axées sur une sensibilisation croissante du grand public visant à faire connaître à nos concitoyens les valeurs et les aires patrimoniales de Parcs Canada. Une meilleure connaissance amène la clientèle à mieux comprendre et à apprécier les parcs et à se joindre aux efforts de Parcs Canada. Certains des moyens les plus efficaces pour rejoindre le grand public sont analogues, voire similaires à ceux que l'on utilise pour rejoindre les clients indirects.

L'information touristique et les présentoirs d'interprétation, les présentations audiovisuelles, les émissions de télévision et les articles de magazine rejoignent efficacement les deux groupes de clients.

Selon les recherches, étant donné que les Canadiens et les Canadiennes diffèrent considérablement dans leurs intérêts, leurs comportements et leurs situations personnelles et financières, il

serait plus utile pour Parcs Canada de cibler les populations suivantes :

### La génération du baby boom

En vertu de son importance numérique, cette génération de personnes nées entre 1947 et 1966 mérite une attention particulière. Représentant le tiers de la population canadienne, elle constitue un groupe hétérogène. Pourtant, dans leur ensemble, ces gens ont le souci des ressources du patrimoine et de l'environnement. Concernées par l'éducation et par les expériences familiales significatives, ces personnes visitent de plus en plus souvent les parcs nationaux et les lieux et canaux historiques nationaux ainsi que les voies d'eau classées dans le patrimoine national. Nombre d'entre elles occupent à présent des postes influents dans les grandes sociétés canadiennes et dans les organisations d'intervenants.

### Les jeunes

À court terme, ces jeunes Canadiens – de la sixième année jusqu'à la fin du secondaire – influencent leurs parents et les amènent à visiter des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. À plus long terme, il faut espérer que, une fois adultes, ils continueront à fréquenter et à activement apporter leur soutien à ces sites extraordinaires qu'ils auront appris à connaître.

## Les Canadiens et Canadiennes d'âge mûr

En tant que groupe, ces personnes âgées de 55 ans et plus sont actives et influentes. Elles en sont à un stade de leur vie où elles réfléchissent au sujet du Canada, de leur identité et de ce qu'elles souhaitent transmettre aux générations futures. Bien qu'elles apprécient les aires patrimoniales du Canada, beaucoup d'entre elles ne saisissent pas pleinement la mission de Parcs Canada. Une sensibilisation accrue au sein de ce groupe – qui comprend des intervenants, des dirigeants et actionnaires de grandes sociétés, des voyageurs et des observateurs intéressés – pourrait susciter un soutien plus concret au mandat de Parcs Canada.

## Les Néo-Canadiens et Néo-Canadiennes

Ils représentent un pourcentage croissant de la population du Canada. Il importe absolument de s'assurer que les minorités culturelles comprennent le message de Parcs Canada en ce qui a trait à la protection et à la mise en valeur des principaux symboles de l'identité canadienne.

## ❖ LE RÔLE DE L'HISTOIRE DANS LA VIE DES CANADIENS

Entre 30 et 40 % des Canadiens et des Canadiennes semblent s'intéresser à l'histoire de leur pays et pensent qu'en insistant davantage sur cette matière, on pourrait renforcer l'unité canadienne.

Je suis tout à fait d'accord pour dire	Total					
	Canada	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique
que je m'intéresse à l'histoire du Canada	43	43	47	46	36	47
que j'aime lire des livres sur l'histoire du Canada ou sur les Canadiens de renom	36	35	36	39	29	47
que je trouve l'histoire ennuyeuse, qu'il s'agisse du Canada ou d'autres pays	6	4	4	6	6	10
que les Canadiens ne sont pas assez fiers de leur histoire et de leur patrimoine	37	37	42	43	27	30
que l'unité serait favorisée si les Canadiens étaient plus instruits sur leur histoire	41	44	44	48	30	38

## ❖ QU'EST-CE QUE ÇA VEUT DIRE « ÊTRE CANADIEN »?

Être Canadien ou Canadienne peut vouloir dire que l'on imagine la goélette *St-Roch* de Vancouver en patrouille dans les eaux glaciales du passage du nord-ouest du Canada, ou que l'on songe à la vie solitaire du gardien de phare au Cap-Spear, le point le plus septentrional d'Amérique du Nord, ou bien encore que l'on explore les massives murailles de pierre et les portes du Vieux-Québec, témoins de son passé colonial et militaire. En parlant aux Canadiens de leurs parcs nationaux, de leurs lieux et canaux historiques, et des autres voies d'eau de leur patrimoine, Parcs Canada peut jouer un rôle et les aider à définir ce que c'est que d'être « Canadien ou Canadienne ». On encourage de plus en plus l'exploitation de ces sites particuliers comme des lieux de connaissances et d'apprentissage où de jeunes Canadiens de toutes les origines peuvent mieux comprendre le patrimoine du Canada, sa préservation et son importance dans l'identité canadienne. Mais les Canadiens perçoivent également d'autres avantages dans cet apprentissage qu'ils font de l'histoire de leur pays. Selon le Rapport Goldfarb 1997, « plus de 40 p. 100 des Canadiens affirment sans la moindre hésitation que l'enseignement aux Canadiens de leur histoire nationale contribuerait à l'unité du pays ».

# LES CLIENTS INDIRECTS – FAIRE LE LIEN ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Une enfant est assise devant l'ordinateur dans une salle de classe du centre-ville de Winnipeg, seulement elle est bien loin du Manitoba. En fait, grâce au site Web que Parcs Canada offre sur l'Internet, son esprit vagabonde; elle descend les rapides de la rivière Nahanni-Sud dans la réserve du parc national Nahanni dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette fillette a fondamentalement le droit, comme tous les Canadiens, de faire la merveilleuse expérience des parcs nationaux et lieux historiques nationaux du pays.

L'idéal serait que tous les Canadiens, quel que soit le groupe de clients auquel ils appartiennent, puissent se rendre en personne dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Malheureusement, avec les énormes distances qui nous séparent, bien peu de gens de la Colombie-Britannique sont susceptibles de se rendre à L'Anse-aux-Meadows, à l'extrême pointe de Terre-Neuve. Et pourtant l'histoire de cet établissement viking est pertinente. Du fait de leur isolement et des coûts que cela implique pour s'y rendre, les parcs et lieux d'intérêt situés dans l'Arctique ne pourront être visités que par quelques rares privilégiés. De la même façon, certains autres endroits ne peuvent pas recevoir de touristes à cause de l'extrême sensibilité de l'environnement et de leur vulnérabilité à une éventuelle surexploitation.

Les gens sont informés au sujet des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux de toutes sortes de façons, et au moyen de différents médias. Fort heureusement, se rendre sur place n'est plus la seule manière de se familiariser avec leurs panoramas et leurs environnements sonores. L'avènement de nouvelles technologies, comme l'Internet, les CD-ROM et les cassettes vidéo qui se sont ajoutées aux moyens traditionnels de communication avec les Canadiens – outre les visites du personnel de Parcs Canada dans les écoles, les émissions spéciales à la télévision, et les films – a ouvert de nouveaux horizons pour les Canadiens et Canadiennes de tous les âges et de tous les milieux, d'un bout à l'autre du pays.

Voici quelques exemples de la façon dont Parcs Canada offre des services à des utilisateurs indirects et sensibilise davantage l'ensemble des Canadiens.

## **Expositions nationales itinérantes**

Les expositions nationales itinérantes de Parcs Canada parcourent le pays d'un océan à l'autre, faisant escale en moyenne dans une dizaine d'institutions culturelles canadiennes tous les ans. Les expériences qu'elles offrent rejoignent entre 500 000 et 750 000 Canadiens et autres visiteurs. Les expositions itinérantes, sur des thèmes aussi variés que les Loyalistes ou la porcelaine de Chine exportée, sont en puissance un moyen très efficace et rentable d'offrir aux auditoires les plus variés un coup d'œil sur des endroits éloignés mais d'un grand intérêt, ainsi qu'un aperçu sur des problématiques parmi les plus complexes.

## **Série télévisée sur les grands parcs canadiens**

Cette série télévisée, produite par *The Discovery Channel*, a rejoint un auditoire de 6,7 millions de personnes dans le monde entier. Ces émissions de trente minutes, qui en sont à leur troisième année de production, brossent les portraits individuels de 22 parcs nationaux et offrent aux téléspectateurs de l'information sur des questions de responsabilité environnementale et de protection du milieu, et elles mettent l'accent sur les partenariats qui opèrent dans les parcs nationaux, notamment la participation des Premières nations.

## Le Rescol

Sous les auspices d'Industrie Canada, Parcs Canada a entrepris deux projets majeurs dans le cadre du Programme des collections numérisées du Réseau scolaire canadien (Rescol) pour permettre aux institutions d'embaucher des jeunes pour informatiser des documents du domaine public et les rendre accessibles sur Internet. Le premier projet, *Images de Parcs Canada*, est une collection de 375 images qui représentent des expériences d'apprentissage dans des parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Le deuxième projet, *Commémorer l'histoire du Canada*, contient 755 images, pour un total de 480 pages de texte et de graphismes. Les deux projets offrent une section d'activités en classe, accompagnée de résultats d'apprentissage et d'un guide pour l'enseignant, afin d'aider étudiants et professeurs à explorer l'histoire canadienne en se servant de l'Internet. Les projets du Rescol sont accessibles à partir de la page d'accueil du site national de Parcs Canada sur le Web.

## Explorons le Canada – l'histoire et la géographie du Canada à la portée de tous

Ce projet de CD-ROM éducatif a été produit par une organisation à but non lucratif d'Ottawa, la Television Language Training Incorporated, en collaboration avec cinq partenaires du gouvernement fédéral. Créé à des fins d'alphabétisation et pour des étudiants de langue seconde en anglais et en français, le projet sert des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux comme véhicule pour explorer l'histoire et la géographie du Canada.

## Édukits

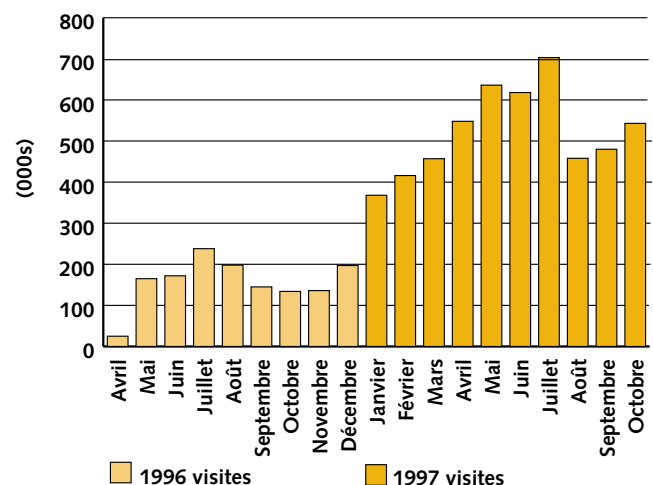
De nombreux parcs nationaux et lieux historiques nationaux ont créé des trousseaux thématiques sur leurs diverses ressources naturelles ou culturelles. Ces trousseaux sont mis à la disposition des écoliers qui préparent des excursions dans les parcs nationaux ou lieux historiques nationaux, qui en ont besoin pour faire leurs devoirs, etc. On explore actuellement les moyens de communiquer la matière existante à des auditoires beaucoup plus vastes en passant par l'Internet.

## Le site national de Parcs Canada sur le Web

Le site national de Parcs Canada sur le Web a été primé, il est extrêmement populaire et il est énorme. Contenant plus de 4 000 pages, il présente de l'information de base sur la totalité des 38 parcs nationaux et des 132 lieux et canaux historiques nationaux et voies d'eau administrées par Parcs Canada. Créé en 1996, il contient maintenant de l'information détaillée sur 39 p. 100 des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Son contenu sur le Web prend quotidiennement de l'ampleur, et il est prévu que d'ici à l'été 1999 les pages sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux qui restent seront complétées. On ne s'attendait pas à un nombre aussi élevé de manifestations d'intérêt de la part du public sur le site Web, tant à partir du Canada que de l'étranger – en juillet 1997, par exemple, le site a reçu plus de 700 000 visites. L'internaute moyen passe un petit peu plus de huit minutes sur le site, examinant un peu plus de 21 pages. Au nombre des honneurs dont il a fait l'objet, ce site a été classé parmi les 1001 meilleurs sites sur Terre par le magazine *PC Computing*. En voici l'adresse <http://parkscanada.pch.gc.ca>

Autrefois, les programmes éducatifs (de sensibilisation) hors-site ne représentaient pas d'effort coordonné et ils n'étaient pas très bien financés. Alors que les initiatives nationales qui se servent de médias comme la télévision et l'Internet rejoignent bien des gens, la plupart des activités traditionnelles de diffusion externe de Parcs Canada sont effectuées par les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux individuels dont les ressources financières et

Figure 50 : Nombre de visites du site national de Parcs Canada sur le Web – avril 1996 à juillet 1997





humaines restreintes limitent la portée de leurs efforts. Dans bien des cas, ces endroits ne sont pas situés à proximité des grands marchés, notamment les gros centres urbains, que Parcs Canada a absolument besoin de rejoindre. On ne dispose d'aucune statistique sur le nombre de personnes que l'on rejoint par les efforts concertés de diffusion externe, mais l'on prévoit de produire un rapport interne annuel sur la situation des programmes de diffusion de Parcs Canada. Nous continuons à être confrontés à d'importants défis dans nos tentatives de rejoindre des auditoires au-delà des limites des parcs nationaux et lieux historiques nationaux.

## LES VISITEURS

**Parcs Canada gère l'un des plus grands réseaux de parcs nationaux et lieux historiques nationaux au monde. Avec le concours du secteur privé, il offre toute une gamme de services et de produits aux visiteurs dans 38 parcs nationaux et 132 lieux historiques nationaux, d'un bout à l'autre du pays.**

Le visiteur pourra s'adonner à diverses activités récréatives telles que pique-niques, randonnées, camping, escalade, navigation de plaisance et natation. Nombre de celles-ci concernent l'appréciation du patrimoine, notamment la photographie, l'observation des oiseaux, des paysages et de la faune ou la participation à un programme d'animation historique.

### Camping

Le camping est l'une des activités les plus prisées par les Canadiens et les Canadiennes et les touristes étrangers; pour bien des gens, le camping représente la totalité de l'expérience qu'ils ont des parcs nationaux. Il leur donne l'occasion de découvrir les caractéristiques particulières et inédites de nos parcs nationaux. La plupart de ceux-ci offrent des sites de camping qui ouvrent au printemps et ferment au début de l'automne; plusieurs d'entre eux offrent également des sites de camping d'hiver. Un réseau de 12 311 sites de camping

Figure 51 : Nombre de terrains et de sites de camping par province

Région	Terrains	Sites
Alberta	30	5 230
Colombie-Britannique	12	984
Manitoba	5	686
Nouveau-Brunswick	9	857
Terre-Neuve et Labrador	7	755
Territoires du Nord-Ouest	1	36
Nouvelle-Écosse	7	874
Ontario	18	648
Île-du-Prince-Édouard	3	570
Québec	14	921
Saskatchewan	7	709
Yukon	1	41
<b>TOTAL</b>	<b>114</b>	<b>12 311</b>

couvre 114 terrains de camping situés dans des parcs nationaux répartis à travers le Canada. La figure 51, *Nombre de terrains et de sites de camping par province*, montre la répartition des terrains de camping dans les parcs nationaux.

## Routes

Les routes qui traversent les zones protégées jouent un rôle déterminant au double titre de voies d'accès et de tronçons de liaison pour les transports. Parcs Canada est responsable de l'entretien de 524 routes qui couvrent plus de 3 100 km. De ce total, 264 km font partie de la route Transcanadienne. Il y a également 310 chemins d'accès (couvrant plus de 1 200 km) pour arriver à

diverses installations telles que les centres d'information, les aires d'utilisation diurne et les belvédères. Environ 50 p. 100 de ces routes sont fermées en hiver.

Dix routes panoramiques, couvrant plus de 450 km, traversent des parcs nationaux aussi célèbres que ceux de Banff et de Jasper, ainsi que la Piste de Cabot dans les Hautes-Terres-du-Cap-Breton. Les routes qui traversent les parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada sont bien plus que de simples voies de transport. Les personnes interrogées lors d'une enquête nationale en 1993 ont affirmé que « s'arrêter sur le bord de la route pour admirer le paysage ou la faune » était l'une des activités qu'ils ont le plus aimées dans les parcs nationaux.

Figure 52 : Répertoire national des sentiers

Province	Parc/Lieu historique national	Nbre de sentiers	Distance en km	Province	Parc/Lieu historique national	Nbre de sentiers	Distance en km
Alberta	Banff	154	1215	Ontario	Péninsule-Bruce	8	12
	Elk Island	13	86		Fort-George	2	3
	Jasper	109	1772		Fort-St. Joseph	6	8
	Rocky Mountain House	1	3		Îles-de-la-Baie-Georgienne	15	51
	Lacs-Waterton	33	211		Pointe-Pelée	17	29
	<b>Total Alberta</b>	<b>310</b>	<b>3288</b>		Pukaskwa	5	66
Colombie-Britannique	Glacier/Revelstoke	51	201		Canal-Rideau	2	2
	Kootenay	39	261		Sault Ste-Marie	1	2
	Pacific Rim	21	339		Îles-du-Saint-Laurent	7	9
	Yoho	71	266		<b>Total Ontario</b>	<b>63</b>	<b>182</b>
	<b>Total Colombie-Britannique</b>	<b>182</b>	<b>1067</b>	Île-du-Prince-Édouard	15	42	
Manitoba	Lower Fort Garry	3	3	<b>Total Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>15</b>	<b>42</b>	
	Nord du Manitoba	3	2	Québec	Cartier-Brébeuf	1	1
	Mont-Riding	48	673		Chambly	1	22
	<b>Total Manitoba</b>	<b>26</b>	<b>677</b>		Coteau-du-Lac	2	1
Nouveau-Brunswick	Fundy	26	111		Forges-du-Saint-Maurice	7	3
	Kouchibouguac	15	93		Forillon	15	83
	<b>Total Nouveau-Brunswick</b>	<b>41</b>	<b>205</b>		Fort-Lennox	1	1
Terre-Neuve	Gros-Morne	19	74		Fort N° 1 de la Pointe Lévy	1	1
	Terre-Neuve Est	9	71		Fort-Témiscamingue	1	0
	Terre-Neuve Ouest	3	5		La Mauricie	81	67
	Terra-Nova	26	79		Lachine	2	22
	<b>Total Terre-Neuve</b>	<b>57</b>	<b>229</b>	Archipel-de-Mingan	8	4	
Territoires du Nord-Ouest	Auyuittuq	1	100	Saguenay-Saint-Laurent	2	1	
	Nahanni	4	12	<b>Total Québec</b>	<b>122</b>	<b>205</b>	
	Wood Buffalo	10	67	Saskatchewan	Fort Walsh	3	5
	<b>Total Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>15</b>	<b>179</b>		Prairies	3	13
Nouvelle-Écosse	Hautes-Terres-du-Cap-Breton	35	217		Prince-Albert	35	381
	Forteresse-de-Louisbourg	5	28		<b>Total Saskatchewan</b>	<b>41</b>	<b>399</b>
	Kejimikujik	42	144	Yukon	Kluane	18	235
<b>Total Nouvelle-Écosse</b>	<b>82</b>	<b>389</b>	Yukon LHN		2	28	
<b>Total général</b>	<b>1002</b>	<b>7124</b>	<b>Total Yukon</b>		<b>20</b>	<b>263</b>	

## Sentiers

Parcourir les sentiers est un moyen de mieux découvrir tout le plaisir de certaines activités récréatives comme la marche, la randonnée, le cyclisme, l'observation des oiseaux et le ski de fond. D'innombrables visiteurs apprécient les mille et une randonnées possibles dans les 7 500 km du réseau de pistes de Parcs Canada. Parcs Canada entretient près d'un millier de pistes situées dans 30 parcs nationaux, 23 lieux historiques nationaux et cinq canaux historiques. La figure 52, *Répertoire national des sentiers* illustre le nombre et la longueur des sentiers dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux d'un bout à l'autre du pays.

## ÉTAT DE L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

Parcs Canada possède 11 000 éléments structurels d'équipement, ce qui comprend des routes importantes, des centres d'accueil touristique, des panneaux, et des présentations audiovisuelles. La satisfaction des visiteurs dépend en grande mesure de l'état de ces installations, ce qui, pour Parcs Canada qui s'est engagé à offrir des services accessibles et de la plus haute qualité, représente un défi de plus en plus important, vu l'âge des équipements et les coûts élevés de leur entretien et exploitation. Plus du tiers du budget de Parcs Canada est consacré à la construction et au maintien des éléments structurels d'équipement.

Pour compliquer les choses, un certain nombre de structures plus anciennes ont été conçues il y a bien des années, alors que l'on ne comprenait pas encore très bien les problèmes de maintenance. Aujourd'hui, du fait des contraintes budgétaires, Parcs Canada explore de nouvelles façons de maintenir l'équipement dans un état raisonnablement satisfaisant. Il ajuste les critères de l'entretien, il élabore des moyens de prioriser les travaux qui s'imposent et de fermer les installations qui ne sont pas utilisées.

La figure 53, *État des équipements : moyenne nationale*, illustre l'état de l'infrastructure qui soutient les produits et services avec lesquels les visiteurs sont le plus familiers. Des cotes d'appréciation – bon état; acceptable; mauvais état; à fermer – indiquent ordinairement l'urgence relative de nouveaux investissements majeurs. Près de 35 p. 100 des équipements sont en mauvais état ou à la veille d'être désaffectés. Leur valeur est d'environ 2,3 milliards sur un total de 6,4 milliards de dollars pour l'ensemble des installations historiques et contemporaines.

Ces cotes sont un outil d'évaluation interne et ne tiennent pas compte des attentes des visiteurs. Ces dernières peuvent être bien différentes des cotes. Par exemple, les enquêteurs de Parcs Canada, ayant constaté que les routes Edith Cavel et Vermillion Lakes étaient en mauvais état, avaient prévu de les refaire. Or, les visiteurs se sont déclarés satisfaits de ces deux routes et n'ont pas appuyé leur réfection.

### Aires de pique-nique et d'utilisation diurne

Dans l'ensemble, les aires de pique-nique et d'utilisation diurne de Parcs Canada sont dans un état acceptable – 80 p. 100 étant cotées comme étant bonnes ou adéquates.

### Services récréatifs

Les services récréatifs couvrent des aires comme les plages, ainsi que des installations comme les centres d'accueil aux visiteurs. De ces installations, 60 p. 100 sont en bon état, ou jugées adéquates.

### Activités dans l'arrière-pays

Ces activités couvrent le camping et les sentiers de l'arrière-pays. De ces installations, 63 p. 100 sont en bon état, ou jugées adéquates.

Figure 53 : État des équipements : moyenne nationale

Catégorie	bon état	acceptable	mauvais état	à fermer
Aires de pique-nique/utilisation diurne	35%	45%	19%	1%
Services récréatifs	31%	29%	40%	0%
Activités dans l'arrière-pays	14%	49%	35%	1%
Sentiers dans l'avant-pays	34%	43%	22%	1%
Camping dans l'avant-pays	30%	47%	21%	1%
Routes (catégories 1 et 2)	59%	32%	8%	0%
Routes (catégories 3, 4 et 5)	29%	39%	29%	3%
Canaux	14%	45%	39%	3%
Terrains de golf	15%	59%	26%	0%
Ski de fond	28%	38%	8%	25%
Mises à eau d'embarcations et mouillage	32%	47%	5%	15%

**Bon état** – Tous les éléments des installations fonctionnent correctement et les services sont fournis de manière sûre et efficace. Aucun travail de réfection ne sera nécessaire au cours des cinq prochaines années.

**Acceptable** – Un ou plusieurs éléments des installations devront peut-être être remplacés au cours des cinq prochaines années. Cependant, les services continuent d'être fournis de manière sécuritaire.

**Mauvais état** – Plusieurs des éléments doivent être remplacés au cours de la prochaine année ou des trois prochaines années. On fournit moins de services et ces services comportent certains risques. Il sera nécessaire de remplacer ou de restaurer l'installation.

**À fermer** – L'installation n'est pas sûre, elle est instable ou inutilisable. Elle exige des travaux de réfection immédiatement. Le coût sera probablement supérieur au coût de remplacement.

À noter : L'évaluation de l'état des routes suit un processus un peu plus complexe, mais les critères décrits ci-dessus sont généralement les mêmes.

## Sentiers de l'avant-pays

Les sentiers de l'avant-pays sont dans un état acceptable, avec une cote globale de 77 p. 100 dans les catégories « adéquat » et « bon état ». Les 23 p. 100 qui restent doivent être examinés régulièrement, dans la mesure où les sentiers se détériorent continuellement selon les conditions naturelles et l'intensité de la fréquentation, et aussi en fonction de la qualité de l'entretien.

## Camping dans l'avant-pays

Les terrains de camping de l'avant-pays sont dans un état acceptable, 77 p. 100 des équipements étant en bon état, ou jugés adéquats.

## Routes (catégories 1 et 2)

Parcs Canada est responsable de l'entretien de tronçons de 18 routes traversant des parcs nationaux, soit 700 kilomètres, dont une portion se trouve sur l'autoroute Transcanadienne. Ils font partie des réseaux de transports de toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Un programme d'amélioration quinquennal – financé par des fonds supplémentaires – a réduit le nombre de routes jugées en « mauvais état » de 48 p. 100 en 1992 à 8 p. 100 en 1997. Toutefois, il est encore nécessaire d'améliorer les codes provinciaux, la capacité des routes et les normes de sécurité. Un apport de capitaux important est nécessaire afin de résoudre le problème des routes en « mauvais état », ainsi que celles jugées présentement « adéquates », lesquelles représentent environ le tiers du réseau.

## Routes de parcs

Cette catégorie inclut 310 routes d'accès interne (couvrant plus de 1 200 km) qui mènent à des installations comme les centres d'information, les aires d'utilisation diurne et les belvédères. Cela n'inclut pas la Transcanadienne ni les autres routes numérotées. La proportion des équipements jugés adéquats ou en bon état varie de 60 p. 100 dans les Prairies et dans l'Ouest canadien à 85 p. 100 au Québec où la plupart des routes sont relativement neuves.

## Canaux

Les canaux sont principalement situés en Ontario et au Québec. De ces installations, 68 p. 100 sont jugés adéquats ou en bon état en Ontario. Au Québec, 33 p. 100 des canaux sont jugés adéquats ou en bon état. Au canal de Lachine, ou a entrepris un programme de restauration des infrastructures, d'une durée de 4 ans.

## Points de mise à l'eau et de mouillage

Environ 79 p. 100 des points de mise à l'eau et de mouillage sont jugés adéquats ou en bon état. Cette proportion varie de 34 p. 100 dans le Canada atlantique à 99 p. 100 en Ontario où se trouvent les principaux canaux du pays.

## Terrains de golf

Environ 74 p. 100 des terrains de golf sont adéquats ou en bon état. Cette proportion varie de 32 p. 100 dans l'Ouest canadien à 100 p. 100 dans les Prairies.

## Ski de fond

Les pistes de ski de fond sont adéquates ou en bon état dans 66 p. 100 des sites.

# FRÉQUENTATION

En 1996-1997, les parcs nationaux, les parcs marins nationaux et les lieux et canaux historiques nationaux ont accueilli plus de 24 millions de visites-personnes. Par visite-personne on entend chaque entrée ou visite faite par une personne à un parc national ou un lieu historique national pour des raisons récréatives ou d'appréciation du patrimoine. La majorité de ces visites se font entre juin et septembre, ce qui témoigne de la nature saisonnière des activités récréatives extérieures organisées par Parcs Canada. Les résidents des lieux, les gens qui ne font que traverser la région, la circulation

Figure 54 : Fréquentation – Parcs Canada, de 1988-1989 à 1996-1997.

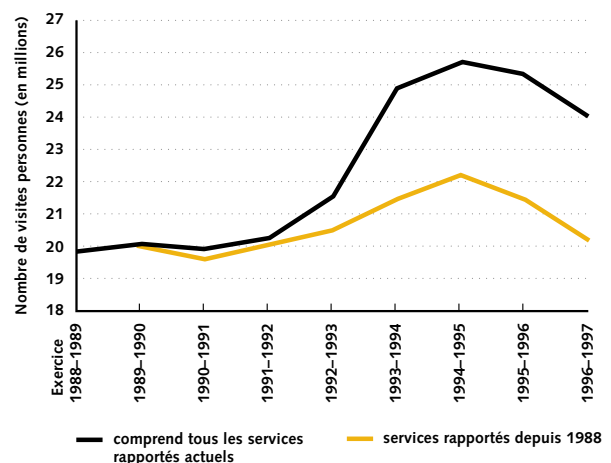
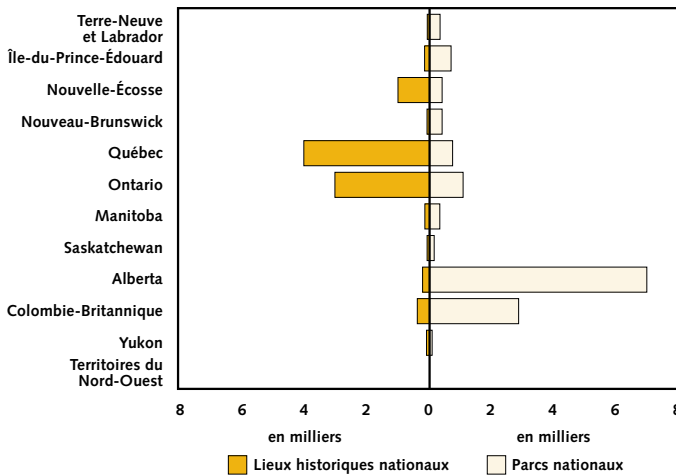


Figure 55 : Parcs Canada – Fréquentation mensuelle en 1996-1997



commerciale et les employés ne sont pas pris en compte. Le nombre de visites-personnes déclaré par Parcs Canada ne permet pas de distinguer les visites payées des autres. Plus de six millions de visites-personnes sont rattachées à des lieux historiques et à des canaux historiques nationaux dont l'accès terrestre est gratuit. Parmi ces lieux on compte les Fortifications de Québec, les canaux de Lachine et de Chambly, au Québec, et la Voie-Navigable-Trent-Severn, le Canal-Rideau et le Canal-de-Sault-Ste-Marie, en Ontario.

La figure 54 intitulée *Fréquentation – Parcs Canada, de 1988-1989 à 1996-1997* présente les récentes données sur la fréquentation des parcs nationaux et lieux historiques nationaux conformément aux définitions nouvelles adoptées durant l'exercice 1988-1989. On y voit que la fréquentation est restée à peu près constante, à raison d'environ 20 millions de visites-personnes, malgré un léger recul en 1990 et une reprise en 1994. Certains facteurs influencent la fréquentation : la température, les fluctuations du marché dues à l'existence d'autres attractions, les tendances nationales et internationales en matière de tourisme, la valeur des monnaies étrangères et les conditions économiques locales. Par conséquent, le recul enregistré en 1990 correspond à la période la plus dure de la crise économique et la reprise en 1993 à la nouvelle période de croissance de l'économie nationale. Même s'il est impossible d'évaluer précisément l'effet des droits d'entrée sur la fréquentation, on constate une diminution des visites lorsqu'on impose des droits pour la première fois. Ce fut le cas en 1995, notamment, lorsque Parcs Canada a imposé un droit d'entrée par personne et augmenté d'autres frais de services.

Dans toutes les régions du Canada, les parcs nationaux ont moins souffert de l'augmentation des droits d'entrée que les lieux historiques nationaux. En 1995, le taux de fréquentation a baissé de 3,2 p. 100 dans les parcs nationaux et de 13,6 p. 100 dans les lieux historiques nationaux assujettis à un droit. En 1996, le taux de fréquentation a baissé en moyenne de 5 p. 100 dans les parcs nationaux et dans les lieux historiques nationaux. Il importe de noter que l'application de droits d'entrée par personne plutôt qu'une charge par véhicule dans le cas des parcs nationaux traversés par de grandes routes (par ex., Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, les Hautes-Terres-du-Cap-Breton, Kouchibouguac, Fundy, Terra-Nova et Gros-Morne) ne s'est pas terminée avant 1996.

La diminution du nombre de visites-personnes n'a rien d'étonnant devant l'augmentation des droits d'accès. Il faudra sans doute du temps avant que les visiteurs ne s'habituent à la nouvelle structure des droits. Le fait que les parcs nationaux n'ont pas perdu autant de visiteurs que les lieux historiques nationaux n'a rien de surprenant non plus. Souvent, les parcs nationaux sont une destination touristique, alors que les lieux historiques nationaux figurent plutôt à titre de complément des circuits de voyage. Une visite à un parc national peut représenter le but d'un voyage, alors que celle d'un lieu historique national fera partie du voyage. Dans le cas des parcs, l'existence de droits d'accès n'a peut-être guère d'effet dissuasif sur la décision de visiter ou non le lieu. En revanche, si le rôle du lieu historique est seulement complémentaire, la décision de le visiter est plus facilement ébranlée par l'existence des droits.

Selon les sondages sur les voyages au Canada et à l'étranger réalisés par Statistique Canada, le nombre de voyages-personnes (voyages de plus de 80 km) a chuté de 10 p. 100 entre 1994 et 1996. On ne peut s'empêcher d'établir un lien entre cette tendance et le ralentissement de la fréquentation des parcs. Entre 1995 et 1996, le nombre de visiteurs des États-Unis a baissé de 1 p. 100 et celui des visiteurs d'outre-mer de 8 p. 100. Dans le cas des États-Unis, cette baisse correspond aussi aux Jeux olympiques d'été de 1996, à Atlanta, qui ont retenu beaucoup d'Américains chez eux. À l'heure actuelle, la relative faiblesse du dollar canadien fait du Canada une destination intéressante aussi bien pour les voyageurs américains que ceux des autres pays. Pour obtenir d'autres renseignements sur la fréquentation des parcs, consultez l'annexe 7 : *Fréquentation – Parcs Canada*.

## LES PARCS NATIONAUX ET LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA SONT OUVERTS À TOUS

Parcs Canada est reconnu comme chef de file – à l'échelle nationale et internationale – pour ce qui est de rendre les parcs nationaux et lieux historiques nationaux du pays accessibles à tous. Jusqu'en 1995, Parcs Canada s'efforçait surtout d'introduire des modifications pour faciliter l'accès. Le dernier *Rapport sur l'état des parcs* indiquait que l'on avait déjà dépensé 14 millions de dollars pour effectuer ces changements, et que l'on avait consacré (en 1995) une somme totale de 20 millions pour continuer leur mise en application.

Ces fonds ont permis la remise en état d'installations et services dans les parcs nationaux, et les lieux et canaux historiques. Maintenant que l'on a amélioré l'accès, Parcs Canada doit assurer le maintien de l'infrastructure et l'exploitation courante. La figure 56, *Accès pour les visiteurs handicapés dans les parcs nationaux et les lieux et canaux historiques nationaux du Canada*, illustre le niveau de l'accès en 1995 pour les personnes ayant différents besoins dans toute l'étendue du réseau.

- ▶ Plus d'une cinquantaine de sentiers représentatifs sont également devenus accessibles. Certains d'entre eux ne sont pas totalement conformes aux lignes directrices ministérielles mais peuvent quand même être utilisés par des visiteurs souffrant de restrictions motrices. Pour maintenir un accès de base aux sentiers, il est extrêmement important de faire assurer leur entretien par du personnel compétent.
- ▶ Parcs Canada offre des sites de camping accessibles dans la plupart des parcs nationaux.
- ▶ La description audio est un service principalement destiné aux visiteurs qui ne sont pas en mesure de voir la partie images d'une production audiovisuelle. Une deuxième voix est diffusée durant la production pour décrire les actions et les images affichées sur l'écran. À ce stade-ci, trois des 79 productions exploitées par Parcs Canada à travers le pays contiennent une description audio. Tous les parcs, lieux historiques et canaux d'un bout à l'autre du pays disposent à présent d'un appareil téléphonique pour malentendants (ATME).

- ▶ On peut se procurer des cassettes audio dans 73 parcs, lieux et canaux. Même si des normes et lignes directrices de conception ont été définies pour tous les médias d'exposition et toutes les présentations audiovisuelles dans les centres d'accueil des visiteurs, le nombre exact des endroits accessibles n'est pas encore disponible.
- ▶ Des présentations audiovisuelles sous-titrées accompagnent 81 programmes d'un bout à l'autre du Canada. Des dispositifs techniques pour malentendants (DTME) pour l'écoute FM sont disponibles dans 114 sites.
- ▶ À partir de 1995, 90 p. 100 des travaux étaient complétés pour rendre les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les centres d'accueil accessibles aux visiteurs ayant une mobilité réduite.

L'ensemble de ces mesures est impressionnant, mais ce n'est que le début de la mise en œuvre du projet pour l'accès universel aux parcs nationaux, lieux et canaux historiques nationaux du Canada. La dernière fois que Parcs Canada a évalué l'accessibilité à ses programmes et installations remonte au début de 1995. À l'époque, sur les 114 lieux pour lesquels on avait établi un rapport, 27 répondaient parfaitement aux exigences de la politique, 46 s'y conformaient dans une proportion de 75 à 100 p. 100, 17 dans une proportion de 50 à 75 p. 100, et 24 dans une proportion de moins de 50 p. 100. Ces chiffres sont basés sur le concept d'accès « représentatif », tel que convenu entre Parcs Canada et les organismes qui représentent les handicapés. Toutes les immobilisations de Parcs Canada sont propriété de l'État et plus de 85 p. 100 desservent au-delà de 100 visiteurs par jour.



En 1995, Parcs Canada avait essentiellement adopté et mis en œuvre des plans d'aménagement de l'accessibilité pour chacun de ses parcs nationaux et lieux historiques, en veillant à assurer dans la mesure du possible un service raisonnablement adapté aux personnes ayant des besoins spéciaux. Il avait aussi identifié l'équivalent de 14 millions de dollars de travaux à faire, dont il allait s'occuper au cours des années suivantes, dans les limites de son plan d'activités.

Depuis, Parcs Canada a réalisé des progrès substantiels et procède à des rénovations cycliques (amélioration ou remplacement des installations existantes). Au nombre des améliorations figurent l'aménagement ou le réaménagement des sentiers, des promenades, des aires de pique-nique et des terrains de camping, la préparation de médias d'interprétation, l'installation de panneaux de signalisation, de toilettes et de terrains de stationnement, l'installation ou la construction d'ascenseurs ou de rampes, l'acquisition de fauteuils roulants tout terrain, l'installation de téléphones payants, et l'accessibilité totale de tous les nouveaux édifices.

La plupart des installations déjà rénovées de Parcs Canada ont mérité les félicitations des groupes visés et les plaintes ont été rares. Cependant certaines portaient sur des installations exploitées privément, comme le funiculaire des fortifications de Québec ou les quais à bateaux de la Grosse-Île. Dans ces cas, on régle le problème en collaboration avec nos partenaires. D'autres plaintes mettant en cause les installations de Parcs Canada ont déjà été réglées, comme le problème de l'inaccessibilité au lieu de travail, à Kootenay, celui de la rampe de Province House, et celui des escaliers du Parc de l'Artillerie. On étudie l'objet d'autres plaintes ou suggestions en vue d'apporter prochainement d'autres améliorations aux installations. Entre autres, on parle ici de l'inaccessibilité de l'observatoire de la Grande Chôte, sur la Voie-Navigable-Trent-Severn, de l'absence d'ascenseurs au Fort Malden, de l'absence de voie d'accès à la plage à Prince-Albert, de la raideur des marches à Fort Rodd Hill, de l'inaccessibilité du centre d'orientation et des toilettes du centre des visiteurs de Woodside, et de l'absence de portes automatiques à Fort Langley. Il n'y a qu'une plainte à laquelle on ne puisse répondre en raison de la structure des lieux, il s'agit du centre d'accueil des visiteurs à Kluane. La seule façon de régler ce problème serait de les remplacer carrément.

## LA SÉCURITÉ DES VISITEURS DES PARCS NATIONAUX ET LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA

Chaque année, les parcs nationaux et lieux historiques nationaux accueillent plus de 24 millions de visiteurs. Certains connaissent bien l'environnement, savent ce qu'ils font, et sont conscients des

Figure 56 : Accès pour les visiteurs handicapés dans les parcs nationaux et les lieux et canaux historiques nationaux du Canada

Région	Centres d'accueil et d'information	Sentiers accessibles dans les parcs nationaux et les lieux et canaux historiques nationaux
Atlantique	25 bâtiments	Total des sentiers accessibles - 9 Gros-Morne - 1 Terra-Nova - 1 Cap-Breton - 1 Kejimikujik - 2 Fundy - 1 Kouchibouguac - 2 Cap-Spear - 1
Québec	28 bâtiments sur 31	Total des sentiers accessibles - 5 Saguenay - 1 Forillon - 2 Mingan - 1 La Mauricie - 1
Ontario	57 bâtiments sur 60 (y compris les installations le long du canal Rideau et de la voie navigable Trent Severn	Total des sentiers accessibles - 10 Péninsule-Bruce - 1 Fathom Five - 1 Pointe Pelée - 4 Sault-Ste-Marie - 1 Pukaskwa - 1 Îles-de-Saint-Laurent - 1 Fort-St. Joseph - 1
Prairies et Nord-Ouest	15 sur 18	Total des sentiers accessibles - 9 Mont-Riding - 3 La Fourche - 1 Prince-Albert - 1 Wood Buffalo - 1 Kluane - 1 Batoche - 1 PFG - 1
Ouest	12 sur 15	Total des sentiers accessibles - 23 Elk Island - 3 Lacs-Waterton - 2 Banff - 3 Rocky Mountain - 1 Kootenay - 3 Yoho - 2 Mont Revelstoke-Glacières - 3 Pacific Rim - 3 Jasper - 3

ATME = Appareil téléphonique pour malentendants      TTY = ATME  
 AV = Audiovisuel      ALD = DTME  
 DTME = Dispositif technique pour malentendants      LHN = lieu historique national  
 PN = parc national

<b>Parcs nationaux avec terrains de camping ayant au moins deux sites accessibles</b>	<b>Autres moyens de communications disponibles (outre les principaux imprimés)</b>	<b>Description audio de la principale présentation audiovisuelle (AV) disponible</b>	<b>Tous les médias d'exposition dans les centres d'accueil des visiteurs sont accessibles</b>	<b>Principales présentations audiovisuelles (AV) disponibles en format sous-titré</b>	<b>Dispositifs techniques pour malentendants (DTME) disponibles pour l'écoute FM</b>	<b>Appareils téléphoniques pour malentendants (ATME) disponibles et opérationnels</b>
7 sur 7	37 sur 37 parcs, lieux et canaux offrent des versions de leur principale brochure sur cassette audio	Aucune	L'information n'est pas disponible pour le moment	40	37 parcs, lieux et canaux sur 37 disposent de DTME FM	37 parcs, lieux et canaux sur 37 ont reçu un ATME. En date du mois de mars 1995, on ne savait pas encore avec certitude le nombre de PN et LHN qui avaient installé leur ATME.
2 parcs avec terrains accessibles : Forillon - 3 sur 4; La Mauricie - 1 sur 3	1 livret offre de l'information sur tous les parcs, lieux et canaux au Québec, également disponible sur cassette audio et en braille	1 parcs, lieux et canaux sur 25 où des présentations AV sont faites offre une description audio	L'information n'est pas disponible pour le moment	9	29 parcs, lieux et canaux sur 29 disposent de DTME FM	29 parcs, lieux et canaux sur 29 ont reçu un ATME. En date du mois de mars 1995, on ne savait pas encore avec certitude le nombre de PN et LHN qui avaient installé leur ATME.
4 parcs sur 4 avec terrains accessibles	17 sur 17 parcs, lieux et canaux offrent des versions de leur principale brochure sur cassette audio	1 parcs, lieux et canaux sur 11 où des présentations AV sont faites offre une description audio	L'information n'est pas disponible pour le moment	10 vidéos sous-titrées	16 parcs, lieux et canaux sur 16 disposent de DTME FM	16 parcs, lieux et canaux sur 16 ont reçu un ATME. En date du mois de mars 1995, on ne savait pas encore avec certitude le nombre de PN et LHN qui avaient installé leur ATME.
4 parcs avec terrains accessibles	Des livrets sur les services et installations accessibles sont disponibles dans tous les parcs et lieux  16 parcs et lieux offrent des versions de leur principale brochure sur cassette audio	1 parc, Nahanni, offre une description audio de la présentation AV	L'information n'est pas disponible pour le moment	13 vidéos sous-titrées	17 parcs, lieux et canaux sur 19 disposent de DTME FM	15 parcs et lieux ont reçu un ATME. En date du mois de mars 1995, on ne savait pas encore avec certitude le nombre de PN et LHN qui avaient installé leur ATME.
7 parcs sur 8 avec terrains accessibles	Des livrets sur les services et installations accessibles sont disponibles dans tous les parcs et lieux  2 parcs et lieux offrent des versions de leur principale brochure sur cassette audio	Aucune	L'information n'est pas disponible pour le moment	9 vidéos sous-titrées dans 7 parcs et lieux différents	15 parcs et lieux sur 16 disposent de DTME FM	15 parcs et lieux ont reçu un ATME. En date du mois de mars 1995, on ne savait pas encore avec certitude le nombre de PN et LHN qui avaient installé leur ATME.



risques et périls que leur visite peut engendrer. Or, la plupart n'ont qu'une notion très restreinte, voire nulle, de ces facteurs. Parcs Canada a récemment mis en œuvre des programmes de gestion du risque à l'intention des visiteurs, car beaucoup ne comprennent pas qu'ils ont une part de responsabilité à l'égard de leur sécurité personnelle dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux.

Parcs Canada veille à la sécurité des visiteurs en assurant la planification et la coordination de la gestion du risque, la prévention des accidents et la prestation de services de recherche et sauvetage. Nos effectifs font des évaluations de risques, adoptent des mesures de contrôle et de prévention des accidents, et offrent aide et conseils aux résidents des localités adjacentes. Les services de recherche et sauvetage de terre de Parcs Canada sont extrêmement développés et très respectés dans le milieu. Par ailleurs, nos agents offrent leur concours aux opérations de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne dans les zones maritimes qui longent le littoral de parcs nationaux.

Parcs Canada participe activement au Programme national de recherche et sauvetage et siège au Comité interministériel qui s'occupe de coordonner les activités de recherche et sauvetage au nom du gouvernement fédéral. Le Ministère est également membre actif du Comité international de recherche et sauvetage en montagne.

Les programmes que Parcs Canada a élaborés pour la sécurité du public ont obtenu d'excellents résultats dans la plupart des parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Les étapes d'évaluation et de planification ayant été conclues, on a procédé à la mise au point des mesures de prévention : gestion du risque, programmes spéciaux pour la prévention d'accidents et services très complets de recherche et sauvetage.

## SOMMAIRE DES INCIDENTS RELEVÉS DANS LES PARCS NATIONAUX ET LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

On entend par incident lié à la sécurité publique, toute mesure prise pour secourir des visiteurs en danger. Parfois, il s'agit simplement d'envoyer un ou deux membres du personnel à la recherche d'excursionnistes qui ne sont pas revenus à l'heure prévue ou d'aider quelqu'un qui s'est foulé la cheville. D'autres fois, il faut lancer des opérations de secours proprement dites avec l'aide d'organismes de l'extérieur ou d'autres parcs pour les victimes d'accidents de montagne, par exemple.

La figure 57, *Sommaire des incidents relevés dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux*, montre le nombre d'incidents qui s'y sont produits entre 1994-1995 et 1996-1997. La majorité des incidents

Figure 57 : *Sommaire des incidents relevés dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux.*

Région	1994-95	1995-96	1996-97
Alberta	722	747	764
Atlantique	170	298	324
Pacifique et Yukon	136	246	226
Prairies et T.N.-O.	54	100	151
Ontario	51	139	90
Québec	39	33	24
<b>TOTAL</b>	<b>1172</b>	<b>1563</b>	<b>1519</b>

ont été enregistrés en Alberta qui, à elle seule, accueille la moitié des visiteurs des parcs nationaux du Canada. Dans la majorité des cas (84 p. 100), il ne s'est agi que de faits sans conséquences. Les grandes opérations de recherche et sauvetage ne représentent que 1 p. 100 de tous les incidents répertoriés dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Quant à l'ouest du Canada et au Yukon, la moyenne établie sur quatre ans montre que moins de 2 p. 100 des incidents ont entraîné la mort.

Figure 58 : *Lieux historiques et canaux nationaux : Niveau de satisfaction*

Pourcentage de cas où les attentes ont été satisfaites ou surpassées	Visite globale		
	Expérience éducative	Expérience récréative	Expérience divertissante pour les enfants
Alexander-Graham-Bell	95 %	67 %	67 %
Terre-Neuve Est	87 %	82 %	70 %
Terre-Neuve Est – Signal Hill	90 %	85 %	75 %
Forteresse-de-Louisbourg	95 %	82 %	66 %
Citadelle-de-Halifax	90 %	75 %	71 %
Port-Royal	94 %	76 %	75 %
Sir-Wilfrid-Laurier	97 %	84 %	77 %
Villa-Bellevue	96 %	65 %	47 %
Maison-commémorative-Bethune	99 %	77 %	49 %
Fort-St. Joseph	96 %	81 %	65 %
Fort-Wellington	96 %	83 %	87 %
Maison-Laurier	97 %	80 %	57 %
Canal-de-Sault-Ste-Marie	73 %	76 %	65 %
Woodside	98 %	86 %	83 %
Batoche	97 %	75 %	59 %
Fort-Battleford	92 %	72 %	63 %
Fort-Walsh	95 %	72 %	60 %
Lower Fort Garry	92 %	86 %	82 %
Nord du Manitoba (échantillon réduit)	95 %	73 %	54 %
Motherwell-Homestead	93 %	77 %	75 %
La Fourche	74 %	87 %	84 %
Le-Musée-du-Parc-de-Banff	86 %	77 %	67 %
Cave & Basin	80 %	61 %	46 %
Fort-Langley	90 %	72 %	64 %
Fort-Rodd Hill	89 %	80 %	77 %
Canal-Rideau (navigation)	82 %	96 %	86 %
Trent-Severn (navigation)	75 %	93 %	73 %
Canal-Rideau (fréquentation des berges)	82 %	91 %	80 %
Trent-Severn (fréquentation des berges)	84 %	82 %	78 %

## GESTION DU RISQUE

Récemment, les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ont procédé à la mise à jour de leurs plans de sécurité publique à l'aide du cadre de gestion des risques pour les visiteurs (GRV).

En 1995, 135 employés ont terminé le cours sur la gestion

des risques pour les visiteurs et 10 autres se sont perfectionnés pour devenir agents de formation.

« La capacité d'autonomie des personnes qui s'adonnent à des activités récréatives suppose qu'elles feront montre d'un degré de connaissances convenable, qu'elles seront compétentes et qu'elles auront la forme physique voulue ainsi qu'une compréhension adéquate des dangers associés à ces activités; et qu'elles adopteront une attitude responsable quant à leur intégrité physique, selon le degré de difficulté de ces activités. »

(Parcs Canada, 1995)

[TRAD]

En 1996, à l'aide du cadre de gestion des risques, 21 parcs avaient terminé une analyse et évaluation des risques, quatre s'employaient à élaborer une analyse et une évaluation des risques; 16 avaient dressé des plans de sécurité publique, alors que 17 autres étaient à préparer de tels plans; 18 s'étaient dotés de lignes directrices sur la recherche et le sauvetage; et six préparaient de telles lignes directrices.

### PRÉVENTION

Le Programme de sécurité publique de Parcs Canada vise avant tout la prévention d'incidents. Pour mieux identifier les personnes qui risquent d'être liées à un incident, Parcs Canada a commencé par étudier les données disponibles sur les cas répertoriés, les tendances du marché, les tendances démographiques et les recherches des groupes spécialisés. Ensuite, il s'est attaché à élaborer des objectifs pour la sensibilisation du public, en ciblant les groupes particulièrement susceptibles d'être impliqués dans des incidents.

La cible numéro un de la campagne de sensibilisation est la population masculine de 15 à 40 ans, et plus particulièrement les citoyens de 15 à 24 ans qui résident à moins de trois heures de route d'un site patrimonial. Les visiteurs de cette catégorie s'adonnent d'habitude à toute une série d'activités récréatives.

Cible numéro deux, les couples âgés de 20 à 40 ans. Cette catégorie de visiteurs voyage souvent avec un ou plusieurs enfants et viennent de zones urbaines à moins de trois heures de route des parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Il s'agit de gens

Figure 59 : Parcs nationaux : niveau de satisfaction

Pourcentage de visiteurs ayant donné une cote « bonne » ou « très bonne »	Visite globale		
	Expérience éducative	Expérience récréative	Expérience divertissante pour les enfants
Kejimikujik	70 %	97 %	94 %
Prince-Albert	67 %	89 %	87 %

instruits qui appartiennent à des familles dont le revenu peut être moyen ou élevé. Eux aussi, pratiquent toutes sortes d'activités de loisir.

Un autre groupe ciblé par la campagne est celui des jeunes de 9 à 15 ans, qui résident à moins de trois heures de route d'une aire patrimoniale. S'ils ne le sont pas déjà, ils ne tarderont pas à devenir des visiteurs des parcs nationaux et lieux historiques nationaux, et il faut les sensibiliser à l'avance.

À court terme, les programmes de prévention sont conçus de manière à mieux faire comprendre aux gens que leur sécurité ne dépend pas exclusivement de Parcs Canada, et qu'ils y ont une part de responsabilité. La sensibilisation est aussi un premier pas si l'on veut changer les attitudes et le comportement. À long terme, il s'agit d'encourager les visiteurs à se sentir autonomes et à assumer davantage de responsabilité en matière de sécurité.

## SATISFACTION DES VISITEURS

Depuis quelques années déjà, les parcs nationaux et lieux historiques nationaux mesurent la satisfaction des visiteurs au moyen de cartes d'appréciation, de sondages officiels et de consultations auprès de la population. Nombre de changements introduits dans les programmes et installations sont directement attribuables au dialogue ainsi établi.

En 1996, Parcs Canada a entrepris une nouvelle série de sondages normalisés pour améliorer sa façon de mesurer la satisfaction des visiteurs. Les sondages invitent les visiteurs à évaluer leur satisfaction à l'égard des services (par ex., les programmes d'interprétation), des installations (par ex., les terrains de camping) et du plaisir général obtenu en échange de l'argent versé. Ils portent aussi sur la satisfaction 1) quant à l'expérience pédagogique, 2) quant au caractère récréatif, et 3) quant au caractère agréable et

divertissant du point de vue des enfants. Quelque 15 000 personnes ont répondu aux sondages de 1996, dont les points saillants sont décrits ci-dessous.

### Canaux et lieux historiques nationaux

Vingt-neuf canaux et lieux historiques nationaux ont participé aux sondages de 1996. Dans l'ensemble, les visiteurs se sont dits extrêmement satisfaits de leur visite en tant qu'expérience pédagogique, tel qu'illustré dans la figure 58 : *Lieux historiques et canaux nationaux : Niveau de satisfaction*. Dans 19 des 24 lieux historiques et canaux nationaux, 90 p. 100 au moins des participants ont donné la cote satisfaisante ou très satisfaisante pour ce qui est de l'expérience pédagogique.

Les visiteurs des canaux et lieux historiques nationaux ont donné une cote légèrement inférieure au volet récréatif qu'à celui de l'expérience pédagogique, ce qui n'est guère surprenant, puisque le rôle essentiel de ces lieux consiste à renseigner les gens sur leur importance historique nationale.

Les canaux et lieux historiques nationaux ont obtenu des cotes inférieures pour ce qui est du divertissement des enfants. Les canaux et lieux historiques nationaux ont traditionnellement mis l'accent sur l'enseignement plutôt que les activités purement récréatives; les résultats du sondage indiquent néanmoins qu'il faudra consacrer davantage d'efforts à l'élaboration de matériel et de programmes d'interprétation susceptibles d'éveiller ou d'augmenter l'intérêt des enfants.

### Parcs nationaux

Deux parcs nationaux ont participé au sondage effectué en 1996. Malgré un échantillon réduit, les résultats sont révélateurs. La figure 59 : *Parcs nationaux : niveau de satisfaction* montre que les personnes ayant visité les parcs en question ont eu énormément ou passablement d'agrément. Ces taux se manifestent à la baisse

Figure 60 : Niveau de satisfaction pour les terrains de camping

Visiteurs satisfaits ou très satisfaits			Rapport qualité-prix
	visite globale	accueil	
Gros-Morne	93 %	95 %	69 %
Kouchibouguac	95 %	96 %	85 %
Terra-Nova	90 %	96 %	53 %
Péninsule-Bruce	93 %	94 %	80 %
Îles-de-la-Baie-Georgienne	92 %	85 %	75 %
Pukaskwa	99 %	98 %	87 %
Prince-Albert	87 %	94 %	75 %
Mont-Riding	85 %	86 %	75 %
Pacific Rim	95 %	90 %	77 %

lorsque l'on demande aux répondants de coter leur visite en termes d'expérience pédagogique.

### Camping

Parcs Canada a mené un sondage dans les installations de camping de neuf parcs nationaux. Le sondage demandait aux visiteurs d'exprimer leur satisfaction quant à leur séjour, la courtoisie des employés et la qualité des services obtenus en échange du prix payé. Dans sept des neuf terrains de camping sondés, 90 p. 100 des participants se sont dits satisfaits ou très satisfaits des installations.

La courtoisie des employés est l'élément qui semble avoir le dessus au niveau de la satisfaction. L'accueil des employés de Parcs Canada est la première impression que reçoit le campeur, et c'est toujours la première impression qui perdure. Aussi, la courtoisie est de mise. La figure 60 montre le succès des employés de Parcs Canada à cet égard.

Parcs Canada a demandé aux visiteurs s'ils étaient satisfaits de la valeur des services reçus en échange des droits perçus pour le camping. La figure 60, *Niveau de satisfaction pour les terrains de camping*, indique qu'on était beaucoup moins satisfait de cet aspect que d'autres, toujours dans le contexte des terrains de camping. Les droits ont fait l'objet d'augmentations annuelles depuis trois ou quatre ans pour refléter la valeur du marché, ce qui peut avoir exercé une influence défavorable sur la perception du visiteur quant à la qualité des services obtenus en échange. D'autres juridictions ont toutefois constaté que cette réaction défavorable du public envers l'augmentation des tarifs a tendance à diminuer après un certain temps.

### ❖ SONDAGES SUR LE CAMPING EFFECTUÉS À BANFF, À YOHO, À KOOTENAY ET À JASPER

Parcs Canada a voulu connaître le niveau de satisfaction des campeurs aux parcs nationaux de Banff, Yoho, Kootenay et Jasper, entre 1993 et 1996. En 1994, ces parcs ont introduit quelques changements sur le plan des tarifs, y compris l'augmentation des droits perçus pour camper, et l'instauration de tarifs pour le bois à brûler et l'utilisation des douches.

Depuis, ces parcs ont enregistré un léger déclin dans le nombre de campeurs. Cela pourrait être en partie attribuable aux nouveaux tarifs. Les études ont démontré que, dans l'ensemble, le niveau de satisfaction des campeurs dans les parcs nationaux dépend du plaisir et des avantages qu'ils retirent de leur visite par rapport au prix.

## DROITS

En février 1994, Parcs Canada a mis en application une nouvelle politique visant les recettes. Le principe directeur de la politique consiste à faire en sorte que les visiteurs qui tirent personnellement profit des services offerts dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux versent un paiement en conséquence. Les crédits gouvernementaux permettront de couvrir le coût d'aménagement et de protection des lieux patrimoniaux.

Des droits d'entrée sont imposés à chaque visiteur de parc national ou de lieu historique national. Ces droits forfaitaires donnent accès à tout un éventail de services et d'installations de base offerts à tous les visiteurs : sentiers, plages, aires de pique-nique, toilettes, imprimés (ex., brochures), plaques commémoratives, services liés aux monuments et expositions, et services fondamentaux pour la sécurité du public.

Dans la mesure du possible, les frais sont couverts par l'imposition d'un droit sur les services comme le camping, l'éclusage et l'amarrage. Certaines attractions, comme les sources thermales, les lotissements urbains et les terrains de golf sélectionnés, dont les activités ont été transférées en fonds de roulement, fonctionnent maintenant de manière autonome. En outre, les subventions au bénéfice des entreprises sont graduellement éliminées. Ces efforts devraient permettre à Parcs Canada de doubler ses revenus (sur une période de cinq ans) de 35 millions de dollars à 70 millions dans l'exercice de 1999-2000.

Figure 61 : *Lieux historiques nationaux : par rapport aux attentes des visiteurs*

% satisfaisant, voire surpassant les attentes par rapport aux droits versés	Visite en général	Rapport qualité-prix
Alexander-Graham-Bell	100 %	96 %
Terre-Neuve Est	99 %	90 %
Forteresse-de-Louisbourg	99 %	96 %
Citadelle-de-Halifax	99 %	96 %
Port-Royal	99 %	97 %
Villa-Bellevue	100 %	98 %
Maison-commémorative-Bethune	100 %	100 %
Fort-St. Joseph	98 %	99 %
Fort-Wellington	100 %	100 %
Maison-Laurier	100 %	100 %
Canal-de-Sault-Ste-Marie	98 %	82 %
Woodside	100 %	99 %
Batoche	99 %	97 %
Fort-Battleford	98 %	96 %
Fort-Walsh	98 %	98 %
Lower Fort Garry	99 %	96 %
Nord du Manitoba (échantillon réduit)	99 %	94 %
Homestead-Motherwell	99 %	94 %
La Fourche	100 %	96 %
Fort Langley	98 %	98 %

Parcs Canada a établi les nouveaux droits en consultation avec les utilisateurs, partenaires commerciaux et membres des collectivités locales afin de s'assurer que les visiteurs, qui sont aussi les bénéficiaires de ces services, payent une somme raisonnable et adéquate. Les Canadiens ont bien accueilli le concept du recouvrement des coûts, sous réserve que les opérations soient gérées convenablement et que les recettes soient retenues par Parcs Canada à cet effet. Les recettes émanant de la perception de droits garantissent la prestation continue des services les plus recherchés.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la nouvelle politique exige un examen indépendant. On constate en général que d'importants progrès ont été réalisés au chapitre de l'intégration du volet gestion des recettes aux opérations quotidiennes. Parcs Canada devrait pouvoir atteindre son objectif, qui est de doubler ses recettes d'ici cinq ans. La majorité des changements au niveau des droits d'entrée par personne ont été mis en œuvre. Quand tous les changements auront été mis en place, les prix pourront varier périodiquement. Ces changements suivront probablement l'indice du coût de la vie. Les changements de prix créent le besoin d'en évaluer l'effet auprès des visiteurs et de leurs attentes et de s'assurer que l'on fournit une valeur et des bénéfices adéquats. Les résumés suivants constituent les rapports rendus par les visiteurs à ce sujet.

Parcs Canada est en train d'évaluer l'incidence des nouveaux tarifs sur les attentes des visiteurs afin de garantir qu'ils sont conscients de la juste valeur de ce qu'ils reçoivent en échange des droits perçus. Plusieurs sondages ont demandé aux visiteurs ce qu'ils pensaient de l'incidence des tarifs.

La figure 61, *Lieux historiques nationaux : par rapport aux attentes des visiteurs*, montre qu'il existe une corrélation très étroite entre la mesure de satisfaction que les visiteurs tirent dans l'ensemble et ce qu'ils obtiennent en échange des droits versés. Les résultats démontrent que l'on estime ces droits raisonnables, et qu'ils ne risquent pas de dissuader le public de visiter les lieux historiques nationaux.

Figure 62 : *Les parcs nationaux par rapport aux attentes des visiteurs*

% satisfaisant, voire surpassant les attentes par rapport aux droits versés	Visiteur général	Rapport qualité-prix
Kejimikujik	99 %	94 %
Prince-Albert	99 %	90 %

Figure 63 : Répercussions de la perception de droits sur la participation aux programmes d'interprétation dans les parcs nationaux

Parc	participeraient aussi souvent	participeraient moins souvent	ne participeraient pas
Gros-Morne	51 %	37 %	3 %
Péninsule-Bruce	56 %	33 %	11 %
Îles-de-la-Baie-Georgienne	28 %	44 %	28 %
Pukaskwa	42 %	44 %	12 %
Îles-du-Saint-Laurent	31 %	30 %	39 %

Quant à la figure 62, *Les parcs nationaux par rapport aux attentes des visiteurs*, elle illustre les résultats obtenus en réponse à une question analogue que l'on a posée sur les droits perçus dans les parcs nationaux. Tout comme dans le cas des lieux historiques nationaux, les visiteurs des parcs nationaux trouvent ces droits raisonnables.

Ces sondages s'adressaient exclusivement aux visiteurs, ce qui ne permet pas à Parcs Canada d'évaluer dans quelle mesure l'imposition d'un droit d'entrée a dissuadé les gens de visiter les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. La seule conclusion que l'on puisse tirer est que les visiteurs se sont prévalus de services de bonne qualité en échange des droits perçus. D'autres données indiquent que la perception de droits risque d'avoir des répercussions sur le nombre de personnes qui participent aux activités dans les parcs nationaux, tel qu'illustré dans la figure 63, *Répercussions de la perception de droits sur la participation aux programmes d'interprétation dans les parcs nationaux*. Dans cette partie de l'enquête, on a demandé aux visiteurs des parcs nationaux s'ils seraient prêts à participer à des programmes d'interprétation payants. Les réponses obtenues montrent que le degré de participation en souffrirait dans certains parcs nationaux. À noter



Figure 64 : Lieux historiques nationaux – dimension des groupes

	1	2	3	4	5+	Moyenne
Alexander-Graham-Bell	3 %	61 %	9 %	19 %	8 %	2,7
Terre-Neuve Est	12 %	39 %	13 %	16 %	20 %	3,3
Terre-Neuve Est						
— Signal Hill	13 %	40 %	14 %	13 %	20 %	3,2
Forteresse-de-Louisbourg	4 %	53 %	14 %	17 %	12 %	2,9
Citadelle de Halifax	12 %	51 %	13 %	15 %	9 %	2,6
Port-Royal	3 %	48 %	13 %	23 %	12 %	3,0
Sir-Wilfrid-Laurier	9 %	58 %	11 %	20 %	2 %	2,5
Villa-Bellevue	8 %	44 %	16 %	19 %	13 %	3,0
Maison-commémorative-Bethune	5 %	41 %	14 %	21 %	19 %	3,3
Fort-St. Joseph	9 %	38 %	12 %	23 %	18 %	3,3
Fort-Wellington	6 %	34 %	20 %	22 %	17 %	3,2
Maison-Laurier	17 %	33 %	8 %	12 %	30 %	3,2
Canal-de-Sault-Ste-Marie	29 %	37 %	13 %	10 %	12 %	2,4
Woodside	6 %	33 %	18 %	23 %	21 %	3,4
Fort-Langley	3 %	31 %	20 %	24 %	22 %	3,5
Fort-Rodd Hill	7 %	42 %	15 %	19 %	17 %	3,2

que les habitants de la région, c'est-à-dire ceux qui visitent les parcs nationaux à plusieurs reprises au cours de la saison, ont indiqué que s'il fallait verser des droits pour participer aux programmes d'interprétation, ils le feraient volontiers une première fois, mais non pas par la suite. Ces réponses font présumer que la perception de droits pour cette activité aura des effets plus marqués sur les visiteurs de la région que sur ceux qui proviennent d'autres régions.

Parcs Canada compte continuer à mener des sondages annuels normalisés parmi les visiteurs. Les résultats obtenus serviront à constituer les données de base qui nous permettront la planification à long terme des programmes visant les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Pendant bien des années, les droits d'entrée des parcs nationaux et lieux historiques nationaux étaient si réduits que le visiteur ne s'arrêtait que rarement pour réfléchir à tout ce qu'il recevait en échange. Pour continuer à garantir la satisfaction des visiteurs, Parcs Canada doit comprendre les besoins et les intérêts actuels et potentiels des visiteurs, et s'assurer qu'ils reçoivent des avantages à la mesure des droits qu'on leur demande de payer.

Figure 65 : Lieux historiques nationaux : les visiteurs par groupe d'âge

Âge Catégories	moins de 6	6-16	17-24	25-34	35-54	55-64	65 et plus
Alexander-Graham-Bell	5 %	15 %	7 %	14 %	34 %	15 %	10 %
Terre-Neuve Est	8 %	11 %	11 %	15 %	32 %	13 %	10 %
Terre-Neuve Est – Signal Hill	8 %	11 %	12 %	16 %	34 %	10 %	10 %
Forteresse-de-Louisbourg	5 %	16 %	4 %	11 %	37 %	17 %	12 %
Citadelle-de-Halifax	4 %	15 %	6 %	12 %	40 %	11 %	11 %
Port-Royal	8 %	15 %	3 %	10 %	35 %	15 %	14 %
Sir-Wilfrid-Laurier	2 %	4 %	1 %	12 %	33 %	30 %	18 %
Villa-Bellevue	6 %	16 %	6 %	14 %	39 %	11 %	9 %
Maison-commémorative- Bethune	5 %	17 %	5 %	12 %	37 %	14 %	11 %
Fort-St. Joseph	8 %	17 %	4 %	13 %	34 %	11 %	13 %
Fort-Wellington	9 %	23 %	4 %	12 %	35 %	9 %	7 %
Maison-Laurier	6 %	17 %	27 %	9 %	30 %	6 %	4 %
Canal-de-Sault-Ste-Marie	8 %	14 %	9 %	10 %	33 %	14 %	13 %
Woodside	8 %	21 %	8 %	11 %	32 %	10 %	11 %
Fort-Langley	8 %	20 %	6 %	12 %	30 %	14 %	10 %
Fort-Rodd Hill	11 %	17 %	5 %	14 %	31 %	12 %	11 %

## ÉTUDES DE MARCHÉ POUR PRÉVOIR LES BESOINS

Qui visite les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada? D'où viennent ces personnes? Combien de temps restent-elles? Quel âge ont-elles en moyenne? Combien de gens voyagent en groupe? Ces questions sont toutes très importantes pour aider Parcs Canada à avoir un meilleur aperçu des besoins des visiteurs, et à mieux planifier et concevoir des services à leur intention. C'est pourquoi il a mené une série d'enquêtes sur le profil des visiteurs.

Par exemple, la figure 64 : *Lieux historiques nationaux – dimension des groupes* montre que la tendance est de visiter les lieux historiques nationaux par groupe de deux. La majorité des visiteurs est constitué de personnes âgées de 35 à 54 ans, alors que les enfants de moins de 17 ans en représentent moins du tiers. (Voir figure 65 : *Lieux historiques nationaux : les visiteurs par groupe d'âge.*)

Les nouvelles technologies permettront de plus en plus à Parcs Canada d'élaborer le profil des visiteurs. L'information obtenue des visiteurs qui se sont prévalus des installations aboutira à l'amélioration des services et produits exigés par les clients de Parcs Canada.

Parcs Canada a une excellente feuille de route en ce qui concerne le recours à des mécanismes de rechange pour la prestation de certains services. Aujourd'hui, nombre de parcs nationaux et lieux historiques nationaux font appel aux entrepreneurs de leur région pour certains des produits et services qu'ils fournissent à leurs clients. De plus en plus, Parcs Canada compte se pencher sur les possibilités d'améliorer la prestation des services tout en réduisant la part du contribuable.

### ❖ PROFIL DU VISITEUR DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX (%)

Profil démographique :	Total Canada	Parc national	Lieu historique	Musée national	Population canadienne en général
Hommes	47	49	50	43	48
Femmes	53	51	50	57	52
Âge moyen	43,5	40,8	43,4	43,5	42,5
Employé(e)s	57	61	60	62	62
Citadins (100 000+)	59	67	63	69	61
Marié(e)s/Enfants de moins de 17 ans	51 35	50 36	52 35	50 35	41 31
Diplômé(e)s univ./sup.	19	20	22	30	26
Revenu moyen (x 1 000 \$)	46,5	48,1	50,2	53,8	49,4

## ❖ SYSTÈME DE RÉSERVATION

Trois parcs nationaux de la région de l'Atlantique ont une centrale téléphonique qui offre aux visiteurs la possibilité de faire des réservations tout au long de l'été de 1997.

Dans le cadre de ce projet pilote, il est donc possible d'appeler sans frais et de réserver une place dans les parcs nationaux de Kouchibouguac, Fundy, et de l'Île-du-Prince-Édouard.

C'est à l'issue d'une enquête menée auprès des visiteurs que ces trois parcs nationaux ont compris que le public désirait pouvoir réserver les terrains de camping par téléphone. Ainsi, ils ont mis en œuvre ce service téléphonique bilingue pour satisfaire la demande. La compagnie qui offre cette ligne téléphonique pilote se spécialise dans le domaine des réservations de camping partout au Canada et aux États-Unis.

Seule une partie des terrains peut être réservée de la sorte. Les autres demeurent disponibles pour les campeurs sans réservation sur la base du « premier arrivé, premier servi ». Ceux qui réservent par téléphone acquittent des droits de réservation prélevés sur leur carte de crédit. Ces droits sont versés à l'entrepreneur, de sorte que le service n'occasionne pas de frais à Parcs Canada.

L'accueil du public a été excellent. Dès le mois de juin 1997, les terrains affectés au projet pilote étaient tous réservés pour juillet et août.

La compagnie ne peut accepter des réservations pour plus de cinq campeurs ou pour des roulottes trop grandes. Elle transmet ce genre de demandes aux agents responsables du parc afin qu'ils puissent résoudre la question directement avec le client.

Parcs Canada évaluera les résultats du projet pilote afin de déterminer si ce service doit être étendu à d'autres parcs nationaux.

---

## ❖ SURVEILLER L'INCIDENCE HUMAINE SUR LES LIEUX TRÈS FRÉQUENTÉS

Les champs de glace Columbia constituent l'aire d'utilisation diurne la plus fréquentée du parc national Jasper. Entre 1980 et 1993, le taux de croissance annuel des visiteurs se situait à 6,8 p. 100. D'ici l'an 2000, ces lieux seraient visités par un nombre sans précédent de 730 000 à un million de personnes.

En 1993, Parcs Canada a mené une enquête visant à établir « la capacité de charge en termes d'utilisation humaine », c'est-à-dire l'incidence qu'un si grand nombre de visiteurs risquait d'avoir sur les champs de glace. Compte tenu de la densité des foules qui visitent le site, l'enquête a permis l'élaboration de normes de gestion pour éviter une surexploitation. Une enquête de suivi a été entreprise en 1996 pour constater les changements au niveau de la satisfaction des visiteurs. En voici les résultats :

- s'il est vrai que 79 p. 100 de visiteurs ont trouvé la concentration humaine légèrement élevée au centre des champs des glaces en 1993, l'ouverture d'un nouveau centre d'accueil a fait baisser ce chiffre à 67 p. 100;
- quant aux personnes qui ont utilisé le service de transport adapté pour la neige et à celles qui se sont rendues au bout du glacier, 65 p. 100 et 52 p. 100, respectivement, ont qualifié l'expérience d'excellente ou parfaite;
- un pourcentage très élevé de visiteurs – entre 88 et 98 p. 100 – ont déclaré que leur visite leur avait beaucoup appris sur les glaciers, les avalanches, la géologie des lieux et les changements climatiques; et
- un nombre très restreint – entre 9 et 15 p. 100 – ont affirmé que la présence d'autres visiteurs les avait empêchés de se renseigner sur le glacier.

Détail intéressant, on a constaté des écarts dans ce que les gens entendaient par foule, selon le pays d'où ils provenaient. Les visiteurs du Canada et des États-Unis ont accordé les cotes les plus basses, alors que les visiteurs d'Allemagne et du Japon ont trouvé qu'il y avait beaucoup trop de gens.

---

## ❖ ENQUÊTES À LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL DE L'ARCHIPEL-DE-MINGAN

La réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan a établi deux groupes de discussion pour chercher à connaître l'opinion des campeurs et décider des aménagements futurs.

Les résultats ont démontré que la plupart des visiteurs fréquentent le parc de l'Archipel-de-Mingan pour contempler la faune et la flore, se détendre et, tout simplement, profiter de la nature. Ils aiment l'observation des oiseaux, la photographie, les randonnées, et aiment à visiter le centre d'interprétation.

Plusieurs personnes ont signalé qu'elles trouvent repos et solitude à l'Archipel-de-Mingan, précisément parce que les activités du parc sont restreintes. Nombre de participants aux groupes de discussion ont affirmé que le parc allait au-delà de leurs attentes, en rappelant que bien des personnes peuvent se passer de services comme les tables de pique-nique, les toilettes ou les abris, ou ne s'y attendent pas du tout.

Les personnes appartenant à ce groupe s'attendent à un service vraiment minimal et elles ne sont pas prêtes à payer davantage pour que les services soient répandus. En fait, elles ne tiennent pas à ce que l'Archipel-de-Mingan soit développé plus qu'il ne faut afin d'éviter les répercussions sur ce milieu fragile.

Certains participants aux groupes de discussion se sont dits inquiets du volet sécurité dans le parc. Certains d'entre eux voudraient l'installation de panneaux d'avertissement à l'intention de ceux qui pratiquent des sports aquatiques comme le kayak. D'autres voudraient avoir accès à des lignes téléphoniques d'urgence, alors que d'autres affirment que le téléphone n'a pas de place dans les îles, si l'on veut respecter leur caractère isolé.

Les participants se sont dits très satisfaits du travail des employés de Parcs Canada à l'Archipel-de-Mingan. Quant aux droits perçus pour le camping, le rapport qualité-prix a été qualifié de raisonnable; les participants ont néanmoins précisé qu'ils n'accepteraient pas de nouvelles augmentations étant donné qu'ils n'avaient pas besoin d'un niveau de services plus élevé.

---



# LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Les entreprises bénéficient de leur association avec des sites de renommée mondiale comme les parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada. Dans certaines des régions plus isolées du pays, il arrive même que Parcs Canada joue un rôle de premier ordre dans l'économie régionale, et le tourisme

qu'il engendre est un facteur non négligeable pour l'économie à plus grande échelle.

Les entreprises canadiennes respectent profondément les valeurs de Parcs Canada et son désir de préserver le patrimoine. Il y a déjà longtemps que Parcs Canada confie à des entreprises privées la prestation de différents services dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Dernièrement, cette contribution du secteur privé aide, dans une certaine mesure, Parcs Canada à sensibiliser le public au patrimoine canadien (par exemple, en utilisant la télévision pour atteindre des auditoires qui ne se rendent pas aux parcs). Ce genre d'activité de sensibilisation n'aurait pas été possible sans l'aide de partenaires. En fait, des alliances bien conçues avec le secteur privé peuvent élargir la portée des programmes de Parcs Canada, faire un usage plus profitable des compétences du secteur privé et assurer des retombées financières intéressantes.

Parcs Canada entretient maintenant des relations avec tout un éventail d'entreprises privées qui :

- ▀ livrent des services au public en vertu d'une licence ou d'un bail;
- ▀ dépendent de Parcs Canada, comme les exploitants touristiques;
- ▀ fournissent des produits et services à Parcs Canada.

Parcs Canada participe aussi à des coentreprises, à des entreprises coopératives de réaménagement et à des accords visant l'octroi de

licences. C'est dans ce contexte que Parcs Canada et le Secrétariat du tourisme de Patrimoine canadien ont récemment créé un guide intitulé *Découvertes du patrimoine canadien* qui décrit les lieux et les événements qui s'inscrivent dans notre patrimoine naturel et culturel d'un bout à l'autre du pays. Différents partenaires de l'industrie touristique nationale ont aidé à assurer la distribution du guide en échange de mentions publicitaires. Parcs Canada a aussi conclu un certain nombre d'ententes conjointes de publication, en vertu desquelles des éditeurs du secteur privé obtiennent les droits de publication sur les articles de recherche et photographies de Parcs Canada, en échange de redevances. Enfin, Parcs Canada s'est lancé dans la vente de permis d'entrée pour les parcs nationaux de l'Ouest canadien et procède, pour ce faire, par l'intermédiaire de comptoirs privés plus accessibles aux consommateurs.

Le secteur privé s'intéresse de plus en plus à l'idée de partenariats avec Parcs Canada dans les secteurs de la philanthropie, du parrainage, de l'octroi de licences associées à l'exploitation d'un produit, et de la publicité à vocation humanitaire. Aussi, Parcs Canada tente-t-il d'élaborer ses politiques et de définir ses principes directeurs à cet égard.

Jusqu'en 1996, les activités de Parcs Canada à vocation humanitaire se font en vertu de l'Accord-Type principal entre Parcs Canada et les Partenaires des parcs canadiens. C'est un véritable modèle de partenariat tripartite entre le gouvernement, des organismes sans but lucratif et le secteur des affaires. Entre autres exemples de ce genre d'arrangements, on peut citer le parrainage, par des entreprises, d'activités nationales de collecte de fonds ou de publicité comme l'activité annuelle « fais une randonnée », organisée dans le cadre de la Journée des parcs.

D'autres dispositions ont également été prises avec le secteur privé dans des parcs et lieux donnés, souvent avec la participation d'organismes non gouvernementaux. Par exemple, un fabricant de binoculaires et de télescopes commandite, depuis sa création, le Festival des oiseaux au parc national de la Pointe-Pelée. Cet événement attire plus de 25 000 observateurs d'oiseaux du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. Le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax entretient aussi depuis des années des liens avec une banque locale qui a participé au parrainage d'événements spéciaux sur les lieux. Enfin, pour les guides à l'intention des visiteurs, Parcs Canada bénéficie du soutien des entreprises régionales qui achètent de l'espace publicitaire et participent à la distribution des publications.

Les associations coopérantes qui travaillent dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada élaborent et

vendent en outre divers produits à leurs comptoirs. Les recettes qui découlent de ces activités sont réinvesties dans des projets spéciaux du parc ou du lieu historique en cause.

Les dons effectués par les particuliers et le secteur privé comptent pour beaucoup dans le réseau de Parcs Canada. Par le passé, les dons se faisaient surtout cas par cas, parce que Parcs Canada avait un profil plus modeste et qu'il n'y avait pas de programme ou protocole pour encourager systématiquement les Canadiens et Canadiennes à faire des dons aux parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Citons, parmi nos donateurs :

- ▀ la Johnson Foundation, qui a fait plusieurs dons pour aider à financer les projets et services du lieu historique national de Signal Hill;
- ▀ la communauté italienne du Canada, qui a créé la Fiducie Célébration Marconi pour aider à l'aménagement du lieu historique national Marconi; depuis l'ouverture de ce lieu historique national en 1989, la fondation continue à nous offrir des dons pour aider à couvrir les coûts d'exploitation annuels du site;
- ▀ don anonyme d'une famille, sous forme de fiducie, pour aider aux services de préservation et d'entretien de la réserve naturelle du Grey Owl dans le parc national de Prince Albert.



## SENSIBILISATION

En 1996, les Partenaires des parcs canadiens, avec l'appui de Parcs Canada, ont mené une étude pour examiner la viabilité des demandes de fonds destinés à une fondation philanthropique consacrée aux parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Ils ont contacté 3 600 des principales sociétés au Canada pour déterminer dans quelle mesure le secteur privé était prêt à contribuer, et ils ont interrogé des cadres supérieurs d'entreprises pour mesurer l'intérêt suscité par cette initiative.

## RÉSULTATS OBTENUS

Les représentants du secteur privé ont très bien accueilli le concept de contribuer à une fondation pour les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Les sociétés ont indiqué qu'elles étaient intéressées aux dons (82 p. 100), au parrainage (55 p. 100), et/ou à des occasions commerciales telles le commerce, l'obtention de licences, la vente par catalogue et au détail (23 p. 100). Les cadres ont massivement exprimé leur soutien à la préservation et à la protection de lieux patrimoniaux pour les générations futures et ils ont manifesté leur appui aux valeurs préconisées par les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Les personnes sondées dans le cadre de l'étude de faisabilité ont coté les avantages de ceux-ci comme suit :

### Parcs nationaux

1. protection et préservation du milieu ambiant
2. occasions de s'adonner à des activités récréatives
3. développement économique et tourisme
4. éducation
5. sens historique
6. sentiment d'identité et d'unité nationales
7. sanctuaire spirituel

## Lieux historiques nationaux

1. préservation des ressources culturelles ou historiques
2. éducation
3. développement économique et tourisme
4. sentiment d'identité et d'unité nationales
5. sens historique
6. activité récréative

Les cadres d'entreprise ont cité les programmes éducatifs, les expositions et les centres d'accueil des visiteurs comme autant de domaines où il serait possible d'établir des partenariats. Dans l'ensemble, les résultats obtenus indiquent qu'on entrevoit des domaines de collaboration et d'intérêt mutuels. Des politiques régiront ces domaines de manière à prévenir l'intrusion de publicité ou de produits de vente.

## AMÉLIORER LES RELATIONS

Parcs Canada se félicite des rapports qu'il entretient avec le secteur privé et continuera de chercher à obtenir des accords équitables et conformes avec ses partenaires du secteur privé. Les dispositions prises de concert avec nos partenaires commerciaux sont conçues de façon à ce que tout le monde en sorte gagnant, tout en maintenant le partage équitable des avantages, les responsabilités et les engagements. Parcs Canada continuera d'accorder une importance cruciale à ses objectifs établis pour la présentation et la protection du patrimoine et pour les intérêts du public.

### ❖ LES DIFFÉRENTES FORMES DE PARTENARIAT

L'activité annuelle « Fais une randonnée », organisée dans le cadre des célébrations de la Journée des parcs du Canada, est un exemple de partenariat tripartite auquel participent le gouvernement, une entreprise et un représentant du secteur bénévole. Cette activité, qui a eu lieu pour la première fois en 1995, donne aux Canadiens et aux visiteurs étrangers l'occasion de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada au gré de promenades, de randonnées et autres activités amusantes et éducatives. Coordinée à l'échelle nationale par les Partenaires des parcs canadiens, l'initiative bénéficie aussi du soutien du Conseil fédéral-provincial des parcs, de Parcs Canada et d'un certain nombre d'entreprises canadiennes.

## LES INTERVENANTS

Tous les lieux historiques nationaux et parcs nationaux se sont enrichis d'une longue tradition de participation communautaire.

Parcs Canada repose sur les assises solides du soutien et de l'intérêt qui lui sont accordés par le public – c'est-à-dire les « intervenants » de la famille des parcs nationaux et lieux historiques nationaux du Canada.

La participation des intervenants garantit que les décisions prises sont les bonnes tout en renforçant la sensibilisation et le soutien du public vis-à-vis des parcs nationaux et lieux historiques nationaux. En reconnaissance de la précieuse contribution des intervenants, Parcs Canada s'engage à leur fournir les occasions qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs. L'objectif ultime est de développer un réseau de parcs nationaux et lieux historiques nationaux dont les Canadiens et les Canadiennes peuvent être fiers et qui sera le fidèle reflet de la diversité de notre pays et de notre compréhension grandissante de notre histoire.

Parcs Canada travaille en collaboration avec de nombreux intervenants, notamment :

- ▮ organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux;
- ▮ Premières nations;
- ▮ organismes intéressés par la protection de l'environnement, et organisations non gouvernementales;
- ▮ organismes de mise en valeur du patrimoine et sociétés historiques;
- ▮ associations professionnelles;
- ▮ associations communautaires;
- ▮ chambres de commerce;
- ▮ associations touristiques;
- ▮ associations coopérantes;
- ▮ conseils consultatifs et conseils d'urbanisme;
- ▮ universités et collèges;
- ▮ groupes ethnoculturels; et
- ▮ bénévoles.

Ces divers intervenants ont un dénominateur commun en ce qu'ils sont tous désireux d'avoir une influence et de prêter leur concours. Ils veulent participer. Outre leur intérêt partagé pour la protection et préservation des trésors culturels ou naturels de notre patrimoine, ces groupes d'intervenants souhaitent avoir quelque influence sur la création, la désignation, la commémoration ou le fonctionnement de ces endroits remarquables. Par exemple, le ministre reçoit chaque année quelque 200 demandes de divers groupes d'intervenants et particuliers sollicitant la désignation de tel ou tel endroit en tant que lieu historique national.

## **PARTICIPATION DES INTERVENANTS**

La diversité des intervenants ne laisse aucun doute quand on songe aux mille et une possibilités de collaboration avec Parcs Canada. Quelques-uns d'entre eux travaillent avec Parcs Canada à l'échelle nationale. Les lieux historiques nationaux, par exemple, maintiennent des rapports à l'échelle nationale avec de nombreux intervenants dans le domaine de la conservation du patrimoine, y compris Patrimoine canadien. Les organisations non gouvernementales peuvent contribuer de façon significative à l'identification des lieux ou aux études de faisabilité préalables à la création d'un parc national. D'autres intervenants travaillent sur le terrain avec les gestionnaires d'un parc ou lieu historique national particulier dans les domaines de l'éducation, du tourisme et de la protection du milieu ambiant. Des représentants des collectivités et des entrepreneurs régionaux siègent aux conseils d'administration de plusieurs canaux.

Des liens avec les intervenants sont établis et maintenus dans toutes les pratiques de planification et de gestion, et ce à tous les niveaux de Parcs Canada. On trouvera ci-dessous une description de quelques-uns des nombreux mécanismes formels et informels conçus pour encourager la participation des intervenants.

### **Planification de la gestion**

Étant donné que les parcs nationaux et lieux historiques nationaux sont administrés pour le bénéfice des générations actuelles et futures, la législation correspondante accorde une part de participation appropriée au public, et ce à l'échelle nationale, régionale et locale. Tous les Canadiens, y compris le secteur public, les organisations non gouvernementales et les particuliers, ont l'occasion de donner leur avis sur les questions importantes et d'apporter leurs connaissances, leur savoir-faire et leurs suggestions lors de l'élaboration et de l'examen des plans de gestion visant les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Depuis la parution du dernier *Rapport sur l'état des parcs*, 11 lieux historiques nationaux et 19 parcs nationaux ont achevé l'élaboration de plans de gestion qui comprennent les consultations menées auprès du public. Vingt-trois autres lieux historiques sont en voie d'en faire autant et ont invité le public à y participer.

### **Plans de réseau – Plan national visant le réseau des lieux historiques nationaux**

De 1992 à 1995, Parcs Canada a mené une série de consultations auprès de nombre de personnes intéressées au patrimoine afin d'assurer que ses activités commémoratives soient à la hauteur des attentes. Dans cette optique, les consultations et débats ont eu lieu dans les provinces et territoires, auprès de divers intervenants – organismes qui s'intéressent au patrimoine, groupes autochtones, et spécialistes dans le domaine de l'histoire des femmes et des diverses communautés culturelles. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont poursuivi ces efforts en 1996 dans le cadre du Plan de réseau des lieux historiques nationaux.

### **Création de parcs nationaux**

Pour avancer dans notre projet de création de nouveaux parcs nationaux, il faudra une bonne mesure de coopération entre les gouvernements des divers niveaux, et souvent aussi des organismes autochtones. Nous songeons notamment au parc national Wapusk, établi en 1996 dans les environs de Churchill, au Manitoba. Il a fallu que Parcs Canada, le gouvernement provincial du Manitoba, le gouvernement du District de Churchill, et le Manitoba Keewatinowi Okimakanak (représentant les Premières nations manitobaines de Fox Lake et York Factory) conjuguent leurs efforts pour conclure l'entente permettant la création de ce parc national.

## ❖ INTERVENANTS

Les Partenaires des parcs canadiens, fondé en 1986, est une organisation nationale à but non lucratif qui regroupe au moins 60 associations coopérantes de toutes les régions du Canada. Les Partenaires fournissent des services, des programmes, une formation et un soutien à ses associations coopérantes membres, ainsi qu'à ses parcs, sites et canaux partenaires. Ils représentent les intérêts des associations coopérantes aux niveaux national et international, parrainent des ateliers et coordonnent divers programmes nationaux qui encouragent la participation d'entreprises canadiennes et servent ainsi à sensibiliser le public à la valeur des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, à générer des revenus, à contribuer à bâtir un soutien pour les espaces protégés, en particulier parmi les citoyens.

### Partenaires dans la gestion – Lieux historiques nationaux

Bien des intervenants jouent des rôles très dynamiques sur le plan de la commémoration ou de la gestion des lieux historiques nationaux. Au fil des années, Parcs Canada a travaillé de concert avec nombre de « partenaires » pour préserver les lieux historiques nationaux qui ne relevaient pas du gouvernement fédéral. Dès 1959, la notion de partenariat a pu se concrétiser sous forme d'un accord de partage de coûts pour la remise en état de la Maison-Maillou à Québec. En 1986, cette formule s'est formalisée avec l'instauration du Programme national de partage des frais, moyennant lequel Parcs Canada a pu apporter une aide financière, professionnelle et technique. Nous avons effectivement accordé des crédits à beaucoup de partenaires, y compris aux provinces, municipalités et groupes privés sans but lucratif, pour l'acquisition, la protection et la présentation des lieux historiques. Depuis le dernier *Rapport sur l'état des parcs*, la Ministre a sanctionné 13 accords de partage de frais avec des municipalités, des groupes s'intéressant au patrimoine et les Premières nations. (Se reporter au chapitre sur les lieux historiques nationaux pour plus de renseignements.)

### Programmes nationaux des bénévoles

Le bénévolat est ancré dans la tradition, à Parcs Canada. Toutefois, il est inscrit aux programmes ministériels seulement depuis 10 ans. Le Ministère ne peut répondre à la demande des milliers de personnes qui aimeraient se joindre à nos bénévoles officiels.

L'organisation est en mesure d'accepter seulement 3 000 personnes par année. Parcs Canada examine différents moyens d'augmenter les effectifs de manière à accepter toutes les personnes qui aimeraient participer.

Les bénévoles sont des étudiants qui cherchent à avoir de l'expérience en milieu de travail, des enfants qui utilisent ainsi leur temps libre, des professionnels en période de transition dans leur carrière et des retraités. Ils jouent tous un rôle actif dans la mise en œuvre des programmes de Parcs Canada. Les activités comprennent la conception et le montage d'expositions, l'observation de la faune, la présentation de programmes archéologiques au public, la tenue d'activités spéciales comme la Journée des parcs, la gestion des objets de collection, l'évaluation de l'habitat des poissons, le nettoyage des plages et l'aide au programme d'accueil dans les camps de camping.

Le Ministère fournit des statistiques annuelles précises sur les services offerts par les bénévoles. En 1996-1997, 2 401 bénévoles ont collaboré à 260 projets, soit une contribution de 64 752 heures. Ces statistiques n'incluent pas les nombreuses heures offertes par les associations coopérantes.

## LES PARTENAIRES DES PARCS CANADIENS

Les mandats de Parcs Canada, des Partenaires des parcs canadiens et de leurs associations coopérantes membres sont complémentaires. Parcs Canada reconnaît à ces deux groupes partenaires un statut privilégié. C'est la raison pour laquelle il a conclu avec eux, en 1997, un protocole d'entente qui définit le cadre de la coopération, dans le respect d'une perspective commune et au service des intérêts mutuels. Plus exactement, le protocole d'entente précise les objectifs et les principes auxquels les Partenaires des parcs canadiens et ses associations coopérantes ont convenu d'adhérer comme fondement de leur partenariat.

### Le Programme des associations coopérantes

Les associations coopérantes sont des organisations enregistrées, à but non lucratif, fondées selon un accord avec Parcs Canada pour prendre en charge des programmes et des activités qui ont un lien direct avec le mandat de Parcs Canada. Ces groupes bénévoles « Amis » reflètent l'intérêt du public et entreprennent des projets

## ❖ UN TRAVAIL DE CONCERTATION

Parmi les exemples les plus récents de partenariats dans le contexte du Programme national de partage des frais, se trouve l'accord signé en 1996 avec la ville de Hamilton pour la protection et la préservation du lieu historique national Hamilton-Waterworks.

Hamilton-Waterworks constitue un exemple aussi ancien que rare d'un complexe industriel de style victorien qui est demeuré pratiquement intact, sur le plan de l'architecture aussi bien que fonctionnel, et c'est ce qui justifie sa commémoration en tant que lieu historique. Les lieux sont actuellement administrés par la ville de Hamilton sous le nom de Hamilton Museum of Steam and Technology. Les crédits affectés dans le cadre du Programme national de partage des frais permettra d'entreprendre les travaux de conservation tout en veillant à ce que les ressources qui sont le symbole et la raison d'être des lieux ne souffrent aucun dommage ou danger. Ces travaux auront également pour effet de garantir la permanence des lieux en tant qu'institution culturelle accessible au public. Les crédits serviront aussi à élaborer des programmes de présentation patrimoniaux et des activités connexes dans le but de mieux faire comprendre l'importance nationale de ce site.

---

et des activités qui permettent d'améliorer l'efficacité de Parcs Canada. Présentement, 40 associations travaillent pour le compte de 54 parcs nationaux, lieux et canaux historiques nationaux dans chaque province. Ces associations fournissent environ 50 000 heures d'effort bénévole et emploient des centaines de personnes au cours des étés occupés. L'adhésion varie d'une association à l'autre, toutefois on compte un total de 5 000 personnes et familles au niveau national. Les associations coopérantes offrent l'occasion de contribuer aux activités destinées au public dans un parc, un lieu historique ou un canal. Des échanges mutuellement enrichissants entre les divers partenaires sont entretenus et continuellement rehaussés grâce à des rapports journaliers, des séances de planification conjointes, une formation et une orientation à l'intention des bénévoles.

En reconnaissance de ce lien privilégié avec les associations coopérantes, Parcs Canada accepte, moyennant un prêt ou une entente de location à bail, de céder des locaux et d'autres installations pour des comptoirs de vente ou de service, de l'espace

d'entreposage et des bureaux. Il leur accorde aussi une aide financière durant leurs cinq premières années d'existence. C'est ainsi qu'en 1997-1998, il a distribué 189 000 \$ à quelque 20 associations.

## L'ÉTAT DES RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS

S'il est vrai que Parcs Canada maintient des liens de longue date avec les intervenants, il n'a pas pour autant géré ces liens de façon systématique. En fait, le Bureau national ne dispose que de très peu de données sur l'état de ces relations. Au fil des années, les intervenants ont manifesté leurs inquiétudes sur la manière dont ils travaillent avec Parcs Canada. Ces inquiétudes portent principalement sur les questions d'accès et d'échéanciers réalistes.

### Accès

Nombre d'intervenants souhaitent participer à l'élaboration des politiques, des plans de gestion et des plans de réseau. L'ouvrage intitulé *Principes directeurs et politiques opérationnelles* précise que « l'engagement du public » ou des « consultations » ou bien « la participation du public » seront recherchés chaque fois que l'établissement ou le zonage d'un parc ou d'un lieu historique national est proposé, qu'un plan directeur ou autre document du genre est déposé ou modifié, ou que des règlements sont ratifiés.

Les parcs et lieux organisent régulièrement des séances de consultation publique au sujet des droits d'entrée, auprès des campeurs et visiteurs réguliers et auprès d'associations de tourisme et de leur collectivité.

### Échéanciers réalistes

Bon nombre d'intervenants ont demandé qu'on leur donne assez de temps pour fournir des commentaires significatifs sur les questions qui les touchent. Les questions concernant les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux sont souvent très complexes. Les intervenants ont expliqué qu'ils ont besoin de temps pour réfléchir à leurs actions et exprimer leurs opinions.

Parcs Canada élabore des principes et des outils afin de soutenir la participation du public à l'élaboration de politiques et à la gestion.

## ❖ « PARTICIPATION : DES OCCASIONS INTÉRESSANTES »

Cinq exemples récents offrent un aperçu intéressant de l'ampleur des occasions où le public peut participer aux décisions liées à la gestion des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

### 1. LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU FORT-LANGLEY :

En 1995, on a élaboré un nouveau plan de gestion pour Fort-Langley avec deux objectifs primordiaux – veiller à l'intégrité commémorative des lieux et répondre aux besoins opérationnels en ciblant les occasions d'affaires. Au cours du processus d'élaboration, on a organisé plusieurs séances d'information publiques pour discuter des propositions reçues et connaître l'opinion des groupes d'intérêts particuliers. Par ailleurs, une centaine de personnes et d'organisations, allant du maire du canton aux représentants des groupes autochtones, ont eu l'occasion de donner leur avis personnel sur le plan proposé.

### 2. LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE LA GROSSE-ÎLE-ET-LE-MÉMORIAL-DES-IRLANDAIS :

Nombre d'inquiétudes et d'attentes, émanant plus particulièrement des Canadiens d'origine irlandaise, ont été exprimées lors d'une série de réunions publiques organisées d'un bout à l'autre du pays sur le concept d'aménagement du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais. Résultat : en 1993, la Ministre désigne une commission consultative constituée d'éminents universitaires et les charge de répondre aux questions soulevées lors de ces réunions. La commission a présenté un rapport en mars 1996 accompagné de précieux conseils sur la manière de réaménager les lieux et de les présenter au public sans violer leur caractère sacré. Le plan de gestion qui est en élaboration tiendra compte des recommandations de la commission.

### 3. ENQUÊTE SUR LA VALLÉE DE LA BOW :

Ce groupe d'étude indépendant était constitué de représentants universitaires et de membres du secteur privé, provenant des domaines suivants : sciences écologiques, tourisme, politiques et gestion gouvernementales. La consultation du public était parmi les étapes les plus cruciales du processus. Une table ronde a réuni les représentants de 14 régions distinctes qui s'intéressent à l'avenir de la vallée de la Bow. On y a défini l'orientation et les principes directeurs du projet. Au terme de deux années de recherches et de consultations, le groupe a publié son rapport en 1996. Il contenait 500 recommandations, dont on a intégré un nombre assez vaste dans la version remaniée du plan de gestion du parc national Banff.

### 4. PARC NATIONAL WAPUSK, PRÈS DE CHURCHILL

AU MANITOBA : Lorsque Parcs Canada et la province de Manitoba ont proposé pour la première fois aux habitants de Churchill en 1989 l'idée de fonder un parc national dans les environs afin de protéger des milieux naturels représentatifs des Basses-Terres d'Hudson et de James, ces derniers ont réagi avec méfiance, mais ont néanmoins démont un certain intérêt. Il était évident que les gens de la région voulaient vraiment participer à toute décision relative à « leurs » terres. La participation systématique du public a permis de transformer ce genre de réaction en une volonté de soutenir la création du parc. Il est plus important de noter que les employés du parc se sont efforcés de démontrer aux collectivités locales que Parcs Canada donne suite à ses intentions.

Des groupes de travail, composés de représentants fédéraux, provinciaux et locaux, ont été formés pour colliger l'information et découvrir toute lacune. Une série de séances de consultation publique et la parution régulière d'un bulletin de nouvelles ont rendu compte des étapes de la proposition. Un comité directeur, composé de cadres supérieurs de Parcs Canada, du gouvernement provincial du Manitoba, du District de Churchill, et les Premières Nations de Fox Lake et York Factory ont surveillé les travaux pour vérifier la possibilité de créer un tel parc, pour en suggérer les limites géographiques et enfin, pour conclure l'entente permettant la création de ce parc national. Cette entente contient des dispositions caractéristiques à ce parc. L'intention est de satisfaire le besoin que les groupes locaux ont exprimé au sujet de leur rôle et de la possibilité de continuer à utiliser le territoire selon la tradition. L'entente respecte également les droits et les traités relatifs à l'utilisation des terres par les Autochtones.

Un conseil d'administration, dont les représentants ont été sélectionnés par les groupes mentionnés plus haut, offre des conseils sur la planification, la gestion et le fonctionnement du parc. Présentement, le conseil contribue à l'élaboration de lignes directrices intérimaires sur la gestion du parc.

### 5. LES TERRES DE LA PÉNINSULE DE GREENWICH, UNE

EXTENSION AU PARC NATIONAL DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD. En 1996, le gouvernement du Canada et l'Île-du-Prince-Édouard se sont engagés à préparer une entente relative à une importante extension au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Un groupe de travail composé d'intervenants fédéraux et provinciaux a été créé pour faire une synthèse et produire un rapport sur les aspects culturels et naturels, sur les ressources et les conditions économiques, ainsi que pour suggérer les premières propositions

d'aménagement de ce territoire sur la péninsule de Greenwich située au nord-est du littoral de l'Île-du-Prince-Édouard. Le rapport et les suggestions ont formé la base d'une proposition soumise à la consultation publique au printemps 1997 et ont été bien acceptés dans l'ensemble, à condition toutefois que l'on agisse avec précaution.

Un conseil consultatif composé de personnes représentant les intérêts du public et du gouvernement sera créé pour prodiguer des conseils sur la planification et la gestion du parc.

---

## RAPPORTS DE COLLABORATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Depuis les années 1970, Parcs Canada a tissé des liens toujours plus nombreux avec les peuples autochtones quant à la création et à la gestion d'espaces protégés significatifs au niveau national. Ces espaces incluent des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation.

La gestion coopérative est une forme de cogestion suivant laquelle les peuples autochtones conseillent la Ministre sur les questions reliées à la gestion des ressources culturelles et naturelles d'un parc, d'un lieu ou d'une aire.

La gestion coopérative des nouveaux parcs nationaux où siègent des représentants autochtones évolue dans les régions du Canada qui font l'objet de revendications territoriales approfondies, ainsi que dans les régions où les droits issus de traités sont reconnus à l'intérieur du territoire du parc. Certains parcs nationaux fondés en regard de revendications territoriales approfondies possèdent des conseils d'administration dédiés, tandis que d'autres sont gérés de manière coopérative par des conseils régionaux qui traitent des questions de faune et d'aménagement du territoire. Il existe également des conseils d'administration intérimaires dans les régions où les revendications territoriales approfondies n'ont pas encore été conclues.

Les conseils de gestion coopérative sont composés d'un nombre équivalent de représentants des peuples autochtones et ceux nommés par le gouvernement qui conseillent la Ministre du Patrimoine canadien sur les questions de gestion reliées au parc national. Ces groupes agissent à titre de conseils d'administration dédiés au parc en question, ils soumettent le plan de gestion du parc à la Ministre et conseillent sur les questions d'exploitation de la faune par les peuples autochtones.



*À ce jour, environ un tiers des 38 parcs nationaux du Canada possèdent des conseils de gestion coopérative où siègent des représentants des peuples autochtones.*



# INVESTISSEMENTS

---



## INFORMATION FINANCIÈRE

### CONTEXTE

La manière dont le gouvernement fédéral finance les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada a beaucoup changé au cours des années 1990.

Jusqu'à 1994, le financement de Parcs Canada provenait uniquement de crédits parlementaires (argent des contribuables). Même si certains revenus étaient produits par les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, ils étaient déposés dans les coffres du gouvernement et n'étaient pas reliés aux crédits fournis par le gouvernement. Les crédits étaient rajustés annuellement, par suite des réductions budgétaires à l'échelle du gouvernement, mais des fonds supplémentaires étaient fournis pour créer de nouveaux parcs et lieux, et pour améliorer la gestion des ressources culturelles et naturelles et pour l'entretien des routes.

En 1994, Parcs Canada a négocié un nouveau plan financier avec le Conseil du Trésor et d'autres organismes centraux, plan qui sépare le bien public du bénéfice privé. Le plan se fonde sur le principe suivant : tandis que l'argent des contribuables continue de financer la création de parcs et de lieux historiques, de même que la protection permanente du patrimoine canadien, les utilisateurs qui profitent des parcs et des lieux paieront des frais pour certains

services, notamment le camping, l'éclusage, le ski de randonnée, les aires d'utilisation diurne, etc.

Ce changement permet à Parcs Canada de garder les recettes générées par son programme et de gérer ses affaires de manière plus professionnelle et plus réactive au marché.

La transition qui a vu Parcs Canada passer d'une organisation financée par les recettes fiscales à un organisme disposant de plusieurs sources de revenus s'est faite par étapes. En 1994, Parcs Canada a négocié une entente en vue de conserver la plupart des recettes produites par les services fournis par les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. En revanche, on a réduit ses crédits en fonction du montant des recettes produites au cours de l'exercice de 1994. Depuis 1994, Parcs Canada a conservé ses recettes dans les parcs et lieux historiques où elles ont été acquises et les a utilisées pour couvrir les coûts de la prestation de services aux visiteurs. Les résultats financiers ont été encourageants. Les recettes provenant des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux se sont accrues, passant de 37 millions de dollars en 1993 à 56 millions de dollars en 1996.

Les modifications globales qui se sont produites dans les crédits et les revenus entre 1990 et 1997 sont illustrées à la figure 66 : *Sources de revenus de Parcs Canada*.

Par suite de la mise en œuvre de frais d'utilisation individuelle dans la plupart des parcs nationaux et lieux historiques nationaux, les recettes de Parcs Canada se sont accrues. Les frais de camping et des autres services offerts aux visiteurs ont également augmenté pour tenir compte des coûts de prestation de ces services. Avant 1995, la majorité des lieux historiques nationaux ne demandaient aucuns frais aux visiteurs, et les parcs nationaux n'exigeaient qu'un prix fixe par voiture.

Parcs Canada a créé un certain nombre d'entreprises à vocation commerciale qui ont pour objectif de s'autofinancer. Ces entreprises doivent non seulement assumer le coût de leur fonctionnement courant, mais aussi prendre en charge leurs investissements immobiliers, ce qu'elles font à partir de leurs propres revenus. En 1994, Parcs Canada a créé une entreprise qu'il a chargée de la gestion conjointe des trois installations de sources thermales des parcs nationaux Banff, Jasper et Kootenay. En 1996, il a créé une autre entreprise chargée de gérer le terrain de golf Links des Hautes-Terres-du-Cap-Breton.

La même année, Parcs Canada a mis sur pied un autre fonds renouvelable afin de récupérer auprès des habitants et des entreprises des six collectivités de Field (parc national Yoho), de Jasper

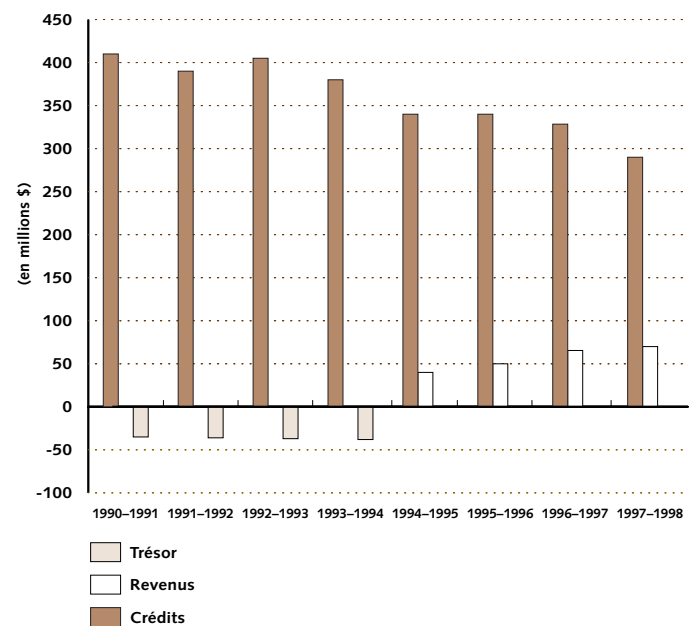
(parc national Jasper), de Lake Louise (parc national Banff), de Waterton (parc national des Lacs-Waterton), de Wasagaming (parc national du Mont-Riding) et de Wasquesiu (parc national de Prince-Albert) les coûts des services comme l'approvisionnement en eau et le ramassage des déchets. Les coûts et les revenus associés à ces fonds sont gérés indépendamment du budget principal de Parcs Canada, mais sont inclus dans les montants reproduits à la figure 66 : *Sources de revenus de Parcs Canada*.

## INVESTISSEMENTS

Au même moment où Parcs Canada a commencé à gérer ses sources de revenus, il a également pris des mesures pour mieux gérer les investissements de ses revenus. Parmi les nouveaux investissements, mentionnons l'amélioration des services aux visiteurs dans les parcs actuels et des fonds de parachèvement pour les parcs et

*Les diminutions importantes des crédits sont attribuables au transfert de ressources de Parcs Canada afin de créer une structure de services intégrée pour le nouveau ministère du Patrimoine canadien en 1993. En 1994, elles sont le résultat de l'Examen pan-gouvernementaux des programmes et de la suppression des crédits supplémentaires destinés aux nouveaux projets de création de parcs et de lieux historiques ou aux projets spéciaux de gestion dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et culturelles.*

Figure 66 : *Sources de revenus de Parcs Canada*



lieux qui ont été établis il y a un certain nombre d'années. Par exemple, au parc national Kouchibouguac, au Nouveau-Brunswick, on a élargi le terrain de camping pour satisfaire aux demandes des visiteurs. Le personnel de Parcs Canada prévoit que cet investissement sera récupéré sur plusieurs années grâce aux revenus accrus du parc.

Depuis 1994, Parcs Canada a investi quatre millions de dollars pour acquérir les titres d'autres terrains, notamment pour le parc national de la Péninsule-Bruce et le parc national des Prairies, de même que pour payer une indemnité au secteur privé et aux Autochtones, ce qui a pour but d'éliminer tout obstacle à l'établissement des parcs.

## FINANCEMENT DE NOUVEAUX PARCS NATIONAUX ET LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Au cours des années 1990, le gouvernement du Canada a versé des fonds supplémentaires à Parcs Canada pour que celui-ci complète le réseau canadien des parcs nationaux et améliore celui des lieux historiques nationaux d'ici l'an 2000. En 1991, Parcs Canada a commencé à recevoir des fonds spécialement assignés pour planifier, négocier et établir de nouveaux parcs et lieux. Tout au long de

la décennie, Parcs Canada a accru graduellement le montant d'argent consacré à cette entreprise. Lorsque le financement s'est terminé en 1996, Parcs Canada a continué d'investir de l'argent dans la création de nouveaux parcs nationaux et lieux historiques nationaux à un montant dépassant de 25 p. 100 le montant initial des fonds affectés. L'énorme hausse des investissements tout au long des années 1990 est illustrée à la figure 67 : *Établissement de nouveaux parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux – Dépenses antérieures et projetées de 1991-1992 à 1997-1998*. Depuis que ce financement a pris fin en 1996, tous les investissements ultérieurs dans de nouveaux parcs nationaux et lieux historiques nationaux sont gérés par Parcs Canada.

L'organisation prévoit travailler en partenariat avec d'autres intervenants et accroître son apport visant à protéger et à préserver les lieux historiques appartenant à d'autres, notamment des organisations historiques locales, des provinces, des municipalités et des groupes autochtones. La plupart des nouveaux lieux nationaux seront développés en partenariat avec d'autres groupes comme l'illustre la figure 68 : *Établissement de nouveaux lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada dont les coûts sont partagés avec d'autres*. (Le chapitre **L'état des lieux historiques nationaux** donne un aperçu détaillé de la création de lieux en partenariat avec les intervenants.)

Figure 67 : *Établissement de nouveaux parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux – Dépenses antérieures et projetées de 1991-1992 à 1997-1998*

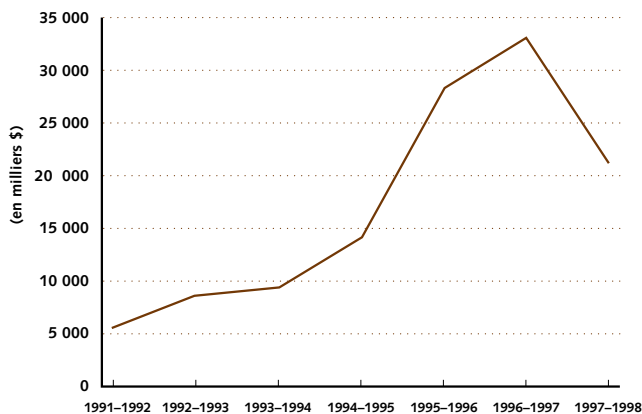
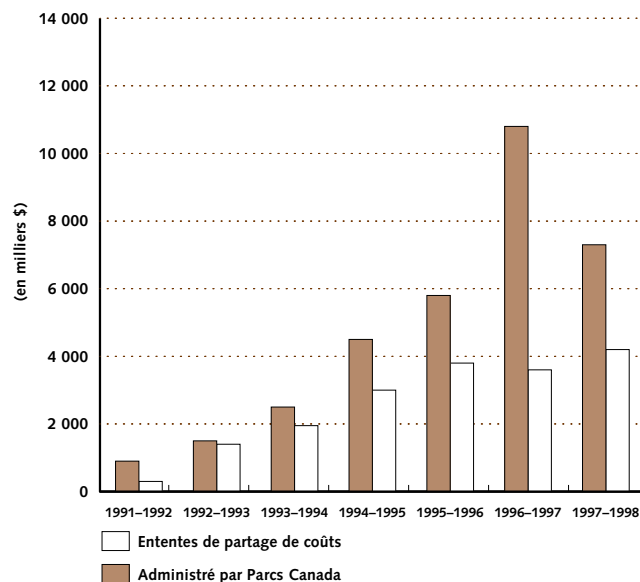


Figure 68 : *Établissement de nouveaux lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada dont les coûts sont partagés avec d'autres*



## PROTECTION DU PATRIMOINE NATIONAL

Parcs Canada est également en train de modifier la façon dont il investit dans la protection des ressources du patrimoine dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Le nouveau plan d'affaires de l'organisation met l'accent sur le renforcement de l'intégrité écologique et commémorative des parcs et des lieux, et le budget a été réorganisé pour assurer la réalisation de ces objectifs. En ce qui concerne les lieux historiques nationaux, par exemple, les capitaux engagés pour la préservation des bâtiments et des artefacts sont passés de 20 millions de dollars en 1993-1994 à près de 38 millions de dollars en 1996-1997, comme l'illustre la figure 69 : *Dépenses en immobilisations de Parcs Canada de 1993-1994 à 1996-1997 pour la conservation/restauration/préservation des ressources du patrimoine culturel*. Ces montants comprennent des capitaux engagés dans les nouveaux lieux historiques nationaux, comme la Grosse-Île et l'Établissement-Ryan ainsi que pour la conservation des canaux et de diverses fortifications, comme la Redoute-York et l'Île-George. Dans les lieux historiques, l'augmentation importante du financement devrait améliorer la condition des lieux, décrite ailleurs dans la section intitulée *État des lieux nationaux historiques* de ce rapport.

Parcs Canada a modifié la manière dont il gère l'écosystème des parcs nationaux. En 1990, il a reconnu que les activités de suppression d'incendies de ce siècle avaient à peu près éliminé les incendies de la plupart des cycles relatifs aux écosystèmes au sein

Figure 69 : Dépenses en immobilisations de Parcs Canada de 1993-1994 à 1996-1997 pour la conservation/restauration/préservation des ressources du patrimoine culturel

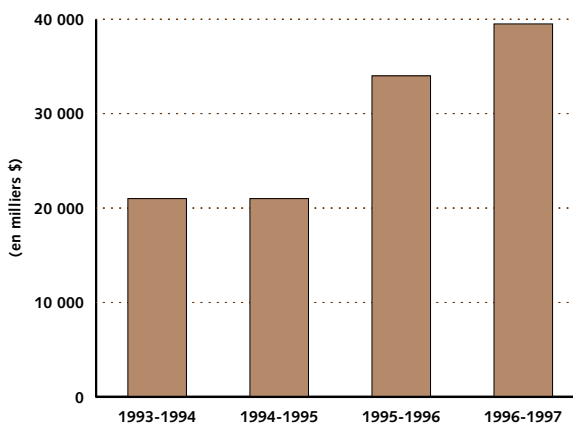
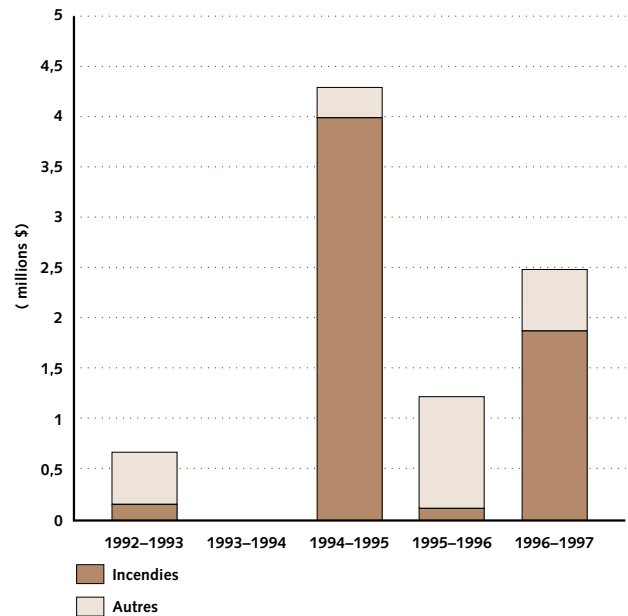


Figure 70 : Dépenses d'urgence de Parcs Canada de 1992-1993 à 1996-1997



des parcs nationaux du Canada. Un résultat inattendu a certes été la baisse du nombre d'espèces de certains animaux et plantes qui normalement se régénèrent par eux-mêmes à la suite d'incendies de forêt, et une hausse importante de la possibilité d'incendies de grande surface. (Pour une discussion exhaustive des effets de la suppression des incendies, se reporter aux pages 41 à 44 de la section *L'état des parcs nationaux* du présent rapport.)

Par suite de ces constatations, Parcs Canada a modifié la façon dont les incendies de forêt sont gérés dans les parcs nationaux du Canada. Des incendies contrôlés, connus sous le nom de brûlages dirigés, sont allumés dans certains parcs pour réintroduire le feu dans les écosystèmes des parcs. En outre, des représentants de Parcs Canada permettent à certains incendies de forêt se produisant naturellement de brûler jusqu'à la fin, s'ils ne constituent aucun danger pour les humains, les bâtiments ou d'autres infrastructures. À long terme, cette mesure permettra de réduire la quantité d'argent nécessaire pour lutter contre les incendies de forêt.

De grands incendies se sont produits en 1994-1995 dans l'ouest et le nord du Canada et en 1996-1997, dans le parc national de Prince-Albert. En 1993-1994, il n'y avait aucune dépense servant à lutter contre les incendies de forêt. Le montant d'argent servant à lutter contre les incendies de forêt et à faire face à d'autres urgences (inondations, avalanches, etc.) apparaît à la figure 70 : *Dépenses d'urgence de Parcs Canada de 1992-1993 à 1996-1997*.

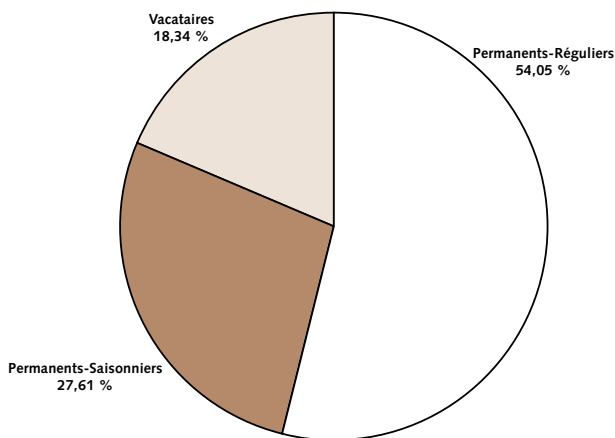
# INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES

## TYPES D'EMPLOIS

Le personnel constitue le cœur de tout organisme et ce sont les 4 357 employés de Parcs Canada qui donnent vie à cette organisation. Comme l'illustre la figure 71 : *Profil de l'effectif de Parcs Canada – Répartition du personnel par type d'emploi*, près de 81 p. 100 des employés de Parcs Canada sont des employés permanents du gouvernement fédéral. Puisque l'exploitation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux est saisonnière, un tiers de tout le personnel est formé d'employés saisonniers permanents qui travaillent de 4 et 9 mois par année. Enfin, à peu près un employé sur cinq est un vacataire (employé à terme) qui travaille en fonction d'un contrat qui dure un nombre précis de mois ou d'années.

En 1996-1997, par suite des compressions imposées par le gouvernement du Canada dans le cadre de son programme de réduction des coûts intitulé *Examen des programmes*, il y a eu une baisse de 6,3 p. 100 au sein du personnel permanent.

Figure 71 : *Profil de l'effectif de Parcs Canada – Répartition du personnel par type d'emploi*



## DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Parcs Canada est une organisation hautement décentralisée. Environ 93 p. 100 des employés de Parcs Canada travaillent dans des parcs, des lieux ou des canaux ou en tant qu'intervenants dans des Centres de service technique et professionnel (regroupements de professionnels qui assurent des services pour un certain nombre de parcs, de lieux et de canaux) partout au Canada.

Le reste du personnel (7 p. 100) travaille au bureau national, comme le montre la figure 72 : *Répartition du personnel*. Le nombre d'employés travaillant dans des parcs, dans des lieux, à des canaux ou dans des centres de services est demeuré relativement constant, alors que le nombre d'employés du Bureau national a chuté de 12,5 p. 100 en 1996-1997.

## CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

Comme le montre la figure 73 : *Répartition des employés par catégorie d'emploi*, l'effectif œuvre dans une variété de catégories professionnelles. Moins de 1 p. 100 du personnel fait partie de la haute direction. Environ 5 p. 100 des employés font partie des catégories professionnelles (surtout les sciences naturelles et culturelles). Puisque 93 p. 100 de l'effectif de Parcs Canada se trouve près des parcs, des lieux et des canaux, il n'est pas surprenant de constater que le pourcentage le plus élevé de l'effectif (49 p. 100) se trouve dans la catégorie opérationnelle. Vient ensuite la catégorie technique (22,5 p. 100) qui représente environ un employé sur cinq.

## RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR ÂGE

Tout au long des années 1990, Parcs Canada n'a recruté que très peu de jeunes travailleurs. Maintenant, environ 60 p. 100 du personnel de Parcs Canada est âgé d'au moins 40 ans. L'âge de l'effectif pose un défi pour Parcs Canada. Comme l'illustre la figure 74 : *Répartition du personnel par tranche d'âge*, sur le vieillissement de l'effectif de Parcs Canada, 39 p. 100 des employés sont âgés de 20 à 39 ans, 41 p. 100 se situent entre 40 et 49 ans et 19 p. 100 ont plus de 50 ans. L'âge moyen à Parcs Canada est de 43 ans, le même âge moyen que l'on retrouve partout au sein de la fonction publique.

Figure 72 : Répartition du personnel

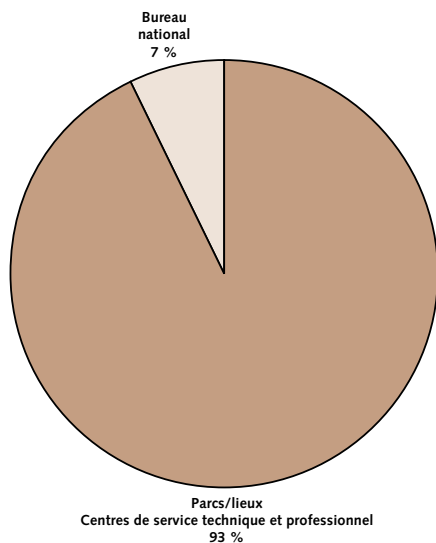


Figure 74 : Répartition du personnel par tranche d'âge

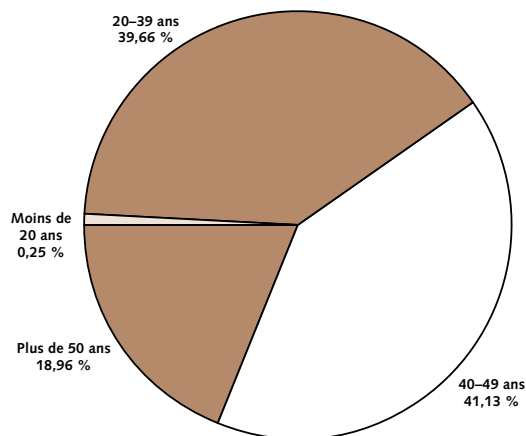
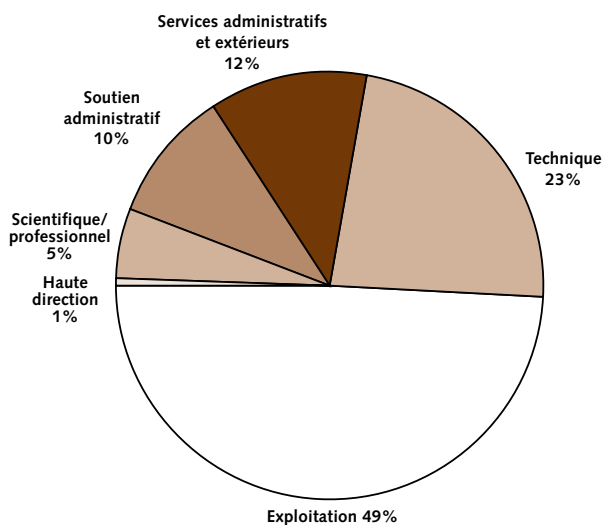


Figure 73 : Répartition des employés par catégorie d'emploi



## LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET SES DÉFIS

Les caractéristiques démographiques des effectifs de Parcs Canada sont telles qu'il faudra chercher activement les moyens de doter nos équipes des compétences dont elles auront besoin demain.

Les effectifs de Parcs Canada vieillissent. Soixante pour cent environ des employés ont plus de 40 ans, ce qui laisse prévoir de nombreux départs à la retraite au cours des quelques prochaines années. Le problème de la relève est pressant et encore plus dans certains secteurs qui souffrent aussi du ralentissement que le gouvernement impose au recrutement des jeunes par ses compressions.

Par exemple, soixante-cinq pour cent environ des gestionnaires de niveau intermédiaire pourront partir à la retraite d'ici cinq à sept ans. On s'attend aussi à manquer d'employés qualifiés dans les secteurs de la conservation des ressources historiques et de l'archéologie.

De façon générale, on devra en outre veiller à assurer une plus grande diversité des effectifs dans l'ensemble de l'organisation.

Le Service des gardes de parc illustre à lui seul toutes ces difficultés. Les quelque 450 employés de ce Service, principalement des techniciens, sont parmi les employés les plus visibles de Parcs Canada. Ils s'occupent de la gestion des ressources, de la sécurité publique et de l'application directe de la loi dans les parcs

nationaux du Canada. (Dans le cas des lieux historiques nationaux et des canaux du patrimoine canadien, ce dernier travail est confié aux corps de police municipaux, provinciaux ou fédéraux.)

Au début des années 1970, la plupart des personnes engagées par le Service des gardes de parcs avaient simplement un diplôme d'études secondaires. Durant les années 1980, on s'est mis à engager des techniciens ou des diplômés de niveau collégial. De nos jours, la plupart des nouvelles recrues possèdent un diplôme universitaire (80 p. 100). Parallèlement, en raison de la moyenne d'âge élevée de nos effectifs, les chances d'avancement restent extrêmement maigres. Il faut dire aussi que le Service n'a guère eu de succès dans le recrutement des femmes. Sur ses 450 gardes de parcs, 13 p. 100 seulement étaient des femmes en 1996. Enfin, les Autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées ne sont pas représentés au Service comme le voudrait leur proportion de la population canadienne en général.

Pour trouver une solution à tous ces problèmes, Parcs Canada, dans le cadre du Programme pour la constitution des effectifs de l'avenir qu'il a élaboré aux termes de l'initiative La Relève, a mis en œuvre des mécanismes spéciaux de recrutement. Entre autres, il prévoit le recrutement, la formation et le perfectionnement de nouveaux dirigeants, la création de programmes de perfectionnement et d'acquisition de compétences spécialisées dans les secteurs clés comme celui de la conservation des ressources historiques et de l'archéologie, et l'amélioration des fonctions de planification et d'imputabilité dans le domaine des ressources humaines.

# ANNEXES

---





# ANNEXE 1 : PARC NATIONAL WAPUSK

## OBJET

Protéger une portion représentative de la région naturelle des Basses-Terres d'Hudson et de James et encourager le public à connaître, à apprécier et à profiter de la région de manière à la laisser intacte au bénéfice des générations futures.

## ÉTABLISSEMENT

Une entente a été signée le 24 avril 1996 entre le Canada et le Manitoba afin d'établir le parc national Wapusk. Le gouvernement local du District de Churchill (maintenant la ville de Churchill), les Premières nations de Fox Lake et de York Factory agissaient comme témoins. Wapusk est un terme cri qui signifie « ours blanc ».

On prévoit une intervention législative pour que le parc soit inclus dans la *Loi sur les parcs nationaux*. Un conseil de gestion du parc composé de représentants du Canada, du Manitoba, de la ville de Churchill et des Premières nations de Fox Lake et de York Factory a été établi pour étudier les questions relatives à la planification, à la gestion et au fonctionnement du territoire du parc.

## EMPLACEMENT ET ACCÈS

- ▀ Le parc est situé à 45 kilomètres au sud-est de Churchill, au Manitoba, et longe la baie d'Hudson.
- ▀ La rivière Owl et ses affluents constituent la principale partie du parc.
- ▀ Winnipeg et Thompson, 1 609 kilomètres et 550 kilomètres au sud et au sud-ouest respectivement, sont les grands centres les plus proches.
- ▀ On a accès à Churchill par train ou par avion.

## VALEURS HISTORIQUES ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES

- ▀ D'une superficie de 11 475 kilomètres carrés, le parc est situé dans une plaine plate et basse qui descend lentement vers la baie d'Hudson. Le sol de la plaine est composé de pergélisol continu et discontinu et subit l'influence d'un climat maritime subarctique; il est recouverte par le plus long tapis de muskeg en Amérique du Nord. La moitié de la surface du parc est recouverte de lacs, de marécages, de cours d'eau et de rivières.
- ▀ Les eskers et les moraines sont les traits marquants du parc dont le relief est, par ailleurs, plat.
- ▀ Situé dans la zone de transition entre la toundra arctique et la grande forêt boréale, le parc a une végétation diversifiée, et on y trouve un grand nombre d'espèces végétales rares pour cette latitude. On note tout particulièrement les communautés associées aux terres humides ainsi que les espèces végétales associées à la forêt boréale qui est ici à sa limite nord.
- ▀ Le parc protège l'une des plus grandes aires de mise bas de l'ours blanc que l'on connaisse dans le monde, et il constitue un habitat critique pour les centaines de milliers d'oiseaux aquatiques et d'oiseaux de rivage qui nichent le long de la côte de la baie d'Hudson en été, et qui se rassemblent pour se nourrir durant leur migration du printemps et de l'automne. Le caribou et de nombreuses espèces d'animaux à fourrure, comme le castor, le renard, le loup et le carcajou, y demeurent aussi.
- ▀ Ce territoire a été longtemps occupé par les Chipewyans et les Cris; l'occupation métisse et européenne a commencé vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Toute la région a une importance historique comme centre de la traite des fourrures et pour illustrer l'influence de la traite des fourrures sur les habitudes et les migrations culturelles.

## ÉTAT DES RESSOURCES

- ▀ Les ressources ne sont pas encore toutes inventoriées, car le parc n'a été établi que récemment. Le parc est en grande partie un milieu sauvage; il y a eu peu de perturbations humaines sur le milieu naturel.
- ▀ Un examen des bases de données de recherches existantes sera entrepris pour relever les lacunes et pour déterminer quelles seront les priorités dans l'inventaire et l'étude des ressources.

## MISE EN VALEUR

- ▮ Une stratégie de communication sera développée en 1997-1998 et la production médiatique commencera la même année.

## SERVICES ET INSTALLATIONS

- ▮ Les installations du nouveau parc n'ont pas encore été aménagées. L'actuel centre d'accueil de Parcs Canada, à Churchill, utilisé pour les lieux historiques nationaux du nord du Manitoba, accueillera aussi les visiteurs du parc national pendant qu'on complétera l'étude sur les services aux visiteurs pour déterminer quels sont leurs besoins relativement aux activités, aux services et aux installations.
- ▮ Le développement futur des installations s'inspirera du plan de gestion du parc et des résultats de l'étude sur les services aux visiteurs. Le processus de planification de la gestion devrait commencer en 1998-1999 tandis que l'étude sur les services aux visiteurs commencera en 1997-1998.
- ▮ Cinq fournisseurs commerciaux d'excursions organisées sont autorisés à fournir des services touristiques commerciaux sur le territoire du parc.

## FRÉQUENTATION

- ▮ Les statistiques relatives aux visites du parc manquent présentement. En 1996, il y a eu 10 073 visites au centre d'accueil de Parcs Canada à Churchill.
- ▮ Les peuples autochtones et les utilisateurs locaux continuent à y pratiquer leurs activités traditionnelles.

## MENACES

### Externes

- ▮ On n'a pas encore fait de recherche à ce sujet.

### Internes

- ▮ Les populations croissantes d'oies des neiges endommagent l'habitat côtier sur la baie d'Hudson.

## PERSPECTIVES

Le processus de planification de la gestion déterminera les différentes opportunités offertes par le parc. Le conseil de gestion de Wapusk s'est réuni plusieurs fois et il prépare des lignes directrices intérimaires afin de traiter des questions relatives au parc national Wapusk.

## PARTENARIATS

Programme de bénévolat – sans objet.

Autres arrangements coopératifs :

- ▮ Le Canada et le Manitoba prévoient encourager des recherches coopératives pour le territoire du parc et les terres de la Couronne adjacentes. Ces recherches mettront à contribution le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et d'autres organisations, comme le Centre d'étude sur le nord de Churchill et le Manitoba Keewatinowi Okimakanak.
- ▮ L'entente visant à établir le parc comporte un engagement par le Canada et le Manitoba d'encourager la formation d'une association coopérante non gouvernementale et sans but lucratif.



# ANNEXE 2 : PARC NATIONAL TUKTUT NOGAI

## OBJET

Représenter et protéger un écosystème caractéristique de la région naturelle des collines de la Toundra et protéger les principales aires de mise bas de la harde de caribous de la toundra de Bluenose.

## ÉTABLISSEMENT

Le parc national Tuktut Nogait a été établi officiellement en vertu d'une entente signée entre le gouvernement fédéral, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et la Société régionale Inuvialuit le 28 juin 1996. L'entente relative à l'établissement du parc prévoit la constitution d'un conseil de gestion du parc pour conseiller la Ministre sur tous les aspects relatifs à la planification, au fonctionnement et à la gestion du parc.

Des ententes à venir seront négociées pour compléter le parc, en y ajoutant des terres de Nunavut et du territoire traditionnel des Dénés Sahtu et des Métis.

## EMPLACEMENT ET ACCÈS

- ▀ Le parc est situé à 450 kilomètres à l'est d'Inuvik et à 250 kilomètres au nord du cercle arctique.
- ▀ La communauté la plus proche est Paulatuk, à environ 25 kilomètres à l'ouest du parc.
- ▀ Yellowknife, à 800 kilomètres au sud par voie aérienne, est le grand centre le plus proche.

## VALEUR HISTORIQUE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES

- ▀ D'une superficie de 16 340 kilomètres carrés, Tuktut Nogait est le cinquième plus grand parc national du Canada.
- ▀ La région des collines Melville est un paysage de végétation de la toundra, de collines ondoyantes et de profonds canyons de rivière ayant une biodiversité très élevée en raison d'une variété de microhabitats. Les falaises et les escarpements y abondent et fournissent une bonne aire de nidification pour les oiseaux de proie : la densité des éperviers et des faucons nicheurs est parmi la plus élevée que n'importe où ailleurs dans les Territoires du Nord-Ouest. Les collines et les vallées représentent d'excellents habitats pour le caribou et le bœuf musqué, et particulièrement pour la harde de caribous de la toundra de Bluenose. Ce troupeau est important sur les plans culturel et économique pour les peuples autochtones de la région.
- ▀ Des centaines de sites archéologiques témoignent de la présence humaine plusieurs fois millénaires dans la région.
- ▀ On trouve dans le parc plusieurs pingos, des buttes de faune conique contenant un noyau de glace.

## ÉTAT DES RESSOURCES

- ▀ Le parc est un milieu sauvage et ne subit que peu d'influence de la présence humaine. Lorsque le parc sera légalement établi, il faudra entreprendre l'inventaire des ressources et évaluer leur état.

## MISE EN VALEUR

- ▀ L'intention consiste à gérer le parc comme un milieu sauvage avec le moins d'installations possible.
- ▀ Les activités d'interprétation et de communication consisteront à encourager le public à connaître et à apprécier le parc, et à en profiter. Celui-ci offre l'occasion de connaître un milieu arctique sauvage vierge, avec sa faune et sa végétation. Les activités pourraient comporter des randonnées pédestres, du camping, l'observation des oiseaux et la photographie. Parmi les endroits d'intérêt on retrouve des vallées fluviales spectaculaires le long des rivières Hornaday et Brock ainsi que les chutes La Roncière.

## SERVICES ET INSTALLATIONS

- ▶ Il n'y a pas encore de services ni d'installations.
- ▶ Paulatuk sert de point d'entrée pour la plupart des visiteurs.
- ▶ Il y a des hôtels à Inuvik et c'est de là que partent les avions pour Paulatuk.
- ▶ Des services de guides et de pourvoirie seront établis au cours des prochaines années.

## FRÉQUENTATION

- ▶ Moins de 50 visiteurs par année sont prévus au cours des prochaines années.

## MENACES

Des activités d'exploration minière dans un secteur à l'ouest du parc pourraient constituer une menace.

## PERSPECTIVES

Pour atténuer les menaces : Parcs Canada continuera de coopérer avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord et les organismes Inuvialuit afin d'assurer que les activités d'exploration dans la région ne compromettent pas l'intégrité du parc.

Pour améliorer la raison d'être du parc :

- ▶ Des ententes seront négociées pour compléter le parc, en y ajoutant des terres de Nunavut et du territoire traditionnel des Dénés Sahtu et des Métis.

## PARTENARIATS

Programme de bénévolat – sans objet

Autres arrangements coopératifs :

- ▶ Les arrangements de coopération incluent les organismes de gestion établis en vertu de la convention définitive des Inuvialuit, comme le Comité consultatif de la gestion de la faune dans les Territoires du Nord-Ouest, le Conseil de gestion du gibier, le Comité de chasseurs et de trappeurs de Paulatuk et la Société communautaire de Paulatuk.

# ANNEXE 3 : SYNOPSIS DES RESSOURCES CULTURELLES DANS LES PARCS NATIONAUX

## APERÇU DU SYNOPSIS DES RESSOURCES CULTURELLES DES PARCS NATIONAUX

Cette annexe comporte les catégories de renseignements suivantes :

**Patrimoine bâti :** Les ressources culturelles hors-sol consistent principalement en des bâtiments, mais il peut y avoir aussi des barrages, des quais, et des ponts. Le Conseil du Trésor du Canada a autorisé le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine à désigner des immeubles fédéraux comme ressources culturelles importantes.

**Sites archéologiques :** Ces ressources culturelles *in situ* se trouvent généralement sous terre ou sous l'eau, bien qu'il y ait aussi des ruines hors-sol et des lieux consacrés à la spiritualité des Autochtones. Chaque parc renferme certains éléments qui entrent dans cette catégorie.

**Collections :** Il s'agit d'artefacts et de spécimens archéologiques (récupérés au cours d'une fouille archéologique et en général conservés ailleurs) et d'artefacts historiques (des ressources culturelles transportables, acquises comme référence ou pour être mises en valeur, et généralement conservées sur place). Les deux sont essentiels à l'intégrité et à la compréhension de la valeur historique d'un lieu.

**Cimetières et sites d'enterrement :** Tous les cimetières et tous les sites d'enterrement, y compris les stèles, sont traités avec respect et dignité.

**Savoir traditionnel :** Il s'agit ici de connaissances sur la vocation traditionnelle des terres, sur l'histoire orale, sur les premiers établissements et autres données du même genre. On recueille principalement ces renseignements auprès des Autochtones.

Les peuples autochtones s'engagent davantage maintenant dans le patrimoine autochtone en participant à des activités de gestion des ressources culturelles et à certains projets, comme les recherches sur l'histoire orale. Ainsi peut-on mieux comprendre et mieux apprécier ces sites.

**Mise en valeur :** La présentation au public fait partie intrinsèque de la gestion des ressources culturelles et lui permet de mieux comprendre l'ensemble du parc et de mieux en profiter. On a recours à diverses méthodes de mise en valeur : des expositions aux centres d'accueil, des présentations audiovisuelles, des sentiers et programmes d'interprétation, des brochures et des publications.

**Méthodes de gestion des ressources culturelles :** Il s'agit là d'un aperçu sur la situation passée du parc, sur sa situation actuelle et sur son avenir. Parcs Canada applique les principes et les méthodes de gestion des ressources culturelles. Il précise, dans le plan de gestion et dans les plans auxiliaires, comment il les appliquera. D'après un examen sommaire des méthodes de gestion, les ressources culturelles font de plus en plus partie de la gestion globale du parc.

Les méthodes actuelles de gestion comprennent des inventaires, des évaluations, des présentations, la surveillance, l'évaluation des répercussions, les recherches sur l'histoire humaine, la publication de l'information, des plans détaillés sur la gestion des ressources culturelles, une description des ressources et des documents d'analyse.

---

Parc	Patrimoine bâti	Sites archéologiques et autochtones	Collections archéologiques	Collections d'objets historiques
	<p>B = bon (aucun tr. req.)  P = passable (légers tr. req.)  M = médiocre (importants tr. req.)  F = fermé  S = stable  D = en état de détérioration  NC = non coté  LHN = Lieu historique national  BEEFP = Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine  (tr. req.) = travaux requis</p>	<p>B = bon (surveillance normale; intégrité non menacée)  P = passable (légers travaux de restauration pour réduire la menace)  M = médiocre (travaux importants pour réduire une menace à l'intégrité du site)  F = fermé  S = stable  D = en état de détérioration  NC = non coté  PM = peu menacé  MM = modérément menacé  GM = grandement menacé  MI = menace inconnue  NM = non menacé  ME = menacé</p> <p>LHN = Lieu historique national</p>	<p>B = bon  P = passable  M = médiocre  S = stable  TB = en très bon état</p>	<p>B = bon  P = passable  M = médiocre  S = stable  TB = en très bon état</p>
Gros-Morne (T.-N.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 bâtiments de plus de 40 ans</li> <li>• 5 examinés par le BEEFP <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 reconnu (phare de Lobster Cove (B))</li> <li>• 4 non désignés (y compris le poste de pêche de Broom Point (B))</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 site autochtone principal (Broom Point Palaeo-Eskimo) (B)</li> <li>• Terrain de camp mineur des Autochtones (S)</li> <li>• 1 épave de navire (P)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 500 artefacts du site de Broom Point (B et S)</li> <li>• les artefacts sont lithiques</li> <li>• entreposés à l'Université Memorial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collection de Broom Point : ameublement pour le poste de pêche (B)</li> <li>• Collection de Lobster Cove : photographies, objets historiques, artefacts archéologiques exposés (B)</li> </ul>
Terra-Nova (T.-N.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• pas de bâtiment de plus de 40 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 sites autochtones (Clode Sound) (B)</li> <li>• 6 lieux historiques (moulins) (P)</li> <li>• 1 épave de navire (M)</li> <li>• Besoin d'enregistrer les données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 000 artefacts de Clode Sound (B)</li> <li>• les artefacts sont des instruments lithiques</li> <li>• entreposés au bureau de Halifax</li> </ul>	
Hautes-Terres-du-Cap-Breton (N.-É.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 18 bâtiments de plus de 40 ans</li> <li>• 6 examinés par le BEEFP <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 reconnus (3 B, 1 M)</li> <li>• 2 non désignés</li> </ul> </li> <li>• autres sites : terrain de golf Links des Hautes-Terres-du-Cap-Breton (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• site mineur d'habitation des Autochtones (Warren Lake (NM))</li> <li>• plusieurs établissements historiques (acadiens) (NM) (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 petite collection autochtone (B)</li> <li>• 1 petite collection acadienne (P)</li> <li>• Entreposées au bureau de Halifax</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• collection de photographies (P)</li> <li>• nécessite un inventaire et une stabilisation</li> </ul>
Kejimikujik (N.-É.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 bâtiments de plus de 40 ans</li> <li>• 3 examinés par le BEEFP <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 non désignés</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• regroupement de 6 sites archéologiques</li> <li>• sites autochtones : LHN <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 importants sites pétrographiques</li> <li>• au moins 30 sites d'habitation</li> </ul> </li> <li>• lieux historiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sites de mine d'or (P)</li> <li>• chalets de chasse (P)</li> <li>• 30 sites mineurs dans l'annexe côtière (B)(S)</li> </ul> </li> <li>• site loyaliste (B)(S)</li> <li>• site noir (B)(S)</li> </ul>		

Cimetières et lieux de sépulture	Connaissances traditionnelles	Présentation	Méthode de gestion
<p>B = bon P = passable M = médiocre</p>			<p>IA : inventaire archéologique RA : ressource archéologique DARA : description et analyse de la ressource archéologique PDRA : plan de gestion de la ressource archéologique PB : patrimoine bâti DARPB : description et analyse de la ressource du patrimoine bâti PCO : plan de conservation RC : ressource culturelle DARC : description et analyse de la ressource culturelle GRC : gestion de la ressource culturelle PGRC : plan de gestion de la ressource culturelle LNE : lieu névralgique pour l'environnement CLMHC : Commission des lieux et monuments historiques du Canada ER : évaluation des répercussions PG : plan de gestion SN : spécimen naturel CSN : collection de spécimens naturels PC : Parcs Canada DAR : description et analyse de la ressource SZ : système de zonage</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 cimetières historiques (Sandy Cove, Belldowns Point) (B)</li> <li>• les deux clôturés et entretenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• programme visant à incorporer les connaissances traditionnelles des Autochtones à partir de 1997-1998</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lobster Cove : exposition indiquant toutes les tranches de l'histoire humaine pendant 5 000 ans</li> <li>• Broom Point : exemple remis en état d'un poste de pêche traditionnel dans l'ouest de Terre-Neuve</li> </ul>	<p>GRC : quelques inventaires ont été faits DAR et PD : comprend une portion de ressources culturelles</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 cimetière historique (Minchin Cove) (B)</li> <li>• clôturé et entretenu</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• récits, activités spéciales, musique dans les programmes du soir, ancien mode de vie des Européens</li> <li>• exposition sur l'histoire humaine à Clode Sound</li> <li>• exposition archéologique en préparation</li> </ul>	<p>GRC : quelques inventaires, quelques évaluations et un peu de surveillance les ressources culturelles submergées et des lieux historiques ont besoin d'être faits DAR : RC comprises PDRA pour Clode Sound PD : référence pour le lieu de Clode Sound</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• sépultures historiques (NM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• histoire orale des Acadiens et des Écossais dans la partie occidentale du parc, terminée en 1996</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• récits et musique dans les programmes du soir sur les modes de vie des Acadiens et des Écossais</li> </ul>	<p>GRC : quelques inventaires déjà faits DAR et PD : comprend des ressources culturelles provenant d'une partie du parc</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 cimetière autochtone (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le projet est actuellement en cours pour désigner la vocation traditionnelle des terres</li> <li>• entrevues orales avec les communautés autochtones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• randonnées pédestres dans les régions pétroglyphiques, marches auto-guidées vers les sites des mines d'or, programmes du soir ayant trait aux us et coutumes des Autochtones</li> </ul>	<p>GRC : inventaires des ressources culturelles autochtones DAR et PD : seules les ressources culturelles autochtones y sont incorporées</p>

Parc	Patrimoine bâti	Sites archéologiques et autochtones	Collections archéologiques	Collections d'objets historiques
Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 bâtiments de plus de 40 ans</li> <li>• 2 examinés par le BEEFP</li> <li>• 1 classé (hôtel Dalvay-by-the-Sea (P) : LHN</li> <li>• 1 reconnu Maison-aux-Pignons-Verts (B) LHN</li> <li>• Restauration en cours due à un incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 site autochtone (Shell Midden) de l'Île Rustico-fouilles</li> <li>• dans 31 + historiques (sites agricoles) (B) (S)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500 artefacts lithiques (B) (S)</li> <li>• Entreposés au bureau de Halifax</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• collections à l'hôtel Dalvay-by-the-Sea (B) et à la Maison-aux-Pignons-Verts</li> </ul>
Fundy (N.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 39 bâtiments de plus de 40 ans</li> <li>• 2 examinés par le BEEFP</li> <li>• 2 reconnus (bâtiment administratif et résidence du directeur) (P)</li> <li>• autres lieux : 1 barrage principal (Pont Wolfe) (B) et plusieurs autres sites de barrage (P)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 site autochtone (P)</li> <li>• 48 lieux historiques (45 fermes-concessions (B), 2 usines (B), 1 église en ruine avec cairn (P))</li> <li>• le site autochtone a besoin d'être vérifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 artefact (B)</li> <li>• l'artefact est un instrument lithique</li> </ul>	
Kouchibouguac (N.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucun bâtiment de plus de 40 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 30 lieux de camp autochtones (P)</li> <li>• menacés par l'érosion du rivage</li> <li>• les sites ont été vérifiés mais il n'y a pas eu de fouilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500 artefacts (approx.) (B)</li> <li>• la plupart sont des artefacts lithiques</li> <li>• Entreposés au bureau de Halifax</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• collection de photographies (P)</li> </ul>
Forillon (QC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 34 infrastructures ou bâtiments de plus de 40 ans (31 B, 3 P)</li> <li>• 9 examinés par le BEEFP</li> <li>• 2 reconnus (Phare du Cap de Gaspé et église Saint-Pierre)</li> <li>• 7 non désignés</li> <li>• Autres lieux : 2 monuments commémoratifs (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieux historiques et paléohistoriques () (M)</li> <li>• Autres lieux connus (B)</li> <li>• Inventaire incomplet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 118 artefacts (TB - P)</li> <li>• historiques et paléohistoriques</li> <li>• 33 exposés au centre d'accueil de Penouille</li> <li>• d'autres entreposés au bureau de Québec</li> <li>• besoin d'examiner les artefacts en métal ou organiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 005 objets de collection (P - TB)</li> <li>• 5 005 exposés (Grande-Grave, Penouille)</li> <li>• 4 000 entreposés dans les bureaux du Québec</li> </ul>
La Mauricie (QC)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 bâtiments de plus de 40 ans</li> <li>• au moins 2 examinés par le BEEFP</li> <li>• 2 reconnus (Gîte de Wabenaki) (P) (Maison Andrew) (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• au moins 30 sites paléohistoriques (camps, artefacts isolés, 1 site comprenant des peintures sur pierre</li> <li>• quelques endroits historiques</li> <li>• étude, inventaire et évaluation des ressources commencés dans les années 1970 et non terminés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 410 artefacts et écofacts pour la plupart lithiques</li> <li>• 7 exposés au centre d'interprétation du parc</li> <li>• 110 entreposés dans les bureaux du Québec</li> <li>• 293 au musée d'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 500 photographies anciennes</li> <li>• 60 objets, y compris des dessins sur écorce</li> <li>• 85 exposés au Centre d'interprétation</li> <li>• besoins de travaux de stabilisation et de restauration</li> </ul>
Mingan (QC)	<p>Petite île au Marteau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 bâtiments, dont un phare (2 B, 1 D)</li> </ul> <p>Île aux Perroquets</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 bâtiments, dont un phare (2 B, 1 D)</li> </ul> <p>Île du Havre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fondations de bâtiment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sites généralement bons</li> <li>• études sur les perspectives archéologiques effectuées en 1984</li> <li>• préservation partielle de 2 sites menacés (Île-St-Charles et Try-Works)</li> <li>• épave (TM)</li> <li>• autres sites : vestiges d'une jetée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 84 376 artefacts et écofacts (TB à P)</li> <li>• historiques et paléohistoriques</li> <li>• artefacts et écofacts entreposés dans les bureaux du Québec</li> <li>• besoin d'examiner les artefacts organiques et métalliques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• collection d'aquarelles et d'objets originaux (TB)</li> </ul>



Cimetières et lieux de sépulture	Connaissances traditionnelles	Présentation	Méthode de gestion
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 terrain de sépulture autochtone (Blooming Point)</li> <li>• 1 cimetière historique (Stanhope)</li> <li>• le terrain de sépulture a besoin d'être évalué et surveillé</li> <li>• le cimetière a besoin d'un aménagement sylvicole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les dossiers épars sont en train d'être regroupés aux fins d'expositions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• brochures, présentations orales, les programmes de diffusion directe en soirée présentent la vie acadienne, les premières exploitations agricoles et l'utilisation des sols</li> </ul>	<p>GRC : inventaires des ressources culturelles dans les terres des réserves; il faut faire l'inventaire des parcs DAR et PD : prise en considération des RC</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 cimetière (Point Wolfe)</li> <li>• le cimetière est clôturé et entretenu</li> <li>• il faut faire des travaux pour stabiliser les stèles</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• marches guidées, présentations relatives à l'exploitation forestière, à la construction navale et à l'histoire humaine</li> <li>• une collection de récits oraux a été cataloguée</li> </ul>	<p>GRC : certains inventaires ont été dressés DAR et PD : certaines RC y sont incluses</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 terrain de sépulture autochtone et historique (Richibucto) (B)</li> <li>• 1 cimetière historique (Williams) (P)</li> <li>• des travaux sont nécessaires pour clôturer le cimetière et stabiliser les stèles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• l'histoire repose sur des entrevues orales sur les établissements acadiens</li> <li>• le programme systématique des consultations auprès des peuples autochtones sera fait au cours des quelques prochaines années</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• des expositions sont montées sur l'histoire humaine et sur les pêches</li> </ul>	<p>GRC : certains inventaires sont faits IA : doit être fait les terrains de sépulture doivent être surveillés DAR : des RC y sont incluses</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 cimetières (St. Peter à Petit-Gaspé et St. Mathew à Penouille) (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrevues sur la vie de Forillon et sur la vie de gardien de phare sur cassettes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux d'interprétation historiques et ethno-culturels dans plusieurs secteurs du parc (Grande-Grave)</li> <li>• modules d'interprétation et expositions thématiques (Fort-Péninsule, Cap-Gaspé, Penouille, L'Anse-au-Grillon, Grande-Grave)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GRC : certains inventaires sont faits</li> <li>• programme de surveillance des bâtiments anciens</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• histoire des clubs de chasse et de pêche écrite et racontée (brochures et cassettes)</li> <li>• entrevues au sujet de Wabenaki et des bâtiments d'Andrew sur cassettes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tours en canoës pour retracer l'histoire des Atticamecks, conférences et animation, diverses activités</li> <li>• expositions d'histoire au centre d'interprétation du parc et en des endroits désignés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GRC : certains inventaires sont faits</li> <li>• programme de surveillance</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• entrevues avec 30 informateurs sur la vie de gardien de phare</li> <li>• artefacts et autre matériel culturel et ethnographique au centre d'accueil</li> <li>• programmes scolaires, conférences, promenades</li> </ul>		<p>GRC : programme de surveillance</p>

Parc	Patrimoine bâti	Sites archéologiques et autochtones	Collections archéologiques	Collections d'objets historiques
Saguenay-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 bâtiments de plus de 40 ans (6 B, 2 P à M)</li> <li>• 8 examinés par le BEEFP</li> <li>• 1 reconnu (phare de l'Île-Rouge)</li> <li>• 7 non désignés</li> <li>• autres sites : un quai (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sites généralement menacés</li> <li>• traces d'exploitation amérindienne paléohistorique (Woodland) des ressources marines (Cap-du-Bon-Désir)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 295 artefacts et écofacts</li> <li>• pour la plupart lithiques</li> <li>• historiques et paléohistoriques</li> <li>• entreposés aux bureaux du Québec</li> <li>• besoin d'inventaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• collection de 10 reproductions d'objets paléohistoriques (TB)</li> <li>• exposées au Centre d'interprétation</li> </ul>
Péninsule-Bruce (Ont.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 bâtiments doivent faire l'objet d'un examen par le BEEFP, il s'agit dans la plupart des cas des ruines de cabanes de chasse, certaines fermes (NC)</li> <li>• autres lieux : dalot de billes, puits de mine de zinc (D)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 sites autochtones (la plupart M)</li> <li>• menace à cause d'une fréquentation intense</li> <li>• 3 000 articles (P à B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les artefacts dégradables subissent les conséquences de l'arriéré en matière de conservation</li> <li>• entreposé au bureau de Cornwall</li> <li>• collection Vail : voir la rubrique du</li> </ul>	parc Fathom Five
Fathom Five (Ont.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 bâtiment examiné par le BEEFP (lieu de villégiature du début du 20<sup>e</sup> siècle dans le port de LaRonde)</li> <li>• 1 n'est pas désigné</li> <li>• au moins trois autres bâtiments ou ruines sont connus mais n'ont pas fait l'objet d'une enquête</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 35 sites terrestres (24 B, 11 M)</li> <li>• 27 sites submergés (12 B, 9 P, 2 M, 4 NC)</li> <li>• menace à cause d'une fréquentation intense, érosion (vagues et houles sur la propriété), pourrissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500 artefacts (approx.) (P à B)</li> <li>• les artefacts dégradables subissent les conséquences d'un arriéré dans les travaux de conservation</li> <li>• entreposés au bureau de Cornwall</li> <li>• Musée canadien des civilisations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la collection Vail de 450 objets est administrée avec le parc de la Péninsule-Bruce (M à P)</li> <li>• 50 autres objets</li> <li>• ont trait aux épaves trouvées dans le parc</li> <li>• certains articles sont exposés</li> </ul>
Baie-Georgienne (Ont.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 32 bâtiments de plus de 40 ans reliés au parc ans (B)</li> <li>• ne nécessite l'intervention du BEEFP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 sites (la plupart M)</li> <li>• menace à cause d'une fréquentation intense, entretien et aménagement</li> <li>• seulement 4 des 59 îles sont examinées de temps à autre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 73 000 articles (approx.) (P à B)</li> <li>• les artefacts dégradables affectés par un retard dans le processus de conservation</li> <li>• petite collection d'interprétation (P)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la plupart des artefacts n'indiquent pas de provenance; découvertes par hasard</li> <li>• certains sont exposés au centre d'accueil</li> </ul>
Pointe-Pelée (Ont.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 bâtiments de plus de 40 ans non examinés par le BEEFP (installations du parc)</li> <li>• 2 bâtiments ont été examinés par le BEEFP <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 reconnu</li> <li>• 1 non désigné</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 46 sites (NC)</li> <li>• tous sujets à l'érosion par le vent, à l'aménagement, aux visiteurs</li> <li>• besoin d'étude, d'un inventaire et d'une évaluation du site</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 500 artefacts (approx.) (P à B)</li> <li>• les artefacts dégradables affectés par un retard dans le processus de conservation au Musée canadien des civilisations</li> <li>• entreposés au bureau de Cornwall et à l'Université du Michigan (Ann Arbor)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• collection d'artefacts d'époque utilisés pour meubler la Maison-Laurier (B) et le centre d'accueil</li> <li>• exposition à l'extérieur</li> </ul>
Pukaskwa (Ont.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 29 bâtiments (la plupart des cabanes en rondins) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sont préparés pour l'examen du BEEFP</li> </ul> </li> <li>• 2 autres lieux (barrages de rondins) (M)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 90 sites (25 B, 26 P, 5 M, 34 NC)</li> <li>• les principales menaces sont attribuables aux activités du parc et aux visiteurs</li> <li>• 73 % des sites connus sont sur la mine de Pukaskawa</li> <li>• besoin d'un inventaire et de surveillance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 000 artefacts (approx.) (P à B)</li> <li>• les artefacts dégradables affectés par un retard dans le processus de conservation</li> <li>• entreposés au bureau de Cornwall</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• petite collection d'artefacts reliés au parc de façon thématique (P) aussi trouvailles sans provenance; découvertes accidentelles et dons des communautés</li> </ul>
Îles-du-Saint-Laurent (Ont.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 33 bâtiments au total tous ont été examinés par le BEEFP (26 P à B; 7 NC) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 classifiés</li> <li>• 5 reconnus</li> <li>• 18 non désignés</li> <li>• 8 reconnus comme complexes historiques (ferme Massey) NC</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 108 sites (la plupart P)</li> <li>• autochtones et historiques</li> <li>• 2 épaves (historiques) (P)</li> <li>• la plupart subissent les conséquences de l'érosion du rivage, des visiteurs, de l'aménagement, de l'entretien</li> <li>• 30 % des ressources ont été évaluées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 000 artefacts (approx.) (P à B)</li> <li>• artefacts dégradables affectés par un retard dans le processus de conservation</li> <li>• entreposés au bureau de Cornwall</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• variété d'objets (beaucoup de P)</li> <li>• comprend un canonnier conservé du 19<sup>e</sup> siècle (naufrage dans la baie de Brown)</li> </ul>

Cimetières et lieux de sépulture	Connaissances traditionnelles	Présentation	Méthode de gestion
	<ul style="list-style-type: none"> <li>collection d'entrevues de 30 personnes sur la vie de gardien de phare (30 cassettes)</li> </ul>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>le centre d'accueil temporaire présente certaines ressources culturelles et certains messages d'ordre culturel</li> </ul>	<p>GRC : les inventaires sont dressés  DAR : DARC doivent être terminées  PD : l'ébauche du plan de gestion est faite</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>2 lieux de sépulture autochtones (culture Odawa)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>centre d'accueil temporaire pour les ressources culturelles submergées</li> </ul>	<p>GRC : il existe un PGRC  Programme de surveillance des ressources submergées seulement  DAR : inventaire archéologique seulement  PD : le projet de plan recommande un programme de surveillance pour toutes les RA</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>2 cimetières (1 abandonné) (B)</li> <li>le cimetière abandonné est maintenu, un autre cimetière est conservé en faisant contourner la circulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>discussions avec la Première nation Beausoleil sur la commémoration autochtone officielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>exposition permanente au centre d'accueil, programme spécial d'éducation, sentiers d'interprétation et brochures</li> </ul>	<p>GRC : l'inventaire est presque terminé  DAR : presque terminées  PD : le projet du plan tient compte de la nécessité d'un PCO pour le LNE</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 cimetière (abandonné) (B)</li> <li>cimetière entretenu</li> <li>19 lieux de sépulture (NC)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>sentiers d'interprétation, expositions audiovisuelles, expositions au centre d'accueil, programmation spéciale</li> </ul>	<p>GRC : le PGRC a besoin d'être terminé  DAR : DARC presque complètes  PD : les lieux de sépulture sont protégés par un SZ</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>2 tombes (clôturées)</li> <li>les tombes sont régulièrement inspectées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les anciens de la bande aident aux programmes</li> <li>certaines brochures et enseignes sont traduites en ojibway</li> <li>des discussions se poursuivent avec les Ojibways au sujet d'une commémoration autochtone officielle</li> <li>le parc a un interprète interculturel</li> </ul>		<p>GRC : le PGRC est terminé programme de surveillance en place  DAR : terminées pour les RA connues  PD : les lieux menacés sont protégés par un SZ</p>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>brochures, programmes spéciaux d'interprétation, panneaux et sentiers d'interprétation de l'histoire humaine</li> </ul>	<p>GRC : le PGRC doit être élaboré  DAR : DARC presque complètes  PD : les RC sont protégées par un SZ</p>

Parc	Patrimoine bâti	Sites archéologiques et autochtones	Collections archéologiques	Collections d'objets historiques
Mont-Riding (Man.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 316 bâtiments (247 B, 27 P, 10 M, 2 F, 30 NC)</li> <li>• 31 examinés par le BEEFP <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 classé</li> <li>• 15 reconnus</li> <li>• 15 non désignés</li> </ul> </li> <li>• 21 de plus seront examinés lorsqu'ils seront vieux de 40 ans</li> <li>• 18 autres lieux (docks, déversoirs, barrages) (la plupart B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 71 sites (28 B, 41 P, 2 M)</li> <li>• 62 évalués</li> <li>• 4 sites menacés</li> <li>• 8 % du parc examiné</li> <li>• plan de 3 ans afin d'évaluer les sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 817 artefacts (B)</li> <li>• 92 % de la collection appuyée par des documents</li> <li>• entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 têtes en trophée</li> <li>• 20 paniers (M), 21 autres objets ethnologiques (B)</li> <li>• entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>
Prairies (Sask.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 bâtiments et la grange examinés par le BEEFP (Ferme d'élevage Larson)</li> <li>• aucun n'est désigné</li> <li>• 3 bâtiments nécessitent une évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 096 sites (1 751 B, 1 026 P, 171 M)</li> <li>• 8 sites menacés</li> <li>• 90 % du parc inventorié et évalué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 471 artefacts (P)</li> <li>• 50 % de la collection soutenue par des documents</li> <li>• une rénovation est nécessaire</li> <li>• entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	
Prince-Albert (Sask.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 199 bâtiments (74 B, 69 P, 12 M, 3 F, 22 NC)</li> <li>• 34 examinés par le BEEFP <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 reconnus</li> <li>• 23 non désignés</li> </ul> </li> <li>• les autres lieux comprennent des barrages, des docks (la plupart B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 265 sites</li> <li>• 3 sites menacés</li> <li>• plan de 3 ans pour évaluer les conditions des sites</li> <li>• seulement 10 % de l'endroit très fréquenté du parc est examiné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 000 artefacts (M)</li> <li>• 25 % sont assortis d'une documentation complète</li> <li>• il est nécessaire de faire un examen; normes de gestion respectées</li> <li>• entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• environ 30 objets (P)</li> <li>• entreposés et exposés au parc</li> </ul>
Banff (Alb.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 386 bâtiments</li> <li>• 62 ont été examinés par le BEEFP (P à B) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 classés</li> <li>• 26 reconnus</li> <li>• 29 non désignés</li> </ul> </li> <li>• 186 autres structures de plus de 40 ans (NC)</li> <li>• les autres lieux comprennent des ponts, des foyers de camp, des parois murales décoratives, le lieu de la mine de charbon de Bankhead (P à B)</li> <li>• la mine de charbon de Bankhead est protégée</li> <li>• les ponts sont actuellement restaurés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 655 sites (12 B, 238 P, 123 M, 282 NC) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 428 autochtones</li> <li>• 217 historiques</li> <li>• 2 autochtones et historiques</li> <li>• 8 paléontologiques</li> </ul> </li> <li>• lieux autochtones et historiques submergés (lac Minnewanka)</li> <li>• le tiers des lieux ont été vérifiés et il y a eu 31 fouilles</li> <li>• il faut un inventaire de base pour 9 bassins hydrographiques</li> <li>• la ferme d'élevage Ya-Ha-Tinda contient 57 sites (NC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 105 905 artefacts <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 463 de nature faunique</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary</li> </ul> </li> <li>• 5 000 artefacts additionnels dans la collection de la ferme Ya-Ha-Tinda</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 267 objets</li> <li>• collection d'artefacts industriels à Bankhead (P mais en voie de détérioration), aurait besoin d'un entretien régulier en raison d'un entreposage à l'extérieur</li> </ul>
Elk Island (Alb.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 99 bâtiments (P à B)</li> <li>• 5 examinés par le BEEFP <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 classé</li> <li>• 3 reconnus</li> <li>• 1 non désigné</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 241 lieux (13 P à B, 7 M, 222 NC) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 226 autochtones</li> <li>• 14 historiques</li> <li>• 1 paléontologique</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 417 artefacts (B) <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 de nature faunique</li> </ul> </li> <li>• dossiers à jour, mais bien des documents ne sont pas analysés</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 158 objets (P)</li> <li>• la collection comprend des textiles donnés par la communauté</li> <li>• il est nécessaire d'avoir un entreposage à long terme</li> </ul>

Cimetières et lieux de sépulture	Connaissances traditionnelles	Présentation	Méthode de gestion
	<ul style="list-style-type: none"> <li>actuellement recueillies dans le cadre d'un projet de compilation des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>programmes de théâtre, diaporamas, randonnées guidées, sentiers autoguidés, événements spéciaux</li> <li>diversification des modes de prestation des services au moyen de toute une variété d'instruments fournis par les partenaires, comme des musées locaux, des camps autochtones traditionnels, etc.</li> </ul>	<p>GRC : PCO en place ER terminée DAR : terminées, doivent être mises à jour PD : tient compte des RC</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>profils des fermes d'élevage suivant des entrevues avec des éleveurs locaux et des archives sont établis</li> <li>consultations régulières auprès des peuples autochtones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>quelques randonnées guidées</li> <li>les panneaux d'interprétation sont en voie de préparation</li> </ul>	<p>GRC : les RC sont surveillées et entretenues et il y a lieu de faire un inventaire et une évaluation pour les RA et la paléontologie PD : la mise à jour de la CLMHC comprendra le patrimoine autochtone aux fins de commémoration</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>actuellement utilisées aux fins de compilation des données</li> <li>communauté consultée pour l'identification des ressources patrimoniales autochtones et pour la gestion des sites</li> <li>certains récits oraux recueillis aux fins de généalogie</li> <li>Besoin pressant de nouveaux récits oraux en raison de l'âge des informateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expositions, théâtre, démonstrations, animation, diaporamas, randonnées parmi les plantes médicinales, histoires racontées, lecture de poèmes, signalisation, plaques, randonnées guidées, tournées des paysages culturels et des bâtiments patrimoniaux, brochures, articles écrits, programmes de feux de camp, événements spéciaux (archéologie publique, gîtes particuliers, etc.)</li> </ul>	<p>GRC : les DARC ont besoin d'être terminées ER en cours il faut un plan de surveillance DAR : mise à jour nécessaire PD : tient compte des besoins en RC</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>les consultations se poursuivront auprès des peuples autochtones à commencer par le lieu des lacs Vermillion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>brochures pour une tournée autoguidée des bâtiments historiques</li> <li>interprétation de certaines parties de la mine de charbon de Bankhead</li> </ul>	<p>GRC : projet de PGRC inventaires en voie d'être parachevés les RA sont surveillées les SN doivent être enregistrés et évalués DAR : RA presque terminées, PB nécessaire PD : nécessaire d'avoir une stratégie au sujet de la propriété louée à bail</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>certains programmes d'interprétation sont conçus autour de thèmes autochtones, avec la collaboration du personnel d'interprétation autochtone</li> </ul>		<p>GRC : travaux en cours sur l'inventaire les RA sont surveillées les SN doivent être enregistrés et évalués DAR : terminées</p>

Parc	Patrimoine bâti	Sites archéologiques et autochtones	Collections archéologiques	Collections d'objets historiques
Jasper (Alb.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 268 bâtiments (P à B)</li> <li>• 43 examinés par le BEEFP</li> <li>• 2 classés</li> <li>• 21 reconnus</li> <li>• 20 non désignés</li> <li>• 30 bâtiments de l'arrière-pays pour l'examen du BEEFP</li> <li>• 76 structures de plus de 40 ans pas encore examinées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 475 sites (36 P à B, 55 M, 384 NC)</li> <li>• 221 autochtones</li> <li>• 245 historiques</li> <li>• 3 autochtones et historiques</li> <li>• 5 paléontologiques</li> <li>• 1 épave de navire</li> <li>• 25 % des sites vérifiés, 3 fouilles</li> <li>• moins de 10 % des terres habitables systématiquement examinées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 154 artefacts (M)</li> <li>• 740 fauniques</li> <li>• le système de gestion des données est actuellement en voie d'amélioration</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 647 objets (P)</li> <li>• l'entreposage a besoin d'être amélioré</li> </ul>
Lacs-Waterton (Alb.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 205 bâtiments (P à B)</li> <li>• 31 examinés par le BEEFP</li> <li>• 18 reconnus</li> <li>• 13 non désignés</li> <li>• 71 autres bâtiments de plus de 40 ans pas encore examinés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 358 sites (surtout NC)</li> <li>• 268 autochtones</li> <li>• 37 historiques</li> <li>• 17 autochtones et historiques</li> <li>• 36 paléontologiques</li> <li>• 1 épave de navire (Gertrude)</li> <li>• lieu submergé menacé</li> <li>• le tiers des lieux ont besoin d'une vérification de base sur place</li> <li>• tous les lieux historiques ont besoin de plus d'évaluation sur place (surtout Oil City)</li> <li>• examens et inventaires nécessaires pour les lieux très élevés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 648 artefacts (P)</li> <li>• 2 169 fauniques</li> <li>• 75 % de la collection a été inspectée</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 101 objets (P)</li> </ul>
Glaciers (C.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la Station des glaciers est une gare ferroviaire patrimoniale du gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 124 sites (4 B, 11 P, 18 M, 91 NC)</li> <li>• 123 historiques</li> <li>• 1 paléontologique</li> <li>• plusieurs anciens sites du Canadien Pacifique sont menacés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 921 artefacts (143 fauniques)</li> <li>• la collection a besoin d'une gestion des données et d'une évaluation de son état</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>103 objets (P)</li> <li>• 1 reproduction (P) (l'inscription recouvre à la fois le parc des Glaciers et le parc du Mont-Revelstoke)</li> <li>• entreposé au centre d'accueil du Col-Rogers</li> </ul>
Gwaii Haanas (C.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les vestiges d'anciennes structures en sites archéologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 536 sites (414 S, 90 NC, 9 MM, 23 GM (fumier et abris dans une grotte ou un rocher)</li> <li>• 512 autochtones</li> <li>• 17 historiques</li> <li>• 7 autochtones et historiques</li> <li>• il faut examiner les lieux historiques, les changements apportés aux arbres et le sentier alpin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 521 artefacts (B)</li> <li>• 9 500 en pierre</li> <li>• 20 d'os</li> <li>• 1 de bois</li> <li>• présentement entreposés à l'Université de Victoria et, éventuellement, le sera au musée Queen Charlotte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les objets de la collection sont d'origine autochtone (P)</li> <li>• grands avoirs <i>in situ</i>; objets industriels (mines, forêts, pêches, articles militaires, etc.)</li> <li>• besoin d'un examen</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary et au musée Queen Charlotte</li> </ul>
Kootenay (C.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 90 bâtiments (P à B)</li> <li>• 6 examinés par le BEEFP</li> <li>• 1 classés</li> <li>• 5 non désignés</li> <li>• 22 autres bâtiments de plus de 40 ans non encore examinés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 95 sites (75 P à B, 2 M, 11 NC, 1 détruit)</li> <li>• 54 autochtones</li> <li>• 40 historiques</li> <li>• 1 paléontologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 210 artefacts (35 fauniques) (B)</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• collection (P)</li> <li>• 15 objets doivent être enregistrés sur le sentier de Paint Pot et à la traverse Kootenay</li> </ul>

Cimetières et lieux de sépulture	Connaissances traditionnelles	Présentation	Méthode de gestion
			<p>GRC : les RA sont surveillées et l'inventaire est fait les SN doivent être enregistrés</p> <p>DAR : les DARA doivent être mises à jour DARPB terminées pour l'intérieur du village seulement (et non pas l'extérieur)</p> <p>PD : il faut une stratégie au sujet de la propriété louée à bail</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>intenses consultations avec les aînés de Piegan au sujet de l'utilisation de l'usine et des sites importants dans le parc et dans le parc national voisin des Glaciers au Montana</li> </ul>		<p>GRC : l'inventaire a besoin d'être terminé les RA sont surveillées les SN sont enregistrés</p> <p>DAR : DARA terminées sous forme de projet DARPB pour le village seulement, le reste du parc a besoin</p> <p>PD : il faut une stratégie pour les propriétés louées à bail</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>publication des dossiers ethnographiques étudiés en 1994</li> </ul>		<p>GRC : début de l'inventaire des RA les RA sont surveillées</p> <p>DAR : DARA en cours</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>il existe des lieux de sépulture (menacés)</li> <li>lieu de sépulture à Ninstints</li> <li>grottes de sépulture (le contenu a été réenseveli par les Haidas après des actes de vandalisme)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>consultation à cette fin avec les peuples autochtones</li> <li>les études qui ont été faites visent la période allant des années 1870 aux années 1930 et elles constituent maintenant des ouvrages de référence : étude toponymique (Enrico), étude généalogique (Gold), histoire orale (Ellis)</li> <li>étude par Ellis actuellement révisée par les familles et les aînés haidas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les gardiens fournissent de l'information directement aux visiteurs</li> <li>la protection des lieux et les renseignements sur les lieux sont transmis de mai à septembre inclusivement</li> </ul>	<p>GRC : l'inventaire des RA est fait PB en cours les RA sont surveillées</p> <p>DAR : en voie de production</p> <p>PD : le PD comprend le cadre de la GRC</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>étude sur l'histoire orale menée par le conseil tribal des K'tunaxa Kinbaskets</li> <li>excellente occasion de consultation</li> </ul>		<p>GRC : l'inventaire des RA est en cours les SN ont besoin d'être évalués et inventoriés; les RA sont surveillées</p> <p>l'ER est maintenant faite, projet éco-historique</p> <p>DAR : les DARA devraient être mises à jour il est nécessaire de faire des DARPB</p> <p>PD : il faut une stratégie au sujet de la propriété louée à bail (PB)</p>

Parc	Patrimoine bâti	Sites archéologiques et autochtones	Collections archéologiques	Collections d'objets historiques
Mont-Revelstoke (C.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 bâtiments examinés par le BEEFP (B)</li> <li>• 2 reconnus</li> <li>• 2 bâtiments prêts à être présentés au BEEFP (Atelier de forge du gardien et bâtiment du matériel)</li> <li>• autres bâtiments de près de 40 ans devront être évalués par le BEEFP</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• voir la rubrique du parc national des Glaciers</li> </ul>
Pacifique Rim (C.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 bâtiments doivent être évalués par le BEEFP (2 cabanes sur le sentier de la côte ouest, M; résidence du personnel, S; transmetteur du MDN abandonné, D)</li> <li>• d'autres structures effondrées ont besoin d'être enregistrées pour leur architecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 444 sites (303 S, 65 P, 30 M, 44 NC)</li> <li>• 263 autochtones</li> <li>• 151 historiques</li> <li>• 15 autochtones et historiques</li> <li>• 240 épaves de navire entre Port Renfrew et Cox Point, dont 75 % dans les eaux du parc</li> <li>• 15 lieux d'épaves examinés (2 B, 6 P, 7 M)</li> <li>• preuves physiques de 45 sites en tout</li> <li>• les barrages et les pièges à poisson en pierre et en bois sont fréquents (50 lieux enregistrés)</li> <li>• il est nécessaire de mener une prospection à l'intérieur des terres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 78 artefacts (M)</li> <li>• 11 fauniques</li> <li>• 2 artefacts d'épaves</li> <li>• photo supplémentaire, objet, dossier sur les lieux</li> <li>• entreposés au centre de Wickanninish, au bureau de Calgary et au musée provincial Royal de la Colombie-Britannique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 218 objets</li> <li>• 39 reproductions</li> <li>• nombre inconnu d'objets autochtones</li> <li>• état général (P)</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary</li> </ul>
Yoho (C.-B.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 127 bâtiments (P à B)</li> <li>• 14 examinés par le BEEFP</li> <li>• 5 reconnus</li> <li>• 9 non désignés</li> <li>• 32 autres bâtiments de plus de 40 ans pas encore examinés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 111 sites (24 P à B, 25 M, 62 NC)</li> <li>• 11 autochtones</li> <li>• 98 historiques</li> <li>• 2 autochtones et historiques</li> <li>• il est nécessaire d'examiner plusieurs paysages de drainage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 814 artefacts (M)</li> <li>• 318 artefacts de nature faunique</li> <li>• le système de gestion des données est en voie d'amélioration</li> <li>• entreposés au bureau de Calgary</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 659 objets (M à P) (la plupart des objets sont des spécimens d'histoire naturelle)</li> <li>• 35 objets ont besoin d'être inventoriés et enregistrés</li> </ul>
Aulavik (T.N.-O.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 bâtiments doivent être examinés par le BEEFP (M)</li> <li>• les autres lieux comprennent des ponts, des barrages et des quais (NC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 138 sites (35 B, 16 P, 14 M, 73 NC)</li> <li>• 10 % du parc a fait l'objet de prospection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 29 artefacts</li> <li>• 50 % des artefacts sont assortis de documents</li> <li>• besoin d'examiner et enregistrer les artefacts dans la banque de données</li> <li>• entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	
Auyuittuq (T.N.-O.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19 bâtiments (18 B, 1 P)</li> <li>• aucun n'a été examiné par le BEEFP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 88 sites (5 % ont été vérifiés) (14 B, 6 P, 6 M, 62 NC)</li> <li>• prospection par hélicoptère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 53 artefacts (B)</li> <li>• entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	
Île-d'Ellesmere (T.N.-O.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 23 bâtiments</li> <li>• 2 examinés par le BEEFP</li> <li>• 2 classés</li> <li>• 21 autres bâtiments (18 B, 2 P, 1 NC)</li> <li>• autres lieux : 1 déversoir (NC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 232 sites enregistrés plus 30 non vérifiés (171 B, 19 P, 30 M, 12 NC)</li> <li>• 4 sites menacés; 1 nécessite une surveillance (Fort Conger), 3 retirés</li> <li>• seulement 30 % du parc a été examiné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 635 artefacts (la plupart B)</li> <li>• 4 % des artefacts doivent être surveillés</li> <li>• entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• quelques objets et documents archivistiques catalogués et conservés</li> <li>• il faut faire l'inventaire et évaluation des objets à Lake Hazen et à Tanquary Fiord</li> </ul>



Cimetières et lieux de sépulture	Connaissances traditionnelles	Présentation	Méthode de gestion
	<ul style="list-style-type: none"> <li>publication des dossiers ethnographiques étudiés en 1994</li> <li>autres progrès à faire en consultation avec les peuples autochtones</li> </ul>		<p>GRC : l'inventaire est en voie de préparation  les RA sont surveillées  il faut travailler sur les collections historiques  DAR : DARA en production</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>27 lieux de sépulture des Autochtones inventoriés</li> <li>1 cimetière non autochtone (Clo-oose)</li> <li>on s'efforce de protéger les lieux de sépulture naturellement exposés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>à faire en consultation avec les peuples autochtones</li> <li>les études qui couvrent les années 1870 aux années 1930 se trouvent dans les ouvrages de référence ordinaires, Inglis et Haggarty (1985) et Bouchard et Kennedy (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>programmes d'interprétation, programmes de théâtre de soir (comprend l'histoire autochtone et non autochtone), activités en plein-air</li> </ul>	<p>GRC : l'inventaire des RA devrait être terminé  les RA sont surveillées  DAR : les DARA sont terminées  PD : PC assure le soutien de gestion</p>
			<p>GRC : l'inventaire des RA est en cours  les RA sont surveillées  les SN doivent être inventoriés et évalués  DAR : les DARA sont terminées  le projet de DARPD est terminé pour le village, l'extérieur a besoin d'être fait  PD : il faut une stratégie pour la propriété louée à bail</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>le projet de recherche a commencé en 1994 et il est presque terminé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>vidéo (Our Children's Legacy), brochure, présentation au centre touristique de l'ouest de l'Arctique (Inuvik)</li> </ul>	<p>DAR : ont besoin d'être terminées</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>publication de récits oraux de la communauté Inuktitut, recueillis en 1990-1991 terminée</li> <li>traduction anglaise à venir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>panneaux d'interprétation au centre d'accueil, expositions, documents audio</li> <li>documentation, vidéos, programmes</li> </ul>	<p>GRC : il faut inventorier et évaluer les RC et le PGRC  DAR : terminées  les RC sont utilisées dans l'ER</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>les entrevues faites en 1991 sur l'utilisation des terres autochtones sont incorporées dans un rapport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>couvre les thèmes autochtones, l'exploration, les thèmes scientifiques</li> <li>expositions, tours guidés, entretien, matériel audio, diaporamas, brochures, guides, vidéos</li> <li>certains en inuktitut, en français, en anglais</li> </ul>	<p>GRC : il faut un PGRC, des inventaires et des évaluations  les RC sont comprises dans l'ER  DAR : terminées</p>

Parc	Patrimoine bâti	Sites archéologiques et autochtones	Collections archéologiques	Collections d'objets historiques
Nahanni (T.N.-O.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>15 bâtiments doivent être examinés par le BEEFP (6 B, 7 P, 2 M)</li> <li>autres lieux : 3 quais (2 B, 1 P)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>120 + sites éventuels</li> <li>19 enregistrés comme sites</li> <li>les autres sites ont besoin d'être enregistrés, inventoriés, les données détaillées doivent être recueillies, les sites doivent être évalués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 572 artefacts</li> <li>les artefacts ont besoin d'être surveillés</li> <li>entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	
Tuktut Nogait (T.N.-O.)		<ul style="list-style-type: none"> <li>175 sites identifiés</li> <li>prospection de seulement 20 % du parc</li> <li>collecte de données et évaluations requises</li> </ul>		
Wood Buffalo (Alb. et T.N.-O.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>114 bâtiments (74 B, 9 M, 2 F, 10 NC)</li> <li>1 examiné par le BEEFP (B) <ul style="list-style-type: none"> <li>1 reconnu</li> </ul> </li> <li>113 autres bâtiments ont besoin d'être vérifiés quant à l'âge, examinés par le BEEFP</li> <li>autres lieux : 1 quais (B)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>344 sites enregistrés (146 B, 26 P, 8 M, 164 NC)</li> <li>180 évalués, ont besoin de surveillance</li> <li>1 site menacé, un retiré</li> <li>seulement 10 % du parc a été examiné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>32 600 artefacts (M)</li> <li>50 % ont été traités</li> <li>les artefacts ont besoin d'être examinés et inscrits dans la base de données</li> <li>entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	
Ivvavik (Yukon)	<ul style="list-style-type: none"> <li>9 bâtiments (B)</li> <li>tous ont besoin d'être vérifiés quant à leur âge et examinés par le BEEFP</li> <li>autres lieux : ponts, barrages, déversoirs, quais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>255 sites (156 B, 51 P, 11 M)</li> <li>sur les 7 lieux menacés, 4 ont besoin de travaux, 3 sont retirés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 960 artefacts (P)</li> <li>63 % sont assortis de documents</li> <li>les artefacts ont besoin de surveillance</li> </ul>	
Kluane (Yukon)		<ul style="list-style-type: none"> <li>156 sites connus (12 M) <ul style="list-style-type: none"> <li>le tiers sont autochtones</li> <li>61 évalués récemment</li> <li>95 évalués, non récemment (la ruée vers l'or historique)</li> </ul> </li> <li>seulement 10 % de la partie non glacée du parc a été examiné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>14 623 artefacts</li> <li>entreposés au bureau de Winnipeg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nombre limité d'artefacts en exposition au centre d'accueil à Haines Junction et dans le bureau du gardien</li> </ul>
Vuntut (Yukon)		<ul style="list-style-type: none"> <li>113 sites (1 B, 112 NC)</li> <li>les clôtures des caribous ont besoin d'être évaluées et surveillées</li> </ul>		

Cimetières et lieux de sépulture	Connaissances traditionnelles	Présentation	Méthode de gestion
	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'histoire orale de Nahanni terminée en 1987</li> </ul>		DAR : faites, mais il faut des DARA PD : détermine la GRC
			GRC : les RC comprises dans l'ER DAR : ont besoin d'être faites
	<ul style="list-style-type: none"> <li>en collaboration avec le parc, l'Association patrimoniale des Métis des Territoires du Nord-Ouest prépare une histoire sur les questions de l'emploi chez les Métis</li> </ul>		GRC : les RC sont comprises dans l'ER DAR : terminées, mais il faut les mettre à jour
	<ul style="list-style-type: none"> <li>première phase de l'étude sur les RC de la rive nord du Yukon terminée en 1994</li> <li>la deuxième phase est commencée</li> </ul>		GRC : les RC sont comprises dans l'ER DAR : terminées PD : détermine la GRC
	<ul style="list-style-type: none"> <li>entrevue sur l'histoire orale se déroule ainsi :</li> <li>travaux préliminaires sur le rapport toponymique</li> <li>rapport terminé sur le site Shawshe-Neskatahin</li> <li>le projet d'histoire orale des Premières nations de Kluane est en cours</li> <li>le parc a entrepris une série de réunions sur les connaissances traditionnelles, la cogestion et la GRC</li> </ul>		GRC : les RC sont comprises dans l'ER DAR : terminées PD : terminé
	<ul style="list-style-type: none"> <li>travaux mineurs et rapport sur les clôtures de caribous</li> <li>la région Old Crow a été intensément étudiée par d'autres organismes</li> <li>les négociations sont en cours pour conclure des arrangements possibles pour gérer les RC avec les Premières nations</li> </ul>		GRC : les RA sont enregistrées mais il faut en terminer l'évaluation PD : entente relative à l'établissement du parc avec les peuples des Premières nations, les négociations sont en cours

# ANNEXE 4 : ÉTAT DES RESSOURCES DANS LES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

RÉP	Rapport sur l'état des parcs	CAV	Centre d'accueil des visiteurs	*	Lieu historique national décrit dans le <i>Rapport sur l'état des parcs de 1994</i> ne figurant pas sur la colonne intitulée « État des ressources », par conséquent ne fait l'objet d'aucune comparaison
GRC	Gestion des ressources culturelles	LHN	Lieu historique national		
G	Bon	UV	Ultraviolet		
P	Passable	MUN	Memorial University		
M	Médiocre	SCVC	Système de climatisation, ventilation et chauffage	**	Lieu historique national décrit dans le <i>Rapport sur l'état des parcs de 1998</i> et pour lequel il n'existe aucun élément de comparaison
ÉIC	Énoncé d'intégrité commémorative	BEEFP	Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine		
↑	Amélioration depuis le dernier rapport				
↔	Aucun changement depuis le dernier rapport	SSPC	Siège social de Parcs Canada	BCPM	British Columbia Provincial Museum
↓	Détérioration depuis le dernier rapport	HR	Humidité relative	MCC	Musée canadien des civilisations
BFA	Bureau fédéral d'archéologie	LCÉE	<i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>	BRQ	Bureau régional du Québec
FDL	Forteresse-de-Louisbourg	MRO	Musée royal de l'Ontario	I	Inconnu

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>TERRE-NEUVE</b>									
<b>Cap-Spear</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Phare	B		B	B	↔		1		Extérieur peint en 1997
Batterie de la Seconde Guerre mondiale	P		M	M	↑		2		Section non stable stabilisée en 1994
Sentiers et terrains	i		P	P/B					Travaux de restauration en 1995
Sites archéologiques	B	2				non		Halifax-passables	
Objets sur place	B/90% P/8% M/2%	857			↑	oui	2		Certains travaux correctifs de conservation ont été faits; la gestion des collections est passable; le milieu matériel est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	P	250			↑	oui	1		Des travaux de conservation sont nécessaires
Objets à l'extérieur (BFA)	B	2				oui	1		
<b>Castle Hill</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Murs en maçonnerie	P		P	P	↔		1		
Terrains	P		P	P	↔		1		Sentier historique des Français
Sites archéologiques	B	20				oui	1	Halifax-passables	
Objets sur place	B/94% P/6%	263			↑	oui			Certains travaux correctifs de conservation ont été faits; la gestion des collections est passable; le milieu matériel est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	P	27 000				oui	1		Des travaux de conservation sont nécessaires
Objets à l'extérieur (BFA)	B	215				oui	1		
<b>Cottage-Hawthorne</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Maison	B		P	P	↑		1		
Terrains	B		B	B	↔		1		
Sites archéologiques	B	7				oui	1	Halifax-passables	
Objets sur place	B	3 500			↑	oui	1		Intenses travaux correctifs de conservation terminés; gestion des collections passable; le milieu matériel est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	250				oui	1		Les collections seront démantelées dans un entrepôt permanent
<b>Mission-de-Hopedale</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Vieux bâtiments de la mission	i		B	B					Évaluation prévue pour 1997; l'ÉIC n'est pas encore fait
Sites archéologiques	i								
<b>L'Anse-aux-Meadows</b>									
Sites archéologiques	B	20				oui	1 et 2	Halifax-passables	
Objets sur place	B				↔	oui	1 et 2		La gestion des collections est bonne et le milieu physique est en bon état
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	25 000				oui	1 et 2		

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>Port au Choix</b>									
Sites archéologiques	B	50				oui	1 et 2	MUN/ Halifax - passables	L'EIC n'est pas encore fait
Objets sur place	B						1		Aménagement du site en cours; nouveau centre d'accueil construit en 1996
Objets à l'extérieur	B	205 000				oui	1 et 2		
<b>Établissement-Ryan*</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									Aménagement du site jusqu'à l'ouverture à l'été 1997; stabilisation à court ou long terme terminée; aménagement presque terminé
Maison principale	B						1		
Bureau de l'administration	B						1		
Magasin principal	B						1		
Entrepôt	B						1		
Hangar à charbon	B						1		
Hangar des voitures	B						1		
Sites archéologiques	B	6				oui		Halifax - passables	
Objets sur place	B	700			↑				Intenses mesures correctives de conservation terminées; aménagement du site en cours
Objets à l'extérieur (Halifax et St. John's)	P	500				oui			Les collections seront démenagées dans un entrepôt permanent; d'autres attendent l'évaluation et le traitement
<b>Signal Hill</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Poudrière	B		M	B	↔		1		
Tour Cabot	B		P/B	B	↔		1		
Batterie de la Reine (reconstruite)	B		P	P	↑		1		
Petite poudrière	B		M	B	↔		1		
Sites archéologiques	B	50				oui		Halifax - passables	
Objets sur place	B/96% F/4%	350			↑	oui			Certaines mesures correctives de conservation sont terminées; la gestion des collections est passable; le milieu physique est bon
Objets à l'extérieur (Halifax)	P	50 000				oui			Conservation requise
Objets à l'extérieur (BFA)	B	289				oui		BFA - bons	
<b>Red Bay</b>									
Sites archéologiques (à l'intérieur de la zone administrative de Parcs Canada)	B	54				oui	1 et 2	MUN - passables	Ne comprend que les sites situés dans la région qui deviendra territoire de Parcs Canada – administré par les Lieux historiques nationaux; tous les lieux excavés ont été remplis et sont protégés contre les effets de l'érosion à long terme
Sites archéologiques (à l'extérieur de la zone administrative de Parcs Canada)	P					oui	1		Il reste à terminer la cartographie détaillée des sites; il faut collaborer avec d'autres organismes pour contrôler les aménagements sur le lieu et autour du lieu; un programme de surveillance est en place pour les baleiniers <i>in situ</i>
Objets sur place	B						1		
Objets à l'extérieur (BFA et Université Memorial)	B	16 050				oui	1	BFA - bons	Tous les artefacts sont sous juridiction provinciale; plusieurs objets qui proviennent du site sous-marin sont actuellement traités à l'administration centrale de Parcs Canada

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE</b>									
<b>Alexander-Graham-Bell</b>									
Objets sur place	B/91% F/9%	2 131			↑		1		Mesures correctives de conservation terminées; les espaces d'entrepôt et d'exposition ont été rénovés; travaux de conservation permanents
<b>Fort-Anne</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Quartier des officiers	P		B	B	↓		1		Un examen est en cours pour évaluer l'état de détérioration des murs; les travaux seront prévus en fonction des constatations; les travaux correctifs ont été terminés sur le mur sud en 1993
Poudrière	P		B	B	↓		1		
Port Sally	P		P	P	↔		1		
Paysage	P		P	P	↔				
Sites archéologiques	P	18					oui	1	Un projet est en cours pour atténuer les répercussions de l'érosion sur un côté des fortifications; certains matériaux récemment extraits des fouilles n'ont pas encore été traités ou mis en état de conservation; l'évaluation de la GRC est terminée
Objets sur place	B/87% F/11% M/2%	1 500			↑		oui	1 et 2	Certaines mesures correctives de conservation ont été prises; l'état de l'entreposage est amélioré; la gestion des collections est bonne; le milieu physique est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	P	50 000					incomplet	1	L'inventaire des collections est en cours
Objets à l'extérieur (BFA)	B	220					oui	1	BFA - bons
<b>Fort-Edward</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Blockhaus	M		P	P	↓			1	Un projet est en cours pour refaire le soutien de la fondation avec mise en œuvre à l'automne 1997
Remblai	P		B	B	↓			1	
Sites archéologiques	B	3					non		Halifax-passables
Objets sur place	B	8			↔		oui		La gestion des collections est passable; le milieu physique est bon
Objets à l'extérieur (Halifax)	P	8 000					incomplet		Traitement et nettoyage incomplets
<b>Fort-McNab</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Magasin du quartier maître	B		M	M	↑			1	Un programme intérimaire de protection de deux ans est en cours; il devrait être terminé à l'été 1997
Atelier de l'artificier	B		M	M	↑			1	
Réserve de charbon	M		M	M	↔			1	
Dépôts	P-P		M	M	↔			1	
Emplacement des fusils	P-P		M	M	↔			1	
Abri des fusiliers	B		M	M	↑			1	
Sites archéologiques	B	15					oui	1	Halifax-passables
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	200					incomplet	1	L'érosion du rivage menace certains emplacements; à part cela, l'état des emplacements est stable; l'inventaire des sites est terminé; l'évaluation de la GRC est terminée
<b>Forteresse-de-Louisbourg</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Ouvrages extérieurs du demi-bastion Dauphin	M		M	M	↔			1	État très fragile
Retranchements	M		M	M	↔			1	Assez stables, sujets au ravage de la végétation; des mesures d'atténuation sont en cours
Vestiges des fortifications	P		P	P	↔			1	Dans un état assez stable, mais sujets à une grave érosion côtière; importante évaluation en cours

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs 1990 1994		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			Inventaire	Niveau					
Vieux musée	P						2		
Maison du vieux musée	P						2		
Sites archéologiques	P	1 180				incomplet	1 et 2	FDL - passables	Nombre de sites approximatif - selon les unités de fouille dans le village fortifié et 980 sites à l'extérieur des murs du village; importante menace d'érosion de certaines ruines des fortifications; des bâtiments continueront à se détériorer au fur et à mesure de l'augmentation du niveau de la mer; des études ont été entreprises pour déterminer les mesures les plus appropriées à prendre pour atténuer les dommages; d'intenses études sur le terrain ont été faites ces dernières années dans la partie qui se trouve à l'extérieur des murs du village, mais de grandes zones doivent encore être inventoriées, y compris les parties qui ont fait l'objet de fouilles à l'intérieur du village; une grande collection de dossiers doivent être protégés à long terme, ce qui demandera beaucoup d'efforts D'intenses mesures correctives de conservation ont été prises; l'état de l'entreposage s'est amélioré; la gestion des collections est passable; le milieu physique est passable
Objets sur place	B/85% F/14% P/1%	4 138			↑	oui	1 et 2		D'intenses mesures correctives de conservation ont été prises; l'état de l'entreposage s'est amélioré; la gestion des collections est passable; le milieu physique est passable
Objets à l'extérieur (FDL)	P	5 000 000				incomplet	1 et 2		L'organisation et la plupart des milieux d'entreposage pour la collection sont excellents, mais il faut encore beaucoup de traitement en vue de la conservation; un projet pluriannuel visant à répondre à ce besoin est à moitié terminé; seulement une petite portion des collections est informatisée
Objet à l'extérieur (BFA)	B	332				oui	1	BFA - bons	
Épave du célèbre	B	25					1		
<b>Île-Georges</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Dépôt principal et complexe du tunnel	B		P		↑		1		Stabilisation en cours; la phase II sera terminée à l'été 1997; la phase III est actuellement au stade de la planification et de la conception
Batterie inférieure	P		P		↔		1		
Caponniers du N.-O. et du N.-E.	P		P		↔		1		
Quartier des gardes et des prisonniers, barrière	B	6	P		↑		1		
Magasin d'artillerie, laboratoire, forge du lieu	B		P		↑		1		
Établissement minier sous-marin	B		P		↑		1		
Quartier des officiers mariés	B		P		↑		1		
Sites archéologiques	B	10				oui	1 et 2	Halifax-passables	L'érosion du rivage à long terme menace certains lieux, mais ce n'est pas une cause immédiate de préoccupation
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	6 000				incomplet	1 et 2		
<b>Grand-Pré</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Memorial Church	P		B	B	↓		1		Toit refait en 1995-1996; le bâtiment a besoin d'un rejointoiement
Statue d'Évangeline	P						2		
Puits	P						2		
Atelier du forgeron	B		M	B	↔		2		
Sites archéologiques	B	14				non		Halifax-passables	L'inventaire systématique du site n'est pas complet; l'évaluation de la GRC des sites connus est terminée

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets sur place	B/89% P/11%	275			↑	oui	1 et 2		Les mesures de conservation sont terminées pour la statue d'Évangeline, la sculpture de Longfellow et quelques peintures; les instruments du forgeron ont besoin de mesures de conservation; la gestion des collections est passable; le milieu physique est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	4 000				incomplet	1 et 2		
Objets à l'extérieur (BFA)	B	60				oui	1 et 2	BFA - bons	
<b>Île-Grassy</b>									
Sites archéologiques	B	35				oui		Halifax-passables	Menace d'érosion côtière de certains sites à long terme, mais ce n'est pas une préoccupation immédiate; les sites menacés par l'érosion ont été excavés; l'évaluation de la GRC n'est pas encore faite
Objets sur place	B/97% F/3%	69			↑	oui	1		Certaines mesures correctives de conservation sont terminées; la gestion des collections est bonne; le milieu physique est bon
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	100 000				oui	1 et 2		
Objets à l'extérieur (BFA)	B	10				oui	1 et 2	BFA - bons	
<b>Citadelle-d'Halifax</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Saillant sud-est	P		P	P	↔		1		
Demi-bastion sud-ouest	P		P	P	↔		1		
Front ouest	B		B	B	↔		1		
Demi-bastion nord-ouest	B		M	B	↔		1		
Saillant nord-est	B		M	B	↔		1		
Redan	B		P	P	↑		1		
Édifice du cavalier	P		P	P	↔		1		
Parade	B		P	B	↔		1		
Dépôt nord	P		P	P	↔		1		Stabilisé en 1995-1996
Dépôt sud	P		P	P	↔		1		
Ravelin nord	P		M	M	↑		1		
Ravelin sud	B		B	B	↔		1		
Ravelin ouest	P		P	P	↔		1		
Fossé	B		B	B	↔		1		
Contrescarpe	B		M	B	↔		1		Stabilisé en 1993-1994
Horloge de la ville	B		P/B	B	↔		2		Problèmes mineurs d'amenée d'eau
Sites archéologiques	B	20				oui		Halifax-passables	Les sites sont mal définis, car les ressources sous – terre n'ont pas été retirées au cours de la restauration; l'évaluation de la GRC n'a pas encore été faite
Objets sur place	B/89% F/11%	2 537			↑		1 et 2		Certaines mesures correctives de conservation ont été prises; les endroits d'entreposage ont été rénovés; la gestion des collections est passable; le milieu physique est bon
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	30 000				incomplet	1 et 2		L'inventaire des collections se poursuit
Objets à l'extérieur (BFA)	B	10				oui	1 et 2	BFA - bons	
<b>Kejimikujik **</b>									
Sites archéologiques	P	55				oui		Halifax-passables	Menaces intermittentes en raison du vandalisme et dommages accidentels aux pétroglyphes et aux autres lieux; des mesures de gestion sont prises pour contrôler l'activité sur ces lieux; l'érosion des pétroglyphes est un phénomène permanent; des dossiers permanents et des moules des images sont faits
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	25 000				incomplet	1 et 2		L'inventaire des collections est en cours



Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>Marconi</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Tertres stabilisées	i								
Base de la tour	B		B	B	↔		1		
Objets sur place	B	2			↔	oui	1		La gestion des collections est passable; le milieu physique est bon
<b>Port-Royal</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Habitation	P		B	B	↓		1		
Objets sur place	B/35% F/58% P/7%	289			↑	oui	2		Certaines mesures correctives de conservation ont été prises; la gestion des collections est bonne; le milieu physique est passable
<b>Tour-Prince-de-Galles</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Tour	P		B	B	↓		1		
<b>Canal-de-St. Peters</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Ouvrages marins	B		B	B	↔				
Cabane de l'éclusier	M		M	M	↔		1		
Terrains	P						1		
Sites archéologiques	B	5				oui	1 et 2	Halifax-passables	
Objets sur place	B	4			↔		1 et 2		La gestion des collections est bonne; le milieu physique est bon
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	3 000				oui	1 et 2		
<b>Redoute-York</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Vestiges de la tour Martello	G-P		P	P	↑		1		Placé sous un abri en bois
Poudrière	B		M	M	↑		1		Poudrière inondée et murs de l'entrée déformés
Batterie York Shore	B		B	P	↑		1		Stabilisée en 1995-1996
Sites archéologiques	B	50				oui	1 et 2	Halifax-passables	Les dossiers en papier n'ont pas encore été copiés
Objets sur place	B	50			↔	oui	1 et 2		La gestion des collections est passable; le milieu physique est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	400				incomplet	1 et 2		L'inventaire des collections est incomplet
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK</b>									
<b>Île-Beaubears</b>									
Sites archéologiques	B	11				incomplet	1 et 2	Halifax-passables	Dix lieux historiques (associés à la construction navale) dont un Autochtone
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	5 000				incomplet	1 et 2		L'inventaire du site est incomplet; l'évaluation de la GRC n'a pas encore été faite
<b>Tour-Martello-de-Carleton</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Tour	B		P	B	↔		1		On est à établir actuellement un programme pour régler les problèmes de l'eau qui s'infiltr
Sites archéologiques	B	1				non			Pas d'inventaire systématique des sites; l'évaluation de la GRC n'a pas encore été faite
Objets sur place	B	2			↔	oui			La gestion des collections est passable; le milieu physique est médiocre
<b>Fort-Beauséjour</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Pavillons de pique-nique	P						2		
Grands pavillons	P						2		
Murs et ruines	B		M	B	↔		2		
Casemates	B		M	P	↑		2		
Terrains des fortifications	B		B	B	↔		2		

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Centre d'accueil	B						2		Bâtiment classé; mesures de conservation de la maçonnerie et de la toiture en 1996-1997; travaux aux fenêtres en cours 1997-1998
Sites archéologiques	B	45				oui	1 et 2	Halifax - passables	
Objets sur place	B/96% F/2% M/2%	2 199			↑	oui	1 et 2		Intenses mesures correctives de conservation et amélioration de l'entreposage terminées; la gestion des collections est passable; le milieu physique est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	110 000				oui	1 et 2		
Objets à l'extérieur (BFA)	B	2 439				oui	1 et 2	BFA - bons	
<b>Fort-Gaspereaux</b>									
Sites archéologiques	B	4				non			
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	4 000				incomplet	1 et 2		
Objets à l'extérieur (BFA)	B	840				oui	1 et 2	BFA - bons	
<b>Monument-Lefebvre **</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	P/M						1		La fondation a été stabilisée en 1996; étude en cours pour des mesures de conservation de la maçonnerie de la superstructure
Objets sur place	B	30			↔	oui			La gestion des collections est passable; le milieu physique est bon
<b>Blockhaus-de-St. Andrews</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Blockhaus	B		B	M	↑		1		Ravagé par un incendie en août 1993; travaux de restauration en 1994-1995
Sites archéologiques	B	2				oui	1 et 2	Halifax - passables	
Objets sur place	B	3			↔	oui	2		Certaines mesures correctives de conservation ont été prises; la gestion des collections est passable; le milieu physique est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	P	2 000				non	1 et 2		L'inventaire des collections est incomplet
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD</b>									
<b>Ardgowan</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	B		B	B	↔		1		
Maison de factage	P						1		
Paysage	B		B	B	↔		1		
Objets sur place	B	6			↔	oui	2		La gestion des collections est passable; le milieu physique est bon
<b>Hôtel-Dalvay-by-the-Sea*</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	P						2		
<b>Fort-Amherst - Port-la-Joye</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Remblai	B						1		
Propriété Gallant	B						1		
Sites archéologiques	B	10				oui	1	Halifax - passables	
Objets sur place	B	69			↑		1 et 2		Certaines mesures correctives de conservation ont été prises; la gestion des collections est passable; le milieu physique est passable
Objets à l'extérieur (Halifax)	B	18 000				incomplet	1		
Objets à l'extérieur (BFA)	B	198				oui	1	BFA - bons	
<b>Province House</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Bâtiment	P		B	B	↓		1		Les questions relatives aux incendies et à la sécurité sont en voie de négociation avec le bureau du commissaire aux incendies; conception en 1997-1998, construction en 1998-1999
Objets sur place	B/83% F/17%	665			↑		1 et 2		D'intenses mesures correctives de conservation ont été prises; la gestion des collections est bonne; le milieu physique est bon
<b>QUÉBEC</b>									
<b>Parc-de-l'Artillerie</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Centre d'interprétation	B		B	B	↔		2		
Entrepôt d'affût de canons	B		B	B	↔		1		
Quartiers des officiers	B		B	B	↔		1		
Redoute Dauphine A et B	B		B	B	↔		1		
Mur de garde	P		P	P	↔		1		
Site Bastion St-Jean	B		B	B	↔		1		
Site Dauphine	B		B	B	↔		1		
Sites archéologiques	B					non			Un grand nombre de fouilles et de travaux de stabilisation et de mise en valeur ont été réalisés; l'inventaire des ressources sera amorcée en 1997-1998;
Collections d'objets (conservés sur place)	B				↔				le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts; quelques objets devront être traités
Objets à l'extérieur (BRQ)	B/62% M/38%	1 780 000							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	167						BFA – bons	
<b>Bataille-de-la-Châteauguay</b>									
Sites archéologiques	I					non			Aucune intervention archéologique; inventaire et évaluation à faire
Collections d'objets (conservés sur place)	B				↔				Le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts
<b>Bataille-de-la-Ristigouche</b>									
Sites archéologiques	I								Les ressources archéologiques récupérées de l'épave du Machault sont largement mises à contribution pour interpréter la bataille navale; l'épave a fait l'objet de recherches et de relevés complets
Collections d'objets (conservés sur place)	B				↔				Les pièces sont dans un assez bon état en dépit des problèmes d'humidité relative, de la détérioration et de la décoloration des vestiges du Machault exposés dans le hall d'entrée du centre d'interprétation (problèmes causés par l'absence de protection contre les rayons ultraviolets); un fourreau d'épée requiert un traitement; le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Québec)	B	88							
Objets à l'extérieur (BFA)	P	311 boîtes						BFA – bons	
	B	228 plateaux							
	P	2 plateaux							
	P	pièces de structures							
<b>Caserne-de-Carillon</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Bâtiment	P		B	P	↔		1		Infiltrations d'eau occasionnelles par la toiture et faiblesse structurelle des planchers
Sites archéologiques	I					non		Québec – bons	Aucune intervention depuis 1994; aucune autre ressource archéologique mise à jour; inventaire et évaluation du lieu à entreprendre

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>Canal-de-Carillon</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Vestiges de l'écluse de 1825-1833	M		M	M	↔				
Maison du percepteur	B								
Maison du surintendant	M		M	P	↔				Stabilisation provisoire effectuée en 1993; la maison est inoccupée et requiert des travaux majeurs de remise en état
Sites archéologiques	B	4				non		Québec – bons	Des ressources archéologiques ont été retrouvées durant la surveillance des travaux; la nature et l'état des ressources restent inconnus dans l'ensemble
Objets à l'extérieur (Québec)	M	40							
<b>Cartier-Brébeuf</b>									
Sites archéologiques	B	279				oui	2	Québec – La documentation antérieure à 1985 est à examiner	Dernière intervention majeure en 1993; vestiges reliés à des activités de poterie, briquetterie et de construction navale post 1750; informations peu convaincantes pour période antérieure
Objets sur place	P				↔				
Objets à l'extérieur (Québec)	B/74% M/26%	60 000							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	16							
<b>Canal-de-Chambly</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Écluses n° 1, 2 et 3	B		M	B	↔				Restaurées en 1990
Écluse n° 9	B		M	B	↔				Restaurée en 1993-1994
Écluse n° 4	P		M	M	↑				Travaux de restauration complétés en 1997, à l'exception du plancher qui doit être refait en 1997-1998
Écluse n° 5	M		B	M	↔				
Écluse n° 6	P								
Écluse n° 7	B								
Écluse n° 8	B								Portes en mauvais état
Maison du surintendant	P								
Logettes (écluses n° 3, 7 et 8)	B		B/M	B	↔				Les logettes 7 et 8 sont encore utilisées par les éclusiers du canal; la logette de l'écluse n° 3 a été restaurée après un incendie
Logettes ponts 2, 4 et 5	B								
Ateliers du canal	M								Infiltrations d'eau par la toiture (ancien atelier); toit plat à membrane très détérioré (garage)
Pont n° 4	P			P	↔				Le parapet du pont devra être remplacé
Pont n° 3	B								Travaux sur les culées effectués en 1995-1996
Pont n° 9	P								Travaux de remplacement de la mécanique et du système de rotation du pont effectués en 1997; travaux de peinture requis pour les poutres
Pont n° 5	P								Le parapet du pont devra être remplacé
Pont n° 7	M			M	↔				Requiert des travaux majeurs (nouveau tablier, nouveau contrepoids, réfection du mécanisme d'opération); la capacité portante du pont doit être réévaluée
Pont n° 10 (ancien)	M								La structure du vieux pont n° 10 est toujours située sur son lieu d'origine; le nouveau pont construit en 1986 occupe un nouvel emplacement
Pont n° 12	B								
Déversoirs de l'écluse n° 8 et ponts n° 7 et 10	1	B							Travaux effectués sur le déversoir du pont n° 7 en 1996
Vestiges de la centrale hydro-électrique près de l'écluse n° 8	M								
Barrage de l'île Fryer	M								L'accès a été fermé au deux extrémités

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Place du quai	P								Des travaux sont effectués en sections
Chemin de halage	B								
Chemin de service	P								
Sites archéologiques	B					non		Québec – bons	Fouilles archéologiques effectuées dans le cadre des travaux d'aménagement et de réfection du canal; présence de vestiges paléohistoriques jugés exceptionnels sur l'île Fryer; inventaire et évaluation à entreprendre
Objets à l'extérieur (Québec)	B/11% M/89%	240							
<b>Coteau-du-Lac</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Vestiges et écluse	P		B	P	↔		1		
Blockhaus reconstruit	P		P	P	↔				Signes de détérioration sur les faces de l'ouvrage
Sites archéologiques	B	50				non		Québec – La documentation antérieure à 1985 est à examiner.	Trois grandes composantes – occupation paléohistoriques, infrastructure du canal, ouvrages militaires; ressources archéologiques exposés à la vue sont vulnérables aux effets climatiques; suivi requis
Objets sur place	B				↑				Le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Québec)	B/85% M/15%	108 000							
Objets à l'extérieur (BFA)	B I M	1 581 372 boîtes 10 plateaux						BFA – bons	
<b>Forges-du-Saint-Maurice</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Vestiges	B		M	B	↔				Les vestiges de la Grande Maison et du haut fourneau sont abrités, protégés et mis en valeur
Sites archéologiques	B					non		Québec – La documentation antérieure à 1985 est à examiner.	Très nombreuses ressources, inventoriées pour la plupart; inventaire systématique à compléter dans les secteurs qui n'ont pas été explorés; les vestiges et artefacts archéologiques mis au jour jouent un rôle clé dans la mise en valeur du lieu; aucune intervention depuis 1994
Objets sur place	B				↑				Conservation des objets en fer corrodés et problème d'humidité résolu; meule réparée (vandalisme) et conservée; le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Québec)	B/40% M/60%	5 926 000							40 % des collections à Québec en bon état; 60 % menacées; les objets de métal ont été l'objet d'une classification
Objets à l'extérieur (BFA)	B B	16 1 boîte						BFA – bons	
<b>Fort-Chambly</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Ensemble du bâtiment	B		B	B	↔		1		
Maçonnerie des murs d'enceinte	P		B	P	↔				Rejointoiement effectué à l'été 1997
Vestiges de la courtine	P		B	P	↔				Dégradation progressive à cause des débordements du Richelieu
Toiture	M								Bardeaux de cèdre en très mauvais état; travaux prévus en 1998
Corps de garde	B						1		
Terrain	P						1		

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs 1990 1994		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			Inventaire	Niveau					
Sites archéologiques	B						non	Québec – La documentation antérieure à 1985 est à examiner.	Recherches à effectuer pour identifier les ressources archéologiques localisées à l'extérieur du fort
Objets sur place	B				↑				Installation récente d'un filtre UV pour protéger une corne à poudre ornée; le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Québec)	B/63% M/37%	560 000							
Objets à l'extérieur (BFA)	B M	1 8 boîtes						BFA – bons	
<b>Fortifications-de-Québec</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Ensemble des fortifications	B/80%		B/67%	B/75%	↑		1		4/5 des fortifications maintenant stabilisés et en bon état
Poudrière de l'Esplanade, bastion St-Jean	B		M	B	↔		1		
Parties non stabilisées									
Flanc casematé et contrescarpe de la Citadelle	P		M	M	↑		1		Les murs continuent à montrer des signes de détérioration; des travaux d'entretien ont amélioré la situation localement dans des secteurs non stabilisés ces dernières années; cependant, des travaux sont toujours requis à moyen terme
Demi-bastion du coteau de la Potasse et tenailles des nouvelles casernes	M		M	M	↔		1		Travaux de stabilisation et de mise en valeur planifiés de l'automne 1997 jusqu'au printemps 2000
Sites archéologiques	B						non	Québec – La documentation antérieure à 1985 est à examiner.	Plusieurs centaines de sites; inventaire systématique à entreprendre; fouilles archéologiques effectuées au Jardin du Gouverneur à l'été 1997; ressources du parc Montmorency inconnues
Objets sur place	B				↔				
Objets à l'extérieur (Québec)	B/78% M/22%	3 448 557							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	5						BFA – bons	
<b>Fort-Lennox</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Magasins, casemates nord et ouest	B		M	B	↔		1		
Quartiers des officiers	B		M	P	↑		1		
Caserne	P		M	P	↔		1		La maçonnerie doit être restaurée et les services améliorés
Corps de garde	P		P	P	↔		1		La maçonnerie doit être restaurée et les services améliorés
Rempart et douve	M		M	M	↔		1		Lente détérioration du rempart due à l'érosion; ponts à restaurer; douve en eutrophisation
Sites archéologiques	B	518					oui	Québec – La documentation antérieure à 1985 est à examiner. Cartes à inventorier et dossiers à informatiser.	Inventaire informatisé à mettre à jour – fortifications britanniques et françaises, établissement naval, camp de réfugiés de la Seconde Guerre mondiale et occupation paléohistorique; certaines ressources paléohistoriques menacées par l'érosion des berges; travaux de sauvetage effectués en 1996-1997
Objets sur place	B				↔				Font exception à la cote « bon » les shakos et les affûts de canon à l'extérieur; personnel à concevoir un meilleur soutien des shakos; le lieu dispose d'un plan d'entretien des artefacts

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets à l'extérieur (Québec)	B/53% M/47%	1 402 348							Inventaire des artefacts à faire pour les années 1964 à 1989
Objets à l'extérieur (BFA)	B B	375 4 plateaux						BFA – bons	
<b>Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Partie droite	B		B	B	↔		1		Deux caponnières sont restaurées; restauration des façades des casemates à compléter
Partie gauche	M		M	M	↔		1		Stabilisation temporaire
Sites archéologiques	I							Québec – bons	Connaissances limitées sur le lieu; inventaire systématique à faire
Objets sur place	B				↔				Réorganisation de la présentation de; tous les artefacts; tous les objets nécessitant des mesures de conservation seront traités avant d'être exposés
Objets à l'extérieur (Québec)	B/9% M/91%	123							
<b>Fort-Témiscamingue</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Cheminées	B		B	B	↔		1		Mise en valeur planifiée pour 1997-1998
Terrain	P		P	P	↔		1		
Cimetières	B						1		
Sites archéologiques	B	41						Québec – La documentation antérieure à 1985 est à examiner.	Fouilles effectuées dans le secteur des bâtiments de la Cie de la Baie d'Hudson; composantes reliées à la période paléohistorique eurocanadienne post 1720; plusieurs secteurs encore à inventorier
Objets à l'extérieur (Québec)	B/40% M/60%	300 000							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	93							
<b>Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Entrepôt Cie de la baie d'Hudson	B		B	B	↔		1		
Sites archéologiques	B						non	Québec – bons	Connaissances restreintes sur le lieu; évaluation et inventaire à faire; sondages dans la cave en 1996; le lieu a un plan d'entretien des artefacts
Objets sur place	B				↔				
Objets à l'extérieur (Québec)	B/55% M/45%	500							
<b>Grande-Grave</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Quai	M								Jetée sud en très mauvais état; plans et devis prévus pour l'année financière 1997-1998 et travaux dans un avenir prochain
Ensemble Hyman	B		B	B	↔		1		
Ensemble Blanchette	B		B	B	↔		1		
Ensemble Joseph Gavey	B		B	B	↔		1		
Ensemble Elias Gavey	B		B	B	↔		1		
Ensemble David Gavey	B		B	B	↔		1		
Ensemble Dolbel	B		B	B	↔		1		
Ensemble Bartlett	B		B	B	↔		1		
Sites archéologiques	I						non	Dossiers archéologiques en bon état	Nos connaissances du lieu sont limitées; étude de potentiel à entreprendre interventions limitées à proximité des bâtiments
Objets sur place	B				↑				Collections du magasin Hyman en bon état; grande partie de la collection de la maison Blanchette en bon état; conservation récente sur place des poêles en fonte; objets de la grange (chariot) à restaurer; le lieu a un plan d'entretien des artefacts

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets à l'extérieur (Québec)	B/75% M/25%	438							
<b>Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Bâtiments de petites dimensions	B/P	11	P	P	↑		1		Dans l'ensemble, état assez bon
Bâtiment de grandes dimensions	P/M	3		P/M	↔		1		Travaux de stabilisation de 1989 à 1992; entretien à faire
Édifice de désinfection et atelier de charpenterie et de plomberie	B		M	M	↑		1		Restauration et remise en état terminées
Lazaret	P/M		M	M	↑		1		Réfection des fondations effectuées en 1996; réfection de la toiture en juillet 1997
Hôtel de 3 <sup>e</sup> classe	B		M		↑		1		Restauré à l'intérieur et utilisé comme cafétéria et emplacement de séjour pour le personnel de Parcs Canada
Sites archéologiques	B	1 110						Québec – bons	Évaluation et inventaire de la période historique et paléohistorique terminés; inventaire informatisé de la période historique – à mettre à jour; recherches supplémentaires requises notamment dans le secteur à l'ouest de la baie de l'Hôpital
Objets sur place	B				↑				La plupart des objets de cette grande collection sont dans un état stable; nombreux travaux de conservation effectués sur place depuis trois ans pour stabiliser une vaste gamme d'objets industriels
Objets à l'extérieur (Québec)	B/55% M/45%	173 919							
<b>Canal-de-Lachine</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Structures – navigation	M						1		
Bâtiments	P/M	4					1		
Ponts	B/P	5					1		Inspections requises pour les ponts 3 et 4; travaux de remise en état à entreprendre dans le cadre du projet de réouverture du canal à la navigation
Sites archéologiques	B	115				non		Québec – bons	Ressources archéologiques industrielles possédant de grandes possibilités de mise en valeur; évaluation et inventaire à faire; détérioration et pollution sont des menaces
Objets à l'extérieur (Québec)	B/49% M/51%	1 327							
<b>Louis-Joseph-Papineau</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Bâtiment	P		P	P	↔		1		Maçonnerie en bon état; façade principale et un mur en porte-à-faux en bois avant en très mauvais état; autres parties du bâtiment en bon état
Sites archéologiques	I					non			Aucune fouille; évaluation et inventaire à faire
<b>Louis-S.-St.-Laurent</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Maison	B		B	P	↑		1		Réfection de la toiture de la maison en 1996
Magasin	B		B	B	↔		1		
Sites archéologiques	I					non		Québec – bons	Connaissances restreintes sur le lieu; évaluation et inventaire à faire
Objets sur place	B				↔				Le lieu a un plan d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Québec)	B	6							
<b>Maison-Maillou</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Maison	M		P	M	↔				Détérioration des murs de pierre, surtout celui de la façade principale



Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Sites archéologiques	B						non	Québec – Avant 1985, documentation à examiner	Connaissances accrues sur une partie du lieu grâce aux fouilles faites dans les latrines; connaissances restreintes sur les autres secteurs; inventaire à faire
Objets à l'extérieur (Québec)	B/86% M/14%	40 624							
Objets à l'extérieur (BFA)	B B	17 2 boîtes						BFA – bons	
<b>Manoir-Papineau *</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Bâtiments	P			P	↔		1		Projet de restauration de l'enveloppe et de mise en valeur du bel étage prévu 1997-1998; fin des travaux 1999
Sites archéologiques	B	167					oui	Québec – bons	Plus de 80 ressources rattachées à l'époque des Papineau ont été inventoriées; des vestiges paléohistoriques et de la période du Club de la Seigneurie ont également été retrouvés; évaluation et inventaire complété en 1994; données archéologiques informatisées; surveillance effectuée dans le cadre de travaux urgents
Objets sur place					↔				En cours d'aménagement; aucunes mesures de conservation prises à ce jour
Objets à l'extérieur (Québec)	B/60% M/40%	1 289							
<b>Phare-de-Pointe-au-Père</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Phare	B		B	B	↔		1		Travaux de restauration complétés
Bâtiment du cornet de brume	B		P	P	↑				Travaux de restauration complétés
Autres bâtiments	B		B	B	↔				Travaux de restauration et de réhabilitation complétés
Sites archéologiques		25						Québec – bons	Une quinzaine de sites identifiés dans les limites du LHN; état des vestiges des deux anciens phares inconnu; fouilles et surveillance effectuées dans le cadre des travaux de mise en valeur (1994-1995)
Objets sur place	P				↑				Mesures de conservation en cours
Objets à l'extérieur (Québec)	B/21% M/79%	2 616							
<b>Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Structures – navigation	B/P		B/P		↔				Jetée refaite partiellement en 1996-1997
Digue Baker	M		M		↔				
Sites archéologiques	B/83% M/17%						non	Québec – bons	Seules les ressources archéologiques associées à l'écluse construite en 1883 ont été évaluées; évaluation et inventaire à faire; surveillance de la réfection d'un mur de soutènement en 1997
Objets à l'extérieur (Québec)	B	60							
<b>Canal-de-Saint-Ours</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Maison du surintendant (maître-éclusier)	P		B		↓				La toiture du bâtiment est à refaire; la ventilation de l'entresol est déficiente.
Hangar de pierre	B								
Écluse	M		M	P	↓				Les portes d'amont et d'aval, en mauvais état, doivent être remplacées; travaux prévus en 1998-1999
Barrage	B								
Autres structures – navigation	P/M								

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Sites archéologiques	B					non		Québec – bons	Connaissances restreintes sur le lieu; évaluation et inventaire à faire
Objets à l'extérieur (Québec)	B/50% M/50%	6							
<b>Sir-George-Étienne-Cartier</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Bâtiments et terrain	B		B	B	↔		1		
Sites archéologiques	B	8				non		Québec – bons	8 sites identifiés, contemporains ou après la période Georges-Étienne-Cartier; seuls les vestiges mis au jour pendant l'aménagement ont été inventoriés; vestiges enfouis de nouveau et aucune autre mesure prise; évaluation et inventaire à faire
Objets sur place	B				↔				Bon état général; améliorer l'entretien du système de ventilation – pollution par les gaz et poussière; livres précieux menacés; le lieu a un plan d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Québec)	B/58% M/42%	7 983							Évaluation et inventaire à faire
<b>Sir-Wilfrid-Laurier</b>									
Bâtiments, structures, paysages									
Bâtiment	B		P	B	↔				
Sites archéologiques	I					non			Aucune fouille; évaluation et inventaire à faire
Objets sur place	B				↔				Absence de contrôle des conditions ambiantes – humidité relative élevée contribue à la corrosion des objets en fer et au décollement du papier peint; le lieu a un plan d'entretien des artefacts
<b>ONTARIO</b>									
<b>Bataille-du-Moulin-à-Vent</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Tour	B		M	B	↔	non	1		
Terrains	B		P	B	↔	non			
Clôture	P		B	B	↓	non			
Escaliers	P		P	P	↔	non			Remplacés en 1996
Paysage	B					non			
Sites archéologiques	P					non			25 % du site archéologique a été échantillonné; 50 % du site a été perturbé par les activités historiques et modernes; il est nécessaire de faire un inventaire et une évaluation
Objets à l'extérieur (Cornwall)	i	16 000							
<b>Bead Hill *</b>									
Sites archéologiques	B					non	1		Village Seneca historique du 17 <sup>e</sup> siècle et site de campement archaïque
Objets à l'extérieur (Cornwall)	P	6 800				non			Inventaire préliminaire seulement; il faut déterminer les mesures de conservation à prendre
Objets à l'extérieur (ROM)	i								
<b>Villa-Bellevue</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Maison	P		B	P	↔	oui	1		État de la maison en cours d'évaluation
Paysage	B		B	B	↔	oui			
Sites archéologiques	B	1				non		bons	Il faut entreprendre des recherches archivistiques et des prospections archéologiques
Objets sur place	B				↑				Montures protectrices faites pour les artefacts dans une exposition rénovee au centre d'accueil; le plan d'entretien des artefacts est presque terminé
Objets à l'extérieur (Cornwall)	i	15 930							25 % des collections ont été répertoriées; l'état de artefacts répertoriés est bon

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets à l'extérieur (BFA)	B	4 536							
	B	19							
	B	5 boîtes				non			
<b>Maison-Bethune**</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Maison principale	P						1		
Paysage	B						1		La restauration d'époque est terminée
Sites archéologiques	B	1				non		bons	Il est nécessaire de faire un autre inventaire et une autre évaluation des ressources archéologiques pour confirmer toutes traces culturelles dans le paysage
Objets sur place	B				↔				
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	24 719							
<b>Phare-de-l'Île-Bois-Blanc</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Phare	M		P	M	↔	oui	1		
Sites archéologiques	B	1							Des ressources historiques considérables de niveau I se trouvent autour du phare et les ressources autochtones abondent ailleurs; les connaissances actuelles sur les ressources archéologiques dans le site sont bonnes; menace attribuable à l'érosion de la falaise
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	3 900							
<b>Casernes-de-Butler</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Édifice 1, magasins généraux	B		P	P	↑	oui	1		
Édifice 2, hangar à fusils	B		B	B	↔	oui	1		
Édifice 3, caserne	B		P	P	↑	oui	1		
Quartiers du commissaire	M		B	B	↓	oui	1		
Intendance et bâtiment de la guerre de Corée	P					oui	2		
Paysage	B								
Sites archéologiques	B	2				non		bons	La connaissance des sites est médiocre et elle se borne à des recherches documentaires; fouilles localisées autour des constructions qui subsistent encore; une évaluation et un inventaire des sites sont recommandés
Objets sur place	B				↔				
Objets à l'extérieur (Cornwall)	P	69 960							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	12						BFA - bons	
<b>Fort-George</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Villa de 1815	P			B	↓		2		
Poudrière originale	B			B	↔	oui	1		
Blockhaus no 1	B					oui	2		
Blockhaus no 2	B		P	M	↑	oui	2		Travaux de restauration terminés en 1997
Blockhaus no 3	B		M	M	↑	oui	2		Travaux de restauration terminés en 1997
Maison du gardien	B		M	M	↑	oui	2		Travaux de restauration terminés en 1997
Blockhaus octogonal	P					oui	2		
Cuisine des officiers	B					oui	2		
Quartiers des officiers	B					oui	2		
Atelier de l'artificier	B					oui	2		
Salle de la marine	B					oui	2		
Paysage	B						2		Le bastion du drapeau et le mur en maçonnerie de glacis ont été restaurés en 1996-1997

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs 1990 1994		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			Inventaire	Niveau					
Sites archéologiques	B	2						bons	Les activités de reconstruction de 1937 ont grandement compromis l'intégrité matérielle de certaines parties du Fort George; des sections du complexe de la salle de la marine ont été perturbées au cours de l'application de la conception du paysage de 1937; menacé actuellement par les recherches sous-marines
Objets sur place	B/P				↔				Le personnel du lieu gère la collection en prenant des mesures préventives de conservation; le plan directeur pour les artefacts a besoin d'être produit
Objets à l'extérieur (Cornwall)	P B B/P B/P	100 000 555 99 boîtes 30 plateaux							
<b>Fort-Malden</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Caserne	B		P	P	↑	oui	1		La toiture a été remplacée en 1996
Villa des pensionnaires	M					oui	2		
Commissariat	P					oui	2		Il faut un certain rejointoiment
Centre d'orientation des visiteurs	B		P/B	P/B	↑	oui	2		
Centre d'interprétation	B					oui	2		
Remblais	P					oui	1		Érosion de surface
Sites archéologiques	B	3				non		bons	L'inventaire du site est incomplet, surtout en ce qui concerne la maquette du premier fort; menace attribuable à l'érosion du rivage
Objets sur place	B				↑				Les artefacts conservés font partie de la rénovation de l'exposition de la Rébellion; l'état de l'exposition s'est amélioré
Objets à l'extérieur (Cornwall)	P	82 665							L'évaluation des artefacts a été faite pour les projets d'après 1980; le reste de la collection attend d'être évalué
Objets à l'extérieur (BFA)	B M	99 4							
<b>Fort-Mississauga</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Tour	M		M	M	↔	oui	1		Une grande partie du crépis sur la tour a cédé et la plupart des briques de soutènement sont exposées; une partie de la fondation a besoin de rejointoiment
2 poudrières / ports de sortie	M						1		
Ramblais et barrière principale	P					oui	1		La barrière principale doit être réparée
Paysage	P								
Sites archéologiques	B	1				non			La connaissance du site est limitée; le potentiel des ressources n'est déterminé que par des recherches archivistiques; seul l'intérieur de la tour a été profondément étudié; il est nécessaire de faire un autre inventaire et une autre évaluation du lieu
Objets à l'extérieur (Cornwall)	P	4 000							Menace attribuable au vandalisme, aux randonneurs et à l'érosion
<b>Fort-St. Joseph</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Vestiges de la maçonnerie	B		B	B	↔	oui	1		
Blockhaus	B		B	B	↔	oui	1		

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Sites archéologiques	P	3					non	bons	Inventaire archivistique et évaluation limitée; il est encore nécessaire de faire un autre examen du site du cimetière, plusieurs caractéristiques importantes manquent dans les principales fortifications et il faudrait un inventaire plus complet des ressources archéologiques marines; menace d'inondation et de pillage
Objets sur place	B	281			↑				Les artefacts sont conservés dans le cadre de la rénovation du centre d'accueil; présentoir avec abri
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	67 119							Moins de 50 % sont répertoriés
Objets à l'extérieur (BFA)	B	65							
<b>Fort-Wellington</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Blockhaus	B		B	B	↔	non	1		
Quartiers des officiers	B		B	B	↔	non	1		
Latrine d'origine	P		M	B	↓	non	1		La toiture a besoin d'être remplacée
Remblais	B		M	B	↔	non			Banquette, revêtement et enfrase restaurés en 1995
Palissade et porte principale	P		M	B	↓	non			Porte principale doit être rejointoyée
Caponnier	M					non	1		
Terrains	B		B	B	↔	non			
Sites archéologiques	B	2						BFA - bons	Connaissances approfondies du deuxième fort (1838-1839); d'autres fouilles doivent être faites au sujet des caractéristiques du premier fort; la propriété du front de mer est moins bien comprise; aucun examen prédétaillé n'a été fait; vandalisme dans la propriété du front de mer
Objets sur place	B				↔				Les quartiers des officiers sont ouverts aux éléments pour en permettre l'accès du public, et il est donc difficile de les entretenir
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	262 269							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	168							
<b>Cairn-de-Glengarry*</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Cairn	M					non	1		Stabilisation requise
Sites archéologiques									Évaluation et inventaire du site requis
<b>Maison-Inverarden</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Maison	P		B	B/P	↓	non	1		Il est nécessaire de réparer le toit et les fenêtres
Paysage	B					non			
Sites archéologiques	B	1						bons	
Objets à l'extérieur (Cornwall)	i	28 687							Les 967 artefacts répertoriés sont en bon état - l'état des artefacts non répertoriés n'est pas connu
<b>Tours-Martello-de-Kingston</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Tour Murney	P		P	P	↔	non	1		Restauration du drainage en 1997
Tour Shoal	P		M	M	↑	non	1		Stabilisé en 1994-1996
Tour Cathcart	M		P	P	↓	non	1		La maçonnerie s'est détériorée; infiltration excessive d'humidité
Sites archéologiques	B	2						BFA - bons	Les recherches à la tour Murney et à la tour Cathcart ont une portée limitée; les connaissances à la tour Shoal sont bonnes
	i	1							Il serait nécessaire de faire un examen global à la tour Cathcart

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets sur place	B	3			↑				Le grand projet de la tour Shoal est terminé : conservation des trois canonnières de 32 livres, des voitures et d'un certain nombre de portes de la tour
Objets à l'extérieur (Cornwall)	F/i								Grande collection d'artefacts reliée à la tour Shoal, là où ont eu lieu les recherches sur ses aspects maritimes et l'intérieurs; la collection est dans un état passable à bon, mais il faudrait un inventaire informatisé
Objets à l'extérieur (BFA)	B	24							
<b>Maison-Laurier</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	P		B	B	↓	oui	1		Les fenêtres ont besoin d'être consolidées; la fondation et la véranda ont besoin d'être réparées
Terrains	B		B	B	↔				
Sites archéologiques	B	1				non		bons	Des recherches archivistiques et une évaluation ont été faites; les éléments sont menacés par un trop grand nombre de voitures qui y stationnent
Objets sur place	B				↑				Intenses mesures de conservation des meubles et de l'ameublement; rénovation de 18 fenêtres tempête intérieures et reproduction de 18 autres; stabilisation du carrelage de la salle de bain
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	4 680							
<b>Île-Navy</b>									
Sites archéologiques									
Rébellion de 1837-1838	F/M	2				oui	1		Extrême problème d'érosion sur lequel portent toutes les activités d'atténuation; il est nécessaire de faire une évaluation et un inventaire du lieu
Activité du chantier naval du 18 <sup>e</sup> siècle	i								Aucune ressource n'est identifiée
Période historique 1640-1920	F/M	4				oui	2		
Sites autochtones	F/M	11				oui	2		
Objets à l'extérieur (Cornwall)	P	52 000							Les artefacts dégradables subissent les contrecoups d'un retard en matière de conservation
<b>Phare-de-la-Pointe-Clark</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Phare	P					non	1		
Maison du gardien de phare	B		B	B	↔	non	1		
Sites archéologiques	M	1				non		bons	Seulement une petite partie du lieu a été échantillonnée; évaluation nécessaire; le manque d'information devrait être considéré comme une menace; d'autres menaces attribuables à l'érosion
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	600				non			
<b>Hauteurs-de-Queenston</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Champ de bataille	P		P	P	↔	oui	1		
Batterie Redan	B		B	B	↔	oui	1		
Monument de Brock	P		P	P	↔	oui	2		
Sites archéologiques	B	3						bons	La connaissance des ressources archéologiques au monument de Brock est médiocre; elle est bonne à la batterie Redan
Objets sur place	B				↔				
<b>Canal-Rideau</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiments	B/7,F/5,M/2	14			1				
Terrains	B/13,F/8,P/1	22			1				Le paysage des écluses d'Ottawa a été restauré en 1995
Autres éléments marins	P	1					1		

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Écluses	B/3,F/22,P/15	40			1				
Barrages de contrôle/déversoirs	F/11,P/3	14				1			
Barrages sans contrôle ou débit	P	2					1		
Fortification	B/2,F/2	4				1			
Bâtiments	B/8,F/9,P/3	20			2				
Terrains	B/1,F/1	2				2			
Autres éléments marins	B	1					2		
Écluses	F/1,P/1	2				2			
Barrages de contrôle/déversoirs	F/7,P/1	8				2			
Barrages sans contrôle ni débit	P	2					2		
Quais	P	1					2		
Chenaux	P	1					2		
Ponts	F/4,P/1	5				2			
Actifs spéciaux	P	1					2		
Sites archéologiques	B	34				non		bons	L'inventaire archivistique des ressources terrestres historiques est terminé; évaluation limitée, seulement quand les sites subissent les effets de la construction; moins d'un quart des ressources sont évaluées; le besoin d'inventaire des éléments terrestres et marins est mentionné dans le plan de gestion, mais les inventaires n'ont pas été faits
	i	2							Travaux de réparation et de restauration surveillés; menace attribuable au pillage; un site autochtone a été identifié, mais son état n'est pas connu; nécessité d'un inventaire du site autochtone. Un site marin a été identifié, mais son état n'est pas connu; il serait nécessaire de faire l'inventaire du site marin
Objets sur place	B				↔				Impossibilité de faire rapport sur l'état global avec exactitude; défi : il faut encore terminer l'inventaire pour déterminer ce que comprend la collection et les niveaux de la GRC; les collections à Jones Falls, à Kingston Mills et au magasin du commissariat (Ottawa) sont en bon état
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	188 542							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	1							
<b>Mission-Saint-Louis*</b>									
Sites archéologiques	i	1							Village Huron du début du 17 <sup>e</sup> siècle; on ne connaît ni l'existence ni l'état de ressources archéologiques connexes; on ne sait pas s'il existe une collection; on ne connaît pas le statut des inventaires et de l'évaluation; on ne connaît pas non plus les menaces aux ressources
Objets à l'extérieur	i								
<b>Canal-de-Sault-Sainte-Marie</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Écluses	M		M	M	↔		2		
Administration/musée/interprétation	P						2		
Hangar à bois	B						2		
Cabane du maître éclusier	P						2		
Salle des machines et des pompes	P						1		
Résidence no 1 (surintendant)	P		P	P	↔		2		
Résidence no 2	M						2		
Serre	B						2		
Résidence no 1, garage	P						2		
Atelier du menuisier	P					oui	2		
Édifice des machines et des magasins	P					oui	2		

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Atelier du forgeron	P					oui	2		
Barrage basculant d'urgence	P					oui	1		
Paysage	P								Il faut entretenir la végétation
Sites archéologiques	P	1				non		bons	Examen archivistique des ressources en cours; l'évaluation se limite aux régions où la construction a eu un effet sur les ressources
Objets sur place	G-P				↑				Les cartes et les dessins ont été encapsulés; les objets sont en voie de stabilisation sur place; la conservation en laboratoire de pièces industrielles individuelles se poursuit
Objets à l'extérieur	i	756							
<b>Maison-de-Sir-John-Johnson</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Maison	P		M	M	↑		1		Les travaux de rénovation se poursuivent; des parties de la maison sont accessibles
Hangar des voitures	M		M	M	↔		2		
Glacière	P					oui	2		Il faut remplacer la toiture
Paysage	B								
Sites archéologiques	B	1				non		bons	Il est nécessaire d'examiner davantage les sites et d'en faire l'inventaire
Objets sur place					↑				Pas de collection sur place; défi : cataloguer les éléments d'architecture qui ont été retirés du site
Objets à l'extérieur (Cornwall)	B	41 167							5 % inventoriés
<b>Remblais-de-Southwold</b>									
Sites archéologiques	B	1				non	1		Aucune collection n'est administrée par Parcs Canada; le village iroquois a fait l'objet de fouilles en 1935
Objets à l'extérieur (MCC)	i								
Objets à l'extérieur (Musée archéologique de London)	i								
<b>Voie-Navigable-Trent-Severn</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Terrains	P	4						1	
Écluses	P	5						1	
Barrages de contrôle/déversoirs	B/1,F/2	3					1		
Autres éléments marins	P	1						1	
Ponts	F/2, P/1	3					1		
Bâtiments	B/2,F/2	4					2		
Terrains	P	9						2	
Écluses	B/3, F/23	26						2	
Barrages de contrôle/déversoirs	B/5, F/38,P/3	46						2	
Murs	P	2						2	
Autres éléments marins	P	1						2	
Ponts	B/1,F/5	6					2		
Sites archéologiques	B/65,M/2	67					non		L'état de 59 % des 17 sites autochtones est inconnu; il faut répertorier le site marin; l'inventaire archivistique de la période historique est terminé à 95 %; l'évaluation est limitée aux sites qui ont subi les conséquences de la construction
Objets sur place	B				↔				Impossible de faire état de toute la collection avec exactitude; défi : faire une évaluation pluridisciplinaire pour déterminer ce que comprend la collection; le monument Champlain à Orillia a été conservé; les objets au centre d'accueil de l'écluse de Peterborough sont en bon état
Objets à l'extérieur (Cornwall)	P	18 079							
Objets à l'extérieur (ROM)	i								



Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>Woodside</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Maison	B		B	B	↔		2		
Terrains	B		B	B	↔				Le stationnement a été réaménagé ailleurs que dans la zone historique
Tour des pionniers	P						1		
Sites archéologiques	B	2						bons	Inventaire archivistique et une certaine évaluation; il faudrait une évaluation plus poussée
Objets sur place	B				↔				
Objets à l'extérieur (Cornwall)		18 438							
<b>MANITOBA</b>									
<b>Monticules-Linéaires</b>									
Sites archéologiques	P	3					non	Winnipeg - médiocres - moins de la moitié a été traitée selon les normes des archives (en cours en 1997-1998)	Le site sert de pâturage Stratégie de surveillance en vigueur; des portions des monticules linéaires qui s'étendent au-delà de la propriété de Parcs Canada ont été pratiquement détruites par l'exploitation agricole; la surface du site a été cartographiée et enregistrée
Objets à l'extérieur (ROM)	i						non		
Objets à l'extérieur (MMC)	i						non		
<b>Lower Fort Garry</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Grenier à fourrure	B		P/B	B	↔	1997-1998			Rejointoyé
Autres bâtiments	B		B	B	↔	1997-1998			L'entretien régulier conserve les bâtiments en bon état; des réductions de personnel sont prévues pour mars 1998 dans l'équipe d'entretien au LFG, ce qui aura un effet sur la capacité du site à poursuivre l'entretien régulier
Murs	B		M	B	↔	1997-1998			Rejointoiement et revêtement en cours
Terrains	B		P	P	↑	1997-1998			
Sites archéologiques	i	11				1997-1998		Winnipeg – la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	La plupart des grandes constructions ont fait l'objet de fouilles; des parties importantes du site ont été examinées et les zones d'aménagement ont fait l'objet de fouilles; évaluation régulière aux termes de la LCÉE; l'informatisation des ressources est en cours
	B	19							Ne comprend pas les 17 sites qui ont fait l'objet de grandes fouilles
Objets sur place	B	6 800			↔	1997-1998		bons	Tous les objets en bois qui ont besoin d'un traitement ont été conservés; il faut des mesures correctives de conservation pour les collections d'articles inorganiques, le lieu historique a un plan directeur pour les artefacts; l'état de la gestion des collections est bon
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	i	125 000							
	B	6 247							
	P	2 797						BFA - bons	
	M	5 902							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	9 725							
	B	261							
	M	126							
		plateaux							

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>Fort-Prince-de-Galles</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Murs du périmètre	P		M	M	↑	oui	1		Quelques travaux de stabilisation et de restauration seront nécessaires sur les murs du périmètre; une stratégie de surveillance est mise en œuvre
Murs intérieurs	P		P	P	↔	oui	1		Les murs intérieurs sont stables; pas de travaux prévus au cours des cinq prochaines années
Sites archéologiques	i	8						BFA - bons	Surveillance archéologique des grandes phases d'aménagement dans les années 50; sondages des batteries Cape Merry; prospection de la surface du site autochtone; sondages et prospection au fort; les éléments sont informatisés dans l'inventaire
	B	30							
	M	1							
Objets sur place	B/P	152			↑		1	bons	Grands travaux d'équipement en cours, répartis sur plusieurs années, pour trouver un bon système de protection pour les canons situés dans un milieu défavorable; l'état de la gestion des collections est bon
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	B	2 328							Le projet des collections menacées a été terminé en 1995-1996 et une collection de référence a été choisie
	P	1 309							
	M	707							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	64							
	M	20 boîtes							
<b>Centre-d'inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding*</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Barrière	B			P	↑	oui	1		Restauration en 1994
Barrière de la maison du garde	M					oui	1		Fermée et surveillée; les travaux de stabilisation auront lieu en 1997-1998 et en 1998-1999
Résidence du gardien	P					oui	1		À l'heure actuelle occupée; pourrait être rénovée pour réduire les frais d'énergie
Sites archéologiques								Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	Aucune cartographie ni arpentage jusqu'à maintenant; pas de collection
<b>Maison-Riel</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Maison	B		B	P/B	↑	1997-1998			Le niveau actuel d'entretien est suffisant
Terrains	B		B	B	↔	1997-1998			Le niveau actuel d'entretien est suffisant
Sites archéologiques	B	7				1997-1998		Winnipeg - médiocres - moins de la moitié est traitée selon les normes des archives	Ne comprend pas les 13 sites ou éléments qui ont fait l'objet de fouilles intenses

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets sur place	B	749			↔	1997-1998		bons	Tous les objets identifiés en 1994 et qui nécessitaient des mesures correctives de conservation ont été conservés; la collection nécessite que soient améliorées les normes de gestion de la collection; il y a maintenant pour le site un plan d'entretien pour les artefacts; l'état de la gestion des collections est bon
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	i	7 000			↔				
<b>Presbytère-St. Andrew's</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Presbytère	B		B	B	↔	1997-1998			Occupé par le pasteur; l'entretien régulier conserve le bâtiment en bon état
Paysage	B		B	B	↔	1997-1998			
Sites archéologiques	i B M	7 5 1				1997-1998		Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	Environ 10 % de l'ensemble du territoire a été prospecté; le presbytère et l'annexe ont fait l'objet de fouilles très intenses; mesures d'atténuation en 1995-1996
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	i B P M	32 184 21 703 1 15							
<b>La-Fourche</b>									
Sites archéologiques	B	11				1997-1998		Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	Les lieux des forts Gibraltar I et II n'ont pas été identifiés de façon catégorique; les endroits où il y a eu les premiers contacts avec les Européens ne sont guère connus; environ 5 % du site a fait l'objet de fouilles, en général dans le cadre d'une opération archéologique de récupération qui précède des activités d'aménagement; ne comprend pas les 22 sites qui ont fait l'objet de fouilles complètes
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	i B	190 581 86							
<b>York Factory</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Édifice de déportation	B		M	B	↔	oui	1		Des travaux importants de stabilisation ont été faits au cours des trois dernières années
Poudrière	M		P	P	↓	oui	1		Détérioration régulière; aucun travail d'entretien n'est fait; la structure fait l'objet de surveillance
Sites archéologiques	i B M	54 84 8				partiellement	9 1	Winnipeg - bons - tous les éléments catalogués selon les normes des archives	Le programme annuel de surveillance est établi pour vérifier les rives et les autres zones de même nature; 3 % du site le long de la rivière Hayes est examiné systématiquement; la plupart de l'intérieur du dépôt est examiné, les éléments de surface sont cartographiés, la bibliothèque est examinée, les alentours sont cartographiés
									Ne comprend pas quatre sites qui ont fait l'objet de fouilles complètes

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets sur place	P	8 000			↑	non		bons	La condition de l'entreposage et de l'exposition des objets archéologiques a complètement été amélioré; des filtres ultraviolets ont été installés sur les fenêtres pour prévenir la détérioration des matériaux sensibles; l'état de la gestion des collections est passable
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	B	206 678				non		BFA - bons	
	P	13 331							
	M	77 324							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	18				non			
	B	1 tray							
<b>SASKATCHEWAN</b>									
<b>Batoche</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Église	P		B	B	↓				Des travaux de recherche et de réparation nécessaires pour consolider le mur nord, ces travaux ont été terminés en 1996; un programme de surveillance est en place; des réparations mineures sont faites au toit de l'église qui est régulièrement surveillé; le sol du beffroi et le revêtement de la tour du clocher seront réparés en 1997-1998
Presbytère	B		B	B	↔				L'entretien régulier est suffisant à présent; le toit a été remplacé
Maison Caron	B		M	B	↔				L'entretien régulier est suffisant à l'heure actuelle; un modèle de conservation est en voie de réalisation
Terrains	B		P	B	↔				
Sites archéologiques	i	6						Winnipeg -	Environ 80 % des sites d'avant l'arrivée des Européens ont été examinés (101), un site d'une ancienne habitation historique n'a pas été identifié, ni le dépôt des carabines (environ 300); examen de quatre zones du village principal, échantillonnage systématique des sites d'avant l'arrivée des Européens, examen préliminaire de la zareba de Middleton et examen systématique des propriétés Letendre, Fisher et Carrière; ne comprend pas les six sites qui ont fait l'objet de fouilles complètes; un site a été détruit par les travaux d'aménagement
	B	439						médiocres - moins de la moitié est traitée selon les normes des archives	
Objets sur place	P	1 749			↔			bons	Des mesures correctives de conservation sont prévues au cours des prochaines années; la collection touchée a été nettoyée à la suite de la découverte d'une infestation; de la poussière de plâtre est tombée sur la collection dans l'église au cours des réparations à la fondation; certains des artefacts ont été nettoyés sur place; l'infestation doit être surveillée; il existe un plan d'entretien pour les artefacts du site; l'état de gestion des collections est bon
Objet à l'extérieur (Winnipeg)	i	405 000							
	B	345							345 objets ont été soumis à des travaux de conservation
Objets à l'extérieur (BFA)	B	24							
	G	5							
		plateaux							

Province et lieu	État B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>Bataille-de-Fish Creek</b>									
Sites archéologiques	i	13						Winnipeg - bons - tous les éléments catalogués selon les normes des archives	Examen des surfaces sur l'ensemble du site; examen limité sous le sol des zones connues de la bataille ou de l'habitation; fouilles intenses de la cave de la maison de M <sup>me</sup> Tourond
Off-Site Objects (Winnipeg)	i	3 974							
<b>Fort-Battleford</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Palissade	B		M	B	↔		1		L'entretien régulier est suffisant
Étable des chevaux malades	B		M	B	↔		1		Restaurée et prête à être déplacée à son site d'origine (en attendant le plan de gestion); il faut certains travaux mineurs de drainage et de calibration
Caserne n° 5	B		M	B	↔		1		Nouveau toit en 1995; amélioration du système de chauffage, de ventilation et de climatisation prévue pour 1997-1998
Maison du gardien	B		M	B	↔		1		L'entretien régulier est suffisant
Résidence du commissaire	B		P	M	↑		1		Travaux majeurs de restauration terminés en 1994-1995.
Quartiers des officiers	B		P	B	↔		1		Réfection de l'extérieur (peinture) en 1996; remplacement du plancher en 1994
Sites archéologiques	B	35+				non	1	Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	Moins de 10 % ont été examinés et 29 éléments ont été mis à l'essai; ne comprennent pas les quatre sites qui ont été complètement exposés et réensevelis
Objets sur place	B	1 522			↔			bons	Des mesures correctives de conservation seront prises au cours des prochaines années; il y a un plan d'entretien pour les artefacts sur le site; l'état de la gestion des collections est passable
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	i	19							
	B	46 298							
	P	2 175							
	M	37 648							
<b>Fort-Espérance</b>									
Sites archéologiques	B	31						Winnipeg - bons - tous les éléments sont catalogués selon les normes des archives	Plusieurs inspections occasionnelles avant 1971; prospection sommaire et sondages 1971; cartographie officielle, sondage d'essai et fouilles en 1994; aucun projet de poursuivre les recherches
	M	15							
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	B	3 620							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	5						BFA - bons	
	P	1 boîte							
<b>Fort-Livingstone *</b>									
Sites archéologiques	B	10						Winnipeg - bons - tous les éléments ont été catalogués selon les normes des archives	Des travaux d'arpentage de la surface ont été faits en 1996 pour évaluer les terrasses intérieures et pour rechercher l'ancien site du poste - quelques artefacts ont été recueillis; aucune évaluation des ressources

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
	P	1							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	11							
	M	4							
<b>Fort-Pelly</b>									
Sites archéologiques	B	7						Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	Tous les bâtiments appuyés par des documents historiques sur le site sont vérifiés de façon non systématique
Objets à l'extérieur (BFA)	B	1						BFA - bons	
	M	1 boîte							
<b>Fort-Walsh</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									En 1996, aménagement paysager autour de tous les édifices (y compris celui de Farwell) pour améliorer le drainage
Quartiers des officiers	B		B	B	↔				
Palissade	B		B	B	↔				
Résidence du commissaire	B		M	M	↑				Restaurée en 1995
Étable	B								Restaurée en 1996
Casernes	M								Modèle de conservation en cours
Maison du gardien	M								Conception des travaux de conservation prévus pour 1998-1999
Sites archéologiques	B	196						Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	46 structures ont fait l'objet de fouilles et ont été examinées à divers degrés à l'intérieur de la palissade; les éléments exposés sont en général réensevelis <i>in situ</i> ; le site du village de Walsh a été examiné en 1977 et 28 éléments ont été vérifiés; les postes de Solomon et de Farwell ont fait partiellement l'objet de fouilles en 1972
Objets sur place	B	1 425			↔			bons	Le lieu d'ensevelissement exposé dans la cave de la construction principale
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	i	65 000							Les artefacts sont conservés pour l'inauguration de la résidence du commissaire; des travaux correctifs sont en cours actuellement; il y a un plan d'entretien pour les artefacts sur le site; l'état de la gestion des collections est bon
	B	7 112							
	P	782							
	M	1 133							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	21						BFA - bons	
	B	5 plateaux							
<b>Frenchman Butte *</b>									
Sites archéologiques	i	98						Winnipeg - bons - tous les éléments catalogués selon les normes des archives	98 trous de tirailleurs probables identifiés en 1992, mais l'évaluation de l'état des éléments individuels n'a pas été faite; pas de collection
<b>Motherwell-Homestead</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									Nouveau garage d'entretien et nouvelle usine pour l'eau en 1994-1995
Maison	B		B	B	↔				Rénovation du système de chauffage en 1996- 1997 (conversion au gaz)
Grange	B		B	B	↔				Entretien régulier suffisant

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Hangar d'accessoires	B		B	B	↔				Entretien régulier suffisant
Pavillon des hommes engagés	B		B	B	↔				Entretien régulier suffisant
Cabane des hommes engagés	B		B	B	↔				Entretien régulier suffisant
3 compartiments à céréales	B		B	B	↔				Entretien régulier suffisant
2 toilettes extérieures	B		B	B	↔				Entretien régulier suffisant
Sites archéologiques	B	17					oui	Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives	Toute la propriété a été prospectée; la plupart des grands éléments du paysage ont été vérifiés; une construction et deux éléments ont été complètement démolis à des fins d'aménagement; ne comprennent pas quatre sites qui ont fait l'objet de fouilles complètes
Objets sur place	B	2 183			↔			bons	Conservation des instruments aratoires et d'autres objets en cours; les travaux correctifs de conservation sont en voie de réalisation; le personnel prend bien soin de garder les rats qui se sont aventurés aux alentours à l'extérieur des bâtiments; il y a un plan d'entretien des artefacts sur le site; l'état de la gestion des collections est passable
Objets à l'extérieur (Winnipeg)	i	38 000							
<b>ALBERTA</b>									
<b>Refuge-du-Col-Abbot *</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Hutte	P						1		Exploitée et entretenue par le Club Alpin du Canada; l'évaluation de l'état sera terminée au cours de l'exercice 1997-1998
<b>Col-Athabasca *</b>									
<b>Musée-du-Parc-Banff</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	B		B	B	↔		1		Système de gicleurs installé en 1995-1996
Objets sur place	most P				↑			bons	La condition de l'entreposage est amélioré et les travaux se poursuivent; un système de gicleurs a été installé; on a produit un guide d'entretien pour les artefacts; les conditions environnementales sont médiocres, ce qui comprend un mauvais contrôle de la température et un niveau d'empoussièrement relativement élevé en raison de la dégradation régulière
<b>Ranch-Bar U *</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Assemblage des édifices	F-M	30					1		30 bâtiments classifiés par le BEEFP; les travaux de restauration sont actuellement en cours; les rapports sur la structure de tous les bâtiments sont terminés
Autres bâtiments d'après 1950	F-M						2		Associé avec l'histoire de l'élevage
Sites archéologiques	B	6						Calgary - bons - l'histoire orale a été entreprise	100 éléments historiques et cinq sites autochtones; on a terminé en 1994 la description et l'analyse des ressources; les Services archéologiques surveillent les sites et les travaux en vue d'atténuer l'impact de la restauration et l'aménagement du site
Objets sur place								bons	On ne connaît pas l'état des collections dont on a fait don; la collection est entreposée dans un bâtiment non chauffé et sans la protection contre la lumière, la poussière ou l'infestation; cet état entraînera une dégradation des artefacts et des frais supplémentaires d'entretien et de conservation

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	16 072							
<b>Cave and Bassin</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Pavillon et piscine de source thermale	B		B	B/ Piscine P	↔		2		La piscine est hors service depuis 1993; a été remplacée par une piscine réfléchissante; ouverte au public; pas de bain; changements réversibles
Sites archéologiques	i	5				non		Calgary - bons	Connaissance du site limitée; inventaire préliminaire des éléments visibles; peu d'examen sous la surface; pas d'évaluation des ressources; le site est surveillé périodiquement; la cabane en rondins de 1893 a fait l'objet de fouilles et les principaux dépotoirs d'engrais ont été vérifiés
Objets sur place	Most B				↔			bons	Quelques objets subissent de la corrosion en raison du sulfure d'hydrogène qui provient de l'aire de la piscine adjacente; tous les objets fragiles qui ne sont pas exposés ont été déplacés du site au musée du parc Banff, où il y a de meilleures conditions d'entreposage; il y a maintenant un plan d'entretien pour les artefacts
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	1 678							
<b>Premier-Puits-de-pétrole-de-l'Ouest-Canadien*</b>									
Sites archéologiques	M					non			Fondations visibles; les artefacts sont éparpillés sur une superficie de deux kilomètres; très peu des connaissances sur les éléments archéologiques; inventaire détaillé et cartographie numérique requis
<b>Col Howse **</b>									
L'examen archéologique a été terminé à l'été 1996, mais rien d'important n'a été trouvé									
<b>Jasper House</b>									
Sites archéologiques	P						1	Calgary - bons	À l'exception du cimetière, les connaissances archéologiques sont bonnes et il faut faire une télédétection et un examen du cimetière; en raison des risques de pillage, le site est surveillé sur une base annuelle
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	4 337							
<b>Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper *</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	P						1		Certains travaux de restauration de la structure extérieure ont été terminés en 1996; d'autres travaux sont prévus pour 1997-1998
Paysage									L'aménagement paysager de cet endroit sera terminé en 1997-1998
<b>Rocky Mountain House</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Cheminées (2)	P		M	M	↑		1		A besoin de rejointoiment
Sites archéologiques								BFA - bons	Connaissances archéologiques variables; programmes de surveillance et de réexamen des autres sites dans le cadre d'un plan quinquennal; parmi les dégâts et les menaces, il y a les activités de rongeurs, la perte provenant des racines des arbres et l'érosion naturelle des ressources sur le bord de la rivière
Compagnie de la Baie d'Hudson Rocky Mountain House (1865-1875)	B	1					1		
Compagnie de la Baie d'Hudson Rocky Mountain House (1835-1861)	B	1					1		



Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Site d'ensevelissement Seafort	P	1					1		On ne connaît pas l'étendue du lieu de sépulture; on prévoit le cartographe plus tard
Compagnie de la Baie d'Hudson Maison Acton (1799-1821 (35?))	B	1					1		
Compagnie du Nord-Ouest Rocky Mountain House (1799-1821)	B	1					1		
Site d'avant l'arrivée des Européens		1					2		
Sépulture de la fin du 19 <sup>e</sup> siècle ou du début du 20 <sup>e</sup> siècle	P	1					2		
Travaux de la scierie du début du 20 <sup>e</sup> siècle		1					2		
Travaux de la ferme au début du 20 <sup>e</sup> siècle (peuvent être reliés au site 1645R)	P	1					2		
Secteur possible de chargement et d'arrêt des canots	P	1					2		
Lieu probable du 20 <sup>e</sup> siècle	P	1					2		
Objets sur place	G-M				↑			bons	Mauvais état en raison du mauvais fonctionnement des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation du centre d'accueil et des revêtements des objets d'exposition qui ne sont pas scellés, ce qui laisse la poussière et les mouches se ramasser sur les objets; on a procédé à l'amélioration et au remplacement des étuis des objets exposés; on a amélioré les montages des artefacts et le projet se poursuit. Défi : protéger cette précieuse collection fragile de son piètre environnement actuel; améliorations à apporter au système mécanique au centre d'accueil en 1997-1998.
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	41 000							
Objets à l'extérieur (BFA)	M	86 boîtes							
<b>Auberge-de-Ski-Skoki *</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	M						1		On en a évalué l'état; travaux d'immobilisation en 1997-1998
Objets sur place									Aucune collection de Parcs Canada sur place
<b>Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur *</b>									
Sites archéologiques						oui		Calgary - bons	L'inventaire et l'évaluation des ressources archéologiques est terminé. Pas de possibilité de découvrir d'autres ressources archéologiques dans ce site
Fondation de la station d'étude des rayons cosmiques	B	1					1		
Mont Sulphur, observatoire	B	1					2		
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	172							
<b>Col-Yellowhead</b>									Rien à signaler
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE</b>									
<b>Piste-Chilkoot</b>									
Trail	M		M	M	↔				
Sites archéologiques	i	56						Winnipeg - passables - la plupart des documents sont traités selon les normes des archives.	146 000 (approximativement) artefacts <i>in situ</i> dans le cadre du concept de musée extérieur; 25 sites identifiés et 22 répertoriés; toutes les données relatives aux ressources sont repérées par ordinateur
	B	734							

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
	P	254							
	i	77							
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	250							
	P	36							
	M	43							
<b>Phare-de-Fisgard</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Phare	P		P	P	↔		1		
Sites archéologiques	i								Ressources mobilières de niveau 1, qui comprennent une petite collection d'artefacts archéologiques, y compris les lentilles originales de la lanterne, des dessins originaux du phare et le cahier de bord du gardien du phare
									Les ressources de niveau 2 comprennent les documents associés à l'occupation préhistorique de l'Île Fisgard et les éléments et artefacts du 20 <sup>e</sup> siècle
Objets sur place									Voir fort Rodd Hill
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	4 683					1		
<b>Fort Langley</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Magasin original	P		B	B	↓		1		Le système de suppression des incendies sera installé en 1997-1998
Bâtiment reconstruit	B		B	B	↔				
Palissade	B		M	B	↔				
Sites archéologiques	i	350					1 et 2	BFA - bons	Ressources de niveau 1 : ressources ayant trait à la traite des fourrures et aux intérêts canadiens sur la côte du Pacifique
									Ressources de niveau 2 : vestiges d'avant l'arrivée des Européens de l'occupation humaine qui remonte jusqu'à 8 000 ans av.J.-C.; après l'occupation du fort, et vestiges du 20 <sup>e</sup> siècle (qui ont trait principalement à l'exploitation agricole et à la résidence); le document décrivant et analysant les ressources archéologiques est en préparation
Objets sur place	G-P				↑			bons	Érosion permanente le long de l'escarpement du sud-est du site
									Un certain nettoyage sur place a été fait; l'exposition du magasin a été rénovée; il faut appliquer le plan d'entretien des artefacts du site
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	50 214							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	21							
<b>Fort Rodd Hill</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Murs supérieur et inférieur de la batterie	P						1		
Salle des conspirations	P		M	M	↑		1		Mur de pierre de camouflage à l'extérieur en partie effondré et stabilisé
Tour Belmont	M						1		Évaluation de l'état terminée en 1995-1996; restauration prévue pour 1997-1999
Édifice administratif	B								
Hutte de la Deuxième Guerre mondiale	B						1		
Quartiers des adjudants	P						1		
Assemblage d'édifices en béton	F-M	21					1		Les bâtiments sont actuellement en examen par le BEEFP; le toit a été remplacé sur quatre bâtiments

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Sites archéologiques	i							BFA - bons	L'accent est mis actuellement sur la gestion du site, sur la protection et l'interprétation des ressources de niveau 1; volume croissant d'information ayant trait à l'utilisation des salles par les Autochtones, y compris des études archéologiques et des études sur les coutumes traditionnelles
Objets sur place	G-M				↔			bons	État médiocre en raison de milieux défavorables à l'exposition, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur; il est nécessaire pour le site de mettre en œuvre une stratégie quinquennale de conservation qui a été élaborée; nécessité d'élaborer un guide d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Calgary)	i	14 018							
Objets à l'extérieur (BCPM)	B	586							
	B	30 boîtes							
Objets à l'extérieur (Victoria)	i								Échantillons des sols; restes d'animaux
<b>Fort-St. James</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Cachette des poissons	B		B	B	↔			1	
Entrepôt général	B		B	B	↔			1	
Maison des hommes	B		B	P	↑			1	
Logement des officiers	B		B	B	↔			1	
Sites archéologiques	P							BFA - bons	Plus de 125 éléments archéologiques ont été enregistrés; un site autochtone qui remonte avant l'arrivée des Européens, dans le lieu historique national; compréhension archéologique incomplète; une surveillance est essentielle pour déterminer les ressources archéologiques des niveaux 1 et 2 qui n'ont pas été enregistrées antérieurement
Objets sur place	G-M				↔			bons	Les bâtiments sur place n'ont pas été contrôlés par rapport à l'environnement : état médiocre de quelques objets en raison du haut degré d'empoussièrement, des infestations et du degré de luminosité; le personnel sur place entretient la collection avec l'aide du guide d'entretien des artefacts
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	5 031							
Objets à l'extérieur (BFA)	B	554							
	B	12 boîtes							
<b>Gulf of Georgia Cannery</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Principal conserverie	B/P		B	B	↓			1	Le mouvement du toit est surveillé; toute la structure auxiliaire a été réparée en 1996-1998 en raison d'une grave infestation de coléoptères; les murs coupe-feu ont été ajoutés sous l'édifice en 1996-1997
Bâtiment d'entreposage des barils d'huile	P		M	B	↓			1	Surveillance relative à l'infestation des coléoptères en cours
Fonderie de plomb	P		M	P	↔			1	Surveillance relative à l'infestation des coléoptères en cours
Hangar du gardien	B		M	P	↑			1	Surveillance relative à l'infestation des coléoptères en cours
Sites archéologiques	M	1						Gérés selon la politique de la GRC	La connaissance des éléments archéologiques est limitée; les fouilles archéologiques ont établi la présence de ressources, mais aucune recherche détaillée n'a été entreprise

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
Objets sur place	G-M	10 000			↔			bons	État de médiocre à passable en raison du manque de contrôle du milieu et de la vocation multiple du bâtiment; un certain nombre de grands artefacts industriels ont été stabilisés et sont exposés (1 % de la collection); le plan d'entretien a contribué à stabiliser des artefacts; l'entreposage des artefacts a été amélioré en janvier 1997; conservation en cours de l'usine de réduction des harengs
Objets à l'extérieur (Calgary)	B	1 053							
<b>Col-Kicking Horse *</b>									
<b>Fort-Kitwanga</b>									
Sites archéologiques	P	1					1	BFA - bons	Les éléments de niveau 1 comprennent les plates-formes et les dépressions de la maison, l'entrepôt d'aliments et/ou les dépressions de la maison menstruelle et les restes archéologiques dans les sols, y compris des artefacts culturels, des éléments ou artefacts en bois préservés (postes, dépressions doublées d'écorce et divers vestiges paléobotaniques associés à l'occupation du site)
Objets à l'extérieur (BFA)	M	34 boîtes							
<b>Nunsting</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Totems	P	1	M	M	↑		1		Ressources de niveau 1 : totems commémoratifs et mortuaires <i>in situ</i> , vestiges encore existants de la superstructure de longues maisons, et des éléments (y compris les places pour les canots, les monticules, le réservoir, les champs de pommes de terre) et les vestiges archéologiques dans le sol (y compris les lieux de sépulture, les champs de coquillages et les vestiges culturels associés)
Cabane des gardiens									
Objets à l'extérieur (Musée de l'archipel de la Reine-Charlotte)	B	572							Volume considérable d'information sur l'éthnographie, l'histoire orale, les études archéologiques, levés et tonnées sur les instruments recueillis dans le cadre du programme de gardiennage Haida Gwaii; il reste à l'intégrer complètement
<b>Col-Rogers</b>									
Bâtiments, constructions, paysages	M					oui	1 et 2		
Sites archéologiques	B	85						Calgary - bons	Fouilles systématiques entreprises seulement à Glacier House; tous les autres sites connus ont été enregistrés par narration et photographie; de récentes mesures correctives ont été entreprises pour stabiliser plusieurs sites archéologiques de niveau 1 qui étaient menacés; la description et l'analyse des ressources archéologiques sont actuellement produites pour le parc national du Mont-Revelstoke et pour le parc national des Glaciers
<b>Parc-Stanley *</b>									
<b>Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin *</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Bâtiment	M						1		L'évaluation de l'état du site faite en 1997-1998
Objets sur place									Aucune collection de Parcs Canada sur le site

Province et lieu	État actuel B/P/M	Nbre et %	Rapports précédents sur l'état des parcs		Changement depuis le dernier rapport	GRC		Dossiers	Commentaires
			1990	1994		Inventaire	Niveau		
<b>YUKON</b>									
<b>Complexe-Historique-de-Dawson</b>									
Bâtiments, constructions, paysages									
Banque BNA	B		B	B	↔		1		
Bureau de poste	B		B	B	↔		1		
Magasin de Winaut (Oak Hall Store)	B		B	B	↔		2		
Cabane de Robert Service	B		B	B	↔		1		
Édifice KTM Co.	B		B	B	↔		1		
Dawson Daily News	B		B	B	↔		1		
Place Ruby	B		B	B	↔		1		
Résidence du commissaire	B		B	B	↔		1		
Quartiers des officiers mariés NWMP	B		B	B	↔		1		
Atelier de forge Billy Biggs	P		B	B	↓		1		
Grand Palace	B		P	P	↑		1		
Red feather Saloon	B		M	B	↔		1		
Sites archéologiques	B	100				non		Winnipeg - médiocres - moins de la moitié ont été traités selon les normes des archives	Vestiges de nombreuses constructions repérés au nord et à l'est de la ville actuelle, mais n'ont pas été quantifiés; toutes les propriétés qui appartiennent à Parcs Canada ont été examinées et ont fait l'objet de fouilles avant les travaux de stabilisation; il n'y a pas eu d'autres recherches systématiques sur les propriétés qui appartiennent à Parcs Canada
Objets sur place	B	7 860			↑				Des mesures correctives de conservation sont prises sur des centaines d'artefacts; les conditions d'entreposage sont bonnes; on a installé des systèmes de gicleurs et de contrôle environnemental dans la résidence des commissaires, ce qui a donné lieu à une meilleure stabilité de la collection; certains articles fragiles sont retirés des milieux d'exposition sans contrôle durant la saison morte et sont entreposés dans une salle contrôlée; les menaces à la collection ont été déterminées par l'opération Rightsizing et l'on s'en occupera au cours des prochaines années; l'état de la gestion des collections est bon
Objets à l'extérieur (50 % sur place, 50 % au Winnipeg Service Centre)	B i M	570 403, 294 860							
<b>S.S. Keno</b>									
Navire	P		M	M	↑		1		
Objets sur place	B				↔				En entreposage à l'extérieur en raison des travaux majeurs de restauration sur le navire
<b>S.S. Klondike</b>									
Vessel	P		M	M	↑		1		
Objets sur place	B	1 381			↑				50 artefacts, dont de grands objets de métal, des papiers et des textiles ont fait l'objet de mesures correctives de conservation; tout le laiton du navire a été conservé; on élabore actuellement un plan d'entretien pour les artefacts

# ANNEXE 5 : PLANIFICATION DE LA GESTION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

✓ - Approuvés † - Achevés

LHN administré par Parcs Canada	Plans de gestion approuvés	Entretien actif planifié	Énoncé d'intégrité commémorative
<b>Terre-Neuve</b>	<b>3</b>		<b>1 Projet</b>
Cap-Spear	✓ 1980		1997-1998 Projet
Castle Hill			
Cottage-Hawthorne			
Mission-de-Hopedale			
L'Anse-aux-Meadows			
Port au Choix	✓ 1990		
Établissement-Ryan	✓ 1995		1995-96 Projet
Signal Hill	✓ 1986		
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>2</b>	<b>1 prévu</b>	
Île-Beaubears			
Tour-Martello-de-Carleton			
For- Beauséjour	✓ 1996		✓ 1997
Fort-Gaspereaux	✓ 1996		✓ 1997
Monument-Lefebvre		1996-1997	
Blockhaus-de-St. Andrews			
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>9</b>	<b>5 prévus</b>	<b>5 Projet</b>
Alexander-Graham-Bell	✓ 1992		
Fort Anne	✓ 1984	prévu 1996-1997	✓ 1997
Fort Edward		prévu 1996-1997	✓ 1997
Fort McNab	✓ 1993		✓ 1997
Forteresse-de-Louisbourg		prévu 1996-1997	✓ 1997
Île-Georges	✓ 1993		✓ 1997
Grand-Pré		prévu 1996-1997	✓ 1997
Île-Grassy	✓ 1983		
Citadelle-de-Halifax	✓ 1994		
Kejimikujik			
Marconi			
Port-Royal		prévu 1996-1997	1995-1996 Projet
Tour-Prince-de-Galles	✓ 1993		
Canal-de-St. Peters			
Redoute-York	✓ 1993		
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>		<b>1 prévu</b>	
Ardgowan			
Hôtel-Dalvay-by-the-Sea			
Province House			
Fort-Amherst-Port-la-Joye		prévu 1996-1997	A 1997
<b>Québec</b>	<b>14</b>	<b>19 prévus</b>	<b>3 Projet</b>
			<b>23 prévu</b>
Parc-de-l'Artillerie	✓ 1980	prévu 1998-1999	prévu 1997-1998
Bataille-de-la-Châteauguay		prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Bataille-de-la-Ristigouche	✓ 1984	prévu 1999-2000	prévu 1998-1999
Caserne-de-Carillon		prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Canal-de-Carillon		prévu 1997-1998	
Cartier-Brébeuf	✓ 1994		✓ 1997
Canal-de-Chambly	✓ 1990	prévu 1999-2000	prévu 1998-1999

LHN administré par Parcs Canada	Plans de gestion approuvés	Entretien actif planifié	Énoncé d'intégrité commémorative
Coteau-du-Lac	✓ 1986	prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Forges-du-Saint-Maurice	✓ 1980	prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Fort-Chambly	✓ 1980	prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Fort-Lennox	✓ 1995		prévu 1998-1999
Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-de-Lévy	✓ 1988		prévu 1997-1998
Fort-Témiscamingue	✓ 1991		✓ 1997
Fortifications-de-Québec	✓ 1988	prévu 1998-1999	prévu 1997-1998
Grande-Grave			
Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais		† 1997	✓ 1997
Canal-de-Lachine	✓ 1979	† 1997	✓ 1997
Louis-S.-St-Laurent	✓ 1981	prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Louis-Joseph-Papineau		prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Maison-Maillou			prévu 1998-1999
Manoir-Papineau		prévu 1997-1998	✓ 1997
Phare-de-Pointe-au-Père		prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Canal-de-Saint-Ours		prévu 1997-1998	prévu 1997-1998
Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue		prévu 1997-1998	prévu 1997-1998
Sir-George-Étienne-Cartier	✓ 1985	prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
Sir-Wilfrid-Laurier		prévu 1997-1998	prévu 1997-1998
Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine		prévu 1998-1999	prévu 1998-1999
<b>Ontario</b>	<b>8</b>	<b>15 prévus</b>	<b>1 approuvé</b>
			<b>13 Projets</b>
			<b>1 prévu</b>
Bataille-du-Moulin-à-Vent	✓ 1988		1997-1998 Projet
Colline-Bead			
Villa-Bellevue		prévu 1996-1997	1995-1996 Projet
Maison-Bethune			1997-1998 Projet
Phare-de-l'Île-Bois Blanc	✓ 1983		
Casernes-de-Butler	✓ 1983	prévu 1996-1997	1997-1998 Projet
Fort-George		prévu 1996-1997	1997-1998 Projet
Fort-Malden	✓ 1983	prévu 1996-1997	1997-1998 Projet
Fort-Mississauga		prévu 1996-1997	1997-1998 Projet
Fort-St. Joseph	✓ 1977	prévu 1997-1998	1997-1998 Projet
Fort-Wellington	✓ 1988	prévu 1998-1999	1997-1998 Projet
Cairn-de-Glengarry			
Maison-Inverarden			
Tours-Martello-de-Kingston			
Maison-Laurier		prévu 1997-1998	1997-1998 Projet
Île-Navy		prévu 1996-1997	1997-1998 Projet
Phare-de-la-Pointe-Clark			
Hauteurs-de-Queenston		prévu 1996-1997	1997-1998 Projet
Canal-Rideau	✓ 1995		1997-1998 Projet
Mission-Saint-Louis			

LHN administré par Parcs Canada	Plans de gestion approuvés	Entretien actif planifié	Énoncé d'intégrité commémorative
Canal-de-Sault-Sainte-Marie		prévu 1996-1997	1997-98 Projet
Maison-de-Sir-John-Johnson		prévu 1996-1997	✓ 1996
Remblais-de-Southwold	✓ 1982	prévu 1997-1998	
Voie-Navigable-Trent-Severn Woodside	† 1997	prévu 1996-1997	1996-97 Projet 1997-98 Projet
<b>Manitoba</b>	<b>4</b>	<b>1 prévu</b>	<b>1 approuvé</b> <b>3 prévu</b>
Monticules-Linéaires			
Lower Fort Garry	✓ 1994		prévu 1996-1997
Fort-Prince-de-Galles	† 1997		1996
Centre-d'inscription-de-l'Entrée- Est-du-Parc-du-Mont-Riding	1997-1998	Projet	
Maison-Riel			
Presbytère-St. Andrew's	✓ 1983		
La-Fourche	✓ 1986		1997-1998 Projet
York Factory	1988		
<b>Saskatchewan</b>	<b>4</b>	<b>1 prévu</b>	<b>4 Projet</b>
Batoche	† 1997	prévu 1996-1997	✓ 1996
Bataille-de-Fish Creek			1997-1998 Projet
Fort-Battleford	✓ 1988		1996-1997 Projet
Fort-Espérance			
Fort-Livingstone			
Fort-Pelly			
Fort-Walsh	✓ 1993		1996-1997 Projet
Frenchman Butte			1997-1998 Projet
Homestead-Motherwell	✓ 1990		1996-1997 Projet
<b>Alberta</b>	<b>2</b>		<b>3 Projet</b> <b>10 prévu</b>
Refuge-du-Col-Abbot			prévu 1996-1997
Col-Athabasca			prévu 1997-1998
Musée-du-Parc-Banff			prévu 1996-1997
Ranch-Bar U	✓ 1995		1995-1996 Projet
Cave and Bassin			prévu 1996-1997
Premier-Puits-de-pétrole- de-l'Ouest-canadien			prévu 1996-1997
Col-Howse			prévu 1997-1998
Jasper House			prévu 1996-1997
Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper			prévu 1996-1997
Rocky Mountain House	✓ 1994		1995-1996 Projet
Auberge-de-Ski-Skoki			1995-1996 Projet
Station-d'Étude-des-Rayons- Cosmiques-du-Mont-Sulphur			prévu 1997-1998
Col-Yellowhead			prévu 1997-1998

LHN administré par Parcs Canada	Plans de gestion approuvés	Entretien actif planifié	Énoncé d'intégrité commémorative
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>6</b>	<b>4 prévus</b>	<b>5 approuvés</b> <b>6 prévus</b>
Piste-Chilkoot	✓ 1988	prévu 1997-1998	✓ 1996
Phare-de-Fisgard	✓ 1986	prévu 1997-1998	1996
Fort-Langley	✓ 1995		✓ 1996
Fort Rodd Hill	✓ 1986	prévu 1997-1998	✓ 1996
Fort-St. James		prévu 1997-1998	1996
Gulf of Georgia Cannery	✓ 1993		prévu 1996-1997
Col-Kicking Horse			prévu 1997-1998
Fort-Kitwanga	✓ 1981		prévu 1997-1998
Ninstints			
Col-Rogers			prévu 1997-1998
Parc-Stanley			prévu 1996-1997
Salon-de-Thé-des-Chutes-Twin			prévu 1996-1997
<b>Yukon</b>	<b>2</b>	<b>3 prévus</b>	<b>3 approuvés</b>
Édifice-de-Dawson City	✓ 1978	prévu 1996-1997	✓ 1997
S.S. Keno		prévu 1997-1998	✓ 1997
S.S. Klondike	✓ 1988	prévu 1997-1998	✓ 1997

# ANNEXE 6 : DESCRIPTION DE NOUVEAUX LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

## MAISON - COMMÉMORATIVE - BETHUNE

### OBJECTIF

*Commémorer la maison Bethune, parce qu'elle personnifie et reflète l'influence et les caractéristiques importantes de la vie de Norman Bethune. Le Dr Bethune a contribué de façon remarquable à la science médicale, comme chercheur, inventeur et chirurgien, au Canada, en Espagne et en Chine. La maison commémorative Bethune (lieu de naissance du Dr Bethune) représente l'importance symbolique nationale de cet homme pour les Canadiens et les Canadiennes aussi bien que pour les Chinoises – et elle l'honore comme héros national.*

### ÉTABLISSEMENT

- ▮ Acquis en 1973.
- ▮ Désigné lieu historique national en 1996.
- ▮ Le Dr Bethune a été déclaré personne d'importance nationale en 1972.

### EMPLACEMENT ET ACCÈS

235, rue John Street Nord  
Gravenhurst (Ontario)

### VALEUR HISTORIQUE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES

- ▮ Lieu de naissance de Norman Bethune
- ▮ Restaurée selon ce qu'elle était l'année de sa naissance en 1890.
- ▮ Les aspects commémoratifs de la maison, qui rappellent l'influence de la famille Bethune, les années de formation de Norman Bethune dans un petit village de l'Ontario, son amour du plein air, son infatigable dévouement et son importance symbolique pour les chinois, confèrent une importance nationale à la maison.
- ▮ Elle a une grande importance symbolique pour les Chinois; plusieurs dons sont remis par les visiteurs chinois, car ce fut le lieu de naissance de l'un de leurs héros nationaux.
- ▮ Cette maison asymétrique en planche à clin, qui a la forme d'un L, est un bon exemple de l'architecture domestique populaire au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.
- ▮ Construite en 1880 comme la résidence de l'église presbytérienne Gravenhurst Knox, elle a servi de demeure au révérend Malcolm Bethune et à sa famille de 1889 à 1893.
- ▮ Il s'agit d'un petit quartier commercial et résidentiel où le quadrillage des rues est traditionnel, et qui a en grande partie conservé ses caractéristiques de petit village ontarien.
- ▮ L'aménagement paysager original a été restauré, c'est-à-dire une résidence au milieu des arbres avec une pelouse ouverte, des plantes ornementales et une cour-chantier.
- ▮ La maison conserve une bonne partie des éléments originaux, comme les planches, et a gardé l'intégrité des formes et des éléments architecturaux, comme la disposition des pièces.
- ▮ Les objets qui sont associés à la vie politique, professionnelle et personnelle des Bethune.
- ▮ On y trouve aussi environ 30 artefacts qui appartenaient à la famille de Malcolm Bethune durant la période de leur résidence à Gravenhurst.



## ÉTAT DES RESSOURCES

- ▶ La maison est dans un état passable.
- ▶ Les terrains sont en bon état.
- ▶ Les artefacts, y compris les dons des Chinois, sont en bon état.

## MISE EN VALEUR

- ▶ L'interprétation porte surtout sur la vie, la carrière et l'héritage du D<sup>r</sup> Bethune.
- ▶ Le rez-de-chaussée et la chambre principale ont été ré restaurés à leur état original de 1890; le reste du deuxième étage contient une exposition sur la vie et la carrière du D<sup>r</sup> Bethune.
- ▶ On peut se prévaloir des visites guidées de la maison.
- ▶ Le centre d'accueil contient une exposition de dons de citoyens chinois et espagnols, une petite salle de théâtre pour les présentations audiovisuelles.
- ▶ Des activités spéciales sont organisées toute l'année. Il existe également un programme scolaire actif.

## SERVICES ET INSTALLATIONS

- ▶ Lieu ouvert toute l'année.
- ▶ On peut emprunter des vidéos d'orientation en anglais, en français et en mandarin.
- ▶ Tables de pique-nique, bancs, terrain de stationnement et toilettes accessibles.
- ▶ On peut se procurer des vidéos avec sous-titrage en français et en anglais, des appareils à l'intention des malentendants, et utiliser l'ascenseur pour fauteuil roulant à l'entrée de la maison historique.
- ▶ Une boutique de souvenirs et un service de commande postale exploités par les Amis de la Maison-Commemorative-Bethune.

## FRÉQUENTATION

- ▶ 7 320 (1995-1996)
- ▶ 7 450 (1996-1997)

## MENACES

- ▶ Faibles menaces provenant d'un système de gicleurs périmé.

## PERSPECTIVES

- ▶ Le site se prête à d'autres fouilles archéologiques.
- ▶ Il est nécessaire de sensibiliser davantage le public à l'histoire du Canada en exploitant et en accroissant le marché actuel sino-canadien et le marché international (République populaire de Chine et Espagne).
- ▶ Besoins d'exploiter la commandite et les partenariats avec le milieu des entreprises qui traitent avec la Chine.

## PARTENARIATS

- ▶ Les Amis de la Maison-Commemorative-Bethune.
- ▶ Collaboration avec la Chambre de commerce de Gravenhurst et avec le village de Gravenhurst aux fins de partage de programmes d'emploi.

# COL - HOWSE

## OBJECTIF

*Commémorer le rôle du col Howse comme voie d'accès aux montagnes Rocheuses.*

## ÉTABLISSEMENT

- ▮ Acquis en 1927; partie du parc national Banff.
- ▮ Désigné lieu historique national en 1978.

## EMPLACEMENT ET ACCÈS

- ▮ À l'extrémité nord du parc national Banff, chevauchant la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique; à 14 km au sud-ouest de la route 93 à la traverse de la Saskatchewan; on y accède par un sentier pédestre ou équestre de l'arrière-pays; accessible à partir du côté ouest, en montant la rivière Blaeberry.

## VALEUR HISTORIQUE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES

- ▮ Le col relie le réseau de la rivière Saskatchewan-Nord et du fleuve Columbia.
- ▮ Les Autochtones ont emprunté le col avant l'arrivée des Européens, comme en fait foi le site archéologique du sommet.
- ▮ Probablement utilisé à partir du 18<sup>e</sup> siècle par les Indiens Kootenay pour rejoindre les troupeaux de bisons dans la vallée à l'est des montagnes.
- ▮ Traversé en 1807 par David Thompson et la Compagnie du Nord-Ouest.
- ▮ Utilisé par les traiteurs de fourrure canadiens jusqu'en 1810 pour explorer et établir des postes à l'ouest des Rocheuses.
- ▮ Nommé d'après Joseph Howse, employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui fut le premier à le traverser en 1809.

## ÉTAT DES RESSOURCES

- ▮ Non perturbé.

## MISE EN VALEUR

- ▮ La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a installé une plaque commémorative au sommet du col à la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta.
- ▮ Les médias du côté de la Colombie-Britannique du col interprètent les explorations de David Thompson en 1807.
- ▮ Publicité limitée à l'extérieur, notamment un panneau d'interprétation sur le belvédère de la route 93 à la traverse de la Saskatchewan.
- ▮ Il n'y a pas d'installation autre que le sentier de l'arrière-pays entretenu par le parc national Banff.

## FRÉQUENTATION

- ▮ Le col est très peu fréquenté; il y a en moyenne 40 utilisateurs par année (1992-1995).

## MENACES

- ▮ Des pressions se font sentir de temps à autre pour construire une route reliant l'autoroute David Thompson, en Alberta, par le col jusqu'au réseau routier de la Colombie-Britannique.
- ▮ Possibilité de futures exploitations forestières du côté de la Colombie-Britannique du col à l'extérieur du parc.

## PERSPECTIVES

- ▮ Interpréter le statut de lieu historique national aux principales têtes de sentier de la promenade Banff-Jasper.
- ▮ Aider à diffuser l'importance du lieu historique national du Col-Howse en le reliant à la désignation de la rivière patrimoniale Saskatchewan-Nord.
- ▮ Vérifier dans quelle mesure il sera possible de donner à la voie d'accès la désignation de sentier patrimonial avec le parc national Banff et les terrains adjacents en Colombie-Britannique.
- ▮ Resserrer les liens d'interprétation avec le lieu historique national Rocky Mountain House.

## PARTENARIAT

- ▮ Pourrait comprendre des liens plus étroits avec les Amis du lieu historique national Rocky Mountain House.

## OBJECTIF

*Commémorer l'importance nationale du paysage culturel du parc national Kejimikujik, qui témoigne de 4 000 ans d'occupation Mi'kmaq et renferme des sites de pétroglyphes, des sites d'habitation, des sites de pêche, des territoires de chasse, des circuits routiers et des lieux de sépulture.*

## ÉTABLISSEMENT

- ▮ Établi comme parc national en 1974.
- ▮ Désigné lieu historique national en 1995.

## EMPLACEMENT ET ACCÈS

- ▮ Au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse; sur la route 8, à 70 km au nord de Liverpool, à 40 km au sud d'Annapolis Royal.

## VALEUR HISTORIQUE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES

- ▮ Plus de 40 sites d'occupation et d'activité qui représentent les cultures de la fin de la période archaïque à la fin de l'ère des bois et l'occupation historique par le peuple mi'kmaq.
- ▮ Plus grande concentration de gravures sur roc de l'est de l'Amérique du Nord; quatre sites de pétroglyphes dans le parc.
- ▮ Vestiges de quelques déversoirs en pierre à anguille dans le site traditionnel de récolte.
- ▮ Le milieu du parc conserve un centre de la base traditionnelle des paysages et des ressources du peuple mi'kmaq et des circuits de déplacement qui relie Kejimikujik avec les côtes de l'Atlantique et de Fundy.
- ▮ Documentation historique, ressources culturelles et connaissances traditionnelles des aînés fournissent un lien direct avec le peuple Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

## ÉTAT DES RESSOURCES

- ▮ Ressources culturelles autochtones *in situ* (la classer comme site archéologique dans la section narrative du chapitre intitulé « Sites archéologiques » et dans l'annexe A), généralement en état passable, particulièrement les sites de pétroglyphes; les images des pétroglyphes se sont estompées et ne sont guère visibles aujourd'hui; certaines surfaces des roches à ces sites-là sont effacées; un dossier de pétroglyphes, consistant en photographies, diapositives, traçages et moules, est terminé; des électroplaques permanentes en cuivre sont en train d'être produites à partir des moules de caoutchouc.
- ▮ D'autres sites archéologiques sont généralement peu perturbés et sont protégés avec les exceptions suivantes : fouilles partielles au déversoir à anguille du site en trois saisons de travail sur le terrain; le déversoir à anguille du côté nord est grandement touché par la construction de la route et du pont faits avant l'établissement du parc; le parc a été à l'origine examiné comme site archéologique vers la fin des années 70; un certain nombre de sites ont par la suite été signalés, mais n'ont pas été vérifiés.
- ▮ La plupart des stèles du cimetière Merrymakedge ont été perdues avant l'établissement du parc; deux stèles sont encore debout, une est protégée par une clôture, l'autre se trouve dans une région boisée et il est peu probable qu'on l'aperçoive; le cimetière est indiqué par un monument commémoratif, installé en 1931.
- ▮ Les objets à l'extérieur sont en bon état; un inventaire de la collection est en voie de préparation.

## MISE EN VALEUR

- ▮ Interprétation publique : une exposition de la culture matérielle des Mi'kmaq au centre d'accueil; tours guidés saisonniers de l'un des sites de pétroglyphes; conférence publique.
- ▮ Les interprètes des Mi'kmaq animent les tours guidés et les présentations en soirée; l'accès public aux pétroglyphes n'est permis qu'en compagnie du personnel du parc; programme scolaire durant le mois de l'histoire mi'kmaq, en octobre.
- ▮ Exposé d'interprétation non orienté sur le statut de lieu historique national à l'heure actuelle, mais on y remédiera au fur et à mesure que s'élaboreront les projets de commémoration du parc.

## SERVICES ET INSTALLATIONS

- ▮ Toute une gamme d'installations et de services, y compris le terrain de camping, les sentiers, les rafraîchissements, les aires d'utilisation diurne et les activités récréatives.

## FRÉQUENTATION

- ▮ Le nombre de visiteurs dans le parc a été, au total, de 120 000 en 1996.
- ▮ La participation aux tours guidés : de 1 429 personnes (43 randonnées) en 1994 à 606 personnes (25 randonnées) en 1996.

## MENACES

- ▮ Dommages accidentels et délibérés dans les sites des pétroglyphes par les visiteurs.
- ▮ Des efforts accrus de sécurité ont réduit la fréquence et l'étendue des dommages, mais le problème subsiste.
- ▮ Les sites des pétroglyphes sont sujets à une érosion continue provenant des vagues et des glaces; il n'y a pas, semble-t-il, de moyen efficace pour protéger les sites contre ces phénomènes; tous les pétroglyphes ont été enregistrés et moulés.
- ▮ Le système d'habitation Merrymekedge, adjacent à la section d'utilisation diurne, est vulnérable aux dommages que peuvent causer les visites non autorisées.

## PERSPECTIVES

- ▮ Mettre davantage l'accent sur l'histoire mi'kmaq dans le programme d'interprétation du parc, en raison de sa désignation récente, pourvu qu'il y ait suffisamment de ressources.
- ▮ La recherche, l'interprétation et la protection reliées à l'histoire autochtone offrent des possibilités de partenariat avec la Première nation Mi'kmaq; de postes pour les employés autochtones, y compris un interprète, deux interprètes et membres du personnel de sécurité pour les pétroglyphes, un stagiaire-gardien.
- ▮ Il est nécessaire de monter une collection des connaissances traditionnelles; plusieurs aînés qui ont des souvenirs rattachés à la région du parc sont d'un âge avancé.

# MONUMENT - LEFEBVRE

## OBJECTIF

*Faire du monument Lefebvre un lieu de commémoration en l'honneur du père Camille Lefebvre qui a beaucoup contribué à la renaissance de la culture acadienne et qui occupe une place spéciale dans le cœur et l'esprit du peuple acadien.*

## ÉTABLISSEMENT

- ▮ Acquis en 1994.
- ▮ Désigné comme ayant une importance nationale en 1994.

## EMPLACEMENT ET ACCÈS

- ▮ Saint-Joseph à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, sur la route 106, à environ 30 km de Moncton, à proximité de l'Institut de Memramcook.

## VALEUR HISTORIQUE ET TRAITS CARACTÉRISTIQUES

- ▮ Le bâtiment a été conçu en souvenir du père Lefebvre (1831-1895), fondateur du collège Saint-Joseph (1864), le premier établissement d'enseignement acadien d'études supérieures.
- ▮ Conçu et construit (1895-1897) à titre d'ouvrage polyvalent, comprenant un musée, un laboratoire, des classes et un amphithéâtre.
- ▮ Il symbolise les nombreuses contributions du père Lefebvre à la renaissance de la culture acadienne.
- ▮ Le seul élément encore existant du 19<sup>e</sup> siècle du collège Saint-Joseph.
- ▮ Symbole hautement évocateur, avec vue sur la vallée de Memramcook, il rappelle l'histoire de l'établissement acadien de 1670 jusqu'à nos jours.
- ▮ Il garde une place importante dans la communauté acadienne, car il conserve un rôle important comme centre d'activités scolaires et culturelles.

- ▮ Il renferme une exposition qui interprète la survie et le rétablissement du peuple acadien, soit un thème d'une importance significative au plan national.
- ▮ Conçu dans le style Richardson, le bâtiment a conservé en grande partie son caractère original.

### ÉTAT DES RESSOURCES

- ▮ Le bâtiment est présentement dans un état passable; la fondation a été stabilisée en 1996.
- ▮ Les objets sur place sont en bon état.

### MISE EN VALEUR

- ▮ Brochures.
- ▮ Bien connu à titre de centre d'exposition et de documentation sur les Acadiens et pour son populaire amphithéâtre.
- ▮ Souvent mentionné dans la publicité provinciale et touristique de l'Atlantique, dans les itinéraires de vacances par exemple.

### SERVICES ET INSTALLATIONS

- ▮ Le lieu est ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre.
- ▮ Guides bilingues.
- ▮ L'amphithéâtre est reconnu pour son acoustique exceptionnel; on peut y avoir accès, toute l'année, sur demande.
- ▮ La salle d'exposition, dans laquelle se trouve une exposition permanente, « L'Odyssée acadienne », dépeint les multiples facettes de l'histoire de l'Acadie.
- ▮ Le centre de documentation dans la salle d'Acadie contient des publications, des enregistrements de musique acadienne et des documents audiovisuels qui portent sur la société acadienne contemporaine.
- ▮ Une boutique de souvenirs est ouverte du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre.
- ▮ Le terrain de stationnement, derrière le bâtiment; devant le bâtiment, des promenades et des sentiers (avec bancs, tables de pique-nique), offrent une vue panoramique de la vallée.

- ▮ Le centre d'apprentissage de la vallée de Memramcook (anciennement le collège Saint-Joseph) offre des services d'alimentation, d'hébergement et de conditionnement physique à proximité.

### FRÉQUENTATION

- ▮ 3 614 visiteurs ont été dénombrés; beaucoup d'autres visiteurs occasionnels ne l'ont pas été.
- ▮ Environ 10 000 personnes ont assisté aux spectacles dans la salle de concert en 1996.

### PERSPECTIVES

- ▮ Établir un lien avec les organisateurs de tournées guidées parrainés par des organismes privés sur l'Acadie historique et avec des promoteurs (du secteur privé ou du gouvernement) de campagnes de promotion des arts, de la littérature et de l'histoire de l'Acadie.
- ▮ Établir un lien avec d'autres lieux historiques nationaux comportant un volet sur l'histoire acadienne.
- ▮ Établir un lien avec le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.

### MENACES

- ▮ Aucune n'est signalée.



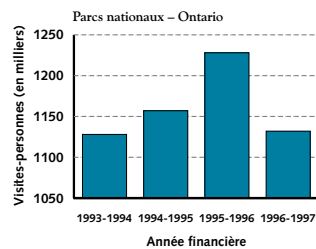
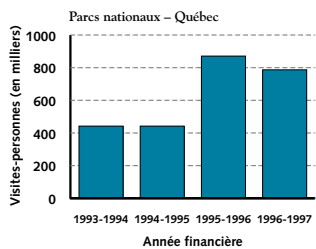
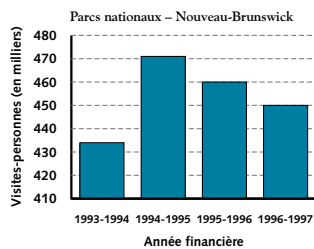
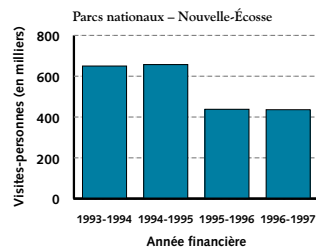
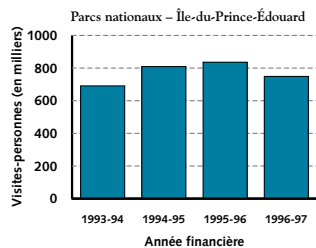
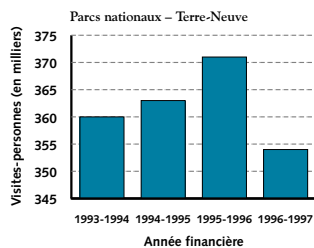
## **PARTENARIATS**

- ▶ La Société du Monument Lefebvre inc. exploite une boutique de souvenirs et de livres qui ont trait à la scène culturelle acadienne; la société est une association coopérante qui se consacre à la préservation, à la promotion et à la présentation de l'histoire et de la culture de l'Acadie.
- ▶ La Société nationale de l'Acadie n'est pas un partenaire en soit, mais elle s'intéresse au lieu historique national.
- ▶ Un service de guides est offert par la Société du Monument Lefebvre inc.
- ▶ Le théâtre est exploité par la Société du Monument Lefebvre inc.

# ANNEXE 7 : FRÉQUENTATION DES SITES DE PARCS CANADA

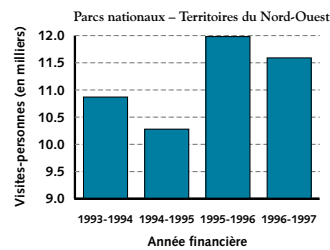
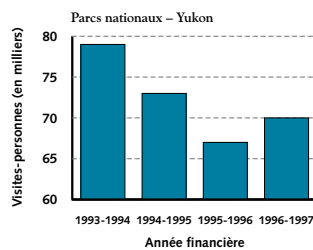
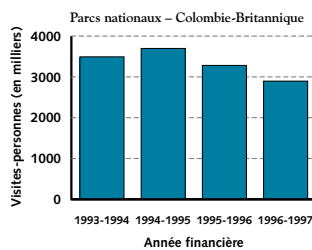
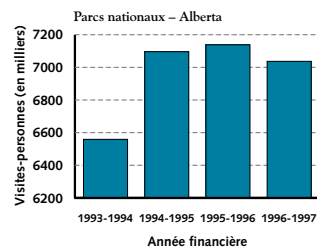
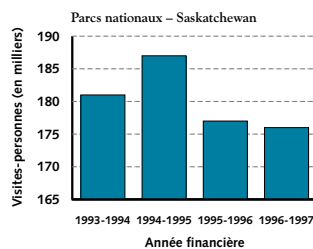
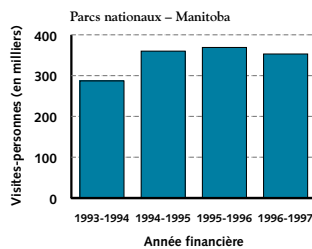
## Fréquentation des sites de Parcs Canada – de 1993-1994 à 1996-1997

Province	Parc/ Lieu historique national	Nombre de visites-personnes**				Changement de % depuis 1995-1996
		1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	
<b>PARCS NATIONAUX</b>						
Terre-Neuve et et Labrador	Gros-Morne	126 019	124 729	129 083	120 943	-6
	Terra-Nova	233 783	237 978	241 567	232 616	-4
	<b>Total</b>	<b>359 802</b>	<b>362 707</b>	<b>370 650</b>	<b>353 559</b>	<b>-5</b>
Île-du-Prince-Édouard	Île-du-Prince-Édouard <sup>1</sup>	690 645	808 899	836 344	749 212	-10
	<b>Total</b>	<b>690 645</b>	<b>808 899</b>	<b>836 344</b>	<b>749 212</b>	<b>-10</b>
Nouvelle-Écosse	Les Hautes-Terres- du-Cap-Breton <sup>#</sup>	594 384	598 474	379 894	379 894	0
	Kejinkujik	55 469	58 552	58 308	56 592	-3
	<b>Total</b>	<b>649 853</b>	<b>657 026</b>	<b>438 202</b>	<b>436 486</b>	<b>0</b>
Nouveau-Brunswick	Fundy	223 357	241 087	233 486	220 725	-5
	Kouchibouguac	210 684	230 089	226 631	229 562	1
	<b>Total</b>	<b>434 041</b>	<b>471 176</b>	<b>460 117</b>	<b>450 287</b>	<b>-2</b>
Québec	Forillon	169 412	181 953	180 816	173 914	-4
	La Mauricie	247 104	232 765	239 774	215 888	-10
	Archipel-de-Mingan <sup>2</sup>	25 350	27 125	28 596	19 860	-31
	Saguenay-St.-Lawrence	0	0	421 452	377 382	-10
	<b>Total</b>	<b>441 866</b>	<b>441 843</b>	<b>870 638</b>	<b>787 044</b>	<b>-10</b>
Ontario	Péninsule-Bruce	144 650	163 255	210 980	207 444	-2
	Fathom Five	390 562	335 412	411 867	399 054	-3
	Îles-de-la-Baie-Georgienne	86 589	86 720	72 954	69 252	-5
	Pointe-Pelée	448 655	500 282	439 196	384 682	-12
	Pukaskwa	13 298	13 252	19 180	7 940	-59
	Îles-du-Saint-Laurent	43 980	58 365	73 021	63 278	-13
<b>Total</b>	<b>1 127 734</b>	<b>1 157 286</b>	<b>1 227 198</b>	<b>1 131 650</b>	<b>-8</b>	



## Fréquentation des sites de Parcs Canada – de 1993-1994 à 1996-1997

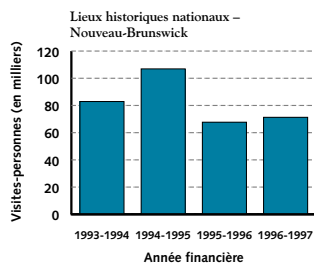
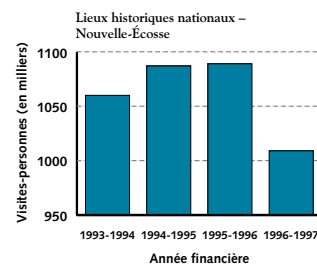
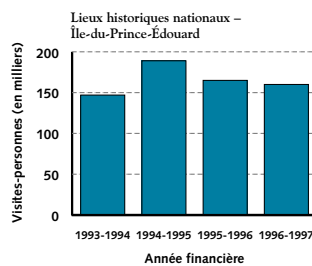
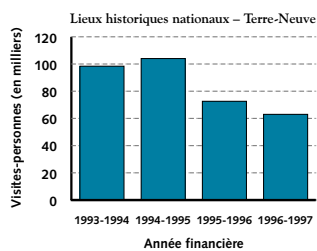
Province	Parc/ Lieu historique national	Nombre de visites-personnes**				Changement de % depuis 1995-1996
		1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	
<b>PARCS NATIONAUX</b>						
Manitoba	Mont-Riding	286 574	360 165	368 886	353 134	-4
	<b>Total</b>	<b>286 574</b>	<b>360 165</b>	<b>368 886</b>	<b>353 134</b>	<b>-4</b>
Saskatchewan	Prairies	2 528	2 796	5 082	3 451	-32
	Prince-Albert	178 523	184 346	171 669	172 194	0
	<b>Total</b>	<b>181 051</b>	<b>187 142</b>	<b>176 751</b>	<b>175 645</b>	<b>-1</b>
Alberta	Banff	4 395 400	4 892 551	4 858 161	4 453 021	-8
	Elk Island	302 023	264 214	217 395	152 852	-30
	Jasper	1 511 853	1 587 402	1 605 941	2 100 089	31
	Lacs-Waterton	349 393	351 990	456 507	330 939	-28
	<b>Total</b>	<b>6 558 669</b>	<b>7 096 157</b>	<b>7 138 004</b>	<b>7 036 901</b>	<b>-1</b>
Colombie-Britannique	Glaciers <sup>#</sup>	173 321	194 751	143 085	101 924	-29
	Gwaii Haanas	1 902	2 768	2 775	2 077	-25
	Kootenay	1 263 412	1 323 913	1 288 495	1 113 795	-14
	Mont-Revelstoke <sup>#</sup>	203 751	205 916	163 687	163 687	0
	Pacific Rim <sup>#</sup>	1 102 559	1 121 145	920 795	836 120	-9
	Yoho	747 292	848 321	761 871	678 189	-11
	<b>Total</b>	<b>3 492 237</b>	<b>3 696 814</b>	<b>3 280 708</b>	<b>2 895 792</b>	<b>-12</b>
Yukon	Ivvavik	429	129	244	152	-38
	Kluane	78 996	72 511	66 489	69 924	5
	<b>Total</b>	<b>79 425</b>	<b>72 640</b>	<b>66 733</b>	<b>70 076</b>	<b>5</b>
Territoires du Nord-Ouest	Aulavik	0	151	20	20	0
	Auyuittuq	379	349	507	470	-7
	Île-d'Ellesmere <sup>#</sup>	451	454	462	462	0
	Nahanni	3 793	3 095	4 551	4 605	1
	Wood Buffalo	6 251	6 231	6 444	6 040	-6
	<b>Total</b>	<b>10 874</b>	<b>10 280</b>	<b>11 984</b>	<b>11 597</b>	<b>-3</b>
<b>PARCS NATIONAUX TOTAL</b>		<b>14 312 771</b>	<b>15 322 135</b>	<b>15 246 215</b>	<b>14 451 383</b>	<b>-5</b>





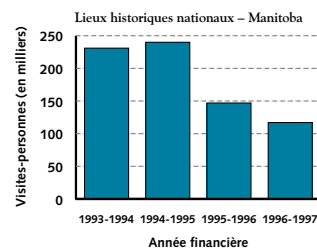
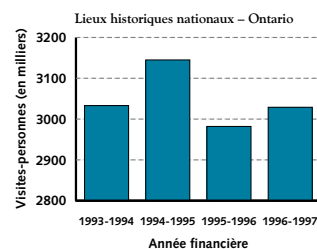
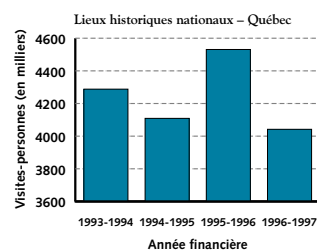
## Fréquentation des sites de Parcs Canada – de 1993-1994 à 1996-1997

Province	Parc/ Lieu historique national	Nombre de visites-personnes**				Changement de % depuis 1995-1996
		1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	
<b>LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX</b>						
Terre-Neuve et Labrador	Cap-Spear	19 552	19 056	10 856	9 123	-16
	Castle Hill	21 210	21 000	10 928	9 420	-14
	L'Anse-aux-Meadows#	19 300	20 454	19 279	19 324	0
	Port au Choix	9 781	9 592	10 011	9 464	-5
	Signal Hill	28 548	34 091	12 181	9 461	-22
	Cottage-Hawthorne	0	0	9 349	6 205	-34
	<b>Total</b>	<b>98 391</b>	<b>104 193</b>	<b>72 604</b>	<b>62 997</b>	<b>-13</b>
Île-du-Prince-Édouard	Fort-Amherst-Port-la-Joye	48 971	45 920	48 216	42 117	-13
	Province House	97 786	142 846	116 975	118 220	1
	<b>Total</b>	<b>146 757</b>	<b>188 766</b>	<b>165 191</b>	<b>160 337</b>	<b>-3</b>
Nouvelle-Écosse	Alexander-Graham-Bell	192 693	199 898	188 028	161 768	-14
	Fort-Anne	73 103	76 386	66 600	51 175	-23
	Fort-Edward	5 094	2 705	4 357	5 042	16
	Forteresse-de-Louisbourg <sup>3</sup>	129 463	135 738	165 181	120 527	-27
	Grand-Pré	86 568	99 629	96 669	96 380	0
	Île-Grassy	3 670	3 915	3 633	2 958	-19
	Citadelle-de-Halifax	433 645	432 960	437 426	445 950	2
	Marconi	8 368	9 097	8 884	7 646	-14
	Port-Royal	54 693	56 607	50 753	49 620	-2
	Tour-Prince-de-Galles	9 742	10 138	8 658	9 380	8
	Redoute-York	62 822	59 536	59 139	58 463	-1
<b>Total</b>	<b>1 059 861</b>	<b>1 086 609</b>	<b>1 089 328</b>	<b>1 008 909</b>	<b>-7</b>	
Nouveau-Brunswick	Tour-Martello-de-Carleton	29 745	31 756	15 507	9 604	-38
	Fort-Beauséjour	35 798	35 802	22 016	28 363	29
	Blockhaus-de-St. Andrews	13 140	24 301	23 009	23 821	4
	Monument-Lefebvre	4 223	15 030	7 174	9 577	33
	<b>Total</b>	<b>82 906</b>	<b>106 889</b>	<b>67 706</b>	<b>71 365</b>	<b>5</b>



## Fréquentation des sites de Parcs Canada – de 1993-1994 à 1996-1997

Province	Parc/ Lieu historique national	Nombre de visites-personnes**				Changement de % depuis 1995-1996	
		1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997		
<b>LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX</b>							
Québec	Parc-de-l'Artillerie	61 537	57 659	46 365	42 403	-9	
	Bataille-de-la-Chateauguay	8 239	7 245	4 987	6 112	23	
	Bataille-de-la-Restigouche	20 366	20 546	22 012	20 544	-7	
	Caserne-de-Carillon	50 327	39 635	32 167	45 247	41	
	Cartier-Brébeuf	85 880	85 472	67 867	66 269	-2	
	Canal-de-Chambly	160 465	193 737	156 754	134 662	-14	
	Coteau-du-Lac	28 166	33 089	23 142	19 613	-15	
	Forges-du-Saint-Maurice	40 336	30 551	29 007	26 073	-10	
	Fort-Chambly	124 499	126 430	158 534	165 100	4	
	Fort-Lennox	46 464	57 491	53 444	49 412	-8	
	Fort-Numéro-Un-de-la- Pointe-de-Lévy	24 782	24 472	15 345	12 677	-17	
	Fort-Témiscamingue	52 180	49 337	39 088	33 735	-14	
	Fortifications-de-Québec <sup>4</sup>	2 690 923	2 473 104	2 965 529	2 491 044	-16	
	Commerce-de-la-Fourrure- à-Lachine	40 425	40 661	30 785	24 583	-20	
	Grosse-Île-et-le- Mémorial-des-Irlandais	15 995	15 654	14 321	15 293	7	
	Canal-de-Lachine	495 565	501 313	526 439	535 018	2	
	Louis-S.-St.-Laurent	18 209	17 496	14 251	18 082	27	
	Manoir-Papineau	0	19 945	21 866	18 664	-15	
	Fortifications-de-Québec <sup>5</sup>	42 026	42 076	38 441	42 149	10	
	Phare-de-Pointe-au-Père	14 634	15 822	18 069	15 072	-17	
	Canal-de-Saint-Ours <sup>6</sup>	78 054	62 426	67 110	62 892	-6	
	Canal-de-Sainte-Anne- de-Bellevue	152 261	158 715	163 672	177 390	8	
	Sir-George-Étienne-Cartier	30 945	31 946	17 968	16 566	-8	
	Sir-Wilfrid-Laurier	5 887	4 534	3 642	3 678	1	
	<b>Total</b>	<b>4 288 165</b>	<b>4 109 356</b>	<b>4 530 805</b>	<b>4 042 278</b>	<b>-11</b>	
	Ontario	Bataille-du-Moulin-à-Vent	0	0	0	1 334	
Villa-Bellevue		39 651	25 530	21 925	18 213	-17	
Maison-Bethune		10 446	9 393	7 320	7 453	2	
Fort-George		87 764	98 319	100 840	100 259	-1	
Fort-Malden		60 228	45 168	32 917	37 744	15	
Fort-St. Joseph		10 228	11 214	7 100	8 270	16	
Fort-Wellington		46 042	37 768	25 032	15 586	-38	
Maison-Laurier		13 683	13 831	10 458	9 469	-9	
Phare-de-la-Pointe-Clark		0	0	0	1 500		
Hauteurs-de-Queenston		47 637	37 521	28 846	33 721	17	
Canal-Rideau		888 239	926 901	891 893	986 786	11	
Canal-de-Sault-Sainte-Marie		312 924	413 105	360 776	353 278	-2	
Voie-Navigable-Trent Severn		1 498 345	1 510 771	1 480 440	1 441 172	-3	
Woodside		17 604	15 356	14 124	14 234	1	
<b>Total</b>		<b>3 032 791</b>	<b>3 144 877</b>	<b>2 981 671</b>	<b>3 029 019</b>	<b>2</b>	
Manitoba		Lower Fort Garry	68 395	75 808	64 605	60 908	-6
		Fort-Prince-de-Galles	19 232	17 166	15 988	15 868	-1
	Maison-Riel	8 440	8 606	7 312	6 902	-6	
	Presbytère-St. Andrew's	5 335	5 754	7 275	6 102	-16	
	La-Fourche <sup>6</sup>	129 943	132 655	52 080	27 320	-48	
	York Factory	103	218	96	150	56	



## Fréquentation des sites de Parcs Canada – de 1993-1994 à 1996-1997

Province	Parc/ Lieu historique national	Nombre de visites-personnes**				Changement de % depuis 1995-1996
		1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	
<b>LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX</b>						
	<b>Total</b>	<b>231 448</b>	<b>240 207</b>	<b>147 356</b>	<b>117 250</b>	<b>-20</b>
Saskatchewan	Batoche	30 179	29 410	23 991	23 012	-4
	Fort-Battleford	28 932	8 757	8 840	8 100	-8
	Fort-Walsh	17 755	20 124	18 340	18 582	1
	Homestead-Motherwell	11 861	13 317	10 001	8 118	-19
	<b>Total</b>	<b>88 727</b>	<b>71 608</b>	<b>61 172</b>	<b>57 812</b>	<b>-5</b>
Alberta	Col-Athabasca	419	427	391	388	0
	Musée-du-Parc-Banff	99 297	63 595	50 877	40 766	-20
	Ranch-Bar U	0	14 000	12 695	13 655	
	Cave and Basin	270 659	194 870	146 212	167 092	14
	Col-Howse	40	40	40	40	0
	Jasper House	149	122	143	172	
	Centre-d'Accueil-du-Parc-Jasper	153 749	153 437	156 651	161 541	
	Rocky Mountain House	51 000	42 836	33 633	25 619	-24
	Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur	150 000	150 000	200 000	277 800	
	<b>Total</b>	<b>725 313</b>	<b>619 327</b>	<b>600 642</b>	<b>687 073</b>	<b>14</b>
Colombie-Britannique	Piste-Chilkoot <sup>7</sup>	2 977	7 045	3 648	3 097	-15
	Fort-Langley	78 239	79 868	76 161	73 766	-3
	Fort Rodd Hill <sup>8</sup>	134 726	82 432	37 731	46 628	24
	Fort-St.James	22 947	25 966	22 441	20 450	-9
	Gulf of Georgia Cannery	0	43 050	10 186	11 352	11
	Nunsting	0	0	1 623	1 564	-4
	Col-Rogers	181 546	206 325	144 351	149 908	4
	<b>Total</b>	<b>420 435</b>	<b>444 686</b>	<b>296 141</b>	<b>306 765</b>	<b>4</b>
Yukon	Lieux historiques nationaux du Klondike	45 583	47 168	43 110	46 063	7
	S.S. Klondike	40 913	24 960	26 871	24 559	-9
	<b>Total</b>	<b>86 496</b>	<b>72 128</b>	<b>69 981</b>	<b>70 622</b>	<b>1</b>
<b>LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX</b>		<b>10 261 290</b>	<b>10 188 646</b>	<b>10 082 597</b>	<b>9 614 427</b>	<b>-5</b>
<b>PARCS NATIONAUX TOTAL</b>		<b>24 574 061</b>	<b>25 510 781</b>	<b>25 328 812</b>	<b>24 065 810</b>	<b>-5</b>

### À noter :

Les données étaient exactes à la date de présentation.

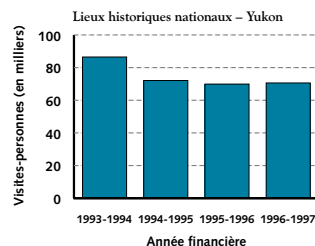
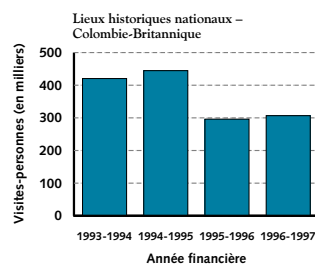
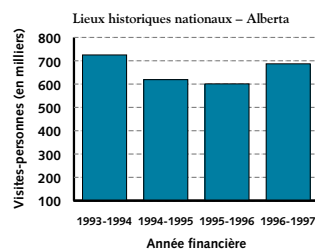
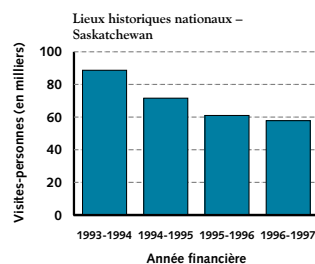
Seuls les centres avec des méthodes d'enregistrement bien établies sont inclus dans ce rapport.

Il faut faire attention à l'interprétation des tendances en matière de données sur la fréquentation, la nature même des parcs nationaux et lieux historiques nationaux rendent la fréquentation difficile à contrôler. La fréquentation est un indicateur de premier niveau, cependant les variations peuvent être attribuées à un certain nombre de facteurs qui ne sont pas toujours prévus comme les inondations, le feu, les activités spéciales et des températures extrêmes. Il faut également tenir compte des facteurs externes avant de déterminer si une variation peut représenter une statistique à retenir.

\* Changement de pourcentage entre 1996-1997 et 1995-1996.

\*\* Visite-personne : chaque entrée ou visite faite par une personne à un parc national ou un lieu historique national pour des raisons récréatives ou d'appréciation du patrimoine. Les nouvelles entrées dans la même journée par une même personne ou par une personne qui y séjournera la nuit ne sont pas comptées.

# Données approximatives.



- <sup>1</sup> exclut les données sur la Maison aux pignons verts.
- <sup>2</sup> Les graves inondations de juillet 1996 dans les régions du Saguenay et de Charlevoix ont eu un impact significatif sur l'industrie du tourisme pour le restant de la saison.
- <sup>3</sup> Un événement international important au cours de l'été 1995 a joué un rôle significatif sur la fréquentation au LHN de la Forteresse-de-Louisbourg. Par conséquent, le nombre de visiteurs en 1996 est remonté au niveau de 1994.
- <sup>4</sup> La grande manifestation des Médiévales, tenue à Québec en 1995, a joué un rôle significatif sur la fréquentation du Vieux-Québec par davantage de touristes et de résidents. Par conséquent, le nombre de visiteurs en 1996 est remonté au niveau de 1994.
- <sup>5</sup> Centre d'interprétation.
- <sup>6</sup> Un certain nombre de manifestations qui avaient lieu avant n'ont pas été répétées en 1996.
- <sup>7</sup> En 1994, un train de passagers amenaient des visiteurs pour une journée sur le site.
- <sup>8</sup> En 1995, le site a fait l'objet d'un enregistrement plus précis et des droits d'entrées ont été imposés.

## Fréquentation des sites de Parcs Canada – de 1993-1994 à 1996-1997

Province	Parc/ Lieu historique national	Nombre de visites-personnes**				Changement de % depuis 1995-1996
		1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	
<b>AUTRES DONNÉES SUR LA FRÉQUENTATION DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX</b>						
Alberta	Col-Athabasca	419	427	391	388	-1
Alberta	Ranch-Bar U			10 000	10 000	0
Alberta	Col-Howse	40	40	40	40	0
Alberta	Jasper House	149	122	143	172	20
Alberta	Centre-d'Accueil-du- Parc-Jasper	153 749	153 437	156 651	161 541	3
Alberta	Station-d'Étude-des- Rayons-Cosmiques-du- Mont-Sulphur	150 000	150 000	200 000	277 800	39
Colombie-Britannique	Ninstints			1 600	1 700	6

À noter :

Les données sur la fréquentation ont été recueillies au cours d'une seul sondage administré par les gestionnaires des lieux.